3858

Pelat III 36 (3

B4590

DICTIONNAIRE DES GENS DU MONDE;

Hiſtorique, Littéraire, Critique, Moral, Phyſique, Militaire, Politique, Caractériſtique & Social:

Où l'on traite des Mœurs, des Loix, des Uſages, du caractère & des intérêts des François & des Anglois; des Nations anciennes & modernes; des Arts utiles, des Arts agréables, & généralement de tout ce qui peut avoir rapport aux différentes circonſtances de la vie humaine.

TOME III.

A PARIS,

Chez J. P. COSTARD, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, la porte cochere au-deſſus du Collége.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

DICTIONNAIRE DES GENS DU MONDE.

HABILETÉ.

1. L'HABILE homme eſt celui qui cache ſes paſſions, qui entend ſes intérêts, qui y ſacrifie beaucoup de choſes, qui a ſçû acquérir du bien ou en conſerver.

2. Sçavoir ſe conſerver un ami, auquel on ſe croit obligé de donner un bon conſeil contre le penchant de ſon cœur, eſt le ſuprême degré de l'habileté.

Voyez RUSE.

HABITUDE.

1. Il y a des ames innocentes qui ſe rendent criminelles par l'habitude à commettre le crime ſans le connoître; & quand le tems

les éclaire pour leur en faire voir la vérité, la coutume & le tempérament ſont plus forts qu'elles.

2. Platon reprenant un jeune homme de quelque ſotiſe : tu me reprends, dit-il, de peu de choſe. Mais ce n'eſt pas peu de choſe que l'habitude, répondit Platon.

3. Je connoiſſois aſſez les hommes, pour ſavoir qu'ils attribuent une conquête trop prompte, moins à l'amour qu'on a pour eux, qu'à l'habitude de ſe rendre ; qu'ils aiment mieux mortifier leur vanité, que de ne pas humilier la nôtre : & cette raiſon me retint, où la pudeur ne l'auroit ſçu faire. (*M.* DE CRÉBILLON.)

4. Nous ne connoiſſons pas aſſez juſqu'où peuvent s'étendre les limites de ce que notre corps eſt capable de ſouffrir, d'acquérir ou de perdre par l'habitude. On dit que les Laponnes laiſſent leurs enfans dans la neige juſqu'à ce que le froid les ait ſaiſis au point d'arrêter la reſpiration, & qu'alors elles les plongent dans un bain d'eau chaude. Les Indiens de l'Iſthme de l'Amérique ſe plongent impunément dans l'eau froide pour ſe rafraîchir, lorſqu'ils ſont en ſueur.

5. Les mêmes paſſions qui s'éteignent par l'habitude, à l'égard des objets faits pour être aimés, s'allument auſſi par l'habitude, à l'égard des autres, & vous ſçavez qu'elle adoucit juſqu'à la laideur.

6. Nous voyons un homme pour la premiere fois ; ſa converſation nous enchante ; il nous paroît avoir infiniment d'eſprit. Cependant il n'a dit que des choſes auxquelles nous n'aurions pas fait d'attention dans la bouche de ceux que nous voyons ordinairement.

7. Alexandre avoit de violentes paſſions. Après l'ambition, qui étoit la premiere, celles qu'il eut pour le vin & pour les femmes, étoient les plus fortes. Elles ne furent que des taches dans ſon caractère, tant qu'elles ne prévalurent point par la force de l'habitude : mais auſſi-tôt qu'elles commencerent à dominer, il réduiſit en cendre la ville de Perſépolis, pour ſatisfaire un caprice de Thaïs qu'il aimoit ; il tua Cytus ſon ami, dans un moment d'ivreſſe.

8. L'habitude détruit la cauſe qui la fait naître, & met un beſoin à la place d'un plaiſir.

9. En 1450 Frédéric, comte de Cilley, plongé dans toutes ſortes de débauches & de crimes, entend parler d'un Jubilé, part pour Rome, & n'en revient pas meilleur. Comme on lui demandoit à quoi avoit ſervi ſon voyage, puiſqu'il reprenoit ſa vie criminelle ? Il fit cette réponſe impie : » mon cordonnier a auſſi été à Rome, & à » ſon retour, il s'eſt remis à faire des ſou» liers. «

Voyez EXEMPLE. THÉATRE.

HAINE.

1. La préſomption & la confiance ſont une eſpèce d'ivreſſe pour notre ame; mais la haîne, l'envie, la malignité en ſont comme la fureur. (*PASCAL.*)

2. La haîne n'eſt point criminelle en elle-même; il eſt des objets odieux : mais ne haïſſez que ceux-là, & que votre haîne ne s'étende pas juſqu'à la vengeance. Reglez de même l'indignation, le mépris & le dédain. (*Madame DE GRAFFIGNI.*)

3. Elle croyoit qu'il étoit plus honnête d'être haïe, que de haïr.

4. On s'entretient plus ſouvent des objets de ſa haîne, que de ceux de ſon amour.

La haîne outrée vous met au-deſſous de ceux qui vous haïſſent. Ne juſtifiez point vos ennemis; ne faites rien qui puiſſe les abſoudre : ils nous font moins de tort que nos défauts. Les petites ames ſont cruelles; les grands hommes ont de la clémence.

5. L'envie & la haîne s'uniſſent toujours; & ſe fortifient l'une & l'autre dans un même ſujet : on les diſtingue ſur-tout, en ce que l'une s'attache à la perſonne, l'autre à l'état & à la condition.

6. Les haînes ſont ſi longues & ſi opiniâtres, que le plus grand ſigne de mort dans un homme malade, c'eſt la réconciliation.

7. Lorſque nos maîtres nous font du mal, nous ſommes ravis de trouver qu'ils ont

raiſno, & que nous l'avons mérité : mais ſi nous croyons qu'ils ont tort, nous ſommes au déſeſpoir ; car nous appréhendons leur haîne beaucoup plus que leur juſtice.

(*BUSSI-RABUTIN.*)

8. La haine fraternelle eſt grande, dit un écrivain ; mais la haîne des ſœurs va plus loin.

HARAS.

1. La France eſt ſituée ſous un climat qui abonde en excellens pâturages. Les Romains avoient établi de magnifiques haras ſur les bords du Rhône, tant ils étoient aſſurés qu'on ne peut avoir trop d'attention pour ſe procurer une bonne & nombreuſe cavalerie. D'ailleurs, en négligeant cet avantage, ce ſeroit laiſſer à ſes voiſins le profit d'un commerce dont l'utilité eſt certaine.

L'expérience fait voir qu'un haras établi dans un terrein ſec, dur & ſtérile en apparence, produit des chevaux ſains, légers, fermes & vigoureux, avec la jambe ſeche & nerveuſe, & la corne dure : ils s'entretiennent de peu. Ceux qui ſont élevés dans des pâturages gras & humides, ont pour la plûpart la tête groſſe de chair & d'oſſemens, l'encolure charnue, le corps épais, les jarrêts gras, les ſabots gros, les pieds plats & peſans : ils dépériſſent au moindre travail. Il leur faut une nourriture groſſe & abondante ; ils ſont d'un tempérament humide,

ſujets aux fluxions, ſur-tout aux jambes, qui ſont comme l'égoût de toutes les humeurs. La plûpart de ces défauts ſe trouvent dans beaucoup de chevaux élevés en Friſe, en Hollande, en Flandres, &c.

Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe abſolument tirer de bons chevaux que des pays où le climat & les alimens ſont chauds, puiſque depuis long tems il ſort des haras de l'empereur, & de pluſieurs princes d'Allemagne, des chevaux, qui, par leur beauté & leur courage, ſont ſouvent au-deſſus des étalons dont ils ſortent.

Un étalon Barbe fait ordinairement plus grand que lui, ſur-tout en Frances..... Les étalons d'Eſpagne ne réuſſiſſent pas ſi bien, parce qu'ils ſont plus petit qu'eux, & qu'une jument n'en retient pas ſi bien que d'un Barbe. Lorſqu'on veut tirer race d'un cheval d'Eſpagne, il faut le choiſir fort de corps, d'épaules & de jambes, & d'une taille avantageuſe; car les poulains qui proviennent dégénerent toujours de ce côté-là.

Je ſuis d'avis qu'on choiſiſſe des étalons qui ſoient d'une robe & d'un poil eſtimés des curieux, non que je les croye meilleurs, mais uniquement pour donner une bonne teinture à un Haras. Les poils le plus en réputation ſont le noir de jais, le beau gris, le bai châtain, le bai doré, l'alezan brûlé, & l'alezan vineux, l'iſabelle doré avec la raie de mulet, les crins & les extrémi-

tés noires. Tous les poils qu'on appelle lavés & mal teints avec les extrémités blanches, ne ſont pas recherchés pour le Haras.

Les jumens Angloiſes, les jumens Normandes ſont regardées comme les meilleures, pourvu qu'elles ſoient de bonne race, relevées du devant, bien fournies, épaiſſes, grandes de corps, le corſage pourtant médiocrement long, le coffre large, c'eſt-à-dire, la côte ronde, ample, & le flanc plein.

Comme les étalons Barbes, Eſpagnols & autres des pays Orientaux & Méridionaux, ſont ordinairement très fins, ſi la jument étoit de la même fineſſe, les poulains qui en proviendroient, ſeroient trop minces de corps & de jambes.

Il eſt ſi important d'avoir des jumens de bonne race, qu'on remarque qu'une jument engendrée d'un mauvais cheval, quoique belle d'elle-même, ne produit rien qui vaille, quand même ſon poulain paroîtroit d'abord bien fait & beau.... l'expérience fait voir que les poulains tiennent ordinairement de l'étalon.

Lorſqu'une jument étrangere péche par trop de fineſſe, & qu'elle a d'ailleurs des qualités, on lui donne un étalon étoffé qui ait de la jambe. Si c'eſt une jument du pays qui ſoit épaiſſe, traverſée & bien fournie de jambes, il faut lui donner un cheval fin; c'eſt ainſi qu'en aſſortiſſant les diffé-

rentes eſpèces de formes, on peut rencontrer la belle nature.

Un bon étalon pourroit abſolument fournir à une vingtaine de jumens; mais il ne faut pas ſe laiſſer tromper par l'ardeur qu'il fait paroître. Dans les haras conſidérables, on n'a coutume de donner à un étalon que dix ou douze jumens, parce que devant renouveller pluſieurs fois l'accouplement à chacune, juſqu'à ce qu'on juge qu'elles ſoient pleines, un plus grand nombre pourroit l'épuiſer, ou du moins produiroit des poulains foibles & étiques. On préſente toujours à l'étalon la jument la plus diſpoſée à le ſouffrir.

Il faut qu'un étalon ait été préparé deux ou trois mois avant la monte.

Sitôt que l'étalon a fait ſa fonction, il faut promener la jument l'eſpace d'un quart-d'heure, afin qu'elle retienne mieux. Quelques-uns, dans cette vue, lui font jetter un ſeau d'eau fraîche ſous la queuë pour l'empêcher d'uriner.

Il y a des haras où on ſe ſert d'un étalon d'eſſai pour voir ſi la jument eſt en état. C'eſt pour l'ordinaire un cheval de peu de conſéquence; & lorſque la jument eſt prête à le recevoir, on le retire, & on fait avancer le véritable étalon, qu'on laiſſe un peu de tems à quelque diſtance, vis-à-vis de la jument, afin qu'elle le conſidere.

(*LA GUÉRINIERE.*)

2. On ſe donnera bien de garde de jamais donner l'étalon à une cavale durant qu'elle nourrit ſon poulain ; car ſi elle venoit à retenir, ce ſeroit le moyen de ruiner la cavale, à cauſe de la trop grande ſubſtance que lui abſorberoient ſes deux poulains, l'un en dehors, & l'autre en dedans.

3. Quand on met l'étalon dans un pâturage parmi les cavales, il faut ſoigner de lui déferrer les deux pieds de derriere, de crainte qu'il ne bleſſe les cavales en ruant; car c'eſt bien ſouvent par ces ſortes de careſſes qu'il marque ſon amour pour elles.

4. Quand on veut qu'un âne failliſſe une jument, il faut qu'il ait trois ans, qu'il ſoit gros, bien éveillé, robuſte & ſain de corps. Il y en a qui, pour avoir des mulets, font faillir des ânеſſes par des chevaux ; mais ces mulets ne ſont pas à beaucoup près ſi beaux, que ceux qui proviennent des cavales : c'eſt pourquoi il eſt plus à propos de ſuivre la premiere méthode.

(*Connoiſſance des Chevaux.*)

Le jumart eſt un animal monſtrueux, engendré d'un taureau & d'une jument, ou d'une ânеſſe ; ou bien d'un âne & d'une vache. Cet animal n'engendre point, & porte des fardeaux très-peſans.

Voyez CHEVAUX.

HARMONIE.

1. En conſidérant le ſon comme ſenſation, on peut donner la raiſon du plaiſir que font les ſons harmoniques ; il conſiſte dans la proportion du ſon fondamental aux autres ſons : ſi ces autres ſons meſurent exactement & par grandes parties le ſon fondamental, ils ſeront toujours harmoniques & agréables ; ſi au contraire ils ſont incommenſurables ou ſeulement commenſurables par petites parties, ils ſeront diſcordans eſt déſagréables.

On pourroit me dire qu'on ne conçoit pas trop comment une proportion peut cauſer du plaiſir, & qu'on ne voit pas pourquoi tel rapport, parce qu'il eſt exact, & plus agréable que tel autre qui ne peut pas ſe meſurer exactement. Je répondrai que c'eſt cependant dans cette juſteſſe de proportion que conſiſte la cauſe du plaiſir, puiſque toutes les fois que nos ſens ſont ébranlés de cette façon, il en réſulte un ſentiment agréable, & qu'au contraire ils ſont toujours affectés déſagréablement par la diſproportion.

2. Dire d'une Langue qu'elle eſt douce ou qu'elle eſt forte, c'eſt dire qu'elle n'a qu'un mode ; une Langue riche les a tous. Mais ſi les divers caracteres de fermeté & de molleſſe, de douceur & d'âpreté, de vîteſſe & de lenteur y ſont répandus au haſard ; elle exige de l'écrivain une attention continuelle

& une adreſſe prodigieuſe pour ſuppléer au peu d'intelligence & de ſoin qu'on a mis dans la formation de ſes élémens ; & ce qu'il en coûtoit aux Démoſthènes & aux Platons, doit nous conſoler de ce qui nous en coûte. Il n'eſt pas facile dans aucune Langue de concilier l'harmonie avec les autres qualités du ſtyle ; & ſi l'on veut imaginer une Langue qui peigne naturellement, il faut la ſuppoſer, non pas formée ſucceſſivement & au gré du Peuple, mais compoſée enſemble & de concert par un Métaphyſicien comme Lock, un Poëte comme Racine, & un Grammairien comme du Marſais. Alors on voit éclorre une Langue à la fois philoſophique & poëtique, où l'analogie des termes avec les choſes eſt ſenſible & conſtante, non-ſeulement dans les couleurs primitives, mais dans les nuances les plus délicates ; de maniere que les ſynonymes en ſont gradués du rapide au lent, du fort au foible, du grave au léger, &c. Au ſyſtême naturel & fécond de la génération des termes, depuis la racine juſqu'aux derniers rameaux, ſe joint une richeſſe prodigieuſe de figures & de tours, une variété infini dans les mouvemens, dans les tons, dans le mélange des ſons articulés & des quantités proſodiques ; par conſéquent une extrême facilité à s'exprimer, à tout peindre. Ce grand ouvrage une fois achevé, je ſuppoſe que les inventeurs donnaſſent pour

eſſais quelques morceaux traduits d'Homere & d'Anacréon, de Virgile & de Tibulle, de Milton & de l'Arioſte, de Corneille & de la Fontaine; d'abord ce ſeroient autant de logogryphes qu'on s'amuſeroit à expliquer à l'aide des livres élémentaires; peu-à-peu on ſe familiariſeroit avec la Langue nouvelle, on en ſentiroit tout le prix: on auroit même, par la ſimplicité de ſa méthode, une extrême facilité à l'apprendre; & bientôt, pour la premiere fois, on goûteroit le plaiſir de parler un langage qui n'auroit eu ni le peuple pour inventeur, ni l'uſage pour arbitre, & qui ne ſe reſſentiroit ni de l'ignorance de l'un, ni des caprices de l'autre. Voilà un beau ſonge, me dira-t-on: je l'avoue, mais ce ſonge m'a ſemblé propre à donner l'idée de ce que j'entends par l'harmonie d'une Langue; & tout l'art du ſtyle harmonieux conſiſte à rapprocher autant qu'il eſt poſſible, de ce modele imaginaire la Langue dans laquelle on écrit.

(*M. DE MARMONTEL.*)

Voyez COLORIS.

HAUTEUR.

1. Je me manquai à moi-même au point de vous traiter avec cette hauteur, qui n'eſt pas même permiſe à la ſupériorité.

(*M. DE LA BAUMELLE*).

2. Il trouvoit dans un caractere hautain je ne ſçais quoi de vain, de foible & de bas.

Il reconnoiſſoit que la véritable grandeur n'eſt que dans la modération, la juſtice, la modeſtie & l'humanité. (*FENELON*).

3. La liberté naturelle de l'homme ſe révolte toujours contre les manieres hautes & impérieuſes. Celui qui ſe les permet eſt le ſeul qui ſe les pardonne ; elles ſont ridicules, injuſtes, tyranniques.

4. La ducheſſe de Marlborough, fiere des victoires de ſon époux, commençoit à fatiguer la reine Anne par ſes hauteurs. Mila-di-Masham, dame d'atours de la reine, s'étoit inſinuée dans ſes bonnes graces par ſa douceur & par ſon enjouement. La ducheſſe n'avoit plus que le nom & l'apparence de favorite. Un incident ſingulier acheva ſa diſgrace. La reine, dit-on, avoit fait venir pour ſon uſage quelques paires de gants d'un goût nouveau, & tels qu'on n'en avoit pas encore vûs en Angleterre. La ducheſſe l'ayant ſçu, ſe rendit chez le Marchand, & le preſſa ſi vivement que cet homme imprudent & foible lui céda les gants deſtinés pour la reine, dans le deſſein d'en faire promptement venir de pareils. La vanité de la ducheſſe triompha. Elle eut l'honneur de ſe parer avant la reine d'un ornement réſervé pour elle. Anne, inſtruite de ce qui s'étoit paſſé, réſolut dès ce moment d'humilier l'orgueilleuſe ducheſſe, & ne tarda pas à l'exécuter. D'autres attribuent la diſgrace de la ducheſſe à une jatte

d'eau, qu'elle laiſſa tomber par mépriſe affectée ſur la robe de Milady Masham, ſa rivale. Quoi qu'il en ſoit, la ducheſſe fut dépouillée quelque tems après de toutes les charges qu'elle avoit à la cour. On éclaira de près les démarches du duc de Marlborough. On découvrit qu'il cabaloit avec le comte de Galles, pour faire échouer les projets du gouvernement. La reine, indignée, le priva de tous ſes emplois, & chaſſa de la cour toutes ſes créatures. La fortune s'éloigna avec Marlborough des armées Angloiſes; & l'orgueil de la ducheſſe fut plus utile aux François, que la valeur du duc ne leur avoit été funeſte.

HAZARD.

1. Si l'idée publique d'un Dieu ſuprême ſe conſerva dans les ſiécles les plus ténébreux du paganiſme, à plus forte raiſon dut-elle être répandue quand la philoſophie, ayant parcouru le cercle des erreurs poſſibles ſur la Divinité, fut obligée de revenir au point d'où elle étoit partie, & d'ajoûter ſes raiſonnemens au poids de la Tradition antique.

Environ ſix ſiécles avant J. C. les philoſophes avoient quitté le fil de cette tradition pour s'abandonner à leurs propres penſées. S'étant éloignés d'elle par tous les degrés, ils avoient été enfin réduits à prendre le hazard pour premiere cauſe. La lumiere

miere éclata alors par le choc même des abſurdités. Qui pouvoit ſe perſuader que le hazard, qui n'eſt rien, fût la cauſe de tout? Qui pouvoit croire qu'ayant en ſoi un principe pour ſe conduire, l'Univers n'en eût point pour le gouverner?

2. La fortune & le hazard ſont des mots vuides de ſens; qui, ſelon toute apparence, doivent leur origine à la profonde ignorance dans laquelle croupiſſoit le monde, lorſqu'on donna des noms vagues aux effets dont les cauſes étoient inconnues.

Ce qu'on appelle vulgairement la fortune de Céſar, ſignifie proprement toutes les conjonctures qui ont favoriſé les deſſeins de cet ambitieux. Ce que l'on entend par l'infortune de Caton, ce ſont les malheurs inopinés qui lui arriverent, ces contre-tems où les effets ſuivirent ſi ſubitement les cauſes, que ſa prudence ne put ni les prévoir, ni les combattre.

Ce qu'on entend par le hazard, ne ſauroit mieux s'expliquer que par le jeu des dez. Le hazard, dit-on, a fait que mes dez ont porté plutôt douze que ſept. Pour décompoſer ce phénomène phyſiquement, il faudroit avoir les yeux aſſez bons pour voir la maniere dont on a fait entrer les dez dans le cornet, les mouvemens de la main plus ou moins forts, plus ou moins réitérés, qui les font tourner, & qui impriment aux dez un mouvement plus vif ou plus lent:

ce ſont ces cauſes, qui, priſes enſemble, s'appellent le hazard.

3. Si ce qu'on appelle hazard reprenoit ce qui a contribué aux actions des héros, que deviendroient la plupart de leurs trophées?

4. Tout ce qui paroît hazardeux, & ne l'eſt pas, eſt preſque toujours ſage.

HERMAPHRODITES.

1. On n'a aucun fait averé au ſujet des hermaphrodites. La plupart des ſujets qu'on a cru être dans ce cas n'étoient que des femmes dans leſquelles certaine partie avoit pris trop d'accroiſſement.

(*M. DE BUFFON.*)

Ce qu'il y a de ſurprenant dans les limaçons, c'eſt qu'ils ſont hermaphrodites, & ont à la fois les deux ſexes, c'eſt-à-dire, que chacun d'eux donne la fécondité à un autre de qui il la reçoit en même tems. Lorſqu'ils veulent s'approcher, l'un d'eux lance & fait voler ſur l'autre une eſpèce de petite fléche ou de dard, qui a quatre aîles ou quatre petits tranchans. Ce dard ſe détache entierement de celui qui le lance, & va piquer l'autre, ou tombe à terre après l'avoir piqué: celui-ci à ſon tour lance ſon dard ſur le premier Ce petit combat eſt ſuivi d'une prompte réconciliation. Ce dard eſt d'une matiere ſemblable à de la corne; ils en trouvent toujours de tout prêts chez eux dans ces approches qui arrivent tous

les ans, trois fois en ſix ſemaines, de quinze jours en quinze jours. Chacun d'eux dix-huit jours après dépoſe ſes œufs en terre, ou les étend ſur nos fruits dans une couche de glu; de-là les taches que nous attribuons à des coups de grêle.

2. Tous les animaux qui ont reçu, ou des pieds, ou des nageoires, ou des aîles, & qui vont en liberté d'un endroit à l'autre, ont été communément partagés en deux ſexes dans chaque eſpèce, pour procurer un double ſecours aux petits qui en devoient naître. Au contraire les animaux qui demeurent toute leur vie dans un même endroit ont les deux ſexes à la fois; & ſans que l'un aille chercher la ſociété de l'autre, ils produiſent tous des petits qui leur reſſemblent. Telles ſont les patelles, les oreilles de mer, & bien d'autres coquillages. Tels ſont peut-être ces vers à tuyau qui rongent le bois des navires; & d'autre part ces vermiſſeaux, qui, après avoir marché quelque tems ſur les feuilles d'une eſpèce de chêne verd, s'y collent & ſe couvrent tous d'une petite coque, qu'on appelle la graine de Kermès, ou d'écarlate.

3. Les limaçons & les vers de terre ſont à la fois mâles & femelles... La plûpart des animaux qui n'ont point de ſang, ont les deux ſexes.

4. Qu'il y ait des hermaphrodites, on en convient aſſez généralement; mais pour

l'ordinaire, les perſonnes qui d'abord paroiſſent avoir été extrêmement bien traitées de la nature, en ont été fort mal ſervies. Elles portent l'empreinte des deux ſexes, & ne jouiſſent des droits attachés à aucun : ainſi, il n'eſt pas difficile d'appercevoir le faux de l'anecdote rapportée dans la chronique ſcandaleuſe de Louis XI. » En » ladite année 1478, y eſt-il dit, advint, » au pays d'Auvergne, qu'en une religion » de moines noirs, y eut un des religieux » dudit lieu, qui avoit les deux ſexes, » d'homme & de femme, & de chacun » d'iceux ſe aida tellement, qu'il devint » gros d'enfant : pourquoi il fut prins & » ſaiſi, & mis en juſtice, & gardé juſqu'à » ce qu'il fût délivré de ſon poſthume, » pour, après icelui venu, être fait dudit » religieux ce que Juſtice verroit à faire ». Un fait de cette importance méritoit bien qu'on en ſuivît les détails ; cependant l'hiſtorien ſe tait ſur les ſuites de cette étrange groſſeſſe.

(*Anecdoctes de Medecine.*)

Voyez FLEURS, INSECTES.

Voyez DESTRUCTION.

Sur les Hermaphrodites.

Platon ſuppoſe qu'au commencement du monde il y avoit trois ſortes d'hommes ; les uns étoient ſeulement mâles, d'autres ſeulement femelles, & d'autres mâles &

femelles tout enſemble. Ceux-ci ſont les androgynes platoniques. Tous les individus de ces trois eſpéces avoient chacun quatre bras & quatre pieds, deux viſages tournés l'un vers l'autre, & poſés ſur un ſeul cou, quatre oreilles, deux parties génitales, & ainſi du reſte. Ils marchoient droit, mais quand il étoit queſtion d'aller plus vîte ils faiſoient des culbutes. Ils étoient robuſtes & hardis, de ſorte qu'ils entreprirent de faire la guerre aux Dieux. La cour céleſte tint conſeil ſur cette affaire, & ſe trouva fort irréſolue ; car d'exterminer le genre humain à coups de foudre, comme on avoit exterminé les géants, ce n'étoit pas le profit des Dieux. Qui leur auroit, après cela, offert de l'encens & des ſacrifices ? D'autre côté, il n'étoit pas à propos de ſouffrir l'audace & l'inſolence des hommes. Voici comment Jupiter coupa le nœud ; il les partagea tous en deux : mais il naquit de-là un grand inconvénient, car chaque moitié tâchoit de ſe réunir à l'autre, & quand elles ſe rencontroient, elles s'embraſſoient ſi tendrement, & avec tant de plaiſir, qu'elles ne pouvoient ſe réſoudre à ſe ſéparer. Ainſi elles ſe laiſſoient mourir de faim. Jupiter remédia à ce déſordre : il tranſporta les parties naturelles, & fit en ſorte que le plaiſir des embraſſades ceſſât après un certain tems, afin que chacun pût aller vaquer aux affaires. Platon ajoûte que les mâles

qui ſont l'une des moitiés d'un androgyne, ſont fort adonnés aux femmes, & que les femelles qui ſont l'une des moitiés d'un androgine, aiment ordinairement les hommes. Il prétend que les femelles qui aiment d'autres femelles ſans ſe ſoucier du mâle, ſont une moitié de ces anciennes femelles qui étoient doubles; & que les mâles qui ſont enclins à l'amour des mâles, ſont une moitié des anciens mâles qui étoient doubles. Ceux qui voudront voir des réflexions ſur ce qu'Euſebe prétend que Platon à dérobé à Moiſe cette idée des androgynes, conſulteront le Commentaire de Louis le Roi.

HÉRÉSIES.

1. Pour ſe ſouſtraire à la puiſſance de Dieu, les uns ont nié entierement la Providence & l'opération de Dieu, même dans les choſes naturelles, comme les Epicuriens.

Les autres l'ont niée dans les choſes ſpirituelles, & dans les actions de notre ame qui nous conduiſent au bonheur & au malheur éternel, comme les Pélagiens.

Les autres, n'oſant pas aller juſqu'à cet excès d'impiété, ne l'ont pas voulu reconnoître dans le diſcernement des bons & des méchans, des élus & des réprouvés, comme les ſémi-Pélagiens.

Il faut travailler; donc la vertu ne dépend pas de la grace, diſent les Pélagiens.

Tout dépend de Dieu; donc il ne faut

pas travailler, disoient certains hérétiques.

S. Pierre de Luxembourg, S. Vincent-Ferrier, Sainte Catherine de Sienne étoient de divers partis du tems du Schisme; & il faut par nécessité que quelques-uns d'eux aient été pour l'anti-pape, & néanmoins cet obscurcissement n'a pas empêché leur sainteté.

S. Prosper, disciple de S. Augustin, & S. Augustin lui-même, ont fermé la bouche aux semi-Pélagiens, qui attribuoient le commencement de la justification & de la foi aux seules forces du libre-arbitre.

Nestorius, patriarche de Constantinople, divisa la personne de J. C. & vingt ans après, Eutichès, abbé, en confondit les deux natures.

2. L'hérétique de chaque siécle, est celui qui s'est opposé à la croyance commune & dominante de l'Eglise dans le siécle où il a vécu; & qu'il a contribué lui-même à rendre dominante par le nouveau dogme qu'il a prêché, & auquel on s'est opposé.

Les gens d'un certain parti semblent porter toute leur attention à défendre la foi contre les attaques des Pélagiens qui ne sont plus: & l'Eglise porte la sienne à la défendre contre les Luthériens & les Calvinistes qui existent actuellement & qui l'environnent. Laquelle des deux attentions vous paroît la plus sage?

L'homme de parti, en matiere de reli-

gion, eſt un ſujet fâcheux, par rapport à ceux qui ſont chargés de maintenir l'uniformité & la tranquillité publique. Mais par rapport à moi, qui ne ſuis chargé de rien, l'homme de parti n'eſt qu'un ſot : & s'il devient la coqueluche de quelques femmes, je lui permettrai même d'être un fat. En effet, l'homme de parti ne ſçauroit avoir raiſon, que dans le cas où il ſeroit permis à chaque particulier de ſe faire une religion à ſa mode. Pour moi, je déclare à tout homme de parti, que, ſi j'étois aſſez malheureux pour m'écarter d'aucun des ſentimens qui regnent dans la religion où j'ai le bonheur d'être né, je prendrois cet écart dans ma tête, & non pas dans la ſienne : d'autant que prenant cet écart dans ma tête, je ne ſerois qu'un fou ; au lieu que le prenant dans la ſienne, je ſerois un ſot.

(*l'Abbé* TERRASSON.)

3. Arnaud, ſurnommé *de Breſſe*, du lieu de ſa patrie, après avoir long-tems étudié en France, ſous le fameux Abailard, étoit revenu en Italie, dans le deſſein de ſe diſtinguer par quelque opinion nouvelle. Il commença par déclamer contre le faſte des évêques & des abbés, contre les déreglemens & la vie licencieuſe des clercs & des moines, il n'épargna pas même le pape. Après avoir irrité les eſprits contre le clergé par ſes invectives, il alla plus avant, & ſoutint que les clercs ne devoient point avoir de biens en propriété ; que les dixmes &

les offrandes du peuple devoient être leur unique richeſſe. Ces diſcours furent reçus avidement du public, qui ne voyoit qu'avec indignation le luxe inſultant des eccléſiaſtiques. Arnaud ſe rendit à Rome, & oſa attaquer le ſouverain pontife lui-même : il diſoit par-tout hautement que le pape n'avoit reçu de Dieu qu'une autorité ſpirituelle, & que c'étoit injuſtement qu'il s'arrogeoit un pouvoir temporel. Il exhortoit les Romains à rebâtir le Capitole, à rétablir le Sénat, l'ordre des chevaliers, & toute la forme de l'ancienne République. On ſe hâta d'impoſer ſilence à un hérétique de cette eſpéce, qui, ſans bleſſer en rien la foi de l'Egliſe, faiſoit tant de tort à ſes miniſtres; mais Arnaud, protégé par des ſeigneurs puiſſans, & qui goûtoient ſes opinions, continua de les débiter dans toute l'Italie avec un grand ſuccès, ſe moquant des excommunications lancées contre lui.

4. Le Saint-Siége eſt le premier Evêché de l'Egliſe, & le centre de l'unité. Si Rome étoit détruite, ou ſi ſes pontifes devenoient hérétiques, (& cet événement n'eſt point impoſſible : Jean XXII fut *Millénaire ;* Honorius, *Monothélite ;* Libere, *Arien ;* Eleuthere, *Monothélite*, &c. pluſieurs papes ayant déja erré dans la foi de *l'Egliſe univerſelle ;*) l'Egliſe pourroit alors ſe choiſir un centre d'unité ; & le Siége, à qui elle accorderoit cette prérogative, ne

jouiroit de cette distinction, qu'autant qu'il seroit fidele à conserver la foi ; d'où il s'ensuit que ce n'est pas l'*Eglise universelle* qui doit se regler sur le *Saint-Siége*, mais que c'est le *Saint-Siége* qui doit garder les dogmes, & se conformer aux règles de l'*Eglise universelle* ; & que ce n'est que tant qu'il les observera, que l'*Eglise universelle* le regardera comme le centre de l'unité.

(*Abregé des Lib. de l'Eg. Gallicane.*)

HÉRITIERS.

1. Car pourquoi veulent-ils être ses héritiers sans être ses parens ni ses amis ? N'est-ce pas une honte de leur voir faire des vœux en public pour sa santé, tandis qu'en particulier ils voudroient qu'il fût déja mort ? Je te prie, Jupiter, qu'il soit immortel à leur égard. Ce seroit les châtier comme ils méritent ; mais il est vrai qu'il les joue admirablement bien de son côté, faisant à toute heure semblant de mourir, quoiqu'il se porte fort bien, pour leur faire redoubler leurs présens & leurs caresses ; de sorte qu'à la fin je crains qu'ils ne deviennent pauvres par trop d'envie de s'enrichir, qu'ils ne meurent tous l'un après l'autre, & que le bon homme ne survive à tous ses héritiers imaginaires. (LUCIEN.)

2. *Ciceron* nous a conservé un fragment qui défend d'instituer une femme héritiere, soit qu'elle fût mariée, soit qu'elle ne le

fût pas. L'Epitome de *Tite-Live* où il eſt parlé de cette loi, n'en dit pas davantage. Il paroît par Ciceron & par ſaint Auguſtin, que la fille, & même la fille unique, étoit compriſe dans la prohibition. *Caton* l'ancien contribua de tout ſon pouvoir à faire recevoir cette loi. *Aulugelle* cite un fragment de la harangue qu'il fit dans cette occaſion. En empêchant les femmes de ſuccéder il voulut prévenir les cauſes de luxe; comme en prenant la défenſe de la loi Oppienne, il voulut arrêter le luxe même.

3. Hugues-Capet en 988, voulant fixer la Couronne de France dans ſa maiſon, aſſocia à ſon trône, & fit ſacrer roi, Robert, ſon fils unique, âgé de neuf ans. Depuis près de huit cents ans, la famille de ce Prince regne ſur les François; & par une filiation unique parmi les têtes couronnées, trente-un Roi rempliſſent cet eſpace de temps, ſans aucune interruption. Il n'y a point d'Etat dans l'Univers, qui puiſſe ſe glorifier d'avoir une auſſi longue ſuite de Rois d'une même famille.

4. Une femme eſt inconſolable quand elle n'accouche pas d'un garçon; c'eſt rendre bien peu de juſtice à ſon ſexe. Henri IV diſoit à la Reine ſon épouſe, qui pleuroit de n'avoir qu'une fille: ventre-ſaint-gris, Madame, prenez courage; nous avons le moyen de la pourvoir, & bien d'autres demeureront, ſi la nôtre demeure. Puis, il

ajoûtoit : Madame, ſi votre mere n'eût eû que des garçons vous ne ſeriez pas Reine de France.

5. A la mort de *Jean*, fils de *Louis Hutin*, & qui ne vécut que cinq jours; *Philippe V*, alors Régent, frere de *Louis Hutin*, ſe porta pour héritier du trône. C'eſt la premiere fois, depuis *Hugues-Capet*, que la Couronne ſoit paſſée à la ligne collatérale.

6. *Philippe de Valois* avoit un droit inconteſtable à la Couronne de France. Le Roi d'Angleterre, Edouard III, réſolut de le lui conteſter : tous les Pairs de l'Etat rejetterent les prétentions d'Edouard, en diſant que ſa *proximité n'annonçoit, ne participoit, ne ſentoit que choſe féminine; que s'il avoit droit au Royaume, ce n'étoit que par ſa mere, qui ne pouvoit donner ce qu'elle n'avoit pas; qu'autrement l'acceſſoire l'emporteroit ſur le principal; que ſi ſa mere eût pû lui donner le droit à la Couronne, comme ſœur du Roi, les Comteſſes d'Evreux & d'Artois, comme filles des derniers Rois, l'euſſent donné, à plus forte raiſon, à leurs enfans; que Philippe étoit préférable à tous, puiſqu'il étoit le plus proche héritier en ligne maſculine, & qu'il ſeroit vrai Roi de France.*

Voyez DEUIL, SUCCESSION, DROITS, BIENSÉANCES, TESTAMENT, REGNES.

HÉROS.

1. L'héroiſme eſt une grandeur d'ame au-deſſus des vertus ordinaires. *Marguerite* de Provence, épouſe de *S. Louis*, fille aînée de Bérenger, Comte de Provence & de Forcalquier, étoit à la veille d'accoucher, lorſque ſon mari fut fait priſonnier; & Damiette, où elle étoit enfermée, aſſiégée par les Infidèles, étoit réduite aux extrémités. Cette Princeſſe, avant que d'accoucher, fit ſortir un jour tous ceux qui étoient dans ſa chambre, à l'exception d'un vieillard, revétu de l'ordre de Chevalerie: ſe jettant alors à ſes genoux, dit la Chronique, elle lui requit un don que le Chevalier lui accorda par ſerment. *Sire Chevalier*, lui dit la Reine, *je vous conjure ſur la foi que vous m'avez donné, de me couper la tête, ſi les Sarrazins prennent cette Ville, avant que je puiſſe tomber entre leurs mains.* La réponſe du Chevalier ne fut pas moins généreuſe que la priere qui lui avoit été faite: *très-volontiers, Madame*, reprit-il; *j'y avois déja penſé, & j'étois réſolu à le faire, ſi la place étoit priſe.*

Ammien Marcellin rapporte un fait à-peu-près ſemblable, quoique moins généreux des deux parts. *Mithridate*, pendant la guerre qu'il eut avec *Pompée*, confia la Princeſſe ſa fille, & le château où il l'avoit renfermée, à l'Eunuque *Ménophile*: *Manlius Priſ-*

cus ſomma cet officier de lui rendre la place de la part de *Pompée*, qui venoit de gagner la bataille ſur *Mithridate*; mais l'Eunuque poignarda la Princeſſe & ſe poignarda lui-même, pour ne point ſurvivre à la défaite de ſon Roi. S'il y a de la nobleſſe dans cette action, la gloire n'en appartient qu'à l'Eunuque de Mithridate : la Princeſſe ſa fille n'y avoit aucune part.

2. Qui ne ſait qu'il y a une habileté malheureuſe, que l'on confond avec l'ignorance ; & une ignorance heureuſe, qui obtient la gloire de l'habileté. Il y a peu de grands événemens qui ſoient dus à la prudence humaine. C'eſt le concours des circonſtances qui fait le bonheur des grandes actions, & il y a des héros de fortune en plus grand nombre que les Héros de mérite.

3. Shakeſpear fait paroître Céſar en bonnet de nuit ; vous ſentez par-là combien il doit le dégrader, s'il eſt vrai qu'il n'y ait point de héros en robe de chambre.

(*M. l'abbé* LE BLANC.)

Pierre, déja Czar dans un âge ſi tendre, étoit très mal élevé, non-ſeulement par le vice général de l'éducation Moſcovite, par celui de l'éducation ordinaire des princes que la flatterie ſe hâte de corrompre dans le tems même deſtiné aux préceptes & à la vérité, mais encore plus par les ſoins de l'ambitieuſe Sophie, qui déja le connoiſſoit aſſez pour craindre qu'il ne fût un jour trop

grand prince & trop difficile à gouverner. Elle l'environna de tout ce qui étoit capable d'étouffer ſes lumiéres naturelles, de lui gâter le cœur & de l'avilir par les plaiſirs. Mais ni la bonne éducation ne fait les grands caracteres, ni la mauvaiſe ne les détruit. Les héros en tout genre ſortent tout formés des mains de la nature & avec des qualités inſurmontables. (*FONTENELLE.*)

4. Pluſieurs perſonnes s'entretenoient enſemble des grands capitaines, & convenoient unanimement qu'il n'y avoit pas de vie plus courte que celle des héros : cadedis, dit un gaſcon, eſt-ce ma faute, ſi je ne ſuis pas encore mort ?

5. Rien de ſi commun que de voir des Auteurs ſe vouer particulierement à tel ou tel héros, & le repréſenter ſous des couleurs exceſſivement avantageuſes, ſouvent même contraires à la vérité : de-là vient qu'il eſt auſſi peu de vrais héros que d'hiſtoriens vrais. (*LA RATOMANIE.*)

6. Je doute que l'hiſtorien ait pu avoir des mémoires aſſez fidèles pour repréſenter ſon héros dans ſa véritable attitude. J'ai connu grand nombre de perſonnes diſtinguées, qui ont vécu avec Charles XII dans les divers tems de ſa vie ; & celui où il vous paroîtroit le plus grand eſt ſans comparaiſon, le tems qui a précédé le plus immédiatement la fin de ſes jours. On ne connoît ce prince que par ſes victoires & par ſon

intrépidité, & perſonne preſque ne ſait qu'il n'y eut jamais de courage plus raiſonné que le ſien, ni d'intrépidité plus ſenſée. Les raiſons qu'il donnoit à ceux qu'il honoroit de ſa confidence, de ſes actions, de ſes vues, de ſes projets & des meſures infaillibles qu'il prenoit pour leur réuſſite au milieu des obſtacles dont il étoit entouré; ſa bonté & ſa reconnoiſſance pour ſes amis, ſa gaieté & ſa liberté d'eſprit au milieu des plus grands aſſauts de la fortune, ont quelque choſe de plus grand, de plus héroïque & de plus ſurprenant, que tout ce que vous avez jamais lû en votre vie.

(*ROUSSEAU, Poëte.*)

Voyez PROPAGATION, CONQUÉRANS, GRANDS-HOMMES.

HYPOCRISIE.

1. Honneurs, plaiſirs, richeſſes; les hypocrites s'approchent de tout cela, en faiſant ſemblant de s'en éloigner.

2. La Lampedauze eſt une petite iſle déſerte de la mer d'Afrique, ſituée à une diſtance preſque égale de la côte de Tunis & de l'île de Malthe. Il y a dans l'île une petite Egliſe diviſée en deux chapelles que les Mahométans réverent. Frere Clément avoit conſacré l'une à Mahomet & l'autre à la Ste. Vierge. Voyoit-il arriver un vaiſſeau chrétien, il allumoit la lampe de la Vierge. Si le vaiſſeau étoit Mahométan, vîte il ſouffloit la lampe

lampe de la Vierge, & il allumoit pour Mahomet.

Il en eſt qui nous font accroire qu'ils ont grande déplaiſance & remors au-dedans : mais d'amendement & correction, ni d'interruption, ils ne nous en font rien apparoir. Si n'eſt-ce pas guériſon, ſi on ne ſe décharge du mal : ſi la repentance peſoit ſur le plat de la balance, elle emporteroit le péché. (*MONTAIGNE*).

La plus ſûre voie qu'il y ait de paroître doué d'un talent, c'eſt de le poſſéder. Souvent même il eſt auſſi difficile de s'accoutumer à l'hypocriſie que d'acquérir la vertu ; & ſi l'on n'a pas celle-ci, il y a dix à parier contre un, qu'on le découvrira : & alors tout le ſoin qu'on a pris pour en jouer le rôle, eſt une peine perdue. Il y a toujours quelque choſe dans la peinture qui la fait aiſément diſtinguer du naturel.

(*Spectateur Anglois.*)

Celui qui appelle Dieu à ſon aſſiſtance pendant qu'il eſt dans le train du vice, il fait comme le coupeur de bourſe qui appelleroit la juſtice à ſon aide. (*MONTAIGNE.*)

Lorſque le peuple de Londres apprit qu'on avoit tranché la tête à Marie, reine d'Ecoſſe, il fit des feux de joie, comme ſi l'Angleterre eût remporté quelque grande victoire. La reine Eliſabeth mit la tête à la fenêtre, & demanda à quelle occaſion on allumoit ces feux ? » C'eſt pour

» la mort de la reine Marie, lui répondit-» on ». Quoi ! reprit Eliſabeth, feignant » une grande ſurpriſe, la reine ma ſœur » eſt-elle donc morte ? Et qui eſt-ce qui l'a » fait mourir ? On m'a donc trompée » ? L'artifice étoit groſſier. La reine avoit elle-même ſigné l'arrêt de mort. Un milord qui étoit préſent, ne put s'empêche de dire : » Voilà un vrai tour de comédienne ».

La fortune de Charles-Quint fait prendre au pape Clément VII le parti de la France. Le connétable de Bourbon qui commandoit en Italie pour Charles-Quint une armée d'Eſpagnols, d'Italiens & d'Allemands, mal diſciplinée & encore plus mal payée, vole à Rome, malgré une treve ſignée entre le pape & le vice-roi de Naples. On eſcalade les murs de cette capitale du monde chrétien : Bourbon eſt tué en montant ſur la muraille ; mais Rome eſt priſe, livrée au pillage, ſaccagée ; & le pape, réfugié dans le château Saint-Ange, s'y trouve priſonnier. Tous les excès que peut commettre une ſoldateſque furieuſe, les habitans de Rome les éprouverent. Les femmes, le filles furent violées, les temples profanés, les tombeaux de la baſilique de Saint-Pierre ouverts, & la chapelle pontificale convertie en écurie. Ce ſac dura neuf mois, & le pillage fut eſtimé au-delà de dix-ſept millions d'écus. Les Allemands s'enrichirent ; mais preſque tous y creverent de débauche.

Tandis que Rome étoit dans la déſolation, & que le pape ſe trouvoit priſonnier dans le château Saint-Ange, Charles-Quint, croyant tromper l'Europe, & faire croire qu'il n'avoit aucune part à ces abominations, ordonnoit des prieres & des proceſſions en Eſpagne, pour l'élargiſſement du ſaint-Pere. Il aſſiſtoit dévotement à ces pieuſes cérémonies, un gros chapelet à la main.

Les eſpagnols qui ſe trouvoient à Rome, firent imprudemment devant le Pontife l'éloge de ces procédés captieux; on prétend qu'il leur répondit :

Quid vota furentem,
Quid delubra juvant ?

ÆNEID. 4.

» Que ſert d'adreſſer au Ciel des vœux » & des prieres en faveur de celui qu'on ſe » plaît d'accabler du poids de ſa fureur?

Voyez DEVOIRS, LIBERTINAGE, HUMILITÉ, CHASTIMENT.

HISTOIRE.

1. Cet homme n'a pas été en état d'écrire l'hiſtoire, car lorſqu'il pouvoit dire la vérité, il ne la vouloit pas dire, & lorſqu'il eût voulu la dire, il ne pouvoit pas.

(*BAYLE.*)

2. Il n'y a de vraies hiſtoires que celles de

ceux qui ont été aſſez ſinceres pour parler véritablement d'eux-mêmes.

(*le Préſident* DE THOU.)

C'eſt un bonheur, dit Diodore de Sicile, de pouvoir ſe conduire & ſe redreſſer par les erreurs & par les chûtes des autres, & d'avoir pour guides dans les haſards de la vie, & dans l'incertitude des ſuccès, non une recherche tremblante de l'avenir, mais une connoiſſance certaine du paſſé. Si quelques années de plus font préférer dans les conſeils les vieillards aux jeunes gens, quelle eſtime devons-nous faire de l'hiſtoire qui nous apporte l'expérience de tant de ſiècles? En effet, elle ſupplée à l'âge qui manque aux jeunes gens, & elle étend de beaucoup l'âge même des vieillards.

3. M. Linguet excuſe les hiſtoriens Latins qui ont voulu orner le berceau de Rome par des prodiges; mais il s'étonne avec raiſon que les modernes aient la foibleſſe de copier ces fables. Il eſt encore ſurpris de ce qu'on s'obſtine à peindre les Romains des premiers ſiécles de la République, comme un peuple vertueux.

4. J'ai toujours cru qu'il étoit plus néceſſaire de connoître les mœurs & les coutumes des hommes, que de ſçavoir combien de places ils ont aſſiégées ou priſes; & d'être informé de leurs bonnes & mauvaiſes qualités, que d'être inſtruit de leur

maniere de ſamper, & du nombre des batailles qu'ils ont gagnées ou perdues.

5. L'hiſtoire eſt toute différente de la poëſie. Le Poëte a beſoin de tous les dieux: quand il veut peindre Agamemnon, il lui faut la tête & les yeux de Jupiter, la poitrine de Neptune, le bouclier de Mars. L'hiſtorien peint Philippe borgne, comme il étoit.

6. Dans ces anciens tems, dont les exemples paroiſſent la ſatyre du nôtre, ceux qui gouvernoient l'Etat en écrivoient les annales. La vérité n'étoit pas étouffée par la crainte ou défigurée par l'adulation. Le crédit ne ſçavoit pas la perſécuter, ni l'autorité la punir. Les regiſtres publics étoient ouverts aux curieux. Voilà le lieu commun de ces hommes timides qui mettent l'eſpace d'un ſiècle entre les évenemens & la liberté de les écrire : ils permettroient volontiers de tout dire, dans le tems qu'on ne peut rien ſçavoir. Nos peres ont plus oſé. Comines, d'Aubigné, de Thou, le Cardinal de Retz, ont pris l'eſſor, & n'ont redouté que la cenſure du public. Auſſi ſont-ils encore nos délices, quoiqu'ils ne ſoient plus nos modeles; tandis que ces écrivains que des égards particuliers ont glacés; qu'un cenſeur a réduits aux choſes agréables, avec défenſe de prononcer les vraies, ſont mépriſés de ceux-mêmes à qui ils ont ſacrifié les droits ſacrés de l'hiſ-

toire. Soyez citoyen, me disoit un ami : ce mot renferme tous vos devoirs.

7. La plupart des histoires Grecques & Romaines ont été écrites par ceux qui étoient à la tête des affaires, ou qui y avoient la plus grande part ; les François, si nous en exceptons Philippes de Commines, n'ont pas suivi le sage exemple de ces anciens historiens.

Salluste parle à peine de soi ; César, dans ses commentaires, ne se nomme que par ses grandes actions.

Parmi les François, chacun écrit l'histoire de sa vie.

Les Anglois n'écrivent pas même l'histoire de leur nation. Chez ce peuple, ceux qui jouent les plus grands rôles, ont rarement l'ambition de publier même leurs mémoires.

8. Si nous citions les héros de notre nation parmi ceux de l'antiquité, nous nous serions honneur d'en user ainsi. Il y a de grands exemples dans notre histoire. Nous avons un nombre infini d'hommes illustres, à qui il ne manque, pour être égaux à ceux de Rome & d'Athènes, que d'avoir de bons historiens : un Robert comte de Paris, un Bertrand du Guesclin, un Maréchal Boucicaut, un connétable de Clisson, un comte de Dunois, & principalement un Charles-Martel, dont le mérite n'est pas inférieur à celui des plus grands

hommes de Rome & de Grece.

9. Il ſeroit à ſouhaiter que chaque citoyen étudiât l'hiſtoire conſéquemment à ſon état, à ſa profeſſion, à ſon talent. Ce ſeroit le moyen d'en tirer des lumieres ſûres, que ne peut jamais donner une lecture vague & indéterminée. Le militaire, le magiſtrat, le miniſtre, le politique, l'eccléſiaſtique, l'érudit, le poëte, l'homme de lettres, &c. ne doivent point lire l'hiſtoire de la même maniere. Feu M. le Préſident de Monteſquieu la liſoit bien; il rapportoit toutes ſes lectures hiſtoriques à ſon eſprit des loix; c'eſt ainſi que le génie ſe nourrit & ſe fortifie; c'eſt ainſi qu'il acquiert des connoiſſances ſolides & multipliées, & qu'on fait de bons ouvrages.

10. Il ne faut pas trop preſſer la vérité de l'hiſtoire, ſi l'on veut trouver du plaiſir & de l'utilité à la lire.

11. Qu'on n'apprenne pas tant les hiſtoires, qu'à en juger. J'ai lû en Tite-Live cent choſes que tel n'y a pas lûes; Plutarque y en a lû cent, outre ce que j'y ai ſçu lire, & à l'aventure, outre ce que l'auteur y avoit mis. (*MONTAIGNE.*)

12. L'hiſtoire des loix & de la conſtitution d'un état, dit le chevalier Temple, eſt, à proprement parler, l'hiſtoire de la ſageſſe des hommes; au lieu que celle des batailles & des ſiéges, n'eſt que l'hiſtoire de leur folie.

13. L'hiſtoire eſt dangereuſe ; elle montre plus de crimes heureux, que de vertus récompenſées.

Voyez FAUTES, ETUDE, TRADITION.

HISTOIRE NATURELLE.

Nous préférons un petit ouvrage bien raiſonné, à un gros volume bien ſavant.

Les gens ſenſés cependant ſentiront toujours que la ſeule & vraie ſcience eſt la connoiſſance des faits ; l'eſprit ne peut pas y ſuppléer, & les faits ſont dans les ſciences ce qu'eſt l'expérience dans la vie civile. On pourroit donc diviſer toutes les ſciences en deux claſſes principales, qui contiendroient tout ce qu'il convient à l'homme de ſçavoir ; la premiere eſt l'hiſtoire civile, & la ſeconde, l'hiſtoire naturelle, toutes deux fondées ſur des faits qu'il eſt ſouvent important & toujours agréable de connoître : la premiere eſt l'étude des hommes d'état, la ſeconde eſt celle des philoſophes ; & quoique l'utilité de celle-ci ne ſoit peut-être pas auſſi prochaine que celle de l'autre, on peut cependant aſſurer que l'hiſtoire naturelle eſt la ſource des autres ſciences phyſiques & la mere de tous les arts. Combien de remedes excellens la médecine n'a-t-elle pas tirés de certaines productions de la nature juſqu'alors inconnues ! Combien de richeſſes les arts n'ont-ils pas trouvées dans pluſieurs matieres autrefois

mépriſées ! Il y a plus, c'eſt que toutes les idées des arts ont leurs modeles dans les productions de la nature : Dieu a créé, & l'homme imite ; toutes les inventions des hommes, ſoit pour la néceſſité, ſoit pour la commodité, ne ſont que des imitations aſſez groſſieres de ce que la nature exécute avec la derniere perfection.

M. *Linnæus* diviſe tous les animaux en ſix claſſes, ſçavoir les *quadrupedes*, les *oiſeaux*, les *amphibies*, les *poiſſons*, les *inſectes* & les *vers*. Cette premiere diviſion eſt, comme l'on voit, très-arbitraire & fort incomplette ; car elle ne nous donne aucune idée de certains genres d'animaux, qui ſont cependant très-conſidérables & très-étendus ; les ſerpens, par exemple, les coquillages, les cruſtacées : & il paroît au premier coup-d'œil qu'ils ont été oubliés : car on n'imagine pas d'abord que les ſerpens ſoient des amphibies, les cruſtacées des inſectes, & les coquillages des vers. Au lieu de ne faire que ſix claſſes, ſi cet auteur en eût fait douze ou davantage, & qu'il eût dit : les quadrupedes, les oiſeaux, les reptiles, les amphibies, les poiſſons cétacées, les poiſſons ovipares, les poiſſons mous, les cruſtacées, les coquillages, les inſectes de terre, les inſectes de mer, les inſectes d'eau douce, &c. il eût parlé plus clairement, & ſes diviſions euſſent été plus vraies & moins arbitraires ; car en général,

plus on augmente le nombre des diviſions des productions naturelles, plus on approchera du vrai, puiſqu'il n'exiſte réellement dans la nature que des individus, & que les genres, les ordres & les claſſes n'exiſtent que dans notre imagination.

L'hiſtoire des animaux étoit mieux connue aux anciens que celle des plantes. Alexandre donna des ordres, & fit des dépenſes très-conſidérables pour raſſembler des animaux & en faire venir de tous les pays, & il mit Ariſtote en état de les bien obſerver. Son hiſtoire des animaux s'eſt préſentée à mes yeux comme une table de matieres qu'on auroit extraite avec le plus grand ſoin de pluſieurs milliers de volumes remplis de deſcriptions & d'obſervations de toute eſpèce; c'eſt l'abrégé le plus ſçavant qui ait été fait, ſi la ſcience eſt en effet l'hiſtoire des faits: & quand même on ſuppoſeroit qu'Ariſtote auroit tiré de tous les livres de ſon tems, ce qu'il a mis dans le ſien, le plan de l'ouvrage, ſa diſtribution, le choix des exemples, la juſteſſe des comparaiſons, une certaine tournure dans les idées, que j'appellerois volontiers le caractère philoſophique, ne laiſſent pas douter un inſtant qu'il ne fût lui-même bien plus riche que ceux dont il avoit emprunté.

HOMMES.

1. L'homme connoît qu'il eſt miſérable. Il eſt donc miſérable, puiſqu'il le connoît; mais il eſt bien grand, puiſqu'il connoît qu'il eſt miſérable.

Quelle chimere eſt-ce donc que l'homme, quelle nouveauté, quel cahos, quel ſujet de contradiction! Juge de toutes choſes, imbécile ver de terre; dépoſitaire du vrai, amas d'incertitudes; gloire & rebut de l'univers. S'il ſe vante, je l'abaiſſe; s'il s'abaiſſe, je le vante; & le contredis toujours, juſqu'à ce qu'il comprenne qu'il eſt un monſtre incompréhenſible. (*PASCAL.*)

2. L'homme doit à trois: à Dieu, à ſoi, au prochain.

3. Auſſi-tôt que le ſouverain Artiſan eut achevé l'univers, il en partagea les diverſes parties à chacune des créatures qu'il avoit formées. L'éléphant ſe contenta des forêts, le cheval des prairies, l'aigle de l'air, la baleine des golfes de la mer. L'homme vint le dernier, il demanda tout enſemble, & regarda ce deſir inſatiable comme la marque d'une grande ame.

4. Il eſt dangereux, dit M Paſcal, de trop faire voir à l'homme combien il eſt égal aux bêtes, ſans lui montrer ſa grandeur. Il eſt encore plus dangereux de lui faire trop voir ſa grandeur ſans ſa baſſeſſe. Il

eſt encore plus dangereux de lui laiſſer ignorer l'une & l'autre : mais il eſt très-avantageux de lui repréſenter l'une & l'autre.

5. Un homme a ſouvent dans les yeux quelque choſe d'effrayant, cette peau velue, cette forêt de barbe ; enfin il porte à la fleur de l'âge, des marques prématurées de vieilleſſe. D'où vient cela ? De la prudence. Au contraire, les femmes ont les joues unies, la voix toujours grêle, la peau délicate : on diroit que toute leur vie n'eſt qu'une imitation continuelle de la jeuneſſe.

Voyez MÉCHANS, CHIENS, CORPS, BONTÉ.

HOMME A BONNE FORTUNE.

Ses dentelles, ſa broderie, ſa coeffure, on examinoit tout : on écrivoit les noms de ſes marchands & de ſes ouvriers. Cela eſt ſingulier, diſoit-on ; on ne voit ces deſſeins, ces couleurs qu'à lui ; & il répondoit modeſtement qu'il lui en coûtoit peu de ſoin. L'induſtrie, diſoit-il, eſt au plus point : il n'y a qu'à l'éclairer & à la conduire. Il prit du tabac en diſant ces mots, & ſa boëte excita une curioſité nouvelle ; elle étoit cependant d'un jeune artiſte que Blamzé tiroit de l'oubli. On lui demandoit le prix de tout, il répondoit en ſouriant qu'il ne ſçavoit le prix de rien ; & les femmes ſe diſoient à l'oreille le nom de la femme qui étoit chargée de ces détails.

HOMMES ILLUSTRES.

Pour s'être extrêmement distingué dans tel art, dans telle profession, on n'est pas homme illustre. Lulli, par exemple, a été illustre dans la musique : mais on ne dira jamais, quand on voudra parler avec justesse, que c'étoit un homme illustre. C'est qu'il ne travailloit que pour sa fortune, & que sa profession n'étoit pas illustre, c'est-à-dire, du nombre de celles où l'on puisse rendre des services importans à sa patrie.

L'homme illustre se forme dans les mêmes professions qui font le grand homme : la différence des motifs est en partie ce qui les distingue.

HOMICIDE.

1. L'homicide, dit saint Cyprien, est appellé crime, quand des particuliers le commettent, & dans la dépravation des mœurs on le fait passer pour une vertu, quand c'est un carnage public.

2. On lit dans Azor, l'un des vingt-quatre vieillards : est-il permis à un homme d'honneur de tuer celui qui lui veut donner un soufflet ou un coup de bâton ? Les uns disent que non ; & leur raison est que la vie du prochain est plus précieuse que notre honneur ; outre qu'il y a de la cruauté à tuer un homme pour éviter seulement

un ſoufflet. Mais les autres diſent que cela eſt permis; & certainement je le trouve probable, quand on ne peut l'éviter autrement : car ſans cela l'honneur des innocens ſeroit ſans ceſſe expoſé à la malice des inſolens.

En ſuppoſant que, pour juſtifier un aſſaſſin, on eût beſoin de recourir à ſa conſcience erronée, & que cette voie de juſtification ne parût pas encore ſuffiſante, on pourroit ici l'abſoudre d'une autre maniere & même à moindres frais, par le moyen de la conſcience diſtraite ou inattentive. Le pécheur qui connoît la loi, (je parle toujours d'après les caſuiſtes de Loyola) mais qui n'y fait point d'attention dans le moment du crime, n'offenſe pas la Majeſté divine, à laquelle il eſt naturel de ſuppoſer que ce meurtrier ne penſoit point alors. Dans ce cas, il pouvoit mériter des châtimens dans les tribunaux ſéculiers; mais il ne méritoit point de peines éternelles, parce qu'il n'a pas fait attention à la noirceur de ce meurtre & à ſon oppoſition avec la divine loi. Cet homicide eſt un péché philoſophique, parce qu'il bleſſe l'Humanité & la droite raiſon; il n'eſt point un péché théologique, parce que Dieu, auquel on ne penſoit pas, n'eſt point offenſé.

3. En 595, Childebert II, roi d'Auſtraſie, dans un reglement donné à Cologne, im-

posa la peine de mort pour l'homicide, & abogea l'usage de payer l'amende portée par la loi Salique, & que l'expérience prouvoit être insuffisante pour réprimer les emportemens d'une nation guerriere, délicate à l'excès sur le point d'honneur. D'ailleurs, celui qui n'étoit pas assez riche pour payer l'amende, trouvoit dans la loi même une ressource qui lui inspiroit une sorte d'impunité. Il en étoit quitte pour renoncer à ses biens, en se soumettant à cette cérémonie bizarre. Il assembloit sa famille, ramassoit de la terre des quatre coins de sa maison, & la jettoit sur son plus proche parent. Ensuite étant en chemise, pieds nuds, & tenant un bâton à la main, il alloit sauter la haie. Le parent sur qui la terre avoit été jettée, se trouvoit chargé de payer l'amende en question, à moins qu'il ne fît à son tour la même cérémonie. Cette coutume s'appelloit *Chrenecrunda*.

4. Richard Smith & Bridger Smith sa femme, en 1732 donnerent en Angleterre un de ces spectacles terribles assez communs à la nation. Désespérés de la continuité de leur mauvaise fortune, après s'être tendrement embrassés, & avoir tué dans son berceau le seul enfant qui leur restoit de leur mariage, se pendirent aux colomnes de leur lit. On trouva sur leur table un écrit adressé à leur cousin, M. Brindley, qui contenoit les raisons qui les avoient

portés à agir ſi cruellement, envers eux & envers leur fille. Ils reconnoiſſoient dans ce papier la toute-puiſſance de Dieu, & mettoient toute leur eſpérance dans ſa miſéricorde, ſans être effrayés de la juſtice de ſes arrêts. Ils diſoient que, n'ayant rien à ſe reprocher & ayant été malheureux toute leur vie, ils n'avoient trouvé que ce moyen de s'affranchir du poids de la miſere qui les accabloit, & qu'ils avoient privé leur fille de la vie, pour lui épargner les malheurs auxquels elle ſeroit ſans doute expoſée. Ces deux infortunés avoient toujours vécu avec ſageſſe & économie. Des pertes dans le commerce avoient abſorbé leur petite fortune, & les avoient réduits au déſeſpoir. Il eſt à remarquer que ces deux époux qui venoient de tuer leur enfant, dans la crainte qu'il ne fût auſſi miſérable qu'eux, recommandoient à un ami leur chien & leur chat. » Peut-être, dit M. de » Voltaire, croyoient-ils qu'il étoit plus » aiſé de faire dans ce monde le bonheur » d'un chien & d'un chat que celui d'un » homme «. *Voyez* CULTURE.

HONNÊTETÉ.

1. L'honnête homme eſt celui qui ne vole pas ſur les grands chemins, & qui ne tue perſonne, dont les vices enfin ne ſont pas ſcandaleux.

2. On connoît aſſez qu'un homme de bien eſt

eſt honnête-homme ; mais il eſt plaiſant d'imaginer que tout honnête-homme n'eſt pas homme de bien. (*LA BRUYERE.*)

3. On voit des gens qui paroiſſent civils & honnêtes à l'égard des autres ; mais ils chercheront de leur prendre le pas dans le chemin de la gloire ; l'honnêteté extérieure n'étant, à vrai dire, qu'une apparente préférence que nous faiſons des autres à nous-mêmes pour cacher la préférence effective que nous faiſons de nous-mêmes à tout le monde. Enfin, il y en a qui ſont maîtres d'eux-mêmes quand on les loue ; mais qui ne le ſont point du tout quand on les blâme.

4. Je n'ai à rougi d'aucune foibleſſe honteuſe : j'ai été folle, mais j'ai été honnête. Si j'en doutois, ſerois-tu dans mon ſein ? reprit ſon mari.

5. Ce que j'entends par l'honnêteté, ma chere, c'eſt le bon-ſens & l'honneur réunis avec la politeſſe & les agrémens. Un honnête-homme qui l'eſt à ce titre, n'en eſt pas moins eſtimable pour être un peu ſinguliet. (*GRANDISSON.*)

6. Il faut être honnête pour ſoi, quoique ſouvent ceux à qui l'on parle ne méritent pas qu'on le ſoit pour eux.

HONNEUR.

1. On eſt toujours comblé des honneurs qu'on fuit.

Il n'eſt point de pouvoir qui puiſſe commander à l'opinion publique; les principes inflexibles de l'honneur ſont indépendans de toute autorité. (*Chevalier DÉON.*)

Les honneurs augmentent la dépenſe; on ſeroit bien fâché que cela ne fût point; on eſt bien embarraſſé quand cela eſt; voilà parfaitement le monde.

(*Madame de SÉVIGNÉ.*)

On trouvera peut être les repréſentations que me faiſoit l'honneur un peu longues; mais c'eſt qu'il a beſoin de parler longtems, lui, pour faire impreſſion, & qu'il a plus de peine à perſuader que les paſſions. Car, par exemple, la cupidité ne répondoit à tout cela qu'un mot ou deux; mais ſon éloquence, quoique laconique, étoit vigoureuſe. (*MARIVAUX.*)

2. En 1629, M. le Cardinal de Richelieu repréſenta au Roi » que la néceſſité de ſes » affaires l'emportoit ſur ſa bienfaiſance; » que ſes peuples, déja fort chargés, ſe » conſoleroient plus facilement des nou- » velles impoſitions, que la guerre rendoit » inévitables, lorſque ſa majeſté leur auroit » donné cette marque de ſon amour ».

En conſéquence, il fut rendu, au mois de Janvier, une ordonnance par laquelle ſa majeſté reconnoît à l'article 300, &c. » que » les Rois ſes prédéceſſeurs avoient ſage- » ment prévu, qu'il étoit plus expédient » de reconnoître les ſervices & mérites de

» leurs ſujets ; en honneurs, charges & di-
» gnités, comme étant le principal loyer de
» la vertu, qu'en argent clair & par dons
» & récompenſes, qui épuiſent le fonds de
» l'épargne deſtiné aux choſes de l'Etat.

3. Elle eſpéroit, en rempliſſant les devoirs les plus délicats, prendre les ſentimens qui les font pratiquer, & porter l'honneur encore plus loin que l'amour.

4. En quoi conſiſte le devoir ? Dans l'obſervation des loix. Qu'eſt-ce que l'honneur ? C'eſt la force de l'ame animée ou réveillée par le devoir, & qui quelquefois même nous porte au-delà de ce qu'il preſcrit.

5. Si vous voulez procurer à la patrie de bons défenſeurs, n'aviliſſez point les gens de guerre. La Ruſſie étant en guerre avec la Suéde, les Suédois propoſerent dans l'aſſemblée des Etats, de condamner les contrebandiers à ſervir toute leur vie. *Et que deviendra la dignité du nom ſoldat?* dit un député de l'ordre des payſans. Cette oppoſition ſublime, empêcha de paſſer la loi qu'on propoſoit. (*L'ami des hommes.*)

6. Le point-d'honneur, ce tyran magnanime, dont le pouvoir deſpotique & ſouvent ſalutaire, gouverne tous les peuples civiliſés, eſt le grand mobile des actions de tous les hommes, de ceux même qui n'ont ni religion ni vertus réelles. Or, ce frein le plus puiſſant, le plus univerſel contre les actions baſſes, honteuſes, vicieuſes ; d'où

nous vient-il, ſinon de l'éducation ?

Ce point-d'honneur, ce frein plus général que la religion même, & qui lui eſt ſouvent fort utile, ſera donc d'autant plus puiſſant, qu'on aura mieux inculqué ces vérités, ces préceptes de morale, & qu'on aura donné plus d'éducation. Les hommes ſeront donc d'autant moins vicieux, qu'ils ſeront moins ignorans, mieux inſtruits.

7. Les anciens Romains avoient fait conſtruire deux temples joints l'un à l'autre : l'un étoit dédié à la vertu & l'autre à l'honneur ; de telle ſorte néanmoins que l'on ne pouvoit entrer au temple de l'honneur, qu'en paſſant premiérement par le temple de la vertu.

8. Ce que l'on appelle honneur en général n'a preſque point d'objet certain. Les hommes le placent où ils veulent ſelon leur fantaiſie, & il y a peu de choſes honorables qui ne puiſſent devenir honteuſes par un autre tour d'imagination : de ſorte que, quoiqu'il ne dépende point de l'opinion de nous faire aimer l'honneur, & que cette inclination ſoit naturelle, il dépend néanmoins de l'opinion de l'attacher à une choſe plutôt qu'à une autre.

9. Marc Caton le Cenſeur ſe moquoit de ceux qui aimoient qu'on leur dreſſât des ſtatues, diſant qu'ils chérchoient l'honneur dans les marbres, & non dans leurs vertus. Il répondit à ceux qui lui demandoient

pourquoi on n'avoit pas dreſſé de ſtatues en ſon honneur : j'aime mieux qu'on demande pourquoi on n'a point dreſſé des ſtatues à Caton, que pourquoi on lui en a dreſſé.

9. Les hommes ne ſont pas en droit de tant blâmer les femmes ; c'eſt par eux qu'elles perdent l'innocence. Hors quelques femmes deſtinées au vice en naiſſant, les autres vivroient dans l'habitude de leurs devoirs, ſi on ne ſçavoit pas les en détourner : mais enfin c'eſt à elles à être en garde contre eux. Vous ſçavez qu'il n'eſt jamais permis de les déshonorer ; ſi elles ont eu la foibleſſe de vous confier leur honneur, c'eſt un dépôt dont on ne doit point abuſer. Vous le devez pour elles, ſi vous avez ſujet de vous en louer : vous le devez pour vous-même, ſi vous avez ſujet de vous en plaindre. Vous ſçavez que, par les loix mêmes de l'honneur, il faut combattre à armes égales : vous ne devez donc pas faire à une femme un déshonneur de ſon amour, puiſqu'elle ne peut jamais vous faire un déshonneur du vôtre.

10. L'honneur eſt déja flétri, lorſqu'il a beſoin d'être réparé. (*M. Duclos.*)

11. Déja je vois naître & ſe former les articles particuliers de notre point-d'honneur. L'accuſateur commençoit par déclarer devant le Juge, qu'un tel avoit commis une telle action ; & celui-ci répondoit qu'il en avoit menti ; ſur cela le juge ordonnoit

le duel. La maxime s'établit que, lorſqu'on avoit reçu un démenti, il falloit ſe battre... Il n'y avoit que les vilains qui combattiſſent à viſage découvert ; ainſi il n'y avoit qu'eux qui puſſent recevoir des coups ſur la face. Un ſoufflet devint une injure qui devoit être lavée par le ſang, parce qu'un homme qui l'avoit reçu, avoit été traité comme un vilain. (*Eſprit des Loix.*)

12. L'honneur eſt le deſir d'être eſtimé des hommes : on l'a défini le préjugé de chaque perſonne & de chaque condition. Chacun fait conſiſter l'honneur dans ce qu'il croit que les autres recherchent le plus en lui : les militaires le placent dans le courage ; les juges dans l'intégrité ; les femmes dans la chaſteté.

Voyez AMBITION, SOUFFLETS, DUELS, BAL, GROSSESSE, VOLONTÉ, EGARDS, OBÉISSANCES, BATAILLES, CONSCIENCE.

HONTE.

1. Ce cavalier perdit avec elle le reſpect d'une façon ſi hardie, quoique pourtant peu groſſiere ; il me parut abuſer ſi inſolemment des raiſons qu'elle pouvoit avoir de le ménager ; & ſon reſſentiment à elle me parut ſi timide ; je lui vis une colere ſi humble, ſi gênée, que la pauvre Dame me fit vraiment pitié.

2. Telle eſt la folie de l'eſprit humain, les perſonnes nouvellement déchues de

quelqu'état floriſſant, fuient les gens qui les connoiſſent, avec plus de ſoin qu'elles n'évitent les étrangers, & préferent ſouvent la mort au ſervice qu'on leur peut rendre. Nous ſupportons le malheur, & ne ſçaurions ſupporter la honte.

(*LA FONTAINE.*)

Elle défendoit une choſe pour en permettre une plus eſſentielle : elle vouloit & ne vouloit plus ; cachoit une de ſes beautés pour en découvrir une autre ; elle repouſſoit avec horreur & ſe rapprochoit avec plaiſir. Le préjugé quelquefois triomphoit de l'amour, & lui étoit un inſtant après ſacrifié : mais avec des réſerves & des précautions qui, tout vaincu qu'il avoit paru, le faiſoient triompher encore. Zéinis avoit tour-à-tour honte de ſa facilité & de ſes répugnances. (*M. CRÉBILLON.*)

3. La honte n'eſt pas de l'homme de bien, puiſqu'elle ſurvient après de mauvaiſes actions.

4. Souvent la honte ſe change en dureté & en obſtination pour ſe déguiſer ; & tel qui n'avoit livré au déſordre que la moitié de ſon cœur, trouve des raiſons pour s'y abandonner ſans réſerve lorſqu'il eſt preſſé de ſe juſtifier.

5. Un amant qui eſt inſenſible à la honte, a le même avantage ſur ſa maitreſſe, que celui qui mépriſe la vie a ſur ſon ennemi.

6. Il eſt plus honteux de vouloir agir au-deſſus de ſes forces, que d'avoir de la foibleſſe.

7. Il y a des actes eſſentiellement mauvais, ils ne peuvent jamais être bons dans quelqu'amas de circonſtances où on les commet. J'avoue que ceci ne ſuffit pas pour mettre à bout les Cyniques; car ils pourroient tourner ainſi leur raiſonnement: lorſqu'une choſe eſt bonne & juſte en elle-même, il ne faut pas avoir honte de la commettre; or, le devoir conjugal eſt en ſoi une choſe bonne & juſte: donc il ne faut pas avoir la honte de le rendre; on peut donc le rendre légitimement en public: car ſi quelque choſe pouvoit gâter cette action publique, ce ſeroit uniquement que l'on manqueroit de honte dans les circonſtances où l'on ſeroit obligé d'en avoir. La difficulté eſt donc réduite à cette ſeule queſtion: faut il avoir de la honte de rendre le devoir conjugal à la vue du public? Belle demande, me dira-t-on! & qui en doute? Moi, répondroit Diogène, & prouvez-moi que j'ai tort. On lui répondroit que la honte, par rapport à ces actions-là eſt un ſentiment naturel, & qu'ainſi c'eſt violer la nature, que de n'avoir point de honte en ces occurrences: mais, répliquera-t il, ſi c'étoit un ſentiment naturel, il faudroit que les animaux qui ſuivent ſi fidèlement les inſtincts de la nature cherchaſſent les ténèbres & les cachots pour travailler à la multiplication. Or rien n'eſt plus faux que cela. Il faudroit du moins

que tous les hommes cherchaſſent, en pareil cas, la retraite la plus ſombre; ce qui eſt encore faux: car pluſieurs peuples dans les Indes travaillent à l'acte de la génération ſous les yeux des paſſans. C'eſt ce que le célèbre Pyrrhonien Empiricus obſerve, afin de montrer que la pratique ordinaire n'a point pour fondement une loi immuable & éternelle de la nature, mais un ſimple droit coutumier & une impreſſion de l'éducation. Un Auteur a obſervé que certains peuples ont fait l'amour dans les temples mêmes, & ont dit que, ſi cette action déplaiſoit à la Divinité, elle ne le ſouffriroit pas du reſte des animaux. On répliqueroit à Diogène qu'il ſuffit que les nations civiliſées ſoient ſujettes à la honte, & qu'on ne ſe doit point mettre en peine de ce que font les nations Barbares: mais à ſon tour il répliquera, que les peuples qu'on nomme Barbares, ſe ſont beaucoup moins écartés de la regle de la nature, que les peuples qui ont tant multiplié ſelon les ſubtilités de leur eſprit, les loix de la bienſéance & de la civilité; & qu'après tout, le droit naturel n'étant point ſujet à preſcription, il eſt permis à chacun d'y rentrer en tout tems & en tout lieu, ſans avoir égard au joug arbitraire des coutumes, & de l'opinion des compatriotes.

Ceci ſoit dit, pour montrer à combien

d'égaremens la raiſon humaine peut conduire.

8. Adelchiſe, femme de Sicard, prince de Bénevent, ayant été vûe par hazard toute nue dans une tente, par un citoyen de Bénevent, elle réſolut de s'en venger. Quelque tems après, elle invita toutes les femmes de la ville, à ſe rendre au Palais comme pour leur donner une fête. Lorſqu'elle les eut en ſon pouvoir, elle leur fit couper à toutes leurs vêtemens juſqu'au-deſſus de la ceinture, & les fit promener, en cet état, dans les rues & dans les places de la ville. Qui croiroit que la honte eut pu produire un acte de vengeance auſſi contraire à la pudeur même? La véritable pudeur perſonnelle doit tenir à celle des autres autant qu'à ſoi-même.

Voyez VICES, GROSSESSE.

HOPITAUX.

1. Les richeſſes de l'état augmentent à raiſon des travaux, & de la multiplicité des habitans; les véritables pauvres ont employé leur ſanté au bien de l'état, c'eſt donc à l'état à les ſecourir dans leurs maladies. Ce furent les vûes des fondateurs; les hôpitaux ne pouvant ſuffire à recevoir tous les pauvres, ceux qui furent exclus, ſe trouverent obligés d'expoſer leur miſere dans les rues & dans les grands chemins:

la commiſération ayant rendu le métier de mendiant profitable, des vagabonds prirent le parti de feindre des maux qu'ils n'avoient pas : le Gouvernement donna des ordres pour arrêter ceux-ci ; on les renferma dans les hôpitaux, & les véritables pauvres confondus avec eux, privés, pour ainſi dire, de la ſubſiſtance que l'état leur devoit, honteux de ſe trouver aſſociés avec des ſcélérats, regarderent les hôpitaux avec horreur ; au lieu que pouvant enviſager ces retraites comme une reſſource honnête, leur zèle eût été excité, comme l'eſt celui des ſoldats, dans l'eſpoir des Invalides : il ſeroit donc néceſſaire que ces deux eſpèces de mendians fuſſent ſéparées.

2. Rien n'étoit plus ſacré parmi les Anciens que l'hoſpitalité. Comme on n'avoit point encore établi de lieux publics où les voyageurs puſſent loger à leurs frais & dépens, on prenoit ſoin d'établir en diverſes villes ou lieux de paſſage le droit d'hoſpitalité, qu'on exerçoit mutuellement de famille à famille ; ce droit s'établiſſoit & s'entretenoit par des préſens réciproques.

3. Il n'y eut jamais de peuples plus partiſans de l'hoſpitalité que l'Irlandois : c'eſt un uſage général chez les plus pauvres payſans, d'ouvrir les portes de leur maiſon, en quelque ſaiſon que ce ſoit, quand ils ſe mettent à table, comme pour inviter tous les étrangers à venir s'y aſſeoir avec eux.

4. Henri VIII voulant réformer l'Egliſe d'Angleterre, détruiſit les moines, nation pareſſeuſe elle-même, & qui entretenoit la pareſſe des autres, parce que pratiquant l'hoſpitalité, une infinité de gens oiſifs, gentils-hommes & bourgeois, paſſoient leur vie à courir de couvent en couvent. Il ôta encore les hôpitaux où le bas peuple trouvoit ſa ſubſiſtance, comme les gentils-hommes trouvoient la leur dans les monaſtères. Depuis ce changement, l'eſprit de commerce & d'induſtrie s'établit en Angleterre.

A Rome, les hôpitaux font que tout le monde eſt à ſon aiſe, excepté ceux qui travaillent, excepté ceux qui ont de l'induſtrie, excepté ceux qui cultivent les arts, excepté ceux qui ont des terres, excepté ceux qui font le commerce.

J'ai dit que les nations avoient beſoin d'hôpitaux, parce que la fortune y étoit ſujette à mille accidens : mais on ſent que des ſecours paſſagers vaudroient bien mieux que des établiſſemens perpétuels. Le mal eſt momentané : il faut donc des ſecours de même nature, & qui ſoient applicables à l'accident particulier.

(*Eſprit des Loix.*)

5. On voit dans le voiſinage de Surate, un grand hôpital fondé pour les vaches, les chevreaux, les chevres, les chiens & d'autres animaux infirmes. Il y en a auſſi un autre pour les puces, les punaiſes, & autre

ſemblable vermine qui ſe repaît du ſang humain. Pour nourrir ces inſectes à leur goût, on loue de tems en tems un pauvre homme, que l'on attache ſur un lit, & qu'on livre aux morſures de ces inſectes.

(*Lettres édifiantes.*)

6. Frere Paul de S.-Sébaſtien, religieux de la Congrégation de S.-Jean-de-Dieu, trouvant mauvais que les Carmes ſe donnaſſent pour les plus anciens moines du monde, ſoutint que ſon ordre avoit mille ans d'antiquité ſur celui des Carmes. Abraham, dit-il, fut notre premier général : ce grand patriarche nous fonda dans la vallée de Mambré, en faiſant de ſa maiſon un hôpital : & non-content de cet établiſſement ſi utile au public, il en alla faire un autre dans les Limbes pour recevoir les enfans morts ſans baptême.

(*M. l'Abbé D'ARTIGNI.*)

Voyez CHARITÉ.

7. S. *Louis*, au retour de ſon premier voyage de la Terre-Sainte, fonda les Quinze-vingts, pour loger trois cents chevaliers, auxquels les Sarraſins avoient crevé les yeux, & qu'il avoit laiſſés en otage au Soudan, au grand Caire.

8. *Nicolas Rollin*, chancelier de Bourgogne, a fait bâtir l'hôpital de *Beaune*, qui eſt le plus bel *hôpital* qu'il y ait en France. Louis XI voyant cet *hôpital*, dit qu'il étoit juſte que *Rollin*, ayant fait tant de pauvres

durant ſa vie, fît avant de mourir une maiſon pour les loger.

Voyez AVEUGLES, CHARITÉ.

HOSPITALITÉ.

Comment accorder la férocité des Quades, nation Germanique, dont parlent les hiſtoriens, avec cette hoſpitalité dont ils rempliſſoient ſtrictement les devoirs? Les Quades, dans l'eſpoir d'enlever quelque butin, pouſſoient leurs courſes juſqu'à cinquante lieues de leur pays. Ils brûloient les habitations, détruiſoient les moiſſons, mettoient tout à feu & à ſang. Mais s'il paſſoit un étranger, il étoit reçu avec affabilité dans leurs cabanes; on ſe diſputoit l'honneur de l'avoir pour hôte. On le logeoit, on prévenoit ſes beſoins, ſes deſirs même; & le maître, ſa femme, ſes enfans, tous s'empreſſoient à le ſervir, & regardoient comme une faveur du ciel le hazard qui l'avoit conduit chez eux. Se trouve-t-il une plus forte contradiction dans l'hiſtoire de l'eſprit humain?

Voyez HOPITAUX, CHARITÉ.

HUILES.

L'huile eſt un élément formé d'atômes extrêmement ſubtiles & fugitifs: il entre principalement dans la compoſition des corps inflammables, ſolides & fluides, des corps malléables, des corps fuſibles, des

corps mous, onctueux & tenaces, des corps odorans, & des corps colorés. On remarque, en effet, que les principales propriétés de l'huile, ſont ſa ſubtilité, ſon inflammabilité, ſa ténacité, ſa fuſibilité, ſa qualité odorante, & ſa propriété de colorer les corps.

L'eſprit-de-vin eſt le moins tenace & le moins onctueux de tous les liquides inflammables; cependant on y apperçoit aiſément des traînées ou filamens huileux, lorſqu'on le mêle avec de l'eau; &, ſi on le mêle avec quelque ſel acide, il forme facilement une huile groſſiere & tenace. Nous devons encore remarquer que c'eſt ſans fondement que l'on croit que les corps tenaces incombuſtibles, ſont privés de ſoufre ou d'huile inflammable. Les terres graſſes ne renferment-elles pas une huile bitumineuſe? Les liquides gluans ou mucilagineux, qui ne ſont pas inflammables, ne fourniſſent-ils pas par la diſtillation beaucoup d'huile combuſtible, ſur-tout lorſqu'ils ſont deſſéchés, & réduits en gomme. Nous rapporterions, s'il étoit néceſſaire, beaucoup d'exemples pareils, où l'on verroit que tous les corps tenaces incombuſtibles ne ſont pas privés d'huile inflammable: on ne peut donc pas aſſurer que leur onctuoſité ne dépend pas d'un principe qui eſt tout enſemble capable de ténacité, & d'inflammabilité, & qui rend certains corps ſeulement tenaces, & d'autres ſeulement inflammables.

C'eſt la lumiere qui eſt réfléchie par les corps, qui nous cauſe les ſenſations de toutes les différentes couleurs que nous croyons voir dans ces corps. Les atômes des élémens ſont ſi ſubtils, ſi fugitifs ; qu'ils ne peuvent pas, lorſqu'ils ſont ſéparés les uns des autres, renvoyer aſſez de lumiere pour être viſibles, ni pour occaſionner aucun ſentiment de couleur : ce n'eſt que lorſqu'ils ſont raſſemblés, qu'ils peuvent former des corps colorés ; mais preſque tous ces corps ſont compoſés de différens élémens ; il ſemble qu'on ne peut rapporter leurs couleurs à aucun élément en particulier ; il n'y a que l'eau & la terre qui puiſſent, chacune ſéparément ; former par l'aſſemblage de leurs atômes des maſſes viſibles ; mais les atômes de l'eau ne compoſent que des corps tranſparens & brillans, & ceux de la terre des maſſes poudreuſes ; qui n'ont d'autre couleur qu'une blancheur matte ou peu vive : or, la blancheur n'eſt cauſée, comme l'ont prouvé les phyſiciens, que par une lumière réfléchie en grande quantité, confuſément ; c'eſt pourquoi ils penſent qu'en rigueur ; on ne doit pas mettre le blanc au rang des couleurs. Ils ne le regardent que comme une lumiere affoiblie par la réflexion, & qui en ſe réfléchiſſant ne ſe change en aucune couleur ; car on entend par une couleur, une lumière réfléchie & tellement modifiée qu'elle n'excite plus

une

une ſimple ſenſation de lumière vive, comme celle que réfléchiſſent les corps brillans; ou affoiblie, comme celle que renvoient les corps blancs. Le noir, qui n'eſt qu'une privation de couleur, n'eſt pas mis non plus au rang des couleurs.

L'eau, qui eſt brillante, & la terre élémentaire, qui eſt blanche, ne ſont donc pas des corps colorés : on peut faire la même remarque ſur le principe métallique, car le vif argent où ce principe abonde, eſt blanc & brillant. L'éther, ou le feu, eſt la matiere même de la lumière primitive & de la lumière changée en couleurs. La maſſe tranſparente de l'air qui nous environne, paroît avoir une couleur bleue, mais cette maſſe n'eſt pas pure. Cette couleur ne dépend donc pas uniquement des atômes de l'air. Nous ne connoiſſons point de corps viſibles compoſés uniquement d'huile élémentaire, ni ſimplement de ſel élémentaire; ces deux élémens, qui ne ſont formés que d'atômes fugitifs & inviſibles, ne peuvent donc produire aucune couleur lorſqu'ils ſont ſimples. Les ſels ſenſibles qui nous paroiſſent les plus purs, ne ſont pas formés uniquement de ſel élémentaire, l'eau & la terre qui y dominent rendent ces ſels blancs & brillans. Ainſi il ne paroît pas que le ſel, l'eau & la terre élémentaire puiſſent former enſemble des corps colorés : on eſt preſque convaincu en effet par l'obſervation & par toutes les

expériences de chymie, qu'il n'y a de corps colorés que ceux où il entre de l'huile dans leur compoſition. Cependant tous les corps fournis d'huile ne ſont pas colorés : le camphre, qui en contient beaucoup, eſt blanc; l'eſprit-de-vin eſt auſſi brillant, auſſi tranſparent & auſſi décoloré que l'eau pure : d'où il eſt aſſez viſible que les atômes de l'huile ne ſont pas par eux-mêmes uniquement le principe des couleurs dans les corps, & que les couleurs naiſſent de l'union de ces atômes avec les autres élémens. C'eſt pourquoi les corps, tranſparens peuvent acquérir toutes ſortes de couleurs en faiſant entrer des ſubſtances huileuſes dans leur compoſition. Le verre, par exemple, qui eſt tranſparent & brillant, prend différentes couleurs ſelon les différentes matieres fournies d'huile qu'on y incorpore par la fuſion. C'eſt de cette maniere que l'on contrefait toutes les pierres précieuſes opaques & tranſparentes, & qu'on imite leurs différentes eſpèces en mêlant avec des matières vitreſcibles, des ſubſtances minerales, métalliques, animales, capables de ſoutenir l'action du feu dans la vitrification.

On voit aſſez par ce détail, que les couleurs des corps naiſſent des différentes combinaiſons des huiles avec les autres élémens; mais parmi ces combinaiſons, il y en a qu'on peut regarder comme primitives, & d'autres comme ſecondaires; parce

que ces dernières ſont compoſées des premières. Ces combinaiſons primitives ſe réduiſent à trois : chacune d'elles fournit une couleur élémentaire ou primitive : les trois couleurs élémentaires qui naiſſent de ces trois combinaiſons primitives, ſont le *rouge*, le *bleu* & le *jaune*. Toutes les autres couleurs peuvent être formées par le mélange de ces trois couleurs, c'eſt-à-dire, par le mélange de trois matières ſimples, dont l'une ſeroit *rouge*, l'autre *bleue* & la troiſième *jaune*; mais il faut que ces matières ne contiennent pas des ſels trop développés qui pourroient par leur activité détruire la combinaiſon colorante de chacune des matieres qui, par le mélange de leurs couleurs élémentaires, peuvent former des couleurs mixtes. Ces matieres ſont, par exemple, le *carmin*, le vermillon, le minium, &c. pour la couleur rouge; le ſtil de grain, le biſtre, la gomme-gutte pour le jaune; l'indigo, le tourneſol, l'outremer, &c. pour le bleu.

Deux parties égales de jaune & de bleu mêlées enſemble donnent une couleur verte : du mélange de cette couleur mixte, je veux dire de la couleur verte avec du bleu en même quantité, réſulte le céladon; ce qui doit arriver auſſi en mêlant trois parties de bleu avec une de jaune : ſi on mêle une partie de bleu avec quatre de rouge, on aura le cramoiſi, &c.

Si on fait entrer dans ces mélanges le blanc ou le noir, ils rendent ſeulement les couleurs plus claires ou plus obſcures, c'eſt tout l'effet que ces derniers produiſent; jamais ils ne font naître de couleurs différentes de celles que peuvent former par leurs divers mélanges, les trois couleurs élémentaires.

Ces mélanges prouvent aſſez qu'il n'y a que trois couleurs primitives, qui naiſſent de trois ſortes de combinaiſons des atômes de l'huile avec les autres élémens.

Mais il ne faut pas penſer que la variété des couleurs dépende toujours de matieres colorées mêlées ſelon certaines proportions; car indépendamment de pareils mélanges, on peut changer, avec des matieres non-colorées, les combinaiſons élémentaires qui donnent les couleurs ſimples & compoſées; par exemple, un ſel acide privé de couleur change en rouge la couleur bleue du tourneſol, & en pourpre la couleur violette du ſyrop-violat. Le ſel alcali, qui eſt privé auſſi de couleur, change cette même couleur du ſyrop-violat en verd.

Nous pourrions rapporter beaucoup d'autres exemples, qui prouvent que les couleurs qui réſultent du mélange de diverſes matières colorées, ne dépendent point de celles de ces mêmes matières. Cependant les couleurs mixtes que les peintres emploient, réſultent aſſez régulièrement des couleurs ſimples qu'ont les matieres colo-

rées qu'ils mêlent enſemble ; mais celles des teintures & des émaux dépendent la plûpart de mélanges fort différens ; elles ne ſont point compoſées immédiatement des couleurs qu'avoient les matieres mêlées ; elles naiſſent radicalement des nouvelles combinaiſons élémentaires qui réſultent du mélange des différentes matieres que les Teinturiers & les Emailleurs emploient.

Les différentes expoſitions des ſurfaces des corps à la lumiere ſuffiſent pour occaſionner différentes couleurs ; les couleurs luiſantes des étoffes & des autres corps colorés & brillans, fourniſſent cette variété de couleurs, ſelon que la lumiere tombe plus ou moins perpendiculairement, ou plus ou moins obliquement ſur la ſurface de ces corps.

Voyez SUBTILITÉ DE L'EAU, ODEURS.

2. L'huile d'olive, qu'on nomme *huile* par excellence, parce qu'elle ſert de baſe à toutes les *huiles* compoſées, n'étoit pas commune ſous la premiere & la ſeconde race de nos rois. Du tems de *Charlemagne* on la tiroit de l'Orient & de l'Afrique ; & elle étoit alors ſi rare en France, qu'un concile d'Aix-la-Chapelle permettoit aux moines de ſe ſervir d'*huile de lard*.

HUMANITÉ.

1. On ne ſe borne plus à l'amour de ſa patrie ; le cœur s'étend, devient im-

menſe, & par une amitié univerſelle embraſſe tous les hommes.

2. Je ne ſais même ſi on doit appeller homme celui qui ſe met ſi fort au-deſſus de l'humanité.

3. Comme on louoit le mot de Cléomene, qu'il faut faire du bien à ſes amis, & du mal à ſes ennemis : nullement, dit Ariſton, il faut faire du bien à tous, pour conſerver les uns, & pour acquérir les autres.

4. Henri IV ſouffrit que ſes ſoldats vendiſſent en particulier toutes ſortes de proviſions à la ville de Paris qu'il aſſiégeoit : ainſi on vit arriver ce qu'on n'avoit pas encore vû, que les aſſiégés étoient nourris par les aſſiégeans. C'étoit un ſpectacle bien ſingulier que de voir les ſoldats, qui du fond de leurs tranchées envoyoient des vivres aux citoyens qui leur jettoient de l'argent de leurs remparts. Pluſieurs officiers entraînés par la licence ordinaire à la ſoldateſque, troquoient un aloyau pour une fille ; en ſorte qu'on ne voyoit que femmes qui deſcendoient dans des baquets, & des baquets qui remontoient pleins de proviſions. Par-là une licence hors de raiſon regna parmi les officiers ; les ſoldats amaſſerent beaucoup d'argent, & les aſſiégés furent ſoulagés.

5. Ennemis jaloux du nom François, fiers inſulaires, qui ſemblez nous haïr par goût encore plus que par intérêt ou par ſyſ-

tême ; dès que l'aurore de la paix aura montré ſes premieres lueurs ſur votre horiſon, & que vos vaiſſeaux commenceront à rentrer dans vos ports pour y déſarmer, vous vous hâterez d'en préparer d'autres pour franchir la barriere qui vous ſépare de nous. Vous viendrez reſpirer dans nos climats, vous repoſer dans nos arts, vous égayer dans nos cercles. Et ce peuple contre lequel vous gardez un ſi vif reſſentiment, & qui n'en eut jamais contre vous d'autre que celui de l'État, s'occupera des moyens d'acquérir des droits ſur vos cœurs. Grands & petits, tous ſe croiront obligés de vous faire les honneurs de la nation, parce que vous êtes des hommes & des étrangers.

6. Un homme véritablement humain, peut n'être pas l'ami d'un autre homme : mais il n'eſt jamais ſon ennemi.

Voyez PHILOSOPHES, MÉDIOCRITÉ.

HUMEUR.

1. Il s'étoit établi juge. Il décidoit ſouverainement en tout genre, mais il ne parloit pas tous les jours. Il étoit établi qu'il avoit de l'humeur ; on la reſpectoit : je crois en vérité qu'on lui en faiſoit un mérite. (*Madame* DE *TENCIN.*)

2. Hélas ! s'il pouvoit être quelquefois permis d'être ſombre, biſarre, chagrin, à charge aux autres & à ſoi-même, ce devroit

être à ces infortunés que la misere, les calamités, les nécessités domestiques & tous les plus noirs soucis environnent : ils seroient bien plus dignes d'excuse, si, portant déja le deuil, l'amertume, le désespoir souvent dans le cœur, ils en laissoient échapper quelques traits au-dehors. Mais faut-il que les grands, les heureux de ce monde, à qui tout rit, & que les joies & les plaisirs accompagnent par-tout, prétendent tirer de leur félicité un privilége qui excuse leurs chagrins bisarres & leurs caprices ; qu'il leur soit permis d'être fâcheux, inquiets, inabordables, parce qu'ils sont plus heureux ; qu'ils regardent comme un droit acquis à la prospérité d'accabler encore du poids de leur humeur des malheureux qui gémissent déja sous le joug de leur autorité & de leur puissance ? (*MASSILLON.*)

La plûpart des hommes s'imaginent qu'on ne peut travailler sur l'humeur ; ils disent : *je suis né comme cela*, & croient que cette excuse leur donne le droit de n'avoir aucune attention sur eux.

3. Autant la nature a répandu de variété sur les visages, autant elle en a semé dans les goûts & les caracteres : & comme il seroit déraisonnable d'exiger dans tous les visages la ressemblance du sien ; il ne l'est pas moins de prétendre que l'humeur de tous les hommes se plie au gré de la nôtre.

4. S'il y avoit dans le monde une nation qui eût une humeur ſociable, une ouverture de cœur, une joie dans la vie, un goût, une facilité à communiquer ſes penſées; qui fût vive, agréable, enjouée, quelquefois imprudente, ſouvent indiſcrette; qui eût avec cela du courage, de la généroſité, de la franchiſe, un certain point-d'honneur; il ne faudroit point chercher à gêner par des loix ſes manieres, pour ne point gêner ſes vertus. Si en général le caractere eſt bon, qu'importe de quelques défauts qui s'y trouvent? .... Qu'on donne un eſprit de pédanterie à une nation naturellement gaie, l'état n'y gagnera rien, ni pour le dedans, ni pour le dehors. Laiſſez-lui faire les choſes frivoles ſérieuſement, & gaiement les choſes ſérieuſes..... Les Athéniens, continuoit ce gentilhomme, étoient un peuple qui avoit quelque rapport avec le nôtre. Il mettoit de la gaieté dans les affaires; un trait de raillerie lui plaiſoit ſur la tribune comme ſur le théâtre. Cette vivacité qu'il mettoit dans les conſeils, il la portoit dans l'exécution. Le caractère des Lacédémoniens étoit grave, ſérieux, ſec, taciturne. On n'auroit pas plus tiré parti d'un Athénien en l'ennuyant, que d'un Lacédémonien en le divertiſſant... Le climat qui fait qu'une nation aime à ſe communiquer, fait auſſi qu'elle aime à changer; & ce qui fait qu'une nation aime à

changer, fait auſſi qu'elle ſe forme le goût.
(*Eſprit des Loix.*)

Vous devenez querelleur! Ah! je vous le conſeille! croyez moi, ne me donnez pas d'humeur : je n'en ſuis pas naturellement fort ſuſceptible; mais quand il m'arrive d'en prendre, j'en prends beaucoup, & même la garde long-tems, parce que moins je puis attribuer la mienne à mon caractere, plus je dois croire qu'elle eſt fondée.
(*Lettres de la Ducheſſe de... au Duc de..*)

5. Rien de ſi difficile à rendre que le mot *humor* des Anglois, parce qu'ils y attachent pluſieurs ſens; tantôt ils le prennent pour une gaieté naturelle, une vivacité de répartie que l'on trouve chez des payſans même; tantôt ils entendent par *humor* une plaiſanterie grave; tantôt ce goût de bouffonnerie qui ſemble naturel aux Italiens; tantôt enfin une raillerie cachée, une ironie délicate qui terraſſe le vice en paroiſſant s'amuſer, qui en dégoûte les hommes en les rendant ridicules, &c. en un mot le *ridiculum* des latins, *ridiculum acri fortius*. On trouve l'*humor* répandue dans l'opéra du gueux dans tous les ſens qu'on peut lui attacher.

6. On ne ſe plaint point de l'humeur des perſonnes qui nous ſont indifférentes, & nos plaintes ſur l'humeur des gens décelent l'intérêt que nous y prenons. Par exemple, l'homme qui ſe plaint le plus ouverte-

ment de l'humeur d'une femme, eſt celui qui l'aime le plus.

HUMILITÉ.

1. L'humilité eſt la grandeur des autres vertus. (*Apologie de l'Univerſité.*)

Le vieillard n'avoit pas manqué d'exhorter ſa fille au ſilence ſur l'humiliation de leur premier état. Non, lui avoit-elle répondu avec courage; il eſt moins humiliant de l'avouer que de le taire.

2. Autrefois la magnanimité & l'humilité pouvoient être deux choſes contraires, mais depuis que les principes de la morale ont été changés par les maximes de l'Evangile, & que les vices des payſans ſont devenus des vertus chrétiennes, il y a des lâchetés qu'un homme de courage doit faire.

3. Comme l'humilité brille avec plus d'éclat dans les hautes conditions, c'eſt aux femmes les plus expoſées à la flatterie qu'elle fait auſſi le plus d'honneur. (*GRANDISSON.*)

Un Cardinal faiſoit par une apparente humilité couvrir ſa table d'un retz de pêcheur au lieu de nape; mais auſſi-tôt qu'il fut pape, il dit à ſes officiers qui vouloient le ſervir à l'ordinaire : ſervez-moi du linge; je n'ai plus beſoin de filets, la proie eſt priſe.

4. Le cardinal Pierre de Mouron étant élu pape, ſe rendit dans la ville d'Aquila.

Il y fit ſon entrée, monté ſur un âne; deux rois en tenoient la bride à droite & à gauche. Les ſpectateurs, en le voyant, ſe rappelloient l'entrée de Jeſus-Chriſt dans Jéruſalem. Les plus ſenſés blâmerent cette oſtentation d'humilité, & jugerent qu'il eût mieux fait de ſuivre l'uſage de ſes prédéceſſeurs.

5. Otton II, empereur d'Allemagne, nomma à l'Archevêché de Mayence un certain Willégiſe, homme de beaucoup de mérite. Il étoit fils d'un charron du pays de Brunſwick. Nullement ébloui de ſa haute fortune, toujours humble, toujours modeſte, & voulant ſe rappeller ſans ceſſe la baſſeſſe de ſon extraction, il fit peindre des roues de charrue ſur les vitres de ſon palais, & dans tous les endroits où il avoit coutume d'aller. Voilà ſuivant la tradition vulgaire, l'origine des armoiries de l'archevêché de Mayence, qui portent *de gueules* avec *une roue d'argent*. Les archevêques les ont conſervées juſqu'à préſent.

Voyez PORTRAITS.

IDÉES.

CE n'eſt pas par l'attention qu'on fait aux idées ſimples, en tant qu'elles ſont dans l'eſprit, qu'on peut découvrir les cauſes qui les ont produites; ce ne peut être que par l'examen ſur la nature des choſes qui ſont hors de nous. Le peintre & le teinturier ont des idées auſſi diſtinctes du blanc & du noir que le philoſophe; mais c'eſt le Philoſophe qui recherche la nature & l'arrangement des particules qui forment ces couleurs.

Une *cauſe privative* peut exciter une idée poſitive; cela eſt évident par *l'ombre*, qui n'étant autre choſe qu'une abſence de lumière, ſe fait très-bien diſtinguer, & produit par conſéquent une idée claire & poſitive. J'en explique ainſi la raiſon : de même que la ſenſation eſt cauſée en nous par les différens degrés ou les différentes déterminations du mouvement de nos eſprits agités diverſement par les objets extérieurs; ainſi la diminution de ce mouvement doit produire une nouvelle ſenſation & une nouvelle idée, auſſi néceſſairement que la variation & l'augmentation de ce mouvement. Nous avons même des *termes négatifs* qui n'expriment pas directement les idées poſitives, mais bien l'ab-

ſence de ces idées. Tels ſont les mots *d'inſipide* & de *ſilence*, qui déſignent des idées poſitives, ſçavoir le goût & le ſon, avec leur abſençe ou leur privation.

L'idée de la *ſubſtance en général* n'eſt que l'idée de je ne ſçais quel ſujet qu'on ſuppoſe être le ſoutien des qualités qui produiſent dans notre ame des idées ſimples.

La morale ne conſiſte que dans la relation de nos actions aux loix de la ſociété ou à ſes regles. Or, comme ces regles ne ſont qu'une collection de différentes idées ſimples, ſe conformer à ces regles, ce n'eſt que diſpoſer ſes actions de ſorte que les idées ſimples qui les compoſent répondent aux idées ſimples dont la loi exige l'obſervation. Par où l'on voit que les êtres *moraux*, de même que les notions *morales*, ſont fondés ſur les idées ſimples, & qu'elles s'y terminent toutes. Par exemple, ſur le *meurtre*, la réflexion nous fournit les idées de *vouloir*, *délibérer*, *réſoudre*, de *malice*, de *vice*, de *perception*, *force mouvante*, &c. la ſenſation, celles d'un homme, & de cette action par laquelle on met fin & à ſa perception & à ſon mouvement. Toutes ces idées ſont compriſes dans le mot de *meurtre*.

Il n'y a que nos idées complexes des ſubſtances qui puiſſent être fauſſes, & elles peuvent le devenir en différentes manieres. 1°. quand on les prend pour des repréſenta-

tions de l'eſſence inconnue des choſes. 2°. quand elles réuniſſent des qualités ſimples qui n'exiſtent point enſemble dans aucun être réel : telle eſt l'idée du *Centaure*. 3°. quand d'un aſſemblage d'idées ſimples, leſquelles exiſtent réellement enſemble, on en ſépare une ſeule qui y eſt eſſentiellement unie. Par exemple, on aura de l'or une idée très-fauſſe, ſi l'on ſépare ſa couleur de ſes autres propriétés qui ſont l'*étendue*, la *ſolidité*, la qualité d'être *malléable*, fixe, fuſible, &c. Cependant, ſi de l'idée complexe de l'or, on exclut ſimplement l'idée de ſa fixation; alors cette idée qui en reſtera ſera plutôt incomplette & imparfaite que fauſſe; car bien qu'elle ne comprenne pas toutes les idées que la nature a unies, cependant elle ne renferme que des qualités qui exiſtent réellement enſemble.

Par la formation des modes mixtes, l'eſprit ne donne l'exiſtence à aucune idée nouvelle; il ne fait que raſſembler en une les idées qu'il a déja reçues. Dans cette occaſion, 1°. il choiſit un certain nombre d'idées, 2°. il les joint enſemble, 3°. il les lie par un nom. Trois choſes qu'il peut faire, quand même aucun individu de cette eſpèce de modes n'exiſteroit; car on auroit pu former par exemple, l'idée de *ſacrilége* & d'*adultere*, avant que ces crimes euſſent jamais paru : & l'on ne doit pas douter que les légiſlateurs n'aient fait des

loix touchant des eſpèces d'actions qui n'étoient que l'ouvrage de leur eſprit.

(*LOCKE.*)

S'il eſt vrai que nous ayons quelques principes innés avec nous, pourquoi les hommes penſent-ils ſi différemment ſur les choſes qui conſtituent le bien & le mal? D'où vient que ce qui eſt blâmable dans un pays eſt regardé comme vertueux dans un autre?

(*Lettres Juives.*)

Voyez CONSCIENCE.

IDIOME.

1. Lorſqu'une ſorte de mot propre & diſtinctif ne regarde qu'une circonſtance unique ou une ſeule façon particuliere de s'exprimer, on le nomme idiôme, c'eſt-à-dire, propriété de Langue. C'eſt un idiôme François d'exprimer par le pronom indéfini *on* joint au verbe actif l'attribution vague & indéterminée d'une action; au lieu que c'eſt un idiôme Italien de s'exprimer par le pronom réciproque *ſi* avec le même verbe: & c'eſt un idiôme Latin que de ſe ſervir pour cet effet du ſeul verbe paſſif ſans pronom ni particule. Le François dit donc *on demande*, l'Italien *ſi domanda*, le Latin *quæritur*.

2. Les deſcendans de Noé étoient partagés en ſoixante-douze familles, que Moïſe nomme au chapitre 10 de la Genèſe; ces ſoixante-douze familles parloient toutes la même

même Langue, qui, ſelon l'opinion la plus commune, étoit la langue Hébraïque, & qui, dans la confuſion des Langues, reſta à la ſeule famille d'Heber ; toutes les autres familles en perdirent abſolument l'idée, & Dieu leur en donna d'autres toutes différentes ; de ſorte que chaque famille eut la ſienne, qui n'étoit entendue que, par les perſonnes de cette famille.

C'eſt ainſi que la diverſité des Langues s'eſt introduite dans le monde, & que, par la corruption de ces ſoixante-douze Langues, il s'eſt formé, dans la ſuite des tems, ces différens langages qui rendent ſi difficile le commerce & la ſociété des diverſes nations entr'elles.

3. Quand les Romains voulurent apprendre l'idiôme des Grècs, ils firent venir de la Grèce des hommes habiles, qui furent pour eux un dictionnaire vivant, & une grammaire parlante ; mais parce que le commerce de ces ſçavans maîtres n'avoit encore qu'ébauché leurs connoiſſances, ils voyagerent dans la Grèce même, & ſéjournerent ſur-tout à Athènes pour ſe perfectionner dans les élégances attiques.

4. La langue Latine n'étoit dans ſon principe qu'un compoſé de différens jargons des peuples groſſiers qui environnoient Rome naiſſante ; après plus de trois cents ans, elle n'avoit encore ni orthographe, ni conſtruction, elle ne commença à ſe

dépouiller de ſa ruſticité que ſous les Scipions & les Lélius ; ſon état brillant dura tout au plus un ſiècle & demi ; après le règne d'Auguſte elle dégénéra peu-à-peu, s'altéra & ſe corrompit enfin entierement, ſoit par l'élection des empereurs nés dans des provinces éloignées de la capitale, ſoit par les irruptions des Barbares qui ravagerent l'Italie.

5. Chaque peuple donne au Latin la prononciation de ſa Langue naturelle : c'eſt ce qui fit dire plaiſamment par Scaliger à un gentil-homme Ecoſſois, qui lui faiſoit un diſcours Latin dans la prononciation de ſon pays : Monſieur, vous me pardonnerez ſi je ne vous réponds point, je n'entends point l'Ecoſſois.

6. Pluſieurs perſonnes ſe plaignent aujourd'hui que le Latin n'eſt plus en uſage que dans les écoles & dans les égliſes Catholiques : ils déplorent l'inſuffiſance des Langues modernes, & diſent que leur propre idiôme indigent ou rebelle eſt ſouvent en défaut avec leur imagination. Mais ils auroient bien plus lieu de ſe plaindre, ſi, ſuivant leur deſir, la langue Latine étoit aujourd'hui celle de toute l'Europe. Car dans ce cas, que feroient-ils ? Une foule d'anciens auteurs, plus généralement lus, & mieux entendus que les modernes, étoufferoient leur ambition. Imiter fidélement Virgile & Ciceron, ſeroit ſe rendre plagiaire : s'en éloigner hardiment ſeroit affecta-

tion ou barbarie : le monde, rempli d'excellens modeles anciens, auroit déconcerté tou tesles nouvelles entrepriſes, & les plus grands génies auroient été découragés & glacés. Celui, au contraire, qui écrit dans une Langue moderne a les Anciens moins pour rivaux que pour guides ; quand il les imite, il enrichit ſon propre pays. Le génie particulier de ſa Langue naturelle réveille ſon imagination, lui fournit de nouveaux tours, & donne à tout ce qu'il penſe un air neuf & piquant.

7. Si tous les hommes ſe ſervoient des mêmes modifications de voix pour former les mots, s'ils rangeoient ces mots dans le même ordre, & s'ils y avoient attaché les mêmes idées, la maniere de parler ſeroit par-tout la même. Mais parce qu'ils en ont uſé, & en uſent encore autrement, il ſe trouve parmi eux pluſieurs différentes manieres de parler, ſelon la magnifique variété de la nature, qui ne s'eſt point aviſée de conſulter en cela la commodité des voyageurs.

8. La langue Chinoiſe n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde, dit le pere le Comte. Tout y eſt myſterieux. On en peut apprendre tous les termes en deux heures, quoiqu'il faille pluſieurs années d'étude pour la parler... L'art conſiſte particulierement dans les différens accens qu'on donne aux paroles... par cette

différence de prononciation compoſée de cinq tons, de 333 mots, on en fait 1665... On peut dire qu'en cette Langue le ton fait tout... Ils ont tellement multiplié leurs caractères qu'on en compte juſqu'à quatre-vingt-mille... Tout le monde s'y pique de bien écrire, & l'empereur même. Leur imprimerie eſt une eſpèce de gravure.

9. Dans la langue Turque on n'écrit que les conſonnes, & l'on ſupprime les voyelles, que le lecteur doit deviner pour former le mot. Quand on veut cependant écrire d'une maniere plus liſible en faveur des commençans, on ſupplée aux voyelles par des accens & des points, qu'on marque tantôt deſſus, tantôt deſſous la conſonne, & qui ont la force de l'une des voyelles... Tout cela fait que très-peu de Turcs ſçavent bien lire leur Langue.

10. La Langue vulgaire en France étoit encore au VIIe ſiécle la langue Latine; mais il paroît qu'après ce tems-là ſa durée fut courte. Comme elle étoit déja très-corrompue, elle devint bientôt une langue toute différente. Peut-être ſe paſſa-t-il quelque tems pendant lequel on l'entendoit encore, mais ſans la pouvoir parler. Il eſt conſtant du moins qu'au commencement du IXe ſiécle le peuple n'étoit plus capable

dre; & le canon 17 du Concile tenu l'an 813, ne laiſſe point moindre doute. On y ordonne

que chaque évêque ait un corps d'homélies, ou un recueil de ſermons, qui contiennent les inſtructions néceſſaires pour les fidèles de leur diocèſe, & que chacun prenne ſoin de traduire clairement ces homélies en langue ruſtique Romaine, ou Tudeſque, afin qu'elles puiſſent être entendues de tout le monde. Le ſens de ce canon paroît être que l'on devoit traduire dans les deux langues vulgaires, la ruſtique Romaine, & la Tudeſque ou l'Allemande, des homélies ſur les principaux points de la Religion, afin que le peuple pût les lire en particulier. Ainſi, voilà des traductions en langue Françoiſe, qu'on nommoit alors ruſtique Romaine, dès le commencement du IXe ſiècle.

La langue Latine étoit la langue vulgaire des Gaulois dans le VIe ſiècle. Cela eſt clair, pour le commencement du ſiècle, par la lettre 51 de S. Avite, archevêque de Vienne; & pour la fin, par l'hiſtoire, ou plutôt par les ouvrages de S. Grégoire de Tours, & de Venance Fortunat, évêque de Poitiers.

Conſidérons la molleſſe efféminée de la langue Italienne, énervée par ſes voyelles, & par l'oiſiveté des Italiens, occupés toute leur vie à la recherche des arts qui amolliſſent ou diſſipent l'eſprit; nous ceſſerons de nous étonner que ce langage ſemble être celui de l'amour.

12. La langue, qui eſt le principal organe de la parole, a donné ſon nom, par métonymie & par extenſion, au mot générique dont on ſe ſert pour marquer les idiômes, le langage des différentes nations : *langue Latine, langue Françoiſe, &c.*

(*DU MARSAIS.*)

Le roi Thamus demanda à *Theuth* de quelle utilité ſeroient les lettres alphabétiques qu'il avoit inventées? Pour ſoulager la mémoire, répondit-il : mais le prince répliqua que ce ſeroit tout le contraire, parce que les hommes, s'appuyant ſur le ſecours de ces caractères, mettroient tout ſur le papier, & ne retiendroient rien.

IDOLATRIE.

1. A la Chine, ſi le peuple n'obtient pas de ſes faux dieux ce qu'il demande, il les abandonne comme des dieux impuiſſans. D'autres les traitent avec le dernier mépris, les uns les chargent d'injures, les autres de coups : comment! chien d'eſprit, lui diſent-ils quelquefois, nous te logeons dans un temple magnifique, tu es bien doré, bien nourri, bien encenſé, & après tous ces ſoins que nous prenons de toi, tu es aſſez ingrat pour nous refuſer ce qui nous eſt néceſſaire! Enſuite on le lie avec des cordes & on le traîne par les rues chargé de boue & de toutes ſortes d'immondices, pour lui faire payer les paſtilles dont on

l'avoit auparavant parfumé. Que, ſi durant ce tems-là, ils obtiennent par hazard ce qu'ils ſouhaitent, alors ils reportent l'idole en cérémonie dans ſa niche, après l'avoir bien lavée & bien eſſuyée : ils ſe proſternent en ſa préſence, & lui font diverſes excuſes. A la vérité, lui diſent-ils, nous nous ſommes un peu trop preſſés; mais au fond n'avez-vous pas tort d'être difficile? Pourquoi vous faire battre à plaiſir? Vous en coûteroit-il davantage d'accorder les choſes de bonne grace? Cependant, ce qui eſt fait eſt fait, n'y ſongeons plus. On vous redorera, pourvû que vous oubliiez le paſſé.

(*Le pere* LE COMTE.)

Suivant Platon & Diodore de Sicile, l'idolâtrie commença par le culte des aſtres : après les aſtres, on adora les auteurs des arts, les rois, les conquérans, les animaux utiles ou dangereux, les uns par reconnoiſſance, les autres par crainte.

2. Quand Jéſus-Chriſt vint au monde, le peuple même entendoit raillerie ſur le chapitre de ſes dieux. Il n'y croyoit plus que par habitude, comme les princes par politique, & les prêtres par intérêt. Les peuples ſe plûrent à imaginer des dieux miniſtres, le ſoleil, la lune, les planètes, tous les aſtres, qu'ils croyoient parcourir chaque jour l'univers, comme des couriers ou des inſpecteurs, pour maintenir l'ordre & recueillir l'encens de la nature, qu'ils repor-

toient enſuite ſur l'autel du grand Dieu. C'eſt ainſi que s'eſt établi le polythéiſme, ſans détruire cependant la croyance d'un Être tout-Puiſſant, unique & indépendant, à qui tout étoit ſubordonné dans l'univers.

3. Les Etruſques clouoient & arrêtoient les piés de leurs ſtatues pour empêcher les dieux qu'elles repréſentoient de les quitter.

4. Quand un ſauvage penſeroit à rechercher ſon origine, l'imagination, plus prompte à parler que la raiſon, ne lui répondra-t-elle point qu'il tient la vie de ſes peres, & ceux-ci d'autres hommes? Ne bornera-t-il pas là ſes recherches? Appercevra-t-il d'abord, que le progrès à l'infini eſt impoſſible; ou qu'étant un être penſant, diſtingué par conſéquent de la matière, il doit chercher ſon origine ailleurs que dans les corps? Ce ſeroit prêter à cet homme, dès les premiers pas qu'il fait dans la recherche de la vérité, des connoiſſances bien épurées, & bien ſublimes, qui ont échappé à une foule de grands eſprits, malgré les ſecours de la philoſophie; & que d'autres n'ont entendu qu'obſcurément, après une longue étude & de pénibles méditations.

Mais je veux qu'il franchiſſe les obſtacles qui l'empêchent de faire la premiere démarche; & que, par inſtinct ou par réflexion, il parvienne à connoître qu'il y a un Dieu:

combien d'autres difficultés a-t-il à vaincre pour en découvrir la nature ? Il ſçait qu'il y a un Dieu, & il le cherche ; mais dominé par les ſens, dont il eſt né l'eſclave, il les prend pour la ſource de toutes ſes connoiſſances : s'il rentre en lui-même, il n'y trouve que de vains phantômes, formés par l'impreſſion des corps ; tout ce qui n'eſt pas ſenſible, lui paroît ſans réalité. Il eſt donc porté naturellement à ouvrir les yeux, pour découvrir cet être excellent qu'il cherche : il les ouvre, il apperçoit le ſoleil, il en admire l'éclat, il voit que c'eſt lui qui anime & embellit toute la nature, il ne découvre rien de plus parfait dans l'univers ; & il lui dit, tu es mon Dieu. L'idolâtrie, en effet, doit la naiſſance aux ſens & à l'imagination qui veulent un dieu à leur portée : & il eſt remarquable que toutes les nations idolâtres ont adoré ſous différens noms, le ſoleil, la lune ; parce qu'incapables de s'élever au-deſſus des corps, elles n'ont rien connu de plus digne de leur culte. C'eſt pourquoi le ſage obſerve, que l'erreur de ceux qui s'imaginent que le feu, ou le vent, ou l'air le plus ſubtil, ou la multitude des étoiles, ou le ſoleil, ou la lune, ſont les dieux qui gouvernent le monde ; que leur erreur, dis-je, eſt plus digne de compaſſion que de courroux... parce que s'ils tombent dans l'égarement ſur la nature de Dieu, on peut dire que c'eſt en s'efforçant de le

trouver; ils le cherchent parmi ſes ouvrages, & ils ſont emportés par la beauté des choſes qu'ils voient; ils prennent plaiſir d'en conſidérer les perfections, ils en admirent le pouvoir & les effets. Ils paſſent de l'admiration à l'adoration; & ils jugent que des objets ſi excellens peuvent bien être adorables.

Qu'il eſt facile, quoique d'une vue confuſe on connoiſſe un Être ſuperieur, de ſe tromper ſur ce qu'il eſt: & les hommes, convaincus dans tous les tems d'une Divinité, combien ont-ils avancé d'erreurs groſſieres & ridicules ſur ſa nature! Quelle peine même a-t-on à guérir l'intelligence des chrétiens, de toute image corporelle, pour leur faire connoître le Dieu qu'ils adorent! On n'a pas oublié ces bons ſolitaires, du tems de Théophile d'Alexandrie, ſi entêtés de l'Anthropomorphiſme, ni ce célèbre philoſophe du ſiécle paſſé, qui prétendit que nous n'appercevions Dieu, que ſous l'image d'un vénérable vieillard. L'homme a donc une pente prodigieuſe à l'idolâtrie, parce que ſon eſprit eſt prodigieuſement tyranniſé par les ſens: & quand on connoît bien la profondeur de ſes ténèbres, on n'eſt plus ſurpris de voir tous les peuples proſtituer à la créature le culte qui n'appartient qu'au Créateur.

Voyez HAZARD, PÉCHÉ.

IGNORANCE.

1. L'ignorance des vices, dit Juſtin, étoit plus utile aux Scythes pour bien vivre, que ne le fut aux Grecs la connoiſſance des vertus. Moins les facultés de l'ame étoient développées, plus ſes deſirs étoient bornés, & plus l'homme étoit heureux & content à peu de frais. La culture de l'eſprit, les arts & les ſciences multiplient les inquiétudes avec les connoiſſances, ainſi que l'exprime ſi bien l'allégorie de Pandore & de Prométhée.

2. L'ignorance ſe connoît elle-même par elle-même; mais on ne connoît qu'on manque d'eſprit, que par ce qu'on a d'eſprit. L'extrême ſtupidité ne ſe connoît point. L'ignorant juge plus favorablement du ſçavant, que le ſot ne juge de l'homme d'eſprit. Notre ignorance nous groſſit ordinairement la ſcience des autres; au lieu que notre ſottiſe nous diminue leur eſprit. On n'apperçoit l'eſprit dans les autres, qu'à proportion qu'on en a ſoi-même.

La plûpart des ſots croient n'être qu'ignorans.

3. Le premier pas à l'ignorance eſt de préſumer ſçavoir beaucoup, & bien des gens ſçauroient, s'ils croyoient ſçavoir peu.

4. L'ignardiſe même eſt ſouvent déguiſée ſous la plus inſolente préſomption. Combien d'ignorans ſont crus ſçavans ſur leur parole!

Combien de ſçavans ignorés par leur modeſtie !

5. Les ignorans ſentent qu'ils ſont ignorans. Les ſçavans ſçavent qu'ils ne ſçavent rien.

6. Comme on n'en eſt pas plus riche pour ſçavoir toutes les viſions de ceux qui ont cherché en vain l'art de faire de l'or ; de même on n'en eſt pas plus ſçavant pour avoir dans ſa mémoire toutes les imaginations de ceux qui ont cherché la vérité ſans la trouver.

7. L'affaire des hommes dans cette vie, eſt plutôt d'agir que de connoître, & c'eſt pour cela même qu'il ne leur eſt départi qu'un certain degré de connoiſſance proportionné au beſoin qu'ils en ont.

8. Comme les ignorans ſe donnent la liberté de juger, il faut ſouvent les tromper pour les empêcher de tomber dans l'erreur.

9. On n'a point le bien que l'on ignore ; ou ſi on le poſſede & qu'on l'ignore, cette ignorance eſt égale à la privation.

10. La difficulté eſt grande de rendre ſçavant celui qui ne ſçait rien ; parce que ſon ignorance lui fait croire qu'il en ſçait plus que celui qui entreprend de l'inſtruire.

11. L'hypocriſie endurcit les ames, & l'ignorance les abrutit.

12. L'ignorance eſt injuſte envers tout le monde.

On voit par une lettre du pape Agathon, combien l'ignorance étoit grande en Italie, vers l'an 679, parmi les eccléſiaſtiques. Ce pontife, envoyant à l'Empereur de Conſtantinople des légats pour lui rendre compte de ce qui s'étoit paſſé dans un concile tenu à Rome, s'excuſe ſur le choix de ces légats, & dit qu'ils ſont tels qu'il a pu les trouver dans une province réduite en ſervitude, & déchirée par des guerres continuelles. Il ajoûte : » des hommes, habitant au milieu » des Barbares, forcés de ſe procurer par » le travail de leurs mains leur ſubſiſtance » journaliere, pourroient-ils acquérir la » ſcience que leur état ſemble éxiger » ?

13. C'eſt depuis le régne de *S. Louis*, juſqu'à celui de Charles V, que la France tomba dans l'ignorance la plus groſſiere. Celle de la plus haute nobleſſe étoit parvenue à un tel point ſous *Philippe le Bel*, que la plus grande partie des grands ne ſçavoient ni lire ni écrire. Alors on vit les clercs ou gens d'Egliſe profiter de la circonſtance, pour s'emparer de la connoiſſance de toutes les affaires. Ils devinrent juges, avocats, procureurs, notaires. Ils multiplierent à l'infini les clauſes & les formules des actes & des jugemens ; par-là, ils réduiſirent les grands ſeigneurs à une impoſſibilité morale de ſe mêler de la juſtice. Cependant on doit à *Philippe le Bel* cette belle Ordonnance, dite *Philippine*, qui ré-

duit la perception des *dixmes* aux *dixmes ſolites*. Cette ordonnance eſt obſervée, & ſert toujours de regle dans tous les tribunaux.

ILLUSION.

1. Nous rions de la ſimplicité des enfans & des eſprits groſſiers, à qui le myſtère de quelques reſſorts cachés fait prendre les choſes les plus ſimples pour des merveilles. Entre leur illuſion & la nôtre l'on ne trouvera cependant que quelques degrés de différence : elle eſt la même au fond. Par rapport à ces objets leur âge eſt le nôtre, l'enfance.

2. Combien d'habiles négocians, de militaires fameux, de miniſtres profonds, l'illuſion des richeſſes, des grandeurs, & de la réputation n'a-t-elle pas formés?

3. On croit que tout eſt preſque égal dans le monde; qu'aux fous l'illuſion, que la raiſon aux ſages, fait l'équilibre de leurs biens & de leurs maux. Cependant l'illuſion aux fous aggrandit leurs maux, & anéantit ſouvent leurs biens; leur orgueil les double quelquefois; leur délicateſſe prend ſur leur ſentiment & le diminue; car il ne faut rien pour gâter un plaiſir; le bonheur eſt dans le ſentiment, & non pas dans les choſes. La raiſon aux ſages affoiblit leurs maux & double leurs biens: on

les réduit les uns & les autres à leur juſte valeur.

4. La nature nous donne des deſirs & des goûts conformes à l'état préſent. Dans l'âge tendre on ſe fait une fauſſe idée de la vieilleſſe : ce ſont des craintes que nous nous donnons, ce n'eſt pas la nature qui nous les donne ; & nous craignons, dans l'état où nous ſommes, les paſſions de l'état où nous ne ſommes pas.

5. Il n'y a perſonne qui ne ſente la fauſſeté de mille objets, ſans d'abord en pouvoir rendre raiſon, parce que le merveilleux nous fixe ordinairement quelques inſtans ; mais la réflexion fait que l'illuſion ſe trouve bientôt éclipſée par la vérité ; de même qu'un joli bouquet de fleurs n'en impoſe pas long-tems, lorſqu'au lieu d'une odeur ſuave, il n'exhale rien que de déſagréable.

IMAGINATION.

1. Les femmes ſont ordinairement gouvernées par leur imagination. Comme on ne les occupe à rien de ſolide, & qu'elles ne ſont dans la ſuite de leur vie chargées, ni du ſoin de leur fortune, ni de la conduite de leurs affaires, elles ne ſont livrées qu'à leurs plaiſirs. Spectacles, habits, romans & ſentimens, tout cela eſt de l'empire de l'imagination. Je ſçais qu'en la réglant, vous prenez ſur les plaiſirs : c'eſt elle qui en eſt la ſource, & qui met dans les choſes

qui plaiſent le charme & l'illuſion qui en font tout l'agrément. Mais pour un plaiſir de ſa façon, quels maux ne vous fait-elle point ! Elle eſt toujours entre la vérité & vous : la raiſon n'oſe ſe montrer où règne l'imagination. Nous ne voyons que comme il lui plaît : les gens qu'elle gouverne ſçavent ce qu'elle fait ſouffrir. Ce ſeroit un heureux traité à faire avec elle, que de lui rendre ſes plaiſirs, à condition qu'elle ne vous feroit point ſentir ſes peines. Enfin, rien n'eſt plus oppoſé au bonheur, qu'une imagination délicate, vive, & trop allumée. (*MARQUISE DE LAMBERT.*)

L'imagination, où cette partie fantaſtique du cerveau, dont la nature nous eſt auſſi inconnue, que ſa maniere d'agir, eſt-elle naturellement petite ou foible ? Elle aura à peine la force de comparer l'analogie, ou la reſſemblance de ſes idées ; elle ne pourra voir que ce qui ſera vis-à-vis d'elle, ou ce qui l'affectera le plus vivement ; encore de quelle maniere ! Mais toujours eſt-il vrai que l'imagination ſeule apperçoit ; que c'eſt-elle qui ſe repréſente tous les objets, avec les mots & les figures qui les caractériſent, & c'eſt-elle qui eſt l'ame, puiſqu'elle en fait tous les rôles. Par elle, par ſon pinceau flateur, le froid ſquélette de la raiſon prend des chairs vives & vermeilles ; par elle les ſciences fleuriſſent, les arts s'embelliſſent, les bois parlent

lent, les échos ſoupirent, les rochers pleurent, le marbre reſpire, tout prend vie parmi les corps inanimés. C'eſt elle encore qui ajoûte à la tendreſſe d'un cœur amoureux le piquant attrait de la volupté; elle la fait germer dans le cabinet du philoſophe, & du pédant poudreux; elle forme enfin les Sçavans, les Orateurs & les Poëtes. Sottement décriée par les uns, vainement diſtinguée par les autres, qui tous l'ont mal connue, elle marche à la ſuite des Graces & des beaux Arts: elle ne peint pas ſeulement la Nature, elle peut auſſi la meſurer. Elle raiſonne, juge, pénètre, compare, approfondit. Pourroit-elle ſi bien ſentir les beautés des tableaux qui lui ſont tracés, ſans en découvrir les rapports? Non; comme elle ne peut ſe replier ſur les plaiſirs des ſens, ſans en goûter toute la perfection, ou la volupté, elle ne peut réfléchir ſur ce qu'elle a méchaniquement conçu, ſans être alors le jugement même.

Plus on exerce l'imagination, ou le plus maigre génie, plus il prend, pour ainſi dire, d'embonpoint; plus il s'aggrandit, devient nerveux, robuſte, vaſte & capable de penſer. La meilleure imagination a beſoin de cet exercice.

2. Pourquoi nous plaiſons-nous à être épouvantés ou effrayés par une deſcription, lorſque d'ailleurs nous ſentons une ſi gran-

de inquiétude dans la crainte & la douleur qui nous viennent d'un accident réel ? C'eſt que dans la deſcription des objets hideux, nous ſommes ravis de nous voir à l'abri du danger ; plus leur aſpect eſt effrayant, plus nous goûtons de plaiſir à n'avoir rien à craindre : or nous regardons les terreurs qu'une deſcription nous imprime, avec la même curioſité & le même plaiſir que nous trouvons à contempler un monſtre mort.

(*Spectateur Anglois.*)

Je me ſers toujours du mot *imaginer*, parce que je crois que tout s'imagine, & que toutes les parties de l'ame peuvent être juſtement réduites à la ſeule imagination, qui les forme toutes ; & qu'ainſi le jugement, le raiſonnement, la mémoire, ne ſont que des parties de l'ame nullement abſolues, mais de véritables modifications de cette eſpèce de *toile médullaire*, ſur laquelle les objets, peints dans l'œil, ſont renvoyés, comme d'une lanterne magique.

3. Lorſque nous avons contemplé un payſage, ou un jardin, il nous eſt entré dans l'eſprit un amas d'idées qui ont formé ſur le cerveau différentes traces voiſines les unes des autres. Lors donc qu'une de ces idées vient à s'élever dans l'imagination, les eſprits animaux courent vers la trace qui lui appartient, & s'emparent de toutes celles qui l'environnent : celles-ci portent à leur

tour de nouveaux eſprits de toutes parts, & tout le payſage fleurit dans l'imagination.

4. L'imagination eſt la ſource & la gardienne de nos plaiſirs. Ce n'eſt qu'à elle qu'on doit l'agréable illuſion des paſſions. Toujours d'intelligence avec le cœur, elle ſçait lui fournir toutes les erreurs dont il a beſoin : elle a droit auſſi ſur le tems, elle ſçait rappeller les plaiſirs paſſés, & nous fait jouir par avance de tous ceux que l'avenir nous promet : elle nous donne de ces joies ſérieuſes qui ne font rire que l'eſprit ; toute l'ame eſt en elle, & dès qu'elle ſe refroidit, tous les charmes de la vie diſparoiſſent.

5. Suppoſé donc que la nuit marquée pour notre rendez-vous fût déja venue, & que vous vous trouvaſſiez avec moi dans quelque coin de la ville, que vous auriez choiſi pour y goûter toutes les douceurs que votre folle imagination vous promet dans la jouiſſance de celle qui eſt encore à la fleur de ſa jeuneſſe, & qui a gardé juſques ici ſon honneur ; vous ſeriez bientôt raſſaſié de ma perſonne, malgré tous mes petits airs & toute la vivacité de mon eſprit. L'imagination ſatisfaite, vous reconnoiſſez le vuide & le néant de ce qu'elle vous avoit promis ; alors que devient cette innocence qui avoit tant de charmes pour vous ? Seul & livré à vous-même, vous trouverez que le

plaiſir d'un cœur déréglé, n'eſt que celui d'un deſtructeur : il empoiſonne tout le fruit qu'il goûte, & par-tout où l'animal a brouté, il n'y a plus rien qui ſoit digne de l'homme. (*Spectateur Anglois*).

Un homme, dans le délire d'une fièvre maligne, s'étant ouvert le nombril, s'arrachoit & défiloit par cette voie la moitié des inteſtins; lorſqu'un de ceux qui le gardoient s'en apperçut & voulut l'arrêter : le malade toujours troublé le pria de vouloir bien ne pas s'oppoſer à ce qu'il tirât les vers de ſon corps; il s'étoit mis dans la tête que ſon ventre étoit une miniere de vers. La mort mit fin à ce cruel & ſingulier délire. Quel étrange effet d'une imagination bleſſée! Que de tourmens ſouffriroit quelqu'un dont l'imagination ſeroit en repos, ſi par violence on lui faiſoit une opération auſſi cruelle. (*Ephem. German*).

IMITATION.

1. Deſpréaux diſoit quelquefois en parlant des imitations qu'il tiroit des anciens : cela ne s'appelle pas imiter, c'eſt joûter contre ſon original.

2. Favonius imite Caton, ſans que Caton s'en fâche, tout ſage & tout auſtère qu'il eſt; & peut-être que l'homme du monde le plus célèbre pour la roideur & l'incomplaiſance, eſt aſſez foible pour ne pas haïr cette manière détournée de flatter ſon

amour-propre & de le careſſer. Ce n'eſt pas qu'il ne puiſſe arriver qu'on haïra ceux de qui l'on eſt mal imité ; perſonne ne veut être ridicule, on aimeroit mieux être haïſſable. Ainſi on ne veut jamais de bien aux copies dont le ridicule rejaiilit ſur l'original.

3. Quelles ridiculités chez les étrangers qui oſent nous contrefaire ! Et quelle rage de nous imiter ! Un acteur qui joue le rôle de roi eſt toujours un pauvre roi.

4. Si juſqu'à préſent les imitateurs de la Fontaine n'ont guères réuſſi, c'eſt préciſément par la raiſon qu'ils n'ont cherché qu'à être imitateurs. Cet auteur charmant n'eſt lui-même jamais auſſi près de la perfection de ſon art, dans les fables qu'il a traduites preſque mot-à-mot de Phedre, que dans celles dont il eſt l'inventeur, ou qu'il a, pour ainſi dire, créées de nouveau, par la tournure ſingulière qu'il leur a donnée.

C'eſt un piége où donnent communément ceux qui travaillent dans un genre que quelqu'un paroît avoir porté à ſa perfection avant eux, que de n'oſer s'écarter de la route qui a été ſuivie par ce premier inventeur. Occupés à ſaiſir ſa maniere, ils ſe bornent à être ſes copiſtes ; & ſouvent ils ne font rien comme il faut, par l'envie qu'ils ont de faire comme lui. C'eſt le public qui après tout leur dreſſe ce piége,

en adoptant pour modèle unique dans un genre, quel qu'il ſoit, la production qui s'y montre d'abord avec le plus d'éclat, & en ſe faiſant dès-lors une eſpèce de loi de mépriſer toutes celles qui par la ſuite ne ſeront pas formées ſur ce modèle. D'autres ſe ſont plaints avant moi de l'injuſtice du public à cet égard.

Nous admirons la ſimplicité d'Eſope, l'élégance de Phedre, la naïveté de la Fontaine. Ces trois fabuliſtes ont donc enchéri l'un ſur l'autre. Qu'il me ſoit permis en paſſant de remarquer ici combien il eſt abſurde de prétendre fixer les qualités d'un genre de poëſie, d'après les ſeuls auteurs qui ont travaillé juſqu'alors dans ce genre. Du tems d'Eſope, ſi l'on eût voulu tracer des régles ſûres pour exceller dans l'apologue, à quoi ſe ſeroient-elles réduites? On eût dit à un jeune compoſiteur de fables : » que votre récit ſoit très-court, » qu'il ſoit ſimple & dénué de toutes ſortes » d'ornemens; qu'il ne diſe préciſément que » ce qu'il faut pour amener la morale : autre» ment vous vous écarterez du genre, ce ne » ſera plus une fable que vous nous donne» rez; comptez que vous n'en ferez jamais » une bonne, ſi vous n'imitez pas ſcrupuleu» ſement la maniere d'Eſope ». Du tems de Phedre, on eût tenu un autre langage. « Il ne faut pas qu'une fable ſoit toute nue, » l'Apologue n'exclut nullement l'élégan-

» ce : au contraire cette qualité eſt néceſ-
» ſaire pour faire goûter cette ſorte d'inſ-
» truction allégorique. Il ne ſuffit pas de
» ſe hâter de dire ce qui s'eſt paſſé entre le
» loup & l'agneau ; toutes les fois qu'il s'a-
» git de conter, fuſſent les choſes les plus
» ſimples, il faut compter avec grace, il faut
» peindre. Mais gardez-vous de donner trop
» d'étendue à ce précepte : que Phedre ſoit
» votre modèle : il a enrichi ſur Eſope, &
» l'Apologue y a gagné ; ce germe a reçu
» entre ſes mains toute la perfection dont il
» étoit ſuſceptible; quelques embelliſſemens
» de plus le gâteroient maintenant ». Enfin la Fontaine eſt venu ; il a oſé ajoûter à la fable ces embelliſſemens qui devoient la défigurer, & elle s'en eſt trouvée plus belle. Les qualités heureuſes qui caractériſent ſa maniere ſont toutes compriſes dans le mot de *naïveté*, dont pluſieurs écrivains ont cherché la véritable ſignification. Je ne m'amuſerai pas ici à raiſonner ſur ce mot, qui d'ailleurs me paroît aſſez bien expliqué par la Fontaine lui-même, dans une de ſes fables. En effet, qu'on faſſe attention à ce vers :

Son art de plaire & de n'y penſer pas:

On trouvera qu'il donne une idée juſte de la naïveté, & qu'il s'applique naturellement au génie de ce charmant fabuliſte.

Mais quelle fécondité cet art ne renfer-

me-t-il pas ? Il s'en faut bien qu'il ſoit borné au point de n'admettre que la même eſpèce de talent. Je conviens qu'il eſt néceſſaire de l'étudier dans la Fontaine, parce que perſonne juſqu'à préſent ne l'a ſaiſi mieux que lui ; mais je penſe qu'ayant ſon principe dans la nature, qu'étant varié à l'infini & ſuſceptible de mille nuances différentes, un auteur peut le poſſéder, ſans reſſembler à la Fontaine. Cet excellent homme eſt à l'égard de tout fabuliſte, ce que ſont les beaux morceaux de Rome & d'Athènes pour les élèves des arts. Si ces élèves ont du génie, ils chercheront dans ces morceaux, non les traits auxquels on diſtingue la maniere des grands hommes à qui ſont dûs ces admirables chef-d'œuvres, mais ceux qui caractériſent la nature qu'ils ont été jaloux d'imiter : ils feront en ſorte par leurs efforts, que, s'il ſe trouve quelque reſſemblance entre leurs ouvrages & ceux de ces artiſtes célèbres, l'envie même ſoit réduite à convenir qu'ils ont peint comme eux la nature. (*M. l'Abbé* AUBERT.)

L'imitation eſt toujours borgne & boiteuſe, dit un auteur Anglois : borgne, parce qu'elle n'apperçoit pas toutes les beautés de ſon modèle ; boiteuſe, parce qu'elle n'égale jamais celles-mêmes qu'elle apperçoit.

Voyez FABLE, FLATTERIE, NATURE, UNIFORMITÉ, COPIE, EXEMPLE.

Digitized by Google

IMMATÉRIALITÉ DE L'AME.

L'exiſtence de notre ame nous eſt démontrée ; ou plutôt nous ne faiſons qu'un, cette exiſtence & nous : être & penſer ſont pour nous la même choſe : cette vérité eſt intime & plus qu'intuitive ; elle eſt indépendante de nos ſens, de notre imagination, de notre mémoire & de toutes nos autres facultés relatives. L'exiſtence de notre corps & des autres objets extérieurs eſt douteuſe pour quiconque raiſonne ſans préjugé ; car cette étendue en longueur, largeur & profondeur, que nous appellons notre corps, & qui ſemble nous appartenir de ſi près, qu'eſt-elle autre choſe, ſinon un rapport de nos ſens ? Les organes matériels de nos ſens, que ſont-ils eux-mêmes, ſinon des convenances avec ce qui les affecte ? Et notre ſens intérieur, notre ame a-t-elle rien de ſemblable, rien qui lui ſoit commun avec la nature de ces organes extérieurs ? La ſenſation excitée dans notre ame par la lumiere ou par le ſon, reſſemble-t-elle à cette matière tenue qui ſemble propager la lumière, ou bien à ce trémouſſement que le ſon produit dans l'air ? Ce ſont nos yeux & nos oreilles qui ont avec ces matières toutes les convenances néceſſaires, parce que ces organes ſont en effet de la même nature que cette matière elle-même ; mais la ſenſation que nous éprou-

vons n'a rien de commnn, rien de ſemblable; cela ſeul ne ſuffiroit-il pas pour nous prouver que notre ame eſt en effet d'une nature différente de celle de la matiére?

Nous ſommes donc certains que la ſenſation intérieure eſt tout-à-fait différente de ce qui peut la cauſer, & nous voyons déja que, s'il exiſte des choſes hors de nous, elles ſont en elles-mêmes tout-à-fait différentes de ce que nous les jugeons, puiſque la ſenſation ne reſſemble en aucune façon à ce qui peut la cauſer; dès-lors ne doit-on pas conclure que ce qui cauſe nos ſenſations eſt néceſſairement & par ſa nature toute autre choſe que ce que nous croyons? Cette étendue que nous appercevons par les yeux, cette impénétrabilité dont le toucher nous donne une idée, toutes ces qualités réunies qui conſtituent la matière, pourroient bien ne pas exiſter, puiſque notre ſenſation intérieure & ce qu'elle nous repréſente par l'étendue, l'impénétrabilité, &c. ne ſont nullement étendus ni impénétrables, & n'ont même rien de commun avec ces qualités.

Si l'on fait attention que notre ame eſt ſouvent, pendant le ſommeil & l'abſence des objets, affectée des ſenſations; que ces ſenſations ſont quelquefois fort différentes de celles qu'elle a éprouvées par la préſence de ces mêmes objets en faiſant uſage des ſens, ne viendra-t-on pas à penſer que cette préſence des objets n'eſt pas néceſſaire à

l'exiſtence de ces ſenſations, & que par conſéquent notre ame & nous, pouvons exiſter tout ſeuls, & indépendamment de ces objets ? Car dans le ſommeil & après la mort notre corps exiſte, il a même tout le genre d'exiſtence qu'il peut comporter, il eſt le même qu'il étoit auparavant : cependant l'ame ne s'apperçoit plus de l'exiſtence du corps, il a ceſſé d'être pour nous : or, je demande ſi quelque choſe qui peut être & enſuite n'être plus, ſi cette choſe qui nous affecte d'une manière toute différente de ce qu'elle eſt ou de ce qu'elle a été, peut être quelque choſe d'aſſez réel pour que nous ne puiſſions pas douter de ſon exiſtence.

Cependant nous pouvons croire qu'il y a quelque choſe hors de nous, mais nous n'en ſommes pas ſûrs; au lieu que nous ſommes aſſurés de l'exiſtence réelle de tout ce qui eſt en nous; celle de notre ame eſt donc certaine, & celle de notre corps paroît douteuſe, dès qu'on vient à penſer que la matière pourroit bien n'être qu'un mode de notre ame, une de ſes façons de voir; notre ame voit de cette façon quand nous veillons, elle voit d'une autre façon pendant le ſommeil, elle verra d'une maniere bien différente encore après notre mort, & tout ce qui cauſe aujourd'hui ſes ſenſations, la matière en général, pourroit bien ne pas plus exiſter pour elle alors que

notre propre corps qui ne ſera plus rien pour nous.

Mais admettons cette exiſtence de la matière, &, quoiqu'il ſoit impoſſible de la démontrer, prêtons-nous aux idées ordinaires & diſons qu'elle exiſte, & qu'elle exiſte même comme nous la voyons; nous trouverons, en comparant notre ame avec cet objet matériel, des différences ſi grandes, des oppoſitions ſi marquées, que nous ne pourrons pas douter un inſtant qu'elle ne ſoit d'une nature totalement différente & d'un ordre infiniment ſupérieur.

Notre ame n'a qu'une forme très-ſimple, très-générale, très-conſtante; cette forme eſt la penſée : il nous eſt impoſſible d'appercevoir notre ame autrement que par la penſée; cette forme n'a rien de diviſible, rien d'étendu, rien d'impénétrable, rien de matériel : donc le ſujet de cette forme, notre ame, eſt indiviſible & immatériel. Notre corps, au contraire, & tous les autres corps ont pluſieurs formes; chacune de ces formes eſt compoſée, diviſible, variable, deſtructible, & toutes ſont relatives aux différents organes avec leſquels nous les appercevons : notre corps, & toute la matière, n'a donc rien de conſtant, rien de réel, rien de général par où nous puiſſions la ſaiſir & nous aſſurer de la connoître. Un aveugle n'a nulle idée de l'objet matériel qui nous repréſente les images des corps; un lépreux dont la peau ſeroit

inſenſible, n'auroit aucune des idées que le toucher fait naître; un ſourd ne peut connoître les ſons. Qu'on détruiſe ſucceſſivement ces trois moyens de ſenſations dans l'homme qui en eſt pourvû, l'ame n'en exiſtera pas moins: ſes fonctions intérieures ſubſiſteront, & la penſée ſe manifeſtera toujours au-dedans de lui-même: ôtez, au contraire, toutes ces qualités à la matière, ôtez-lui ſes couleurs, ſon étendue, ſa ſolidité & toutes les autres propriétés relatives à nos ſens, vous l'anéantirez; notre ame eſt donc impériſſable, & la matière peut & doit périr.

Il en eſt de même des autres facultés de notre ame comparées à celles de notre corps & aux propriétés les plus eſſentielles à toute la matière. L'ame veut & commande; le corps obéit tout autant qu'il le peut: l'ame s'unit intimement à tel objet qu'il lui plaît; la diſtance, la grandeur, la figure, rien ne peut nuire à cette union lorſque l'ame la veut; elle ſe fait & ſe défait en un inſtant; le corps ne peut s'unir à rien, il eſt bleſſé de tout ce qui le touche de trop près, il lui faut beaucoup de tems pour s'approcher d'un autre corps; tout lui réſiſte, tout eſt obſtacle, ſon mouvement ceſſe au moindre choc. La volonté n'eſt-elle donc qu'un mouvement corporel, & la contemplation un ſimple attouchement? Comment cet attou-

chement pourroit-il ſe faire ſur un objet éloigné, ſur un ſujet abſtrait? Comment ce mouvement pourroit-il s'opérer en un inſtant indiviſible? A-t-on jamais conçu de mouvement ſans qu'il y eût de l'eſpace & du tems? La volonté, ſi c'eſt un mouvement, n'eſt donc pas un mouvement matériel; & ſi l'union de l'ame à ſon objet eſt un attouchement, un contact, cet attouchement ne ſe fait-il pas au loin? Ce contact n'eſt-il pas une pénétration? Qualités abſolument oppoſées à celles de la matière, & qui ne peuvent par conſéquent appartenir qu'à un être immatériel.

IMMORTALITÉ DE L'AME.

Quand vous vous chauffez la main, lui dit-il, il eſt ſûr que vous ſentez une ſorte de plaiſir; ſi dans le même tems on approche de votre nez une odeur agréable, vous ſentez une autre eſpéce de plaiſir. Si je vous demande lequel de ces deux plaiſirs vous plaît davantage, vous me répondez: c'eſt celui-ci ou c'eſt celui-là. Vous comparez donc enſemble ces deux plaiſirs, & vous jugez d'eux en même tems. Si, après que vous vous êtes chauffé la main, & que vous avez ſenti l'odeur, je vous fais voir un beau tableau *du Pouſſin*; ſi je vous fais entendre Mademoiſelle *Rochouas*; ſi je vous fais manger un potage de *Talbot*, n'eſt-il pas vrai que vous pouvez dire, lequel de tous

ces plaiſirs a été le plus grand? Il faut donc que ce qui juge en vous ait reſſenti tout cela. Ce même vous, qui juge, connoît ſi un plaiſir des ſens eſt plus agréable qu'une ſpéculation, & choiſit entre ces deux choſes. Donc le même principe, qui ſent les plaiſirs ſenſuels, ſent auſſi les ſpirituels, & juge & veut. C'eſt une preuve manifeſte que votre nez ne ſent point l'odeur & que votre main ne ſent point la chaleur, &c : car comme la main & le nez ſont deux choſes abſolument diſtinctes l'une de l'autre, il eſt auſſi impoſſible que l'une ſente ce que l'autre ſent, qu'il eſt impoſſible que nous ſentions dans cette chambre ce que ſentent préſentement ceux qui ſont à l'opéra. Il faut donc, non-ſeulement que ce vous, qui ſent l'odeur & la chaleur tout à la fois, ne ſoit point le nez & la main; mais auſſi, que ce ſoit une choſe où il n'y ait point pluſieurs parties; parce que, s'il y avoit pluſieurs parties, l'une ſentiroit la chaleur, pendant que l'autre ſentiroit l'odeur; & l'on n'y trouveroit rien qui ſentît tout à la fois l'odeur & la chaleur; qui les comparât enſemble, & qui jugeât que l'une eſt plus agréable que l'autre. Il faut donc conclure de toute néceſſité, que votre ame, qui eſt le principe de vos ſentimens, eſt un être ſimple. Si elle eſt ſimple, elle eſt indiviſible, & ſi elle eſt indiviſible, elle eſt immortelle; parce qu'il ne ſe fait point de deſtruction naturelle-

ment, que par la ſéparation des parties qui compoſent un tout. Ne me dites pas, que chaque partie de l'ame reçoit ce que toutes les autres reçoivent; car, ſi dans cette ſuppoſition, votre ame avoit deux parties, il y auroit en vous deux choſes, qui ſentiroient, qui jugeroient & qui voudroient, ſans qu'il vous en arrivât plus d'avantage que s'il n'y en avoit qu'une. D'où il s'enſuit que l'une d'elles ſeroit entièrement inutile : outre qu'un être qui peut réunir enſemble deux plaiſirs, ou un plaiſir & une douleur, deux jugemens & deux volontés, doit être néceſſairement indiviſible. Tel eſt à-peu près l'argument de l'Abbé de Dangeau dans ſon Dialogue.

» On peut dire ſans hyperbole (c'eſt le langage du célèbre critique Bayle, dont j'ai emprunté cette analyſe) » que c'eſt une dé-
» monſtration auſſi aſſurée que celles de géo-
» métrie. Et ſi tout le monde n'en ſent pas
» l'évidence, c'eſt à cauſe que l'on n'a pû
» ou qu'on n'a pas voulu s'élever au-delà des
» notions confuſes d'une imagination groſ-
» ſiere. On eût été obligé à l'auteur, s'il eût
» examiné une objection qui ſe préſente d'a-
» bord; ſçavoir que ſon raiſonnement prou-
» ve l'immortalité de l'ame des bêtes: mais
» on peut répondre que, lorſqu'un principe
» eſt certain, il faut s'y tenir, quoique l'on
» n'en puiſſe pas développer quelques con-
» ſéquences; ou bien il faut répondre qu'on
» peut

» peut nier ces conſéquences, ſi elles ne » ſont pas certaines. Or il n'eſt pas d'une » entiere certitude, que les bêtes ſentent » tout à la fois le plaiſir de l'odeur, & celui » de la chaleur, &c. On peut donc nier » que l'immortalité de l'ame des bêtes » ſuive de la démonſtration que cet auteur » a employé ».

Pour moi, ſans vouloir ici donner la moindre atteinte au dogme de l'immortalité de l'ame humaine, j'avoue que je ne regarde pas l'argument de l'abbé de Dangeau comme une démonſtration, & que je ſuis encore moins content des réflexions de ſon panégyriſte. Car, ſi le raiſonnement de l'abbé de Dangeau étoit concluant, on ne pourroit nier, à moins que d'être cartéſien, quoi qu'en ait penſé ſon apologiſte, que l'immortalité de l'ame des bêtes ne ſuivît de cet argument. Peut-on dire en effet, ſi l'on ne regarde point les bêtes comme de pures machines, qu'il n'eſt pas d'une entière évidence, qu'elles ne ſentent pas tout à la fois deux plaiſirs, comme celui de l'odeur & celui de la chaleur ? L'expérience ne nous apprend-elle pas que les bêtes peuvent ſentir deux plaiſirs à la fois ? Si donc on vient à démontrer un jour (ſuppoſé qu'il n'y ait pas encore de démonſtration) que les bêtes ont une ame, il faudra conclure de l'argument de l'abbé

de Dangeau, que cette ame eſt immortelle; & il ſera inutile de répondre que, lorſqu'un principe eſt certain, il faut s'y tenir, quoique l'on n'en puiſſe pas développer quelques conſéquences. La meilleure maniere, ſelon moi, de prouver l'immortalité de l'ame humaine, eſt de s'en rapporter à la révélation & à l'atteſtation de toutes les nations policées. La juſtice divine ſemble auſſi exiger que l'ame ſoit immortelle.

IMPATIENCE.

Ne ſe déguiſe-t-on pas ſouvent l'impatience ſous le nom plus doux de vivacité? Il eſt vrai qu'elle marque toujours une ame vaincue par ſes maux, & contrainte de leur céder; mais il y a des malheurs auxquels les hommes approuvent que l'on ſoit ſenſible juſqu'à l'excès, & des évenemens où ils s'imaginent que l'on peut avec bienſéance manquer de force & s'oublier entiérement. C'eſt alors qu'il eſt permis d'aller juſqu'à ſe faire un mérite de l'impatience, & que l'on ne renonce pas à en être applaudi.

IMPOLITESSE.

N'affectez point de marquer peu d'attention pour les perſonnes avec qui vous êtes, ſoit en ſifflant ou en prenant des poſtures indécentes. Si elles ſont d'un rang au deſſus du vôtre, vous manquez à la conſidération que vous leur devez. Si elles ſont au-deſſous, vous vous manquez à vous-même. Mais ſoit inférieures, ſoit égales, vous bleſſez la dignité de la nature humaine qui eſt toujours reſpectable.

IMPOTS.

Ce fut ſous *S. Louis* que les peuples commencerent à payer la taille, pour ſe délivrer des gens de guerre. Ce n'eſt que ſous Charles VII, qu'elle devint perpétuelle, & qu'elle fut ſubſtituée au profit que le roi faiſoit dans le changement des monnoies. Sous François I, les tailles furent augmentées de plus de neuf millions; ſous Henri III, elles étoient à près de trente-deux-millions, & étoient augmentées, depuis le dernier regne, d'environ vingt-trois millions.

1. Les beſoins de l'état ſont extrêmes, mais les maux de cette province ſont à leur comble. Déja les impôts de toute eſpèce ôtent aux riches l'aiſance honnête qui eſt de leur état, & aux pauvres le néceſſaire qui eſt dû à tous les hommes.

2. Une multitude d'hommes qui n'éprouvent que les beſoins de l'État ſans participer à ſes avantages. Dans leur infortune ils jettent les yeux ſur celui qui étoit riche; mais l'ardeur des impôts a fait ſécher dans ſes mains la ſource qui déſalteroit la ſoif des malheureux.

3. Les corvées tenant lieu d'impôts ſeroient légitimes; liées aux tributs, elles ſont injuſtes.

4. Je vis, dit M. de Sulli, avec une horreur qui augmenta mon zèle, que, pour trente millions qui revenoient au Roi, il en ſortoit de la bourſe des particuliers, (j'ai preſque honte de le dire,) cent cinquante millions; la choſe me paroiſſoit incroyable: mais à force de travail j'en aſſurai la vérité.

5. Que les beſoins de l'État ne doivent pas faire anéantir l'État; que, ſi des reſſources promptes ſont indiſpenſables, on peut ſe les procurer par l'économie politique des frais de recouvrement toujours inutiles au monarque, ruineux pour ſes ſujets, & qui ne ſont avantageux qu'aux traitans en ce qu'ils excédent de beaucoup ce qui entre dans le tréſor royal; ou les puiſer dans ces fortunes immenſes & précipitées de gens d'affaires & officiers comptables des deniers publics, qui ſemblent inſulter à la miſère des ſujets par l'excès de leur luxe & de leur faſte, & dont les ri-

cheſſes ſont les dépouilles des provinces, la ſubſiſtance des peuples & le patrimoine de l'État.

La premiere année des nouveaux tributs eſt d'ordinaire mal perçue; il ſe forme entre l'exacteur ſoupçonneux & le propriétaire adroit un combat qui régle le paiement ſur un taux déſavantageux au premier.

6. Il n'y a pas deux États en Europe où l'on lève les impôts de la même façon, & la maniere de les percevoir fait ſouvent plus de mal au peuple que l'impôt même. Il faut diſtinguer les impoſitions perſonnelles des réelles.

7. On rappelle un tribut que les Juifs paient au roi de Maroc : le jour indiqué, ils ſe rendent dans la place publique, & là, à meſure que chacun d'eux paie, il reçoit un coup de bâton, & un coup de pied au cu; il ſe retire auſſi-tôt en faiſant une profonde révérence, & cela avec les cris & les huées du peuple. Voilà, s'écrie notre Compilateur, contre cette nation ſinguliere un préjugé bien univerſel!

(*Journal Encyclopédique.*)

Rendues ſolidaires comme les *Tailles*, l'*Induſtrie* & la *Capitation* ſont, avec leurs acceſſoires, un ſujet légitime de plaintes continuelles.

Quelque beſoin que l'on ait d'argent,

ce n'eſt pas en levant beaucoup ſur les ſujets, qu'on en tirera beaucoup.

Les Syracuſains ſe plaignant d'un impôt, on les ſurchargea tant qu'ils n'en firent que rire : c'eſt aſſez, dit-on alors, car c'eſt ſigne qu'ils n'ont plus rien à perdre.

8. Quoique la ville de Genève ſoit riche, l'Etat eſt pauvre, par la répugnance que témoigne le peuple pour les nouveaux impôts, même les moins onéreux. Le revenu de l'Etat ne va pas à cinq cent mille livres, monnoie de France ; mais l'économie admirable avec laquelle il eſt adminiſtré, ſuffit à tout, & produit même des ſommes en réſerve pour les beſoins extraordinaires (*M. D'ALEMBERT.*)

Le lendemain des nôces, le mari faiſoit à ſon épouſe un préſent proportionné au rang & aux biens qu'il poſſédoit ; c'eſt ce qu'on appelloit l'an 566 *morgageniba*, ou *préſent du matin.* La femme poſſédoit en propre ce qu'elle recevoit par ce préſent : ainſi pluſieurs reines de France avoient des villes où elles levoient des impôts en leur nom.

9. Croiroit-on encore que Henri IV, le plus grand & le meilleur de nos Rois, ait été taxé d'avarice ? On joua à l'hôtel de Bourgogne une farce, où la femme reprochoit au mari qu'il ne quittoit pas le

cabaret, que cependant il falloit paier la taille au Roi. Survenoit un conseiller de la cour des aides, un commissaire & un sergent qui venoient exécuter les meubles. La femme y paroissoit assise sur un coffre, d'où le commissaire la faisant lever, & ouvrant le coffre, il en sortoit trois diables qui emportoient le commissaire, le conseiller & le sergent. Le roi & la reine assistoient à la farce : le bon prince y prit plaisir, & traita de sots ceux qui s'étoient fâchés de ce badinage.

10. Nos Rois ayant bien voulu, dans le tems des croisades, s'adresser aux papes pour lever des décimes sur le clergé, les papes dans la suite prétendirent que les princes ne pouvoient faire aucune imposition sur le clergé, sans leur permission : comme si les immunités dont jouissent les ecclésiastiques ne leur avoient pas été accordées par les princes temporels, & comme si les princes temporels ne pouvoient déroger aux graces qu'ils ont faites.

11. C'est en 1516 qu'entre François I & Léon X fut passé le concordat, qui établit les annates, au moins tacitement. En considération de cette concession, les papes ont bien voulu souffrir que les décimes fussent levées sur le clergé, sans qu'on leur demandât leur agrément.

Voyez MARIAGE, DENRÉES, DONS, ARGENT, BÉNÉFICES, RUSE, GUERRE.

IMPRIMERIE.

1. C'eſt ſous le règne de Charles VII, vers l'an 1440, que l'on découvrit en Allemagne l'art de l'imprimerie. Jean Guttemberg, aidé de Jean Fauſte & de Pierre Schoeffer, après avoir fait pluſieurs eſſais, parvint vers l'an 1450 à imprimer des ouvrages entiers. Comment cet art a-t-il été ignoré ſi long-tems ? Y avoit-il donc ſi loin des lettres gravées, des médailles, des inſcriptions, qui ſont de toute antiquité, à l'art de l'imprimerie ?

(*M. le Préſident Hénault.*)

Ce traité décide la queſtion ſi long-tems agitée de l'endroit qui a eu l'honneur d'inventer l'imprimerie, & l'accorde à l'Allemagne, ſans cependant ôter à Mayence & à Harlem les obligations particulieres que cet art leur doit. Il poſe trois degrés par leſquels on eſt parvenu à la façon d'imprimer d'aujourd'hui avec des lettres détachées. Le premier degré étoit de graver des lignes & des mots ſur des planches de bois. Les cartes à jouer inventées en France ſous Charles V en 1364 en ont donné la premiere idée. Le ſecond degré conſiſte à imprimer avec des lettres détachées ou iſolées, lequel a été inventé à Straſbourg par Jean Guttemberg de Mayence. Cette imprimerie commença en 1436. Un tourneur lui inventa une preſſe qui pouvoit ſe dé-

monter : on la tenoit fort cachée, & on ne la montroit qu'à des amis intimes avec un billet. Il paroît que ces caractères étoient de plomb. Le troiſieme degré qui a porté la Typographie à ſa perfection, eſt l'invention des caractères de fonte, découverts par Pierre Shoeffer de Harlem. Le premier livre qu'on a imprimé avec ces caractères, eſt : *Durandi rationale divinorum officiorum*, à Mayence en 1459. On imprima enſuite la Bible latine en 1462, ſous le nom de Fauſte & de Shoeffer. L'imprimerie de Guttemberg à Straſbourg continuoit d'aller ſon train, mais n'étoit pas à beaucoup près auſſi correcte & auſſi bonne.

On commença déja en 1504 à établir une cenſure des livres, afin qu'on n'imprimât rien contre le Pape, l'Empereur & les Etats. L'an 1472 on avoit déja propoſé dans le Sénat de Straſbourg quelles loix il étoit néceſſaire d'impoſer aux imprimeurs. On voit dans cet ouvrage l'hiſtoire des compagnons des imprimeries d'Alſace, qui ont répandu cet art dans d'autres pays.

2. Il n'y a point de pays au monde, où il ſoit plus difficile qu'en Hollande de trouver des imprimeurs, excepté dans ces deux cas ; l'un ſi l'auteur paye tous les frais de l'impreſſion ; l'autre ſi la copie eſt un ouvrage de querelle, ou de bagatelle ; car il n'y a rien qui ſe vende mieux que les livres de cette nature.

3. Il n'y a point d'imprimerie dans l'Asie ailleurs qu'à la Chine ; mais la meilleure ne vaut pas la plus mauvaise des nôtres. Il n'y a aucune propreté, leur papier est si mince que l'on ne peut imprimer que d'un côté.

4. On sçait l'estime particuliere que François I faisoit de Robert Etienne, ce sçavant imprimeur auquel les Lettres doivent tant de chef-d'œuvres typographiques pour la correction & la beauté des caractères. Il est attesté que François I l'alloit voir souvent, & que, pour ne pas l'interrompre dans ses travaux, il attendoit qu'Etienne pût le recevoir sans se déranger.

5. Les Indiens n'ont point d'imprimerie, tous leurs livres sont écrits à la main, & en fort beaux caractères, sur des feuilles de palmiers. Ils se servent pour écrire d'un stylet de fer qu'ils manient avec adresse.

6. La découverte de l'imprimerie a fait tomber l'*écriture* dans le seizième siècle : cet art qui faisoit subsister plus de dix mille *écrivains* dans les seules villes de Paris & d'Orléans, fut insensiblement négligé : les manuscrits de ce tems-là sont à peine lisibles, tandis que ceux des siècles précédens sont tracés avec une précision & une délicatesse qui égalent la beauté de nos éditions les plus recherchées.

7. Il survint une contestation entre Fauste & Guttemberg, au sujet de leurs comptes.

Guttemberg prétendoit que Fauſte dépenſoit plus qu'il n'étoit néceſſaire. L'affaire eſt portée aux Juges, qui prononcent que Fauſte ſera pris à ſon ſerment, & que, s'il juge qu'il a dépenſé la ſomme qui fait conteſtation, Guttemberg ſera contraint par toutes ſortes de voies d'en payer ſa part. La ſentence eſt du 6 de Novembre 1445; & d'après ce récit, il n'eſt pas permis de croire Guttemberg l'auteur de l'art de l'imprimerie. Il a aidé de ſon argent à le faire éclorre. La gloire en demeure à Fauſte.

Ce procès engagea les deux aſſociés à ſe ſéparer. Guttemberg, preſqu'auſſi habile que Fauſte, alla s'établir à Straſbourg.

IMPUISSANCE.

1. Qui croiroit qu'il n'y a pas encore cent ans que le *congrès* eſt aboli; que dans le tems des Arnaud & des Seguier, dans le milieu de ce ſiècle à jamais célèbre dans les faſtes de l'Humanité, on ait pû traduire dans le ſanctuaire de la Juſtice, au milieu d'une aſſemblée nombreuſe, un mari humilié, une femme hardie, & leur ordonner de ſe livrer ſans réſerve à des choſes que l'on ne commande point? Si l'on en croit *Venette*, la loi qui ordonnoit une preuve auſſi incertaine, n'étoit qu'un prétexte de divorce & un effet de la lubricité & de l'audace de quelques femmes : ce

ſont elles-mêmes, pourſuit cet auteur, qui l'ont fait naître dans l'eſprit des juges : de mille hommes, il n'y en a peut-être pas un qui puiſſe ſortir victorieux du congrès public. La honte combat l'amour & le détruit. C'étoit trop compter ſur la liberté, que d'oſer croire qu'un homme auroit, par arrêt de la cour, la puiſſance de forcer la nature dans ce qu'elle a de plus reſpectable. On fixe l'époque de l'établiſſement du congrès au milieu du ſeiziéme ſiécle, en 1540. Quelque jeune homme, trop effronté, & trop fier d'une forte conſtitution, eſt probablement le premier qui l'oſa ſolliciter. Son abolition ne fut arrêtée qu'en 1677.

2. Une dame de la Cour ſçavoit, que M. de L... étoit impuiſſant, & ne le connoiſſoit pas de vue : c'étoit un fort bel homme. L'ayant rencontré dans une maiſon étrangere, elle demanda qui c'étoit. On lui dit : c'eſt le Marquis de L.... Ah! dit-elle, qui n'y ſeroit attrapé?

3. On lit dans l'année littéraire, que Boileau, encore enfant & en jaquette, fut béqueté par un dindon ſur une partie très-délicate. Boileau en fut toute ſa vie incommodé : de-là la ſévérité de ſes mœurs, ſa ſatyre contre les femmes, & peut-être cette averſion qu'il eut toujours pour les Jéſuites qui les ont apportés en France. Tant il eſt vrai que ce ſont ſouvent des

cauſes imperceptibles qui déterminent toute la ſuite de nos idées.

Un homme de la cour étoit ſoupçonné d'être impuiſſant & ne laiſſoit pas échapper l'occaſion de s'en défendre. Il rencontra Benſerade, qui l'avoit ſouvent raillé là-deſſus. Monſieur, lui dit-il, nonobſtant toutes vos mauvaiſes plaiſanteries, ma femme eſt pourtant accouchée depuis peu de jours. Hé! Monſieur, lui répliqua Benſerade, on n'a jamais douté de madame votre femme.

INCERTITUDE.

Si je continue à te donner le nom d'ami, peut-être m'accuſeras-tu de préſomption; ſi je change de ſtyle & que je te donne un autre caractère, on m'accuſera d'ingratitude. Si je veux me juſtifier, je paſſerai pour opiniâtre; & pour foible, ſi je me reconnois coupable. (*Eſpion Turc*).

Il s'engendre beaucoup d'abus au monde; ou, pour dire plus hardiment, tous les abus du monde s'engendrent de ce qu'on nous apprend à craindre de faire profeſſion de notre ignorance, & ſommes tenus d'accepter tout ce que nous ne pouvons réfuter.

Nous parlons de toutes choſes par préceptes & réſolution.

Le ſtyle, à Rome, portoit que cela même qu'un témoin dépoſoit, pour l'avoir vu de

ſes yeux, & ce qu'un Juge ordonnoit de ſa plus certaine ſcience, étoit conçu en cette forme de parler : il me ſemble.

Ne pourrions-nous recevoir quelque forme d'arrêt qui dît : la cour n'y entend rien.

Les Aréopagites ſe trouvant preſſés d'une cauſe qu'ils ne pouvoient développer, ordonnerent que les parties en viendroient à cent ans. (*MONTAIGNE*).

INCONSTANCE.

1. Mes ſouhaits ſont accomplis, j'ai un ſucceſſeur. Quand je n'aime plus, j'ai autant d'envie de n'être plus aimé, que j'en ai d'être aimé quand j'aime. Je vous aſſure que j'ai deſiré avec un égal empreſſement la tendreſſe & l'indifférence de M^e^... Enfin je les ai obtenues toutes deux l'une après l'autre ; c'eſt tirer d'une perſonne tout ce qui s'en peut tirer. Je ne ſçais comment ſont faits ceux qui peuvent aimer ſans être aimés, ni ceux qui ſe plaiſent à être aimés ſans aimer ; l'amour n'eſt bon que dans le partage. C'eſt la plus plaiſante choſe du monde que les diſpoſitions où mon ſucceſſeur eſt à mon égard. Tantôt il me hait de ce que je l'ai précédé ; tantôt il me mépriſe de ce qu'il croit que je n'ai pu me conſerver le bonheur dont je jouiſſois ; tantôt il m'inſulte comme s'il obtenoit ſur moi une préférence que je lui

ruſſe diſputée. Il voudroit bien avoir quelque lieu de croire qu'on m'a donné mon congé; mais il voit trop clairement que je l'ai pris, & cela le déſeſpere. Je gage qu'il voudroit que je fuſſe ſon rival, & qu'il lui en eût coûté la moitié de ſon bien; car il eſt outré du ſang-froid avec lequel je regarde ſes empreſſemens & ſes ſoins. D'un autre côté, la Dame affecte de me faire voir que tout le monde ne l'abandonne pas, quand je l'abandonne; & je ne ſçais ſi, dans les complaiſances qu'elle a pour ſon amant, il n'y entre point un peu de dépit contre moi, qu'elle veut me faire ſentir. Peut-être ma préſence vaut quelque choſe à mon prétendu rival. Il eſt toujours certain que la dame voudroit bien qu'il parût qu'elle fait un choix à mon déſavantage entre cet homme-là & moi; mais le moyen? Je me tiens toujours dans les termes de céder tout. Je ſuis aſſez honnête pour être fâché de ne pouvoir pas ſervir d'aſſaiſonnement à la nouvelle tendreſſe de M^e... (*FONTENELLE.*)

Je crains que quelque accident ne vous ait arrêté dans votre route; que vous ne ſoyez arrivé malade, ou que vous ne m'aimiez plus. Quelque terrible que ſoit cette idée, je la préfere, ſans balancer, aux deux autres.

Deſirer la mort de ſon amant, plutôt que ſon inconſtance, c'eſt s'aimer plus que

lui; c'eſt être plus attachée aux douceurs de l'amour, qu'à l'objet qui nous les fait goûter. Cette eſpece de délicateſſe eſt fauſſe & cruelle; elle n'eſt pas dans mon cœur, elle n'y ſera jamais. (*Me RICCOBONI*).

N'attendez rien des hommes : les biens qu'ils promettent ſont peu de choſe, & les maux qu'ils font n'ont pas plus de durée : ils ſont légers dans les uns comme dans les autres. (*Me. DE MAINTENON*).

Les Anglois ſont auſſi légers & auſſi remuans que les autres nations; mais quoi qu'on en diſe, ils ne le ſont pas plus. C'eſt l'occaſion, c'eſt la forme du gouvernement, c'eſt l'impunité, ce ſont les moyens qu'on leur laiſſe qui les rendent remuans. On verroit dans les autres États les ſujets qui ſont les plus ſoumis devenir auſſi brouillons & auſſi mutins, ſi la prudence, l'autorité & la vigueur de leurs ſouverains ne les retenoient & ne leur en retranchoient toutes les occaſions.

2. Il eſt rare qu'un François demeure long-tems dans les mêmes ſentimens. Son ſang ne renouvelle pas plus ſouvent ſa circulation, qu'il renouvelle ſes amitiés, ſes opinions & ſa critique. Il ſemble que les François ont hérité des vices des anciens Gaulois, auſſi bien que de leur pays.

3. Nos ſentimens les plus doux ſont involontaires comme nos penſées. Il faut s'attendre, loin d'y pouvoir compter, que ceux qui

qui nous flattent le plus nous ſeront bientôt à charge. Plus on a l'imagination vive, plus le cœur reçoit fortement les impreſſions ; plus on eſt volage, plus il eſt impoſſible de ſentir long-tems & vivement, & par conſéquent l'inconſtance eſt le partage néceſſaire de ceux qui ſçavent le mieux aimer.

4. Une jeune perſonne qui entre dans le monde, a une haute idée du bonheur qu'il lui prépare ; elle cherche à la remplir : c'eſt la ſource de ſes inquiétudes ; elle court après ſon idée ; elle eſpere un bonheur parfait. C'eſt ce qui fait la légereté & l'inconſtance.

5. L'inconſtance par l'agitation qu'elle donne, eſt le ſupplément du bonheur. Ce n'eſt pas des choſes dont vous jouiſſez, c'eſt de leur recherche.

6. Les liaiſons qui ſe font aux lieux où l'on prend les eaux ne ſont pas des plus durables. Un étranger qui avoit vécu à Tumbridge en Angleterre dans une grande familiarité avec M^e ... vint la voir enſuite à Londres, croyant être toujours avec elle ſur le même pié. Il en fut reçu comme un inconnu : cela vous étonne, lui dit-elle ; vous ne ſçavez donc pas, Monſieur, que nos connoiſſances de Tumbridge reſſemblent aux eaux que nous y prenons : nous les avalons le matin, elles paſſent le ſoir.

7. C'eſt avec tant de ſatisfaction qu'inté-

rieurement ils ne ſe trouvent pas le ſens commun ! C'eſt bien la petite paſſion la plus élimée ! Il eſt, en vérité, trop plaiſant de voir comment on s'aime, quand on ne s'aime plus !

(*Lettres de la ducheſſe de... au duc de...*)

8. Le duc d'Yorck, frere de Charles II, roi d'Angleterre, avoit abjuré la religion Proteſtante, pour entrer dans l'Egliſe Romaine. Il avoit autour de ſa perſonne un nombreux cortege de prêtres ; mais il n'en étoit pas plus réglé dans ſes mœurs. Quoique marié, il entretenoit, à l'exemple de ſon frere, un nombreux ſérail de maitreſſes ; mais il n'étoit pas ſi délicat que lui ſur le choix. Le duc recherchoit moins la beauté que la variété. Le roi le railloit quelquefois ſur ſon mauvais goût ! » je » crois, dit-il un jour, que les peres con» feſſeurs de mon frere lui donnent ſes mai» treſſes pour pénitence.

INCONTINENCE.

1. Une infinité d'auteurs nous repréſentent l'impudicité comme un déluge de Deucalion qui couvre toute la terre, & comme un mal que le mariage facilite au lieu de le réfréner. Les partiſans des vœux monaſtiques ſe prévalent fort de cela ; comme ſi l'on ne pouvoit plus les combattre par la raiſon que l'incontinence qui excite na-

turellement au mariage, & qui eſt preſque toujours la cauſe du mariage, doit être laiſſée dans la pleine liberté de recourir à ſon but. Qu'elle y parvienne tant qu'elle voudra, diſent-ils, elle n'en eſt point domptée, & autant vaut-il la brider par le vœu du célibat que par la promeſſe ſolemnelle de la fidélité conjugale. Ce ſont deux ſortes de ſermens qui doivent être auſſi inviolables l'un que l'autre; & ſi l'un n'eſt pas mieux gardé que l'autre, comme la pratique le montre, que gagneroit-on par l'abrogation des loix monaſtiques? Mais je vous prie, ſi quelques perſonnes engagées à la continence par le vœu du Célibat, demeuroient libres dans le monde, ne ſe porteroient-elles pas à des ſouillures encore plus grandes?

2. Un abbé fut obligé de faire ſortir ſa ſervante pour certain embonpoint qu'elle portoit. Une autre ſe préſenta: ſçavez-vous la cuiſine? Fort peu, dit-elle. Blanchir? Non. Buvez-vous?... Il n'y paroît pas... Sçavez vous lire, écrire?... Point du tout. Combien de gages?... Cent écus. Quoi? vous ne ſçavez rien & vous demandez telle ſomme? La plus habile n'en demande que vingt.... D'accord, mais je ſuis ſtérile.

(*GRÉCOURT*).

INCRÉDULITÉ.

1. Du ſein de l'erreur, il s'eſt élevé un homme plein du langage de la philoſophie, ſans être véritablement philoſophe : eſprit doué d'une multitude de connoiſſances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténèbres dans les autres eſprits : caractère livré aux paradoxes d'opinion & de conduite ; alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des penſées ; le zèle des maximes antiques, avec la fureur d'établir des nouveautés ; l'obſcurité de la retraite avec le deſir d'être connu de tout le monde : on l'a vu invectiver, contre les ſciences qu'il cultivoit ; préconiſer l'excellence de l'Évangile, dont il détruiſoit les dogmes ; peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ſes Lecteurs. Il s'eſt fait le précepteur du genre humain pour le tromper, le moniteur public pour égarer tout le monde, l'oracle du ſiécle pour achever de le perdre. Dans un ouvrage ſur l'inégalité des conditions, il avoit abaiſſé l'homme juſqu'au rang des bêtes ; dans une autre production plus récente, il avoit inſinué le poiſon de la volupté en paroiſſant le proſcrire : dans un autre il s'empare des premiers momens de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irreligion. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de ſon élève l'élève de la nature, il propoſe un

plan d'éducation qui, loin de s'accorder avec le chriſtianiſme, n'eſt pas même propre à former des citoyens, des hommes. *Poſons*, dit-il, *pour maxime inconteſtable, que les premiers mouvemens de la nature ſont toujours droits : il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur de l'homme.* Cependant il ſe trouve en nous un mélange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice.

(*Mandement de M.* DE BEAUMONT.)

Un homme fort connu par ſon incrédulité, d'ailleurs d'un caractère aſſez doux, diſputoit un jour ſur la religion avec aigreur & emportement ; mais il n'en étoit venu là que ſur la fin de la diſpute ; & il avoit parlé d'abord d'une manière aſſez modérée. Monſieur, lui dit ſon antagoniſte en le quittant, vous m'avez effrayé au commencement de notre converſation. Au ſang-froid dont vous parliez, je vous croyois convaincu ; mais le ton que vous avez pris enſuite m'a raſſuré. Peut-être voudriez-vous ne point croire ; c'eſt une diſpoſition bien fâcheuſe : mais enfin, vous croyez encore ; ou du moins vous n'êtes pas allé plus loin que le doute. Courage, Monſieur, votre état n'eſt point déſeſpéré. Vous avez ſenti la force de mes preuves & la foibleſſe de vos réponſes ; votre colere me l'a dit.

2. Il eſt impoſſible d'accorder la religion avec les paſſions ; elle les condamne trop clairement. On peut bien ſe faire illuſion ſur certains points plus difficiles & plus obſcurs ; mais on ne ſçauroit s'aveugler entièrement ſur ſes devoirs eſſentiels ; & d'ailleurs il ſeroit trop long d'examiner en détail, ſur tout ce que la paſſion ſuggère, s'il eſt permis ou défendu. Le parti de ne rien croire eſt encore pire, il n'y a de paix, ni pour l'impie qui nie la vérité de la religion, ni pour le mauvais chrétien qui en viole les loix.

3. La vraie cauſe de l'incrédulité, c'eſt la ſévérité de la morale chrétienne ; l'obſcurité des myſtères n'en eſt que le prétexte. On croiroit ſans peine, & même ſans réflexion, s'il ſuffiſoit de croire pour être ſauvé.

4. J'ai vu quelquefois des libertins beaux-eſprits, aux priſes ſur la religion avec de ſçavans théologiens, & ſi un mouvement de compaſſion ne m'avoit arrêté, j'aurois été tenté de rire ; il me ſembloit entendre une femme diſputer ſur les antipodes avec un habile géographe.

5. C'eſt une foibleſſe d'eſprit de croire ſur des preuves foibles ; c'en eſt une auſſi de ne pas croire ſur des preuves démonſtratives. Or telles ſont les preuves de la religion. Donc les eſprits forts ſont des eſprits foibles.

6. Abou-Aly estimé par sa doctrine & par la pureté de sa vie, interrogé par le caliphe Haroun, philosophe incrédule, s'il connoissoit quelqu'un qui fît profession d'un plus grand détachement que le sien : » oui, » seigneur, lui répond Abou-Aly, c'est » vous-même. Pour moi, je n'ai quitté que » les choses de ce monde, qu'on a tant rai- » son de mépriser; & vous avez absolument » abandonné celles de l'autre vie, qui sont » d'un prix inestimable ». (*Mœurs des Rois*).

Voyez ATHEÏSME.

INDÉCENCE.

1. Ces femmes indécentes, dont l'état est d'offrir des amusemens vifs, qui répandent le dégoût sur les plaisirs véritables. (*Mr RICCOBONI*).

Les jeux de Flore se représentoient avec des licences très-scandaleuses. Caton qui y assistoit, s'appercevant que par respect pour sa présence, le peuple n'osoit demander aux acteurs leurs licences ordinaires, se retira pour laisser toute liberté. Ce qui a fait dire à Martial : puisque tu sçavois ce qui se passoit à ces jeux, pourquoi, sévere Caton, y venois-tu? Tu n'y venois donc que pour en sortir? La réflexion de Martial est juste, mais elle ne va pas assez loin. Caton est condamnable de venir à des jeux où la pudeur défend d'assister. Caton n'est pas moins condamnable de s'en retirer, quand

il voit que ſa préſence contient le peuple. Son indigne complaiſance eſt la preuve de ſa vanité.

2. Deux notaires cauſoient au coin d'une rue : un quidam paſſant au milieu d'eux, lâcha une incongruité : voilà un pet bien authentique, dit quelqu'un; il eſt paſſé pardevant notaire.

3. Un grave magiſtrat complimentant un grand ſeigneur ne put retenir un vent; au lieu de ſe déconcerter, il ſe tourna vers ſon derriere & dit : ſi vous voulez parler, il faudra que je me taiſe.

Voyez GORGE.

INDIFFÉRENCE.

1. Lorſque Manara parut, l'air riant que prit Néraïr déplut à Fémire. L'indifférence qu'on a pour ſes rivaux eſt toujours aux dépens de l'amour qu'on doit à ſa maitreſſe.

(*NERAÏR ET MELHOÉ*).

Que l'indifférence eſt déſobligeante, lors même qu'elle voudroit ne l'être pas!

(*Théâtre Anglois*).

Il eſt vrai, lui répliqua-t-il, que vous me donnez de certaines apparences dont je ſerois content, s'il y avoit quelque choſe au-delà; mais au lieu que la bienſéance vous retienne, c'eſt elle ſeule qui vous fait faire ce que vous faites. Je ne touche ni votre inclination ni votre

cœur, & ma préſence ne vous donne ni plaiſir ni trouble.

M. de Cleves ne trouva pas que Mademoiſelle de Chartres eût changé de ſentiment, en changeant de nom. La qualité de mari lui donna de plus grands priviléges; mais elle ne lui donna pas une autre place dans le cœur de ſa femme. Cela fit auſſi que, pour être ſon mari, il ne laiſſa pas d'être ſon amant, parce qu'il avoit toujours quelque choſe à ſouhaiter au-delà de ſa poſſeſſion; & quoiqu'elle vécût parfaitement bien avec lui, il n'étoit pas entiérement heureux. Il conſervoit pour elle une paſſion violente & inquiette qui troubloit ſa joie : la jalouſie n'avoit point de part à ce trouble. Jamais mari n'a été ſi loin d'en prendre, & jamais femme n'a été ſi loin d'en donner. (*Mme DE LA FAYETTE*).

De toutes les indifférences que peut eſſuyer une femme, la plus humiliante pour elle, c'eſt l'indifférence d'un homme qui l'aimoit, & dont elle a fait ceſſer l'amour.

2. Moins on paroît étonné de la grandeur des projets qu'on a conçus, plus on donne une haute idée des reſſources qu'on a pour les exécuter.

3. L'indifférence eſt une qualité aſſez équivoque; & n'eſt ſouvent pas moins un effet de la ſtupidité, que de la force de l'eſprit.

4. C'eſt une réputation très-méchante que celle qu'on prétend acquérir, par une inſenſibilité pour toutes choſes.

Voyez (MAITRESSES.)

INDISCRÉTION.

1. Les jeunes gens diſent ce qu'ils font, les vieillards ce qu'ils ont fait, & les ſots ce qu'ils ont envie de faire.

2. L'indiſcrétion eſt un crime où l'injuſtice ſe joint à l'imprudence. Révéler le ſecret ou d'un ami ou de tout autre, c'eſt diſpoſer d'un bien dont on n'étoit pas le maître, c'eſt abuſer d'un dépôt: & cet abus eſt d'autant plus criminel qu'il eſt toujours irremédiable. Si vous diſſipez des fonds qu'on vous avoit donnés en garde, peut-être ne ſera-t-il pas impoſſible de les retirer un jour: mais comment faire rentrer dans les ténébres du myſtère un ſecret une fois divulgué?

3. L'indiſcrétion eſt ce qu'il y a de pis dans la ſociété; elle fâche ſans vouloir fâcher, elle entre mal-à-propos, elle ſort à contre-tems, parle toujours d'elle-même, rompt en viſiere, écoute ce qu'on ne veut pas qu'elle entende, n'entend pas ce qu'on veut qu'elle ſçache, raille de la laideur devant une perſonne laide, attaque la pauvreté en face de la miſere, ſe déchaîne contre le peu de naiſſance auprès de ceux qui n'en ont point, tourne la vieilleſſe en

ridicule à la table d'un vieillard, & ſe rit de tout ce qu'il faut faire.

4. Quel peſant fardeau qu'un ſecret pour un homme ſans jugement !

5. Il y a ſouvent plus de danger de dire à d'autres ce que l'on penſe des perſonnes qui ont du crédit & de l'autorité dans un corps, & qui règnent ſur les eſprits, que de le dire à eux-mêmes ; parce que ceux à qui l'on s'ouvre ayant ſouvent moins de charité, plus de faux zèle, & plus d'emportement, ils en ſont ſouvent plus bleſſés que ceux mêmes de qui l'on parle.

(*NICOLE.*)

Un indiſcret eſt plus à craindre qu'un méchant naturel ; parce que le dernier n'inſulte que ſes ennemis & ceux à qui il ſouhaite du mal, au lieu que l'autre attaque indifféremment ſes amis & ſes ennemis.

6. Il me ſemble qu'il y a de la lâcheté, s'il n'y a point d'injuſtice, de transférer ſes ſouffrances, par maniere de dire, en les découvrant à ſon ami, & de rejetter ſur autrui ce qu'on a peine à ſupporter ſoi-même.

7. Les indiſcrets ſont comme le cadran d'une horloge, qui marque au dehors ce qu'elle marque au-dedans.

8. L'un des deux arrivé nouvellement d'une terre fort éloignée de Paris, où il avoit paſſé ſix mois, prioit l'autre de lui faire l'amitié de le mettre au courant, par-

ce qu'il étoit ici comme en pays perdu ; que faute d'en connoître la carte, il étoit allé dire à une femme, du bien de l'amant qu'elle venoit de quitter ; à une autre, du mal de celui qu'elle venoit de prendre ; & qu'enfin, depuis ſon retour, chaque inſtant de ſa vie étoit marqué par de pareilles balourdiſes.

(*Lettr. de la Ducheſſe de... au Duc de...*)

9. Une femme ſe vantoit d'accoucher avec la plus grande facilité ; enfin, diſoit-elle, j'aime mieux faire un enfant, que d'avaler un jaune d'œuf. C'eſt un ſigne, lui dit ſon accoucheur, que vous avez le goſier étroit.

Voyez RAPPORTS.

INÉGALITÉ DES CONDITIONS.

1. Y a-t-il des inégalités parmi les hommes ? Oui. J'en apperçois de trois ſortes. Inégalité d'âge & de ſexe ; inégalité d'eſprit & de tempérament : inégalité de rang & de condition. Né, croiſſant, & formé, l'homme eſt diſſemblable de l'homme. Quelle eſt l'origine de ces inégalités ? Et ſont-elles conformes à la nature ? L'inégalité d'âge & de ſexe n'entre point dans cette queſtion, parce qu'elle eſt ſans contredit l'ouvrage de la nature. C'eſt la nature qui fait naître, croître, décroître & mourir toutes ſes productions. C'eſt-elle, qui par des vûes dont nous ne pénétrons

pas toute la ſageſſe, a diſtingué le ſexe même dans les plantes.

L'inégalité d'eſprit & de tempérament eſt dûe partie à la nature, partie à l'art. C'eſt la nature qui aſſujettit l'enfance aux infirmités, qui allume le feu de la jeuneſſe, qui affermit la vigueur de la virilité, & qui jette dans la caducité la vieilleſſe. C'eſt elle qui fait un ſexe plus délicat que l'autre, & qui donne à l'homme & à la femme dans leur maturité des enfans plus robuſtes, que dans un âge, ou trop tendre, ou trop avancé, ou mal aſſorti. Elle a peuplé les climats les plus doux d'habitans beaux & bienfaits, les climats plus rudes d'hommes petits, laids & difformes : & dans les climats moyens elle a diſtribué des degrés moyens de force & de beauté. Elle proportionne la vivacité de l'eſprit, la ſolidité du raiſonnement, l'étendue du génie, la force de la mémoire, à l'âge, au climat, au tempérament. Mais c'eſt l'art qui augmente ces inégalités par la différence d'exercices, d'éducation, & de maniere de vivre.

Quant aux inégalités mixtes, les changemens que l'art y apporte ſont-ils conformes à la nature ? Ce que nous appellons perfection en eux, eſt-il réellement une perfection ? La ſeconde de ces queſtions eſt évidemment étrangere à notre ſujet. La premiere eſt facile à réſoudre : la nature

pourroit-elle condamner ceux qui travaillent à perfectionner ſes dons, approuver ceux qui les négligent, & abſoudre ceux qui les détériorent ?

L'inégalité des conditions eſt un établiſſement purement humain. Le riche naît auſſi nud que le pauvre. Le noble & le ſouverain ne portent du ſein de leur mere aucune marque qui les diſtingue du roturier & du ſujet. Quelle eſt l'origine de ces inégalités politiques ? Eſt-ce la violence ? Eſt-ce la ruſe ? Eſt-ce le caprice ? Eſt-ce la raiſon ? Elles ne ſont pas toujours en proportion avec les inégalités naturelles & avec les mixtes ; mais ne devroient-elles pas l'être ? En un mot, d'où viennent-elles ? Sont-elles avouées par la nature, ou rejettées par elle ? Voilà ce qu'on demande : & cette queſtion exige, comme toutes les autres, qu'on fonde la réponſe ſur des principes inconteſtables. Le Sage qui vient de plaider la cauſe des Sauvages, imagine des hypothèſes & forme des conjectures. Mais elles ne donnent que des conſéquences hypothètiques : elles ne produiſent que des diſputes & des erreurs. Quand on veut promener une brillante imagination par les vaſtes régions des hypothèſes, il faut épuiſer toutes celles que le ſujet peut admettre, & montrer qu'une ſeule eſt poſſible, ou que le réſultat de toutes eſt le même. On veut parvenir à la certitude. Les hy-

pothèſes ſont des ſentiers. Comment être ſûr qu'un d'entre eux nous menera au but, ſans avoir examiné ceux qui ſont ſans iſſue, ceux qui aboutiſſent au même point, & ceux qui s'en écartent ?

La propriété des particuliers, une fois introduite par équité, & conſervée ſans injuſtice, établit le droit d'héritage, fortifie le pouvoir paternel, en retenant les enfans dans le devoir par l'eſpérance des biens, conduit néceſſairement à l'inégalité des richeſſes. En vain Lycurgue réformant Sparte, & Romulus bâtiſſant Rome, partagent les terres également. En vain les plus ſages légiſlateurs tâchent de maintenir cette égalité. La différence dans la propagation des familles, dans l'induſtrie, dans l'économie, dans la culture des héritages diviſés & ſubdiviſés, dans les accidens, renverſe le plan le plus ſage dans la ſpéculation, & même dans le premier eſſai. Nulle injuſtice dans ces diſproportions des biens. Si c'eſt une maladie du genre humain, elle eſt ſans remede : on ne ſçauroit revenir ſans ceſſe à de nouveaux partages. Après tout, qui meurt de faim dans la ſociété ? Auquel de ſes membres le corps politique ne rend-il pas ce qu'il en reçoit ? Des malades, des vieillards, des orphelins ? il eſt des aſyles pour eux. La pareſſe fait les mendians, & la fauſſe honte les pauvres. Mais ce n'eſt point la ſociété qui nous fait hon-

teux ou fainéans. La terre eſt peuplée de malheureux : eſt-ce la faute de la ſociété ? Imputer à la ſociété premiere les vices de la ſociété corrompue ; à l'homme naturel les perverſités de l'homme factice ; à la raiſon les égaremens de l'imagination ; à l'inégalité néceſſaire l'injuſtice des légiſlateurs ou l'impuiſſance des loix : voilà le perpétuel ſophiſme du panégyriſte des Sauvages. Pour juger les hommes, il falloit écouter les Sages. *Rouſſeau* n'a entendu que les malheureux : il falloit avoir pluſieurs idées ; &, le dirai-je ! *Rouſſeau* n'en a eu qu'une. De plus, les riches ſont une reſſource pour les particuliers qu'ils ſoulagent, & pour le public qu'ils ſecourent, quoiqu'ils ne ſoient pas à préſent chargés ſeuls, comme autrefois à Athènes, des dépenſes que demande la choſe publique. L'inégalité des richeſſes eſt donc un mal inévitable ; &, ſemblable à la vipere, il porte en lui-même ſon contrepoiſon.

La nature de l'homme & l'origine des inégalités ſont ſi peu cachées, qu'elles ſont connues depuis long-tems. Ce n'eſt pas un reproche à faire, ni à la célèbre Académie qui a propoſé cette queſtion, ni à mon diſcours qui l'examine. Il n'y a que trop d'hommes mécontens de leur état. Le malheur qui réſulte des diſtinctions dont ils ſe plaignent n'eſt qu'apparent. Celui qui réſulteroit de la ſeule égalité poſſible, ſeroit réel.

Ou

Ou les hommes ont autrefois vécu dans la diſperſion, ou ils ont toujours été en ſociété : voilà les deux ſeules hypothèſes qu'on peut faire : l'une eſt auſſi peu nouvelle que l'autre. La premiere eſt une rêverie des Epicuriens, que *Rouſſeau* a adoptée, & qu'il a revêtue des apparences les plus ſéduiſantes. La ſeconde eſt une vérité apperçue par les autres Philoſophes. Rien de nouveau dans ſon livre, non plus que dans le mien. Mais ce que je dis eſt vrai, quoique commun ; ce qu'il avance eſt faux, quoique plus rare.

2. Il eſt impoſſible de réduire les hommes dans une parfaite égalité ; tandis qu'ils ne pourront ſe cacher la diſproportion viſible de leurs facultés.

En vain, pour former un ſyſtême dans lequel tous les agrémens de la vie doivent être unis avec le bon ordre, norre Auteur dit-il que toutes ſortes de travaux utiles ſeroient honorés, & qu'aucun ne ſeroit traité avec mépris. De telles loix n'auroient jamais aſſez d'influence ſur le ſens-commun & ſur l'amour-propre des hommes, pour détruire en eux les idées claires des différences eſſentielles de leurs fonctions. Car quoiqu'on puiſſe ſuppoſer que le métier de ramoneur eſt auſſi utile que l'art de l'architecte, cependant les hommes ne ſe perſuaderont jamais qu'il faut autant

honorer le premier ; & en comparaiſon de l'autre, ils le traiteront avec mépris.

INFIDÉLITÉ.

1. Pour qu'un homme pût ſe plaindre avec raiſon de l'infidélité de ſa femme, il faudroit qu'il n'y eût que trois perſonnes dans le monde ; ils ſeront toujours à but, quand il y en aura quatre.

2. Mᵉ de Tournon m'étoit infidelle, & j'apprends ſon infidélité & ſa trahiſon le lendemain que j'ai appris ſa mort, dans un tems où mon ame eſt remplie & pénétrée de la plus vive douleur & du plus tendre amour que l'on ait jamais ſenti : dans un tems où ſon idée eſt dans mon cœur comme la plus parfaite choſe qui ait jamais été, & la plus parfaite à mon égard ; je trouve que je me ſuis trompé, & qu'elle ne mérite pas que je la pleure ; cependant j'ai la même affliction de ſa mort, que ſi elle m'étoit fidelle, & je ſens ſon infidélité comme ſi elle n'étoit point morte.

(*Me. DE LA FAYETTE*).

Voyons, me dit cette amie, de quoi vous déſeſpérez-vous ? De l'accident du monde le plus fréquent, & qui tire le moins à conſéquence pour vous. Vous aimiez un homme qui vous aimoit & qui vous quitte, qui s'attache ailleurs ; & vous appellez cela un grand malheur ! Mais eſt-il

bien vrai que c'en ſoit un ? Et ne ſe pourroit-il pas que ce fût le contraire ? Que ſçavez-vous s'il n'eſt pas avantageux pour vous que cet homme-là ait ceſſé de vous aimer ? Si vous ne vous ſeriez pas repentie de l'avoir épouſé ; ſi ſa jalouſie, ſon humeur, ſon libertinage ; ſi mille défauts eſſentiels qu'il peut avoir & que vous ne connoiſſez point, ne vous auroient pas fait gémir le reſte de votre vie ? Vous ne regardez que le moment préſent, jettez votre vue un peu plus loin. Son infidélité eſt peut-être une grace que le ciel vous a faite ; la Providence qui nous gouverne eſt plus ſage que nous, voit mieux ce qu'il nous faut, nous aime mieux que nous ne nous aimons nous-mêmes ; & vous pleuriez aujourd'hui de ce qui ſera peut-être dans peu de tems le ſujet de votre joie. Mettez-vous bien dans l'eſprit que vous ne deviez pas épouſer celui dont il eſt queſtion, & qu'aſſurément ce n'étoit pas votre deſtinée ; qu'il eſt très-poſſible que vous y gagniez, comme j'y ai gagné moi-même, ajouta-t-elle, à ne pas épouſer un jeune homme riche, à qui j'étois chère, qui me l'étoit, & qui me laiſſa auſſi pour en aimer une autre qui eſt devenue ſa femme, qui eſt malheureuſe à ma place, & qui, avant que d'être à lui, auroit eu l'aveugle folie de ſe conſumer en regrets, s'il l'avoit quittée à ſon tour. Vous m'allez dire que vous l'ai-

mez, que vous n'avez point de bien & qu'il auroit fait votre fortune : ſoit ; mais n'avez-vous que ſon infidélité à craindre ? Etoit-il à l'abri d'une maladie ? Ne pouvoit-il pas mourir ; & en ce cas tout étoit-il perdu ? N'y avoit-il plus de reſſources pour vous ; & celles qui vous ſeroient reſtées, ſon inconſtance vous les ôte-t-elle ? Ne les avez-vous pas aujourd'hui ? Vous l'aimez : penſez-vous que vous ne pourrez jamais aimer que lui, & qu'à cet égard tout eſt terminé pour vous ? Eh ! mon Dieu, Mademoiſelle, eſt-ce qu'il n'y a plus d'hommes ſur la terre, & de plus aimables que lui, d'auſſi riches, de plus riches même, de plus grande diſtinction, qui vous aimeront davantage, & parmi leſquels il y en aura quelqu'un que vous aimerez plus que vous n'avez aimé l'autre ? Que ſignifie votre déſolation ? Quoi ! Mademoiſelle, à votre âge ! Eh ! vous êtes ſi jeune ! vous ne faites que commencer à vivre. Tout vous rit, Dieu vous a donné de l'eſprit, du caractere, de la figure ; vous avez mille heureux hazards à attendre, & vous vous déſeſpérez, à cauſe qu'un homme, qui reviendra peut-être, & dont vous ne voudrez plus, vous manque de parole !

Voyez PROMESSE.

(*MARIVAUX*).

INFINI GÉOMÉTRIQUE.

1. On dira qu'on doit regarder comme poſſible la diviſion de la matiere à l'infini, puiſque par la penſée on peut toujours diviſer en pluſieurs parties un atôme, quelque petit que nous le ſuppoſions; mais je réponds qu'on ſe fait ſur cette diviſibilité à l'infini la même illuſion que ſur toutes les autres eſpéces d'infinis géométriques ou arithmétiques : car infinis ne ſont tous que des abſtractions de notre eſprit & n'exiſtent pas dans la nature des choſes; & ſi l'on veut regarder la diviſibilité de la matiere à l'infini comme un infini abſolu, il eſt encore plus aiſé de démontrer qu'elle ne peut exiſter dans ce ſens; car ſi une fois nous ſuppoſons le plus petit atôme poſſible, par notre ſuppoſition même cet atôme ſera néceſſairement indiviſible, puiſque s'il étoit diviſible ce ne ſeroit pas le plus petit atôme poſſible, ce qui ſeroit contraire à la ſuppoſition. Il me paroît donc que toute hypothèſe où l'on admet un progrès à l'infini, doit être rejettée, non-ſeulement comme fauſſe, mais encore comme dénuée de toute vraiſemblance; & comme le ſyſtême des œufs & celui des vers ſpermatiques ſuppoſent ce progrès, on ne doit pas les admettre.

2. On ne ſçauroit déterminer à quel point de ténuité la matière peut être ré-

duite; on juge ſeulement que cela peut aller fort loin. L'odeur, par exemple, que répand un ſeul grain de muſc pendant l'eſpace de pluſieurs années, n'étant que des particules qui s'en détachent, on comprend par le nombre prodigieux qui en ſort à quel degré de petiteſſe elles doivent être réduites. Ces conſidérations ont fait juger à la plûpart des philoſophes que la matiere eſt diviſible à l'infini.

Voyez SCIENCES.

INGÉNUITÉ.

1. Le caractère de l'honnête-homme n'eſt point douteux & équivoque à qui le ſçait bien obſerver dans toutes ſes circonſtances. L'hypocriſie la plus profonde & la mieux déguiſée n'atteint jamais juſqu'à la reſſemblance de cette vertu ingénue : mais il faut ſe ſouvenir que la vertu la plus ingénue a de petits retours ſur ſoi-même & certaines recherches de ſon propre intérêt qu'elle n'apperçoit pas. (*FÉNELON*).

Landulf l'ancien, comte de Capoue, vaſſal du prince de Bénévent, ayant fait bâtir ſur une montagne, voiſine de Capoue, une nouvelle ville très-bien fortifiée, invita Sicon, prince de Bénévent à la venir voir. Le prince s'y rendit; & après l'avoir examinée, il demanda quel nom on lui donneroit? Les courtiſans, par flatterie, lui répondirent qu'on la nommeroit Sicopolis,

c'eſt-à-dire, ville de Sicon; mais un d'entr'eux s'aviſa de dire qu'il falloit plutôt l'appeller Rébellopolis, c'eſt-à-dire, ville rebelle. Sicon, choqué de ce diſcours, lui demanda pourquoi il propoſoit de lui donner ce nom? Le courtiſan lui répondit : » C'eſt parce que les Capouans, ayant une » place auſſi forte, ſeront plus diſpoſés à » ſe révolter & moins ſoumis à vos or- » dres.

2. Un avocat aſſez mal bâti & fort laid, plaidoit contre une bourgeoiſe; c'étoit une cauſe ſommaire, & qu'il chargeoit de beaucoup de moyens inutiles. La bourgeoiſe perdant patience, interrompit l'avocat : Meſſieurs, dit-elle, voici le fait en peu de mots; je m'engage de donner au tapiſſier qui eſt ma partie, une ſomme pour une tapiſſerie de Flandres, à perſonnages bien deſſinés, beaux comme M. le préſident, (c'étoit effectivement un bel homme) : il veut m'en livrer une où il y a des perſonnages croqués, mal bâtis, comme l'avocat de ma partie : ne ſuis je pas diſpenſée d'exécuter la convention? Cette comparaiſon, qui étoit très-claire, déconcerta l'avocat adverſe, & la bourgeoiſe gagna ſa cauſe. *Voyez* CRÉATION.

INGRATITUDE.

1. Le malheur d'être Roi ne donne aucun droit à l'ingratitude.

Si votre confiance étoit dans les princes, je vous plaindrois pourtant : mais vous avez appris de bonne-heure à les servir en dépit de l'ingratitude, & à n'attendre de récompense que de vous-même.

(*Madame de* MAINTENON.)

C'est que la plûpart des hommes, quand on les oblige, voudroient qu'on ne sentît presque pas, & le prix du service qu'on leur rend, & l'étendue de l'obligation qu'ils en ont ; ils voudroient qu'on fût bon sans être éclairé ; cela conviendroit mieux à leur ingrate délicatesse, & c'est ce qu'ils ne trouvent pas dans quiconque a beaucoup d'esprit : plus il en a, plus il les humilie ; il voit trop clair dans ce qu'il fait pour eux. Cet esprit qu'il a en est un témoin trop exact, & peut-être trop superbe ; d'ailleurs, ils ne sçauroient plus manquer de reconnoissance, sans en être honteux ; ce qui les fâche au point qu'ils en manquent d'avance, précisément à cause qu'on sçait trop toute celle qu'ils doivent. S'ils avoient affaire à quelqu'un qui le sçût moins, ils en auroient davantage. Avec cette personne qui a tant d'esprit, il faudra, se disent-ils, qu'ils prennent garde de ne pas paroître ingrats ; au lieu qu'avec cette personne qui en auroit moins, leur reconnoissance leur feroit presqu'autant d'honneur que s'ils étoient eux-mêmes généreux. Voilà pourquoi ils aiment tant la bonté de l'une, &

pourquoi ils jugent avec tant de rancune de la bonté de l'autre. (*MARIVAUX.*)

Quoi ! vous ſortez ſi vîte ? lui demanda ma trop foible amie. Vous reverra-t-on ? Oui, cela ſe pourra, répondit-il de la porte... ce ſoir... un de ces jours.

Voilà, ma chere ſœur, comme j'ai vu un François traiter une femme dont il étoit aimé : & ce François reſſemble à bien d'autres. Plus ils ſe croient aimables, & plus ils regardent préciſément les femmes, par rapport à eux uniquement. Ne trouves-tu pas que leurs façons approchent beaucoup des mœurs dégagées & humiliantes des Turcs pour notre ſexe ? Ils ſont même plus barbares.

Un Turc achette une femme ; elle n'eſt pas maitreſſe de n'être pas à lui. Il ne lui a donc nulle obligation de ſa poſſeſſion. Il l'enferme dans un ſérail, où il eſt, en quelque façon, en droit de ne l'aller voir que quand ſon plaiſir l'y engage. Mais en France, une femme eſt libre ; elle pourroit ſe déterminer en faveur de tout autre que de l'amant à qui elle donne ſon cœur ; il la ſéduit, & dès qu'il ſe l'eſt acquiſe, dès qu'il l'a enfermée, pour ainſi-dire, dans l'idée ſéduiſante d'être aimée de lui, il ne la voit plus qu'en paſſant. Voilà l'ingratitude. Le Turc n'eſt qu'inconſtant dans ſes amours. Le François eſt ingrat.

(*Lettres Turques.*)

Les ingrats ne profitent jamais des bienfaits qu'ils reçoivent.

2. L'ingratitude ne me paroît pas déplacée, quand elle ſert de récompenſe aux ſervices rendus par vanité ou par intérêt.

3. Suivant les diverſités qui ſe trouvent dans la reconnoiſſance auſſi-bien que dans l'ingratitude, il y a des ames baſſes qui ſe tiennent obligées de tout, comme il y a des humeurs vaines qui ne ſe tiennent obligées à rien.

Celui qui taît la grace qu'il a reçue eſt un méconnoiſſant qui ne la méritoit pas.

Celui qui publie celle qu'il a faite, montre le beſoin que vous en avez, & devient ingrat à ſon propre bienfait.

4. Il y a bien moins d'ingrats qu'on ne croit; car il y a bien moins de généreux qu'on ne penſe.

5. Je n'étois pas ſi perſuadée qu'il vaut toujours mieux, avec un amant, courir le riſque de ne lui pas rendre aſſez de juſtice, que de le juger trop en bien, & que, quelqu'odieuſe que ſoit l'ingratitude, elle n'eſt jamais auſſi à craindre pour nous, que la reconnoiſſance.

(*Lettres de la Ducheſſe de... au Duc de..*)

Voyez BIENFAITEURS.

INITIATION.

La deſcente d'Enée aux enfers, n'eſt autre choſe qu'une repréſentation énigmatique de ſon initiation aux myſtères.

Tous les anciens légiſlateurs ont été initiés. L'initiation aux myſtères rendoit leur caractère ſacré, & ſanctifioit les fonctions. Il étoit de leur politique d'ennoblir par leur propre exemple une inſtitution dont ils étoient les auteurs, & c'eſt cette initiation qu'Anchiſe recommanda à Enée, lorſqu'il lui dit : » paſſez en Italie, menez-» y des jeunes gens d'élite, courageux. » Vous aurez à combattre dans le Latium » un peuple rude & barbare. Mais auparavant deſcendez aux enfers ; une chaſte » Sibylle y guidera vos pas, après avoir » arroſé les autels du ſang de pluſieurs victimes noires. Vous y connoîtrez votre » poſtérité, & les nations qui ſeront ſou-» miſes à l'empire que vous devez éta-» blir ».

Les inſtructions ſublimes que l'on recevoit dans les myſtères ſur les matieres les plus importantes pour le genre humain, apprenoient à vaincre la barbarie des peuples, à policer leurs mœurs, & à fonder le gouvernement ſur ſes véritables principes.

Ainſi l'on diſoit d'Orphée qu'il étoit deſcendu aux enfers par le pouvoir de ſa

lyre; ce qui montre évidemment que c'étoit en qualité de légiſlateur : car on ſçait que la lyre eſt le ſymbole des loix par leſquelles il civiliſa un peuple groſſier & barbare. De même dans la vie de Bacchus & dans celle d'Hercule, on trouve l'hiſtoire véritable & la fable à laquelle elle a donné lieu, rapportées & confondues enſemble : l'hiſtoire rapporte qu'ils furent initiés dans les myſtères, & que ce fut préciſément avant leur deſcente fabuleuſe dans les enfers; ce qui ſignifie ſimplement qu'ils ne pouvoient voir le ſpectacle des myſtères, qu'ils n'euſſent été initiés.

INJECTION.

1. Les Anciens ne connoiſſoient pas l'injection, ils ſe contentoient de ſouffler les vaiſſeaux pour les diſtendre, & pour leur donner du relief.

2. Tout ſe garantiſſoit de la corruption par le ſecret de M. Ruyſch. Tous ces morts ſans deſſéchement apparent, ſans rides, avec un teint fleuri, & des membres ſouples, étoient preſque des reſſuſcités, ils ne paroiſſoient qu'endormis, tout prêts à parler quand ils ſe réveilloient. Les mumies de M. Ruyſch prolongeoient en quelque ſorte la vie, au lieu que celles de l'ancienne Egypte ne prolongeoient que la mort. (*FONTENELLE.*)

Voyez ANATOMIE, CIRCULATION DU SANG, POISONS.

1. Aller au-devant des injures, mauvais caractère. (*Apologie de l'Univerſité.*)

Madame, lui dis-je, ſi par vos indignes traitemens, vous diminuez vous-même la diſtance qui eſt entre nous, vous deſcendrez à mon niveau, & vous donnerez lieu à une égalité à laquelle je n'ai pas la préſomption de penſer; car je ne ſçaurois deſcendre plus bas que je le ſuis, au moins dans votre eſtime. (*PAMELA.*)

Une injure qu'on mépriſe, dit Tacite, tombe d'elle-même : ſi on s'en fâche, on la fait valoir.

2. Il faut ſi peu de courage pour être inſenſible aux injures !

3. Les injures ne ſont rien. Nous en vivons.

4. Les bienfaits ne pénètrent jamais ſi avant que les injures, parce que la reconnoiſſance ſe fait à nos dépens, & la vengeance aux dépens de ceux que nous haïſſons.

5. Ariſtote, dans ſa morale, dit, qu'un homme généreux & magnanime doit mépriſer les injures, & qu'il y a de l'honneur & du courage à ne ſe point venger.

6. Démoſthène répondit à quelqu'un qui l'inſultoit : je ne veux pas me défendre dans un combat où le vaincu vaut mieux que le vainqueur.

7. La marque d'une méchante cauſe, eſt de dire des injures contre ſa partie.

8. Les injures ſont toujours meſurées ſuivant la qualité de l'offenſeur & de l'offenſé. La prééminence de celui qui profére quelque injure contre un autre, ou ſon infériorité augmente la faute, ou la diminue; lorſque l'injure eſt auſſi légere que celle dont l'appellant eſt accuſé par l'intimé, cette différence entre les perſonnes la fait évanouir & diſparoître entièrement.

Il en eſt tout au contraire des injures & des excès, dont les appellans peuvent rendre plainte: étant meſurées ſur la différence qui peut ſe trouver entre l'intimé & l'appellant, elles deviennent plus graves, & méritent une réparation.

(*Cauſes amuſantes & connues.*)

9. Un jeune ſeigneur ayant trouvé dans une compagnie ſa maitreſſe qu'il accuſoit de lui avoir fait une infidélité, voulut la déshonorer en montrant des lettres paſſionnées qu'elle lui avoit écrites. Liſez-les toutes, lui dit-elle, je n'en rougirai point; il n'y a que le deſſus des lettres qui me faſſe honte. Injure délicate, & néanmoins très-vive, qui déconcerta ſon amant, & le fit ſortir ſans rien répliquer.

10. » Refuſez, diſoit M. le Chancelier » Dagueſſeau, en adreſſant la parole aux » Avocats, refuſez à vos parties, refuſez-» vous à vous-mêmes l'inhumain plaiſir d'u-

» ne déclamation injurieuſe. Bien loin de
» vous ſervir des armes du menſonge & de la
» calomnie ; que votre délicateſſe aille juſ-
» qu'à ſupprimer même les reproches véri-
» tables, lorſqu'ils ne font que bleſſer vos
» adverſaires, ſans être utiles à vos par-
» ties ».

INJUSTICE.

1. Coffré, me dit-elle, as-tu commis quelque mauvaiſe action ? Eh ! tout à rebours de cela, m'écriai-je, c'eſt à cauſe que je n'en veux pas commettre une.

(*MARIVAUX.*)

Il eſt également injuſte de prendre les méchans pour les bons, & les bons pour les méchans.

2. Oui, Meſſieurs, oui, la grandeur bâtie ſur les injuſtices, ſur les infidélités, ſur les parjures, manque par les fondemens, & ainſi ne ſçauroit être durable. Elle peut impoſer aux yeux, & ſe ſoutenir quelque tems comme par miracle ; mais à la fin il faut abſolument qu'elle s'écroule & s'abatte : comme tout édifice demande des fondemens ſolides, toute action auſſi doit avoir pour baſe la juſtice & la bonne-foi.

3. Un François à qui l'on fait un paſſe-droit, ſe pique, quitte le ſervice & en eſt la dupe.

4. Il faut juger des injuſtices par l'inten-

tion de celui qui les fait, & non par l'effet qu'elles produiſent.

5. L'extrême eſpèce d'injuſtice, ſelon Platon, c'eſt que, ce qui eſt injuſte, ſoit tenu pour juſte.

INNOCENCE.

1. Grotius diſoit qu'il étoit ſi ſûr de ſon innocence, qu'il ne craindroit pas même de prendre ſes ennemis pour Juges.

C'eſt une partie de l'innocence de ne point conſentir au mal.

2. Il eſt ſi éloigné de vouloir perdre les innocens, qu'il aimeroit mieux périr lui-même en laiſſant vivre les coupables.

3. L'innocence eſt le premier charme de la beauté, & rien ne retrace l'innocence comme le remords.

4. Joſeph parle avec cet air de candeur qui ſied ſi bien à l'innocence, & qui la prouve avant qu'on la défende.

(*M. BITAUBÉ.*)

5. Il ne faut point aller chercher de l'innocence hors du monde; mais il en faut rendre le commerce plus pur, plus innocent & plus juſte.

6. Un jour ſuffit pour déceler un méchant homme, le tems ſeul juſtifie l'innocence.

INOCULATION.

INOCULATION.

1. Tant que l'inſertion de la petite-vérole ne ſera pas ſoutenue, & comme adminiſtrée par l'autorité publique, on ne viendra pas à bout de déraciner les préjugés qui la combattent.

2. On dit doucement dans l'Europe chrétienne, que les Anglois ſont des fous, & des enragés; des fous, parce qu'ils donnent la petite-vérole à leurs enfans pour les empêcher de l'avoir; des enragés, parce qu'ils communiquent de gaieté de cœur à ces enfans une maladie certaine & affreuſe, dans la vûe de prévenir un mal incertain. Les Anglois, de leur côté, diſent: les autres Européens ſont des lâches & des dénaturés; ils ſont lâches, en ce qu'ils craignent de faire un peu de mal à leurs enfans; dénaturés, en ce qu'ils les expoſent à mourir un jour de la petite-vérole.

(*M. de* VOLTAIRE.)

C'eſt le devoir des Médecins de guérir les maladies, & non pas de les donner. On peut dire cependant qu'il convient à un Médecin également habile & honnête-homme, non-ſeulement de guérir les maladies préſentes, mais encore de couper les racines de celles qui doivent arriver, ou du moins de rendre ces maladies plus légères & moins dangereuſes. Si l'on ne veut pas m'accorder cela, qu'on me diſe donc

la raiſon pourquoi nous ordonnons la ſaignée, les vomitifs, & les purgatifs, comme des remèdes de précaution, à des perſonnes qui jouiſſent d'une parfaite ſanté ?

3. Quelqu'un demandoit d'où vient que les Anglois admettent l'inoculation, & que les François la rejettent ? C'eſt, répondit M. de *Marivaux*, que les Anglois en jugent par calcul, & nous par ſentiment.

4. Ce n'eſt pas aſſez pour ſe procurer la petite-vérole, de ſe préparer à l'inoculation & de ſe faire inoculer, parce qu'on voit les ſujets les mieux préparés, & avec toutes les conditions requiſes, ſous les yeux de ceux qui ſont, ou qui ſe donnent pour les plus habiles maîtres en ce genre, ne point contracter la petite-vérole à la ſuite de l'inoculation la mieux faite, quelquefois même réitérée; d'où l'on peut conclure que cette pratique eſt, par ſon incertitude, inutile aux perſonnes qui ne s'y ſoumettroient, dans un tems commode pour elles, que pour n'être point ſurpriſes bruſquement & au dépourvû, de la petite-vérole, dans un autre qui le ſeroit moins, ou moins favorable.

M. Petit avoue que l'inoculation ne donne pas la diſpoſition à être affecté du venin variolique, & que cette diſpoſition étant cependant un préalable néceſſaire, celui qui ne l'a pas à recevoir la petite-vérole, par la contagion ordinaire, ne l'a

pas plus à la contracter par l'inoculation. Sur quoi les commiſſaires de la Faculté demandent avec raiſon que devient le poiſon variolique, qui une fois introduit dans les veines, n'y a trouvé aucune ſubſtance analogue avec laquelle il pût s'unir? N'a-t-on rien à redouter du ſéjour d'une ſubſtance corroſive, capable de porter la corruption dans le ſang, la putréfaction dans les chairs, & la carie dans les os? Ce levain peſtilentiel demeurera-t-il dans une inertie abſolue? Que ſera-ce, ſi le même ſujet inoculé infructueuſement ſe fait réinoculer encore? (*Supplément au Rapport fait à la Faculté de Médecine de Paris.*

Il compte ſe rendre utile à la nation Françoiſe, en inoculant à nos jeunes ſeigneurs le don de lire, & d'entendre Polybe, Tacite & Céſar, & de préférer leur lecture à celle d'un conte de fée, &c. Il leur inſpirera du goût pour le commandement, & les qualités requiſes pour s'y diſtinguer. Pour leur commodité, il débitera la poudre d'inoculation à la toilette des actrices.... Des vûes de citoyen le portent à eſſayer d'inoculer les financiers, ſi leurs individus ſont ſuſceptibles de cette délicate opération; il leur donnera du goût pour la ſobriété & la ſimplicité, pour imaginer des projets plus lucratifs pour le Prince, qu'onéreux pour le peuple.... Il inoculera ſans douleur, mais avec peine;

à nos jeunes bénéficiers, de la ſimplicité, de la modeſtie & de la continence.... Il inoculera les nouvelliſtes, de maniere à les rendre muets; fondé ſur ce principe : qu'il vaut mieux ne rien dire que de dire des riens. Permis à eux de tracer des fortifications, des tranchées, des redoutes ſur le ſable, avec leur bâton de vieilleſſe.

5. L'illuſtre M. de Haen, médecin à Vienne en Autriche, prétend qu'il n'eſt nullement plus ſalutaire à la vie des hommes de leur inoculer la petite-vérole, que de les laiſſer expoſer à prendre cette maladie naturellement; qu'on peut naturellement en être atteint plus d'une fois, que ceux à qui on l'inſère peuvent la reprendre comme les autres. Il prouve que Dieu n'a pas permis l'inoculation de la petite-vérole.

INQUISITION.

1. Parcourez la ſurface de la terre, & après avoir vu d'un coup-d'œil tant d'étendarts déployés au nom de la Religion, en Eſpagne contre les Maures, en France contre les prétendus hérétiques, en Hongrie contre les Tartares, tant d'Ordres militaires fondés pour convertir les infidèles à coup d'épée, s'entr'égorger aux pieds de l'autel qu'ils devoient défendre; détournez vos regards de ce tribunal affreux élevé ſur les corps des innocens & des mal-

heureux, pour juger les vivans, comme Dieu jugera les morts; mais avec une balance bien différente. *Suſpect*, *convaincu*, *pénitent* & *relaps*, qualifications odieuſes qu'inventa la tyrannie, afin que perſonne ne pût ſe dérober aux proſcriptions : car ainſi que dans une forêt on a ſoin de marquer d'avance à l'écorce les arbres qu'on a réſolu de couper, de même jettoit-on des notes d'héréſie ou de magie ſur tous ceux qu'on vouloit dépouiller & brûler. S'il eſt vrai qu'après les édits ſanguinaires d'Adrien, qui fit périr un million d'hommes pour cauſe de religion, les Juifs ayant paſſé dans l'Arabie deſerte, y établirent la loi de Moïſe par la voie de l'inquiſition, les voilà dans le cas de ce tyran qui fut brûlé dans un taureau d'airain, funeſte invention de ſa barbarie : mais ce n'eſt pas à des Chrétiens de les en punir, eux qui profeſſent la loi de miſéricorde, & qui reprochent aux Juifs de n'avoir imité que le Dieu des vengeances.

2. Tandis que les Evêques d'Eſpagne livroient au feu les Juifs qui profanoient les ſacremens, ceux de France envoyoient aux galeres les Calviniſtes qui refuſoient de les profaner.

3. Les autres Juges préſument qu'un accuſé eſt innocent, les Inquiſiteurs le préſument toujours coupable; dans le doute ils tiennent pour regle de ſe déterminer

du côté de la rigueur, apparemment parce qu'ils croient les hommes mauvais ; mais d'un autre côté ils en ont si bonne opinion, qu'ils ne les jugent jamais capables de mentir ; car ils reçoivent le témoignage des ennemis capitaux, des femmes de mauvaise vie, de ceux qui exercent une profession infâme. Ils font dans leur sentence un petit compliment à ceux qui sont revêtus d'une chemise de souffre, & leur disent qu'ils sont bien fâchés de les voir si mal habillés ; qu'ils sont doux, & qu'ils abhorrent le sang, & sont au déseſpoir de les voir condamnés ; mais pour se consoler ils confisquent tous les biens de ces malheureux à leur profit.

4. Quand Philippe second, roi d'Espagne, dit Démon du midi, voulut par le moyen du Cardinal Granvelle, introduire l'inquisition dans ses États, il souleva tous les Flamands, à la tête desquels se mirent le comte d'Egmont, célèbre par ses victoires, le comte de Horn Montmorency adoré par sa bonté, & le prince Guillaume d'Orange admiré pour sa sagesse. Philippe envoya contre eux le duc d'Albe. Celui-ci invita les trois Seigneurs à une conférence tranquille. Egmont & Horn comptèrent sur la parole du traître ; & le comte d'Egmont voyant que les biens du prince d'Orange qui refusoit ce parti, alloient être confisqués, lui dit en partant : adieu,

prince ſans terre ; le prince répliqua : adieu, comte ſans tête. L'évenement juſtifia la prédiction.

(*Hiſt. du Stathouderat.*)

Voyez RÉPUBLIQUES.

INSOLENCE.

Elle le repouſſa avec violence, en lui demandant d'un ton impérieux, à quel titre il en uſoit ainſi : à titre d'inſolent, répondit-il humblement.

(*NÉRAÏR & MELHOÉ.*)

Rien aſſurément n'étoit plus impertinent que ma réponſe : elle la ſentit, & la diſſimula. A ce propos j'ai remarqué que l'inſolence réuſſit toujours auprès des femmes ; elle les fâche, mais elle les ſubjugue.

INSECTES.

1. Tout inſecte, comme tout autre animal, provient d'un germe qui le contenoit en petit. Ce germe eſt d'abord enfermé ſous une enveloppe ſimple ou double qui s'ouvre quand le petit eſt devenu aſſez fort pour la percer. Si le petit rompt ſon enveloppe en naiſſant, & qu'il vienne au monde tout formé & ſemblable à ſa mere, on dit de cette mere qu'elle eſt vivipare. De cette eſpèce ſont les cloportes, & les pucerons de bien des plantes. Quand la mere met bas ſes petits renfermés dans une enveloppe dure qu'on appelle

un œuf, où ils doivent demeurer encore quelque tems, on dit de cette mere qu'elle eſt ovipare.

Le plus petit ver, la plus petite mite qu'on puiſſe appercevoir dans le fromage, la plus petite de ces anguilles qu'on découvre dans le vinaigre, le moindre de ces vermiſſeaux qu'on voit voltiger dans d'autres liqueurs, ont un corps organiſé, qui a des yeux, un cœur, des inteſtins, en un mot ce qui fait un animal vivant. Il ſe détourne quand on croiſe ſon chemin, il marche, il cherche ſa nourriture, il mange & il digère. Il lui faut en petit ce que nous avons en grand.

Dans l'aiguillon de l'abeille il ſe trouve une petite ouverture par où l'abeille lance deux dards qui ſont d'une fineſſe inexprimable, & pourtant très-forts & très-agiſſans: en ſorte que ce qui ſort du corps de l'abeille n'eſt pas proprement l'aiguillon, mais ſeulement l'étui de l'aiguillon, ou une ſorte d'amorçoir * pour préparer l'ouverture aux deux dards, & pour les introduire plus avant.

Cette farine qui tombe des aîles des papillons, eſt un amas de petites plumes qui ont une queue ou un tuyau d'un côté, &

* L'amorçoir eſt une tarriere, dont le Charron ſe ſert pour commencer les trous.

qui de l'autre ſont arrondis & ornées de franges. L'extrémité des unes couvre le commencement des autres. Elles ſont attachées comme celles des oiſeaux dans un ordre parfait : & quand on les a fait tomber, l'aîle qui demeure n'eſt qu'une peau fine & tranſparente où l'on apperçoit les logettes ou les creux dans leſquels la queue ou le tuyau de chaque plume étoit arrêté. On amaſſe ces poudres qu'on colle ſur un fond, pour être vûes au microſcope.

Il eſt une eſpèce d'araignée vagabonde, petite, noire, & plus ſinguliere que les autres. Au mois de Septembre & d'Octobre elles étendent leurs fils de tout côté, en allant & venant ſur les herbes des prairies, ou ſur le chaume qui demeure après la moiſſon. Elles abandonnent auſſi pluſieurs de ces fils au vent qui les emporte. L'air en eſt ſouvent tout rempli. Ces fils s'uniſſent, s'allongent & s'arrêtent par-tout. Les araignées qui les rencontrent, s'en ſervent pour ſe joindre & pour s'élancer comme ſi elles voloient, juſqu'au ſommet des tours & des bâtimens les plus élevés.

On a fait des gants de ſoie, ou de fil d'araignée. Ce furent Meſſieurs de l'Académie de Monpellier qui les envoyerent à examiner à Meſſieurs de l'Académie des Sciences. Quelque tems après on en fit auſſi des bas & des mitaines qui furent pré-

ſentés à Madame la Ducheſſe de Bourgogne.

M. de Réaumur eſſaya de mettre enſemble bon nombre de ces inſectes. Il leur fit donner des mouches, & des bouts de jeunes plumes de poulets & de pigeons tout nouvellement arrachées, parce que ces plumes ſont pleines de ſang, qu'elles ſont faciles à avoir, & que les araignées en paroiſſent fort friandes. Mais il trouva bientôt que, quelque ſoin qu'on prenne de les nourrir de ce qu'elles aiment le mieux, elles ſont ſi méchantes, quand on les met enſemble, qu'elles quittent tout pour s'entre-dévorer. Voilà donc des gens qu'on ne peut mettre en communauté. Et quand il ſeroit poſſible de les réunir en un corps de manufacture, il faudroit trop de place & de ſoins pour en nourrir une quantité ſuffiſante. D'ailleurs leur fil eſt quatre & cinq fois plus fin que celui des vers à ſoye. Il faudroit, de compte fait, près de ſoixante mille araignées pour donner une livre de ſoye. Encore n'eſt-il pas ſûr qu'on puiſſe employer leur fil ordinaire. On ne s'eſt encore ſervi que du fil avec lequel elles font l'enveloppe de leurs œufs, qui eſt trois & quatre fois plus fort que celui de leur toile. Le réſultat de toutes ces expériences, c'eſt qu'il ne faut pas s'attendre à cette manufacture pour être bien ganté.

On trouve Dieu dans la ſtructure de la patte d'une mouche, comme dans la ſtructure du Soleil. (*l'Abbé* PLUCHE.)

La reine abeille a un ſérail d'amans, & les ſatisfait tous. M. de Réaumur s'eſt convaincu par ſes yeux de ſes proſtitutions. Sa fécondité eſt proportionnée à ſon intempérance. Elle devient mere de 30 à 40000 enfans; ce peuple n'eſt point reſtreint à deux ſexes. Il y a peu de femelles, mais elles ſont deſtinées chacune à être reine. Il y a environ deux mille mâles & un nombre prodigieux de neutres, de mouches ſans aucun ſexe, eſclaves malheureux, condamnés à faire le miel, nourrir les petits, & entretenir l'abondance dans la ruche. Cependant il vient un tems où ces eſclaves ſe révoltent & exterminent juſqu'au dernier mâle.

2. Le puceron, parfait hermaphrodite, & ſans accouplement, accouche d'un autre puceron vivant. M. de Réaumur en a enfermé un & nourri dans un vaſe de terre; & il y en a eu cinq générations bien conſtatées ſans aucun accouplement; & ce qu'il y a de ſingulier dans cette eſpèce ſeule, c'eſt que ces pucerons s'accouplent auſſi.

3. Léwenhoëck a obſervé que deux mouches en ont fait ſept cent mille autres en moins de trois mois.

(*De la Nature.*)

Voyez HERMAPHRODITES.

INSTINCT.

1. Plus les animaux ſont farouches, moins ils ont de cerveau. Ce viſcere ſemble s'aggrandir en quelque ſorte, à proportion de leur docilité ; il y a ici une ſingulière condition impoſée éternellement par la nature, qui eſt que plus on gagnera du côté de l'eſprit, plus on perdra du côté de l'inſtinct. Lequel l'emporte de la perte ou du gain ?

2. L'homme ayant infiniment plus de beſoins que les animaux, il falloit qu'il eût infiniment plus d'eſprit. Notre ame dépend immédiatement de nos beſoins, qu'elle eſt ſi alerte à ſatisfaire, & à prévenir, que rien ne va devant eux. Il faut que la volonté même leur obéiſſe. On peut donc dire que notre ame prend de la force & de la ſagacité, à proportion de leur multitude.

Si votre principe, me dira-t-on, étoit généralement vrai, ſi les beſoins des corps étoient la meſure de leur eſprit, pourquoi juſqu'à un certain âge, où l'homme a plus de beſoins que jamais, parce qu'ils croiſſent d'autant plus, qu'il eſt plus près de ſon origine ; pourquoi a-t-il alors ſi peu d'inſtinct, que ſans mille ſoins continuels, il périroit infailliblement ; tandis que les animaux, à peine éclos, montrent tant de ſagacité, eux, qui, dans l'hypothèſe même, comme dans la vérité ; ont ſi peu de beſoins.

On fera peu de cas de cet argument, si l'on considere que les animaux venant au monde, ont déja passé dans la matrice un long-tems de leur courte vie; & de-là vient qu'ils sont si formés, qu'un agneau d'un jour, par exemple, court dans les prairies, & broute l'herbe comme pere & mere.

L'état de l'homme fœtus est proportionnellement moins long; il ne passe dans la matrice, qu'$\frac{1}{125}$ possible de sa longue vie; or n'étant pas assez formé, il ne peut penser, il faut que les organes aient eu le tems de se durcir, d'acquérir cette force qui doit produire la lumiere de l'instinct.

3. Ce qui est admirable, ce sont les moyens rares que la suprême Providence a donnés à chacune de ses créatures pour leur conservation; elles ont un instinct naturel, par lequel elles connoissent ce qui leur est propre, & ce qui leur est mauvais; & il y a en cet instinct des secrets incompréhensibles. Au milieu de leur union & de leur accord, on trouve une guerre continuelle; les uns cherchent à surprendre les autres, & tous pour éviter le danger.

4. Sire, dit-il, ces animaux que votre majesté vient de considérer avec tant d'application & tant de profit, ne se gouvernent tous que par un instinct: mais il en est autrement des hommes qui ont chacun un naturel différent. Comme ils sont composés d'ame & de corps, c'est-à-dire de

deux choſes, l'une ſubtile, & l'autre groſſiere, de lumieres & de ténèbres, d'une ſubſtance qui domine & d'une ſubſtance qui eſt dominée, d'un être relevé & en même tems d'un être vil & bas, l'un veut l'emporter ſur l'autre; & c'eſt ce qui fait la différence qu'on remarque entre l'homme & la brute.

5. Si la raiſon dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne ſervoit pas quelquefois à dépraver ſon inſtinct, nous n'aurions rien à dire. Les brutes n'ont pas beſoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir, & à les élever. C'eſt qu'elles ne ſont guidées que par l'inſtinct: or l'inſtinct, quand il n'eſt point diſtrait par les ſophiſmes d'une raiſon captieuſe, répond toujours au vœu de la nature, fait ſon devoir, & ne bronche jamais.

6. Un chien s'étoit caſſé la patte. On le porta chez un chirurgien qui la lui remit. Trois mois après, ce même chien en rencontra un autre à qui le même accident venoit d'arriver; il le conduiſit chez ſon chirurgien. Ce fait eſt vrai; il eſt même aſſez récent, je le tiens du chirurgien lui-même.

Au rapport de toute une compagnie de cavalerie, un vieux cheval encore beau, & plein de feu, avoit les dents ſi uſées, qu'il n'avoit plus la force de mâcher le foin

ni l'avoine. Les deux chevaux de droite & de gauche, qui mangeoient à ſes côtés, tiroient du foin du ratelier, le mâchoient ainſi que l'avoine, & les lui laiſſoient.

(*Obſervations Militaires*).

Voyez ESPRIT.

INSTRUMENS DE MUSIQUE.

1. La lyre avoit ſept cordes, & l'archet des anciens appellé pecten ou plectrum, étoit fort différent de l'archet dont on ſe ſert aujourd'hui. Celui-là étoit une eſpèce de dé d'yvoire terminé en pointe, avec lequel on pinçoit les cordes.

2. Où ſont maintenant les lyres antiques, les hazurs du peuple Hébreu, les ciſtres dorés de Memphis, les kinnors de Tyr, les nables de Sydon ?

3. Les inſtrumens de muſique du quatorzième ſiécle étoient, pour la plûpart : la *vielle*, la *rubebe*, la *guitarre*, le *luth*, la morache, le micanon, la ciſtale, le *pſalterion*, la *harpe*, le *tambour*, les *naquaines*, la *trompe*, les *orgues*, les *cornemuſes*, les *flajots*, les *chevrettes*, les *doucines*, les *cymbales*, les *clochettes*, le *timbre*, la *fauſſe beaigne*, ou FLUTE ALLEMANDE, le *cornet d'Allemagne*, la *fiſtule*, la *pipe*, la *buiſine*, le *monocorde*.

(*Tiré d'un manuſcrit de la Bib. du Roi.*)

INTOLÉRANCE.

L'intolérance fut une cauſe des malheurs de la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Dans le tems qu'on avoit beſoin de l'affection de toutes les Provinces, on perſécuta les méridionales. Une jeune payſanne que l'Abbé du Chaylar ravit à ſon amant, arma les Camiſars contre leurs bourreaux. D'une querelle d'amour naquit une querelle de Religion. Une poignée de bandits, (car les Huguenots déteſtèrent cette rébellion,) produiſit la diverſion la plus funeſte à nos armes, occupa deux maréchaux de France, & auroit déchiré la Patrie, ſi l'Angleterre & la Savoie euſſent envoyé les ſecours promis. Un garçon boulanger traita d'égal à égal avec ſon maître. Si l'on pouvoit ſe repentir des crimes qu'on fait par piété, Cavalier lui auroit appris combien il eſt dangereux de ſe jouer des conſciences par des édits.

(*Mémoires de* MAINTENON).

Avant que les Anglois euſſent des établiſſemens dans le nouveau-monde, ceux d'entr'eux qui ſe trouvoient inquiétés alloient ſe réfugier en Suiſſe, en Danemarck, & dans les villes anſéatiques; & ainſi leur patrie les perdoit pour jamais. L'Amérique a offert depuis à ceux qui étoient perſécutés, un aſyle, où ils ont été plus utiles

à

à leur pays que s'ils euſſent continué à vivre en Angleterre.

Qu'il ſeroit heureux pour nous ſi les Proteſtans, que la révocation de l'édit de Nantes à contraints de ſortir du Royaume, ſe fuſſent de même réfugiés dans nos colonies ! Ils n'euſſent point porté à nos voiſins nos principales richeſſes, c'eſt-à-dire, nos manufactures. Les relations qu'ils euſſent conſervées avec la France, les euſſent entretenus dans l'habitude de la regarder comme leur patrie; ſéparés de nous par la religion, ils nous ſeroient reſtés unis par les liens de la politique; intéreſſés à la gloire de leur nation, dont ils auroient encore fait partie, ils auroient continué à travailler à ſon avantage. Au fond de l'Amérique ils auroient le cœur François; à nos portes ils ſont nos ennemis.

(*M. l'Abbé* LE BLANC).

Le tolérantiſme eſt toujours la prétention du parti le plus foible; il s'autoriſe ſurtout de ce que la religion Romaine eſt la ſeule qui ne l'admet pas, & que la religion Payenne n'a jamais perſécuté. On trouvera la preuve du contraire dans Tacite & dans Dion. » Ceux qui introduiſent » un nouveau culte, diſoit Mécéne à » Auguſte, ouvrent la porte à de nouvelles » loix, d'où naiſſent enfin les cabales, les » factions, les conſpirations ». Quand on dit que les Payens étoient tolérans, cela

s'entend des différens ſyſtêmes adoptés par les Payens, qui leur étoient tous égaux, parce qu'ils étoient d'accord ſur le dogme, & que leurs dieux, loin de ſe nuire, ſe fortifioient en ſe multipliant. Mais quand on en vouloit au Paganiſme, ils ceſſoient d'être tolérans; témoin Socrate, à qui il en coûta la vie. Tout le monde ſçait cela; mais il ne faut pas oublier que la perſécution eſt indigne d'un Chrétien.

(*M. le Préſident* HÉNAULT.)

INTÉRÊT.

1. Je vois bien que l'intérêt ſe lève encore plus matin que la politique.

Il n'y a de princes pacifiques, que ceux qui font des ſacrifices pour avoir la paix; comme il n'y a d'hommes généreux que celui qui céde de ſes intérêts, ni d'homme charitable que celui qui ſçait donner: diſcuter ſes intérêts avec une très-grande rigidité, eſt l'éponge de toutes les vertus.

(*MONTESQUIEU.*)

On eſt toujours occupé dans le monde, ou à regagner ce qu'on a perdu, ou à acquérir quelque choſe qu'on n'a pas.

(*Eſpion Turc.*)

La plûpart des gens ne ſongent qu'à leur intérêt, & ſont dans un tems reconnoiſſans par convenance, & ingrats dans un autre par la même raiſon.

(*Hiſt. d'*HENRIETTE.)

Sans paroître jamais rien demander, elle obtenoit toujours tout. Jamais on ne parvint à jouer mieux le désintéressement en faveur de l'intérêt.

2. Car quelle différence y a-t-il au fond entre l'intérêt & la reconnoissance ? C'est que le premier a pour objet le bien à venir, au lieu que la dernière a pour objet le bien passé. La reconnoissance n'est qu'un retour délicat de l'amour de nous-mêmes qui se sent obligé; c'est en quelque sorte l'élévation de l'intérêt. Nous n'aimons point notre bienfaiteur parce qu'il est aimable; la reconnoissance, du moins toute seule, ne va pas si loin : nous l'aimons parce qu'il nous a aimés.

3. Les Anglois, qui aiment à se comparer aux Romains, doivent songer qu'aussitôt que ces fiers vainqueurs du Monde connurent la soif des richesses, ils perdirent l'esprit républicain, l'unique fondement de leur puissance & de leur liberté. Rien n'est si opposé à l'amour de la patrie que l'intérêt particulier; & vous avez dû vous appercevoir que l'esprit qui anime en Angleterre les différens partis, est tout au moins suspect.

4. Renoncez à tout esprit d'intérêt: c'est par cet esprit que le Diable damne les Saints.

Voyez RIVAUX. AVARICE.

INVASIONS.

1. Quel eſt l'homme qui, avec la plus modique portion de bon-ſens & d'expérience, n'imaginera point que des peuples puiſſans & pleins de courage, comme le ſont les François, (car ſans partialité, ami Lecteur, nous ne devons point parler d'eux en d'autres termes,) pourroient ſouffrir patiemment d'être inſultés & bravés ſur leurs propres côtes, chez eux-mêmes, par une poignée d'ennemis, & qu'ils ne ſaiſiroient point avec avidité la premiere occaſion d'en tirer vengeance, & de venir à leur tour nous rendre viſite?

Si les grands & illuſtres perſonnages qui dirigent aujourd'hui nos plus importantes opérations, ont par haſard formé quelque plan qui n'auroit pu être exécuté qu'en laiſſant la Grande-Bretagne expoſée à une invaſion, il ſera difficile à leurs plus zélés partiſans de faire rapporter cette conduite avec les principes d'une ſaine politique. Tout projet qui pouvoit être déconcerté ou ſeulement embarraſſé par une invaſion, étoit un projet dangereux qu'il falloit mettre au rebut.

J'ai entendu le feu duc d'Argyle, Sir Charles Wager & Sir John Norris, déclarer & répéter tant qu'on a voulu, en plein Parlement, qu'il y a, & qu'il peut ſe ren-

contrer fréquemment à la mer, des positions & des conjonctures qui donnent à une armée Françoiſe tous les moyens imaginables de débarquer en Angleterre, ſans que nos vaiſſeaux, fuſſent-ils tous raſſemblés, puiſſent garantir nos côtes & empêcher la deſcente.

(1759, *Papiers Anglois*).

A la victoire de Platée, Mardonius, chef des Perſes étant tombé mort d'une bleſſure, toute ſon armée prit la fuite. Artabaſe, après avoir donné dans le combat toutes les marques poſſibles de courage & d'intrépidité, ſe ſauva de bonne heure avec quarante mille hommes qu'il commandoit, & prévenant par ſa prompte marche le bruit de la défaite de Mardonius, arriva en ſûreté à Byſance, & paſſa de-là en Aſie : de tout le reſte de l'armée il n'y en eut pas quatre mille qui échappèrent au carnage de cette journée : tous furent tués & taillés en pièces par les Grecs, qui ſe délivrèrent par-là une bonne fois des invaſions de ces peuples, aucune armée Perſanne ne s'étant plus fait voir depuis ce tems-là en-deçà de l'Helleſpont. Le butin fut immenſe. On trouva dans le camp de Mardonius des ſommes infinies d'or & d'argent monnoyés, des coupes, des vaſes, des lits, des tables, des colliers, des braſſelets d'or & d'argent ſans nombre &

ſans prix. L'hiſtorien Juſtin remarque que ces dépouilles devinrent funeſtes à la Grèce, & commencerent à y jetter l'amour des richeſſes, & le goût du luxe.

2. Les Athéniens, jaloux de la puiſſance des Spartiates, jugerent qu'il étoit à propos de rechercher l'alliance des Perſes, qui profitèrent de l'occaſion pour leur demander la terre & l'eau : c'étoit un hommage qui marquoit en celui qui le recevoit la ſouveraineté ſur tout ce que les élémens renfermoient. Les Ambaſſadeurs des Athéniens ſe crurent obligés d'accepter des conditions dont on ne vouloit point ſe départir : mais ils en furent blâmés à leur retour ; on les accuſa d'avoir trahi la dignité de l'État ; & en effet, on peut regarder cette condeſcendance ſervile, comme une cauſe éloignée de la deſcente des Perſes.

(*Hiſt. de Gréce.*)

Pendant que Probus s'évertue pour le continent, d'autres ſonnent l'allarme pour l'intérieur du pays. Ils trouvent mauvais que l'on tâche de diſſiper la crainte d'une invaſion. La France, dont le peuple eſt riche, nombreux & jaloux de ſon honneur & de ſon commerce, ne voyant, diſent-ils, d'autres moyens de ſe relever de ſes pertes, en viendra infailliblement, quelque hazard qu'il y ait, à cette entrepriſe, la ſeule qui lui reſte pour parvenir à une paix avantageuſe. Ne nous laiſſons point

aveugler par le nombre de nos vaiſſeaux : trop d'accidens peuvent concourir à les rendre inutiles, malgré le courage & l'expérience de nos Officiers. Un orage, un brouillard, une nuit longue & obſcure, & tant d'autres inconvéniens, que toute la prudence humaine ne ſçauroit prévoir, peuvent à l'inſtant changer la fortune ; ſans compter l'étendue de nos côtes, & la poſſibilité de notre défaite ſur mer. Déja nous voyons par la liſte que nous donne l'Amiral Boſcawen, des morts & des bleſſés qu'il a eus dans le combat avec M. de la Clue, que cinq vaiſſeaux François ont fait paſſablement du ravage à bord de onze vaiſſeaux Anglois. (*Papiers Anglois.*)

INVENTION.

1. Une certaine fatalité veut qu'entre les inventions il y en ait peu d'utiles, & entre les utiles peu de ſuivies.

(FONTENELLE.)

Vous avez fait un excellent ouvrage, les connoiſſeurs l'ont approuvé ; l'eſprit & le cœur ont été également contens. Eſt-ce aſſez ? ſera-ce un modèle pour un autre ouvrage ? Non : la matière eſt changée. Là, Œdipe mouroit de douleur ; ici, Oreſte vengé revit par la joie. Vous retiendrez ſeulement les points fondamentaux, qui ſont, l'ordre & la ſymmétrie. Mais il vous faut une autre diſpoſition, un autre ton, d'au-

tres regles particulieres, qui ſoient tirées du fond même du ſujet. Le génie peut les trouver, les préſenter à l'artiſte : mais qui les choiſira, qui les ſaiſira ? Le goût, le goût ſeul. C'eſt lui qui guidera l'invention des parties, qui les diſpoſera, qui les unira, qui les polira ; c'eſt lui, en un mot, qui ſera l'ordonnateur, & preſque l'ouvrier. (*M. LE BATTEUX.*)

Les plus belles inventions ſont dûes en partie au hazard. On ne trouve point, on rencontre. Mais c'eſt encore beaucoup que de rencontrer ; pour cela il faut au moins de bons yeux. Un ſot rencontre ſouvent inutilement : ſemblable au coq de la fable, il voit, il touche une choſe d'un grand prix, & la laiſſe-là faute de la connoître.

(*M. l'Abbé TRUBLET.*)

Le génie n'eſt pas, comme on le croit communément, quand on ne le conſidère pas de près, un feu violent qui emporte l'ame, & la mène au hazard. Ce n'eſt point une force aveugle qui opère machinalement, une ſource qui jette ſes flots & qui les abandonne ; c'eſt une raiſon active qui s'exerce avec art ſur un objet, qui en recherche induſtrieuſement toutes les faces réelles, toutes les poſſibles, qui en diſſèque méthodiquement les parties les plus fines, en meſure les rapports les plus éloignés ; c'eſt un inſtrument éclairé qui fouille, qui creuſe, qui perce ſourdement. Sa fonction

consiſte, non à imaginer ce qui ne peut être, mais à trouver ce qui eſt.

Ainſi, inventer dans les arts, n'eſt point donner l'être à un objet, c'eſt le reconnoître où il eſt, & comme il eſt. Les hommes de génie ne ſont créateurs que pour avoir obſervé, & réciproquement ils ne ſont obſervateurs que pour être en état de créer. C'eſt pour cela que les moindres objets les appellent, qu'ils s'y livrent avec tant d'ardeur, parce qu'ils en remportent toujours de nouvelles connoiſſances qui étendent le fonds de leur eſprit, & en préparent la fécondité. En un mot, le génie eſt comme la terre qui ne produit rien qu'elle n'en ait reçu la ſemence. Et cette comparaiſon, bien-loin d'appauvrir les artiſtes, ne ſert qu'à leur faire connoître la ſource & l'étendue de leurs véritables richeſſes, qui par-là ſont immenſes; puiſque toutes les connoiſſances que l'eſprit peut acquérir dans la nature devenant le germe de ſes productions dans les arts, le génie n'a d'autres bornes, du côté de ſon objet, que celles de l'Univers.

2. Il eſt certain que ſous les Zônes tempérées, la proximité ou l'éloignement du Soleil n'influe en rien ſur l'eſprit & l'imagination des peuples. Les François, les Egyptiens, les Grecs & les Perſans, ſont d'une humeur fort gaie; les Eſpagnols,

les Turcs & les Chinois ſont d'un ſérieux à glacer. Ce ſeroit ſe moquer que de vouloir déduire cette contrariété de tempéraments de celle des climats.

3. Bacon a obſervé que, généralement parlant, le génie eſt plus ordinaire dans le Sud; mais que, dans le Nord, il s'élève plus haut. Le docteur Berkeley compare les beaux eſprits Méridionaux aux concombres qui ſont preſque tous bons dans leur eſpèce, mais dont l'eſpèce eſt inſipide; & les Septentrionaux aux melons: on en trouve à peine un bon entre cinquante, mais celui-ci eſt un fruit délicieux. Cela eſt vrai à l'égard des provinces Européennes, & à l'égard du ſiècle préſent, ou plutôt du paſſé; mais on peut l'expliquer par des cauſes morales. Toutes les ſciences & tous les beaux arts nous ſont venus du Sud: les premiers qui les reçurent, animés par l'émulation, aiguillonnés par l'amour de la gloire, firent tous leurs efforts pour atteindre la perfection: de ſi grands modèles acquirent une eſtime générale aux ſciences; & c'eſt préciſément ce qui enſuite diminua l'ardeur de l'application: les pays où le ſçavoir eſt trop répandu, produiſent rarement de grands hommes: il y eut plus de ſçavans à Rome du tems de Veſpaſien, que de celui de Cicéron & d'Auguſte: Quintilien ſe plaint que le ſçavoir eſt pro-

fané par la multitude de ceux qui s'en piquent. Tout le monde connoît ces vers de Juvenal :

Nunc totus Grajas noſtraſque habet Orbis Athenas :
Gallia cauſidicos docuit facunda Britannos :
De conducendo loquitur jam Rhetore Tule.

Et notez que Juvenal eſt le dernier des écrivains de Rome qui ait eu du génie. M. Hume appréhende que la converſion des Moſcovites à l'étude, n'ait été le pronoſtic de la décadence des Lettres.

Voyez NAVIGATION, ANTIQUITÉ.

IRRÉSOLUTION.

1. Les eſprits irréſolus ne ſuivent jamais ni leurs vues, ni leurs ſentimens, tant qu'il leur reſte une excuſe de ne ſe pas déterminer.

2. C'eſt une plaiſante imagination de concevoir un eſprit balancé juſtement entre deux pareilles envies ; car il eſt indubitable qu'il ne prendra jamais parti, d'autant que l'application & le choix portent inégalité de prix : & qui nous logeroit entre la bouteille & le jambon, avec égal appétit de boire & de manger, il n'y auroit ſans doute pas d'autre remède que de mourir de ſoif ou de faim.

(*MONTAIGNE.*)

Les gens irréſolus prennent toujours avec facilité toutes les ouvertures qui les

mènent à deux chemins, & qui, par conſéquent, ne les preſſent pas d'opter.

Tout ce qui eſt interlocutoire paroît ſage aux eſprits irréſolus, parce que leurs inclinations les portent à ne point prendre de réſolutions finales. Ils flattent d'un beau titre leurs ſentimens.

Ce parti ne nous fut pas d'un médiocre uſage auprès de *Monſieur*, dans la foibleſſe duquel il y avoit bien des étages. Il y avoit très-loin de la velléité à la volonté, de la volonté à la réſolution, de la réſolution au choix des moyens, du choix des moyens à l'application : il arrivoit même qu'il demeuroit tout court au milieu de l'application.

Tous les hommes irréſolus de leur naturel ne ſe déterminent que difficilement pour les moyens, quoiqu'ils ſoient déterminés pour la fin. (*Cardinal* DE RETZ.)

Monſieur étoit cruellement embarraſſé cinq ou ſix fois par jour, parce qu'il étoit perſuadé que tout alloit à l'aventure, & qu'il étoit impoſſible de faire bien. Il y avoit des momens où il prenoit de cette ſorte de courage que le déſeſpoir produit ; & c'étoit dans ces momens qu'il diſoit que le pis qui lui pourroit arriver ſeroit d'être en repos à Blois.

3. C'eſt une ſituation bien miſérable que celle d'un homme qui vit continuellement en ſuſpens : c'eſt la vie d'une araignée.

Voyez FAIM.

IRONIE.

1. Sous le voile de la plus fine ironie, il déploie dans les *Bagatelles Morales*, cette vraie vertu qui tient le milieu entre les grimaces de l'hypocriſie & l'audace de l'irreligion.

2. L'ironie eſt une figure piquante, pleine de ſel, ſouvent même de fiel, qui, ſous des paroles équivoques & trompeuſes, cache un ſens tout-à-fait oppoſé au ſens naturel que ces paroles expriment. Il y a deux eſpèces d'ironies; l'une, badine & enjouée, raille avec beaucoup d'art, de fineſſe & de délicateſſe, ſans aigreur; l'autre, mordante & envenimée, aſſaiſonne ſes railleries du fiel le plus amer.

On ne ſçauroit faire trop rarement uſage de cette figure. Si on la manie mal, elle eſt déſagréable; ſi on la manie bien, c'eſt la plus piquante de toutes les ſatyres; dangereuſe, par conſéquent, pour l'auteur.

3. On peut tout dire en riant, & même le faux devient vrai à la faveur de l'ironie: c'eſt elle qui a introduit ce que nous appellons *contre-vérité*, & qui fait que, quand on dit d'une femme libertine & ſcandaleuſe, que c'eſt une très-honnête perſonne, tout le monde entend ce qu'on dit, ou plutôt ce qu'on ne dit pas : *Intelligitur quod non dicitur*, dit Quintilien.

4. L'ironie fait une ſatyre avec les mê-

mes paroles dont le discours ordinaire fait un éloge. (*M. DU MARSAIS.*)

JALOUSIE.

1. Loin de la basse jalousie de ces amans qui, cherchant à dépriser un rival préféré, se rendent indignes de l'être.

La jalousie est la compagne de l'amour, sans elle les amans aimés n'auroient rien à envier aux Dieux.

(*NÉRAÏR & MELHOÉ.*)

2. Comment pouviezvous espérer que je conservasse de la raison? Vous aviez donc oublié que je vous aimois éperduement, & que j'étois votre mari? L'un des deux peut porter aux deux extrémités, que ne peuvent point les deux ensemble! Hé! que ne sont-ils point aussi, continua-t-il? je n'ai que des sentimens violens & incertains, dont je ne suis point le maître? Je ne me trouve plus digne de vous, vous ne me paroissez plus digne de moi; je vous adore, je vous hais; je vous offense, je vous demande pardon; je vous admire, j'ai honte de vous admirer: enfin il n'y a plus en moi ni de calme ni de raison.

(*Mᵉ DE LA FAYETTE.*)

Et lui-même par un geste, sans doute involontaire, lui prit une de ses mains, qu'il pressoit dans les siennes: je la lui ôtai sur le champ sans sçavoir pourquoi.

(*MARIVAUX.*)

Pourquoi diſiez-vous du mal de votre lettre? elle eſt ſi bien. Le langage de votre cœur pourroit-il me plaire moins que celui de votre eſprit? Je ne puis ôter du mien cette femme que vous aimiez, qui vous a pu trahir: je la plains; elle a été bien malheureuſe de ne pas connoître le prix d'un amant tel que vous. C'eſt un avantage pour ceux qui penſent mal, de ne jamais penſer mieux. Une ame capable de revenir de ſes erreurs, s'abandonneroit à des regrets trop vifs en ſe les rappellant. Combien cette femme gémiroit, ſi, plus éclairée, elle pouvoit comparer ce qui lui reſte à ce quelle a perdu? Mais elle eſt morte, je crois: ne m'avez-vous pas dit qu'elle eſt morte? Ah! je veux le croire... Ce que vous ſentez pour moi ne reſſemble donc point à ce que vous ſentiez pour elle? Dois-je être flattée de cette différence?... Ah! mon Dieu! y penſer deux ans avec un chagrin, une colere!... mais elle eſt morte; & puis, que me fait un temps éloigné?... Oui, éloigné, mais point oublié... j'ai des vapeurs.... de l'humeur, je crois; cette femme pouvoit avoir plus que moi; mais ce que j'ai n'eſt-il donc rien? Ah! ſire Charles, ſire Charles, un de nous deux a tort. (*Mᵉ RICCOBONI.*)

Il y a des cœurs délicats; quand cela ſe trouve avec un eſprit ſec, cela fait des progrès merveilleux dans le pays de la jalouſie.

(*Mᵉ DE SÉVIGNÉ.*)

Il mettoit en œuvre avec elle les rubriques communes de la galanterie. Je vis cela si tranquillement, que j'ai peine encore à comprendre comment, ayant ressenti les horreurs de la jalousie pour quelqu'un que je prisois si peu, je pus alors en être exempte; si ce n'est que cette passion tienne plus à la vanité qu'à l'amour; & que, ne pouvant m'imaginer que j'eusse été pesée dans la balance qu'emportoit Mademoiselle D.... ma gloire ne s'y trouvât point intéressée.

(*Mr. STAL.*)

Les Samoïedes, les Zembliens, les Borandiens, les Lappons, les Groenlandois, & les Sauvages du Nord, au-dessus des Esquimaux, sont donc tous des hommes de même espèce, puisqu'ils se ressemblent par la forme, par la taille, par la couleur, par les mœurs, & même par la bisarrerie des coutumes. Celle d'offrir aux étrangers leurs femmes, & d'être fort flattés qu'on veuille bien en faire usage, peut venir de ce qu'ils connoissent leur propre difformité & la laideur de leurs femmes; ils trouvent apparemment moins laides celles que les étrangers n'ont pas dédaignées: ce qu'il y a de certain, c'est que cet usage est général chez tous les peuples qui sont cependant fort éloignés les uns des autres, & même séparés par une grande mer, & qu'on le retrouve chez les Tartares de Crimée, chez les Calmouks, & plusieurs autres peuples

peuples de Sibérie & de Tartarie, qui ſont preſque auſſi laids que ces peuples du Nord; au lieu que dans toutes les nations voiſines, comme à la Chine, en Perſe, où les femmes ſont belles, les hommes ſont jaloux à l'excès.

La Boullaye dit, qu'après la mort des femmes du Schah (le Roi de Perſe), l'on ne ſçait où elles ſont enterrées, afin de lui ôter tout ſujet de jalouſie; de même que les anciens Égyptiens ne vouloient point faire embaumer leurs femmes que quatre ou cinq jours après leur mort, de crainte que les chirurgiens n'euſſent quelque tentation. (*M.* DE BUFFON.)

Les femmes ſont ſi confites en ſoupçons, en vanité & en curioſité, que de les guérir par voie légitime & raiſonnable, il ne faut pas l'eſpérer. Elles s'amendent ſouvent de la jalouſie par une forme de ſanté beaucoup plus à craindre que n'eſt la maladie même. Car comme il y a des enchantemens qui ne ſçavent pas ôter le mal qu'en le rechargeant à un autre, elles rejettent ainſi volontiers cette fièvre à leurs maris, quand elles la perdent.... Toutefois, à dire vrai, je ne ſçais ſi on peut ſouffrir d'elles pis que la jalouſie.

(*MONTAIGNE.*)

Le moindre éloge que vous donniez à quelqu'un excite un jaloux, en ce que cet éloge fait voir que vous ne l'eſtimez pas

tout ſeul ; mais ſi vous louez ce qu'il ne poſſéde pas, il entre en fureur, parce qu'à certains égards vous en prêteriez d'autres à lui-même.

C'eſt un malheur pour une femme d'avoir pris naiſſance entre les tropiques, ſous les plus ardens climats de la jalouſie, qui ſe refroidit peu-à-peu, à meſure que vous avancez vers le Nord, juſqu'à ce qu'elle eſt preſque éteinte ſous le cercle polaire. Et dans tous les climats tempérés, s'il y a quelques hommes agités de cette paſſion violente, on peut dire qu'ils ne ſont pas du crû de leur nation, ou que du moins leur tempérament eſt beaucoup plus près du ſoleil que leur climat.

(*Spectateur Anglois.*)

Des maladies de l'eſprit, la jalouſie eſt celle à qui plus de choſes ſervent d'aliment, & moins de choſes de remède.

3. Les Turcs veulent que les femmes ſoient inviſibles & retirées. Ils diſent que, lorſqu'on les expoſe au jour, elles ont le même ſort que les tableaux, qui font naître à ceux qui les regardent, la curioſité de les acheter.

4. On demandoit à un galant homme, lequel des deux témoignoit le plus de paſſion, du jaloux, ou de celui qui ne l'étoit pas : le jaloux aime plus, dit-il, & l'autre aime mieux.

5. Il ſemble que le même inſtant qui

fait naître l'amour faſſe naître auſſi le cruel & quelquefois inexplicable ſentiment de la jalouſie.

(*Lettres de la ducheſſe de... au duc de...*)

Voyez CHARITÉ, CAUSES, ÉMULATION, RIVAUX.

JANSÉNISME.

1. On n'introduiroit pas aujourd'hui le ſerment du formulaire ſur une ſimple queſtion de fait; mais cela ſe trouve établi. Quelques-uns ont un intérêt à le ſoutenir; d'autres y ſont attachés ſans autre raiſon que parce que c'eſt l'uſage : le grand nombre y eſt indifférent & n'y ſonge pas. Les hommes ſont faits ainſi, ils ont toutes les peines du monde à recevoir certains uſages, même établis.

Le pape Innocent X a condamné cinq propoſitions comme hérétiques. Alexandre VIII, ſon ſucceſſeur, a déclaré que ces cinq propoſitions étoient tirées du livre de Janſénius, & condamnées dans le ſens de cet auteur. Avec cette foi hiſtorique, qui ne coûte rien, dit-on, vous pouvez ſigner le formulaire purement & ſimplement. Mais quand on ſe borne-là, on ne répond ni aux termes du formulaire, ni à l'attente commune de ceux qui en exigent la ſignature. (*PETIT-PIED.*)

2. Louis XIV aſſiégeoit la ville d'Ypres, dont Janſénius avoit été évêque. M. Roſe,

ſecrétaire du cabinet, fit pendant le ſiége une prétendue lettre du Roi à M. Arnaud.
» J'ai cinq propoſitions à faire à Meſſieurs
» d'Ypres. 1°. Que je ſuis venu en Flan-
» dres pour faire du bien à tout le monde.
» 2°. Que le commandement que je fais
» de rendre la ville n'eſt pas impoſſible.
» 3°. Qu'il eſt en leur pouvoir de mériter
» ou démériter mes bonnes *graces*. 4°. Que
» j'ai des ſecours plus que *ſuffiſans* pour les
» faire obéir. 5°. Que, quelque néceſſités
» qu'ils ſoient de ſe rendre, ils ne le fe-
» ront qu'avec une entière *liberté*. Il s'agit
» donc de leur faire *ſigner* ces *cinq propo-*
» *ſitions*, qui renferment tout le traité de
» la *grace* que j'ai à leur faire. Je ne crois
» pas qu'ils puiſſent éluder mes ordres par
» la diſtinction du *droit*. Il y a tant de tems
» que je prends des villes, que le tems ſeul
» pourroit me ſervir de preſcription. Ils ne
» peuvent donc ſe retrancher que ſur le
» *fait*; & c'eſt de quoi je veux les con-
» vaincre par une centaine de *canons*,
» auxquels je les défie de répondre *efficace-*
» *cement*. Par-là, vous jugez que je ne ſe-
» rai pas ſi long-tems à leur faire *ſigner*
» mes *cinq propoſitions*, que vous avez été
» à *ſigner* celles du pape. Venez donc à la
» tête de tous les Janſéniſtes pour chanter
» le *Te Deum* ſur le tombeau de Janſénius,
» pour l'heureux ſuccès de mes *cinq propo-*
» *ſitions*.

JARDINS.

Je connois un Anglois, homme de goût, qui s'eſt établi à Paris, & qui y a fait venir pluſieurs arbres de ſon pays, & ſur-tout des arbres toujours verds. La plûpart des François qui voient ſon jardin, ſe plaignent de ce qu'il n'y a planté que des ifs, tandis qu'il n'y en a pas un ſeul. Au jardin du Roi, les Pariſiens les confondent avec les pins, les ſapins, les cyprès, & différentes autres ſortes d'arbres qui ne quittent pas leurs feuilles. On n'exige pas d'eux, il eſt vrai, qu'ils ſçachent les noms des quatorze mille plantes connues dans la Botanique : mais je m'étonne que dans ce ſiècle éclairé on ſoit ſi peu inſtruit parmi nous ſur la nature des arbres des pays étrangers, qui pourroient enrichir le nôtre.

J'ai regret de ne pas trouver dans nos jardins ces boſquets toufus d'arbres toujours verds, qui défendent également & des excès du chaud & de la rigueur du froid, & qui au milieu de l'hyver retracent du moins aux yeux les charmes du printems. Depuis que le luxe a introduit parmi nous la coûtume d'avoir des appartemens d'hyver, je ſuis ſurpris, qu'à l'exemple des Anglois, on ne veuille pas auſſi ſe procurer des jardins de l'une & de l'autre ſaiſons. Ces boſquets d'arbres qui ne quittent pas leurs feuilles, ſont des promena-

des agréables pour les beaux jours de l'hyver.

D'un autre côté rien ne me déplaît tant que ces ifs éternels, qui ſont le principal ornement des jardins des Anglois. C'eſt peu de ces formes pyramidales, rondes ou quarrées qu'on leur donne d'ordinaire, & qui étoient autrefois auſſi à la mode en France, qu'elles le ſont aujourd'hui en Angleterre. L'art des jardiniers Anglois à cet égard, eſt bien ſupérieur à celui des nôtres : ils donnent à toutes ſortes d'arbres les formes les plus monſtrueuſes & les plus ridicules D'un hou ils feront un éléphant avec ſa tour ſur le dos, & repréſenteront un renard en buis, avec les chiens qui courent après lui. D'autres fois il tailleront un if en géant formidable ; ils aiment à faire une ſtatue d'un arbre, & ils n'ont pas tort de ſe piquer d'être les premiers ſculpteurs d'Angleterre.

Les gens qui cherchent en tout la véritable beauté, c'eſt-à-dire, la nature, conſtruiſent en vain des jardins qui devroient ſervir de modèles pour la ſimplicité & l'agrément. Rien ne peut changer le goût d'un bourgeois auſſi ſot qu'opulent, & d'un noble campagnard d'ordinaire encore plus groſſier. Le ſimple leur déplaît : ils trouvent un arbre, dont la tête n'eſt pas régulierement ſphérique, trop commun pour le placer dans leurs jardins ; mais un

if taillé au compas & à la règle, & couronné d'un oiseau grossiérement ébauché, les charme, parce qu'il les étonne. Ils préfèrent ces petits miracles de l'art à toutes les merveilles de la nature.

Un auteur de cette nation, pour se moquer de ce goût puérile & ridicule de ses compatriotes, dit qu'il connoît un jardinier qui a porté cet art à une telle perfection, qu'il peut représenter au naturel toute une famille, homme, femme & enfans; & que cet ingénieux artiste a présentement une suite d'arbres & d'arbrisseaux toujours verds, à vendre, taillés & sculptés avec une adresse & une vérité dont personne n'a approché avant lui. Il en donne le catalogue que voici.

Adam & Eve en if : Adam un peu gâté par la chute de l'arbre de science dans une grande tempête. Eve & le serpent en très-bon état.

La tour de Babel pas encore finie.

S. George en buis, son bras à peine assez long, mais qui sera en état de percer le dragon le mois d'Avril prochain.

Un dragon de même, avec une queue de lierre rampant pour le présent. *Nota.* Ces deux piéces ne peuvent se vendre séparément.

Edouard le prince noir, en cyprès.

Une suite de bustes des ducs de Normandie qui ont été rois d'Angleterre, en buis,

d'après les originaux de même nature qui ſe voient en France dans les jardins de l'Abbaye de S. Etienne de Caen. Celui de Guillaume le conquérant eſt d'une grande beauté.

Un ours de laurier-thyn en fleurs, avec un chaſſeur de genièvre, maintenant en fruit.

Un couple de géans abâtardis, à bon marché.

Une reine Eliſabeth en philaria, penchant tant ſoit peu aux pâles couleurs, mais dans ſon entier accroiſſement.

Une autre reine Eliſabeth qui étoit très-avancée, mais qui a ſouffert quelque dommage pour avoir été trop près d'un arbriſſeau.

Un Ben-jonhſon d'une grande beauté, en laurier.

Divers illuſtres Poëtes modernes en laurier femelle, un peu gâtés, mais qu'on aura pour un ſol la piéce.

Un cochon à racines vives, changé en porc-épic, pour avoir été oublié une ſemaine dans un tems de ſéchereſſe.

Un cochon en lavande, avec la ſauge qui croît dans ſon ventre.

L'arche de Noé en houx, arrêtée ſur la montagne; les côtés ont ſouffert quelque dommage pour avoir manqué d'eau.

(*M. l'abbé* LE BLANC.)

Ici des allées d'une hauteur ſurprenante,

& compaſſées avec ſoin, offroient une promenade plus aiſée, mais moins voluptueuſe. Les parterres raviſſoient par la variété & la beauté des fleurs dont ils étoient ornés; Flore y avoit à jamais fixé ſon empire; & Zéphire l'y trouvoit ſi belle, qu'il ſembloit, en l'y careſſant ſans ceſſe, avoir pour toujours renoncé à ſon inconſtance.

(*TANZAÏ & NÉADARNÉ.*)

JE NE SÇAIS QUOI.

Il y a quelquefois dans les perſonnes ou dans les choſes, un charme inviſible, une grace naturelle, qu'on n'a pu définir, & qu'on a été forçé d'appeller le je ne ſçais quoi. Il me ſemble que c'eſt un effet principalement fondé ſur la ſurpriſe. Nous ſommes touchés de ce qu'une perſonne nous plaît plus qu'elle ne nous a paru d'abord devoir nous plaire; & nous ſommes agréablement ſurpris de ce qu'elle a ſçu vaincre des défauts que nos yeux nous montrent, & que le cœur ne croit plus: voilà pourquoi les femmes laides ont très-ſouvent des graces, & qu'il eſt rare que les belles en aient; car une belle perſonne fait ordinairement le contraire de ce que nous avons attendu; elle parvient à nous paroître moins aimable; après nous avoir ſurpris en bien, elle nous ſurprend en mal: mais l'impreſſion du bien eſt ancienne, celle du mal eſt nouvelle; auſſi les belles perſon-

nes font-elles rarement les grandes paſſions, preſque toujours réſervées à celles qui ont des graces, c'eſt-à-dire, des agrémens que nous n'attendions point, & que nous n'avions point ſujet d'attendre. Les grandes parures ont rarement de la grace, & ſouvent l'habillement des bergères en a. Nous admirons la majeſté des draperies de Paul Véronèſe; mais nous ſommes touchés de la ſimplicité de Raphaël, & de la pureté du Corrége. Paul Véronèſe promet beaucoup, & paie ce qu'il promet : Raphaël & le Corrége promettent peu, & paient beaucoup, & cela nous plaît davantage.

Les graces ſe trouvent plus ordinairement dans l'eſprit que dans le viſage; car un beau viſage paroît d'abord & ne cache preſque rien; mais l'eſprit ne ſe montre que peu-à-peu, que quand il veut, & autant qu'il veut; il peut ſe cacher pour paroître, & donner cette eſpèce de ſurpriſe qui fait les graces.

Les graces ſe trouvent moins dans les traits du viſage que dans les manieres; car les manières naiſſent à chaque inſtant, & peuvent à tous les momens créer des ſurpriſes : en un mot, une femme ne peut guères être belle que d'une façon, mais elle eſt jolie de cent mille.

La loi des deux ſexes a établi parmi les nations policées & ſauvages, que les hommes demanderoient, & que les femmes ne

feroient qu'accorder : de-là il arrive que les graces ſont plus particulierement attachées aux femmes. Comme elles ont tout à défendre, elles ont tout à cacher ; la moindre parole, le moindre geſte, tout ce qui, ſans choquer le premier devoir, ſe montre en elles, tout ce qui ſe met en liberté devient une grace : & telle eſt la ſageſſe de la nature, que ce qui ne ſeroit rien ſans la loi de la pudeur, devient d'un prix infini depuis cette heureuſe loi, qui fait le bonheur de l'univers.

Comme la gêne & l'affectation ne ſçauroient nous ſurprendre, les graces ne ſe trouvent ni dans les manières gênées, ni dans les manières affectées ; mais dans une certaine liberté ou facilité qui eſt entre les deux extrémités ; & l'ame eſt agréablement ſurpriſe de voir que l'on a évité les deux écueils.

Il ſembleroit que les manières naturelles devroient être les plus aiſées, ce ſont celles qui le ſont le moins ; car l'éducation qui nous gêne nous fait toujours perdre du naturel ; or nous ſommes charmés de le voir revenir.

Rien ne nous plaît tant dans une parure, que lorſqu'elle eſt dans cette négligence, ou même dans ce déſordre qui nous cache tous les ſoins que la propreté n'a pas exigés, & que la ſeule vanité auroit fait prendre ; & l'on n'a jamais de graces dans l'eſ-

prit, que lorſque ce qu'on dit paroît trouvé, & non pas recherché.

Lorſque vous dites des choſes qui vous ont coûté, vous pouvez bien faire voir que vous avez de l'eſprit, & non pas des graces dans l'eſprit. Pour le faire voir, il faut que vous ne le voyiez pas vous-même, & que les autres, à qui, d'ailleurs, quelque choſe de naïf & de ſimple en vous ne promettoit rien de cela, ſoient doucement ſurpris de s'en appercevoir.

Ainſi les graces ne s'acquierent point; pour en avoir il faut être naïf. Mais comment peut-on travailler à être naïf?

Une des plus belles fictions d'Homere, c'eſt celle de cette ceinture qui donnoit à Vénus l'art de plaire. Rien n'eſt plus propre à faire ſentir cette magie & ce pouvoir des graces, qui ſemblent être données à une perſonne par un pouvoir inviſible, & qui ſont diſtinguées de la beauté même. Or cette ceinture ne pouvoit être donnée qu'à Vénus. Elle ne pouvoit convenir à la beauté majeſtueuſe de Junon; car la majeſté demande une certaine gravité, c'eſt-à-dire, une contrainte oppoſée à l'ingénuité des graces. Elle ne pouvoit bien convenir à la beauté fière de Pallas; car la fierté eſt oppoſée à la douceur des graces, & d'ailleurs peut ſouvent être ſoupçonnée d'affectation.

Voyez PROPORTION.

JEUX DE CARTES.

On lit dans le *Théâtre François*, qu'en 1676 on repréſenta, ſur le théâtre de l'hôtel de Guénégaud, une comédie de Thomas Corneille en cinq actes, intitulée, *le Triomphe des Dames*, qui n'a point été imprimée, & dont le ballet du jeu de *piquet* étoit un des intermèdes. Les quatre valets parurent d'abord avec leurs hallebardes pour faire faire place; enſuite les rois arrivèrent ſucceſſivement, donnant la main aux dames, dont la queue étoit portée par quatre eſclaves; le premier de ces eſclaves repréſentoit la paume; le ſecond, le billard; le troiſiéme, le dé; le quatriéme, le trictrac. Les rois, les dames & les valets, après avoir formé, par leur danſe, des tierces & des quatorzes; après s'être rangés, tous les noirs d'un côté, & les rouges de l'autre, finirent par une contredanſe où toutes les couleurs étoient mêlées confuſément & ſans ſuite.

Je crois que cet intermède n'étoit pas nouveau, & qu'il n'étoit que l'eſquiſſe d'un grand ballet exécuté à la Cour de Charles VII, & ſur lequel on eut l'idée du *jeu de piquet*, qui certainement ne fut imaginé que vers la fin du régne de ce Prince. Combien de perſonnes jouent tous les jours à ce jeu ſans en connoître tout le

profond mérite ! Une Diſſertation, que je crois du Pere *Daniel*, prouve qu'il eſt ſymbolique, allégorique, politique, hiſtorique, & qu'il renferme des maximes très-importantes ſur la guerre & le gouvernement. *As* eſt un mot latin, qui ſignifie une pièce de *monnoie*, du *bien*, des *richeſſes*. Les *as*, au *piquet*, ont la primauté, même ſur les rois, pour marquer que l'argent eſt le nerf de la guerre, & que lorſqu'un roi n'en a pas, ſa puiſſance eſt bien foible. Le *tréfle*, herbe ſi commune dans les prairies, ſignifie qu'un général ne doit jamais camper ſon armée en des lieux où les fourrages peuvent lui manquer, & où il ſeroit difficile d'en tranſporter. Les *piques* & les *carreaux* déſignent les magaſins d'armes, qui doivent toujours être bien fournis. Les *carreaux* étoient des eſpèces de fléches fortes & péſantes, qu'on tiroit avec l'arbalêtre, & qu'on nommoit ainſi parce que le fer en étoit quarré. Les *cœurs* repréſentent le courage des chefs & des ſoldats. *David*, *Alexandre*, *Céſar* & *Charlemagne* ſont à la tête des quatre quadrilles ou couleurs du piquet, pour ſignifier que quelque nombreuſes & quelque braves que ſoient les troupes, elles ont beſoin de généraux auſſi prudens que courageux & expérimentés.

Quand on ſe trouve dans une poſition fâcheuſe, dans un camp déſavantageux, & dans l'impuiſſance de diſputer la victoire,

il faut tâcher que la perte que l'on va faire, ſoit la plus petite qu'il ſera poſſible; c'eſt ce qui ſe pratique au *piquet :* ſi le fond de notre jeu eſt mauvais, ſi les *as*, les quintes & les quatorze ſont contre nous, il faut ſe précautionner en tâchant d'avoir le point, pour prévenir le pic & le repic; il faut donner des gardes aux rois & aux dames, pour éviter le capot.

Sur les cartes des quatre valets, on lit les noms d'*Ogier*, de *Lancelot*, deux preux du tems de *Charlemagne*; de *la Hire*, & d'*Hector* de Gallard, deux Capitaines de diſtinction, ſous le régne de *Charles VII.* Le titre de varlet étoit anciennement honorable, & les plus grands ſeigneurs le portoient juſqu'à ce qu'ils euſſent été faits *Chevaliers*. Les quatre valets, au *piquet*, repréſentent donc la *nobleſſe*, comme les dix, les neuf, les huit & les ſept déſignent les ſoldats.

L'anagramme d'*Argine*, nom de la dame de tréfle, eſt *Regina*; c'étoit la reine *Marie* d'*Anjou*, femme de *Charles VII*; la belle *Rachel*, dame de *carreau*, c'étoit *Agnès Sorel*; la pucelle d'Orléans étoit repréſentée par la chaſte & guerrière *Pallas*, dame de pique; & *Iſabeau* de Bavière, par *Judith*, dame de cœur : ce n'eſt pas la *Judith* de l'ancien Teſtament, mais l'impératrice *Judith*, femme de *Louis* le *Débonnaire*, qu'on avoit accuſée d'être ga-

lante, qui cauſa tant de troubles dans l'État, & dont la vie avoit tant de rapport avec celle d'*Iſabeau* de *Bavière*.

Il eſt aiſé de reconnoître *Charles VII* ſous le nom de *David*, donné au roi de pique. *David* après avoir été long-tems perſécuté par *Saül*, ſon beau-pere, parvint à la couronne de Judée; mais au milieu de ſes proſpérités il eut le chagrin de voir ſon fils *Abſalon* ſe révolter contre lui : *Charles VII*, après avoir été déshérité par *Charles VI*, ſon pere, reconquit glorieuſement ſon royaume; mais les dernières années de ſa vie furent troublées par l'eſprit inquiet & le mauvais caractère de ſon fils *Louis XI*, qui oſa lui faire la guere, & qui fut même la cauſe de ſa mort.

On voit qu'un jeu de cartes, à la faveur d'un commentaire, peut s'attirer autant de conſidération que bien des Auteurs Grecs & Latins.

(*Eſſais hiſt. ſur Paris.*)

JEUX DES ANCIENS.

1. Les jeux Olympiques étoient célébrés à Piſe en l'honneur de Jupiter : les jeux Pythiens à Delphes, en l'honneur d'Apollon : les Néméens, à Argos : les Iſthmiens, dans l'Iſthme de Corinthe : les Panathenées à Athènes, en l'honneur de Minerve : les Olympiens, auſſi à Athènes : les Pan-Helléniens, c'eſt-à-dire, de toute la Grèce, dans

dans la même ville ; les Éleuſiniens, auſſi à Athènes ; les Héracliens, en l'honneur d'Hercule, à Thèbes ; les Trophoniens, à Lebadia ; les Eleutheriens, à Platée ; le Bouvier de Junon, à Argos ; les Pythiens, à Milet, dans l'Ionie; les mêmes, à Magnéſie ; les jeux communs de l'Aſie, à Philadelphe ; les jeux Actiens pour Apollon, à Nicopolis ; les Pythiens, à Side ; les mêmes, à Parga ; les mêmes, à Theſſalonique ; les Eſculapiens, à l'honneur d'Eſculape, à Epiſaure ; les Capitolins, à Rome ; ceux qu'on appelloit Euſebia, à Pouzzol ; les jeux en l'honneur des Empereurs, à Naples.

Parmi ces jeux différens, la Grèce en diſtinguoit principalement quatre anciens, qu'elle ſolemniſoit avec beaucoup d'éclat ; les Olympiques, les Pythiques, les Néméens, & ceux de l'Iſthme. Les jeux Olympiques ſont les plus célèbres, & peut-être les plus anciens de la Grèce.... C'eſt donc Hercule Idéen qui a eu la gloire d'inventer ces jeux, & qui les a nommé Olympiques.... D'autres prétendent que Jupiter, ayant triomphé des Titans, inſtitua lui-même ces jeux.

Il ne faut pas s'imaginer que ces jeux, depuis leur premiere inſtitution, aient été célébrés de ſuite : ils furent ſouvent interrompus, & même pendant des tems très-conſidérables ; puis renouvellés encore, & encore

négligés, juſqu'à ce qu'enfin ils prirent une forme ſtable & durable. Leur célébration revenoit tous les cinq ans, après quatre ans révolus, & au premier mois de la cinquiéme année : voilà pourquoi on comptoit cinq ans d'une Olympiade à l'autre, quoique dans le fond il n'y eût que quatre ans complets.

Comme la plûpart de ces jeux, du moins dans la Grèce, avoient été inſtitués par les Héros, dans des occaſions importantes ; ils ne faiſoient pas difficulté d'y combattre eux-mêmes, & on publioit que Saturne, Jupiter, & les autres Dieux y avoient autrefois diſputé la victoire & l'empire du monde. Les grands, les rois mêmes y parurent, ou dans les courſes à cheval, ou dans celle des chars à deux ou à quatre chevaux ; pendant que les combats moins nobles, comme la lutte, l'eſcrime & quelques autres, furent réſervés pour le commun peuple, & pour les Gladiateurs, qui de tous tenoient le dernier rang, & en même tems le plus mépriſable.

On diviſoit ordinairement ces ſortes d'exercices en trois claſſes ; en courſes, en combats, & en ſpectacles ; d'où fut tiré le nom de *Gymnaſtiques*, qu'on employoit pour les ſignifier tous en général ; & qui étoient compoſés de combats & de luttes, tant des hommes, que des bêtes inſtruites à ces exercices ; & c'étoit dans l'amphi-

théâtre consacré à Mars & à Diane, que se faisoient ces exercices. Le mot gymnastique vient d'un mot Grec, & veut dire nud, parce que c'étoit en cet état que combattoient les athletes, du moins depuis l'accident arrivé à Orcippus, dont le caleçon s'étant dénoué, l'embarrassa, & l'empêcha de remporter la victoire; ce qui arriva à la 32e Olympiade. Il y avoit dans les jeux des Grecs différentes sortes d'exercices, tous propres à faire paroître la force, l'agilité & l'adresse. Offman dans son Dictionnaire fait monter le nombre de ces exercices à cinquante-cinq; mais les plus ordinaires étoient la course, le saut, le disque ou le palet, la lutte ou le pancrace, le javelot, & le pugilat; & ces exercices composoient ce qu'on appelle le pentatle. Dans les jeux Scèniques, c'étoit le chant, la musique & les tragédies, où les Musiciens & les Poëtes disputoient le prix. Ce combat est très-ancien, puisqu'il en est fait mention dans les jeux célèbrés par les Argonautes.

On construisit dans la suite, sur-tout dans les grandes villes, des lieux propres à les célébrer avec toute la magnificence possible, & ces lieux portoient différens noms. A Pise, l'endroit destiné aux jeux Olympiques, s'appelloit le Stade; à Rome, c'étoit le Cirque; à Constantinople, l'Hip-

podrome. Ces lieux étoient grands, ſpacieux, plus longs que larges, tels qu'il les falloit pour les courſes.

Pour les jeux Scèniques, on avoit des théâtres publics; & pour les combats de l'eſcrime & des gladiateurs, ſoit des uns contre les autres, ou contre des bêtes féroces, des édifices faits exprès, qu'on nommoit *Arènes*, *Colliſées*, &c. Et dans les uns & dans les autres on avoit ſoin de pratiquer un nombre prodigieux de loges, & d'autres places auxquelles on arrivoit par de petits eſcaliers ménagés dans l'épaiſſeur des murs. Ces places étoient marquées pour les perſonnes d'états différens qui devoient les occuper. Le concours du monde y étoit toujours très-grand : car les Grecs & les Romains aimoient ces ſortes de ſpectacles; les derniers ſur-tout, ceux des gladiateurs, avec une fureur qu'il ſeroit difficile d'exprimer. On n'épargnoit rien pour avoir les animaux les plus féroces, & en même tems les plus rares, & quelquefois on les faiſoit venir du fond de l'Afrique avec des dépenſes extraordinaires. Comme on donnoit auſſi dans quelques-uns de ces lieux des *Naumachies*, on y faiſoit conduire de l'eau en ſi grande abondance, & l'eſpace qui la contenoit étoit ſi vaſte, que pluſieurs galères y manœuvroient à l'aiſe, & on y repréſentoit dans toute l'exactitude poſſible, un vrai combat naval.

Biges ou *Quadriges*, chars à deux ou à quatre chevaux. (*L'Abbé* BANIER.)

Outre les progrès de la Poëſie, l'inſtitution des jeux Olympiques, ainſi nommés d'Olympie, ville dans le voiſinage des plaines d'Elis, où on les célèbroit, fut encore le fruit de la tranquillité générale dont la Grèce jouiſſoit alors : les uns en font honneur à un Hercule de la race des Dactyles Idéens, & d'autres à Piſur, dont nous ne connoiſſons que le nom. Je crois qu'il faut les attribuer à Pélops : ils étoient conſacrés à Jupiter. Atrée, Hercule, fils d'Alcmène, & d'autres, les renouvellerent ; mais ils n'avoient point encore de retour périodique : on attendoit pour les célébrer quelques conjonctures extraordinaires, & cela ſe faiſoit ſans pompe ni ſolemnité remarquable.

Leur ſplendeur ne commença que ſous Iphitus, roi d'Elis, & deſcendant d'Hercule : il les remit en vigueur ſur les avis de l'Oracle : on les célébra de cinq en cinq ans, & on appella une Olympiade, l'eſpace de quatre ans qui s'écouloient d'une ſolemnité à une autre. Il paroît qu'après ſa mort, leur ſucceſſion fut interrompue ; car l'Olympiade où Corèbe d'Elis remporta le prix paſſe pour la premiere, & n'eſt, à bien compter, que la 28e. Tel fut le commencement des Olympiades ; il tombe ſur la ſeconde année de l'adminiſtration d'Æchi-

le, douzième Archonte perpétuel d'Athènes, 408 ans après la prise de Troye, & l'an 3228 de la création : cette époque sépare, selon Varron, les tems fabuleux des siècles historiques ; & sa certitude est si grande chez tous les auteurs, que le nombre des Olympiades est un des premiers caractères de la Chronologie. Les Grecs suivoient cette date dans leurs annales, & même dans l'histoire des nations étrangères.

On n'appliqua pas tout d'un coup le retour des jeux Olympiques à la connoissance des tems ; cet usage fut accessoire ; ils avoient un autre but plus immédiat, que je vais développer. Les fêtes, & la plûpart des solemnités de la Grèce, furent instituées dans leur origine en l'honneur des Dieux & des Héros ; consacrés par leur objet, le peuple en faisoit un point de religion : la politique secondant l'esprit de superstition, & le goût de la nation, les perpétua. On sentit combien il étoit à propos de rassembler de tems en tems, & de réunir, s'il étoit possible, par des solemnités générales, tant d'États différens, indépendans les uns des autres, & séparés par la distance des lieux, moins encore que par la diversité des intérêts : ces assemblées étoient une occasion de délibérer & de statuer sur tout ce qui concernoit le bien public, & l'honneur de la Grèce. Quant aux jeux en eux-mêmes, conformes

au génie & à la vivacité du peuple, on les regardoit comme les exercices les plus utiles & les plus honorables, dont on pût s'occuper en tems de paix : ils donnoient de la force, de l'activité & de la ſouplesſe aux corps, & nourriſſoient dans les cœurs le deſir de la gloire. C'étoit une eſpèce d'école militaire, où l'on tenoit continuellement le courage en haleine. On ſe propoſoit ſans doute, par les applaudiſſemens extraordinaires qu'on prodiguoit à ceux qui y remportoient la victoire, d'élever aux grandes choſes l'ame du vainqueur, qui acquéroit, dans cette image de la guerre, une gloire qui approchoit à quelques égards de celle des plus fameux conquérans : la douceur de ces triomphes étoit le plus grand bonheur dont un homme pût jouir pendant ſa vie : un ami de Diagoras, dont les fils avoient été couronnés, lui diſoit à cette occaſion : maintenant, Diagoras, tu dois mourir ſatisfait ; car tu ne peux être un Dieu.

Sans entrer dans l'énumération de tous les exercices qu'on y pratiquoit, nos joûtes & nos tournois, qui tenoient un juſte milieu entre l'amuſement & le combat, peuvent nous en donner une idée générale ; mais la pompe des jeux Olympiques étoit bien autre. La Grèce entière s'épuiſoit, elle & les nations circonvoiſines, pour en ſoutenir la magnificence. Lorſque leur inſtitu-

tion fut bien affermie, leur célébration ſe fit ſans interruption, tant que la Grèce jouit de quelque liberté; & même après cette perte, diſent quelques-uns, qui les continuent juſques ſous le Grand Conſtantin, l'an 312 de Jéſus-Chriſt. Cédrenus en augmente encore la durée de huit ans, & compte 293 Olympiades. (*Hiſt. de Grèce.*)

Ces jeux furent pluſieurs fois interrompus, ſur-tout pendant l'eſpace de 86 ans; enſuite ils furent recommencés, & ce fut à cette premiere Olympiade que Coroebus remporta le prix de la courſe. Cette victoire eſt d'autant plus remarquable dans l'antiquité, que ce fut par cette même célébration, que l'on commença de compter les Olympiades, qui ne furent plus interrompues depuis; ce qui arriva 1756 ans avant Jeſus-Chriſt; époque célébre parmi les Grecs, quoiqu'à parler exactement ils ne ſe ſoient ſervis des Olympiades pour compter les tems qu'environ 50 ans avant Alexandre le Grand. Mais on partit de l'Olympiade de Coroebus, & depuis ce tems-là ces jeux ſervirent d'époque à toute la Grèce, à la différence des autres jeux, qui n'en ſervoient que dans les pays où ils étoient célébrés. Ainſi les habitans de Delphes & les Béotiens employoient à leur chronologie les jeux Pythiens, ceux de l'Iſthme; & les Corinthiens comptoient leurs années par les célébrations des jeux Iſthmiques; les Ar-

giens & les Arcadiens ſe ſervoient à cet uſage de celles des jeux Néméens : car je n'ai trouvé que ces quatre jeux, dont la célébration ait ſervi d'époque aux Grecs.

2. Henri II, roi de France, chef de la branche des Valois, fut tué à Paris, dans un tournois, qui fut en Europe le dernier de ces romaneſques & périlleux divertiſſemens.

Voyez ASSEMBLÉES.

JEUNESSE.

1. La jeuneſſe eſt ſi aimable, qu'il faudroit l'adorer, ſi l'ame & l'eſprit étoient auſſi parfaits que le corps.

(*M^e DE SÉVIGNÉ.*)

Je ne crois pas les premiers engagemens les plus forts : le cœur fait les mêmes progrès que l'eſprit ; l'habitude de ſentir lui donne des délicateſſes, & ce n'eſt même que dans un âge mûr, qu'on eſt capable d'une grande paſſion : dans les tems voiſins de l'enfance, on eſt ſi occupé du ſpectacle nouveau du monde, qu'à peine trouve-t-on le tems d'aimer : l'amour eſt le pis-aller de la jeuneſſe, tout au plus ſon amuſement.

(*M. CRÉBILLON.*)

Les jeunes gens ſeroient trop dangereux ſi dans leurs procédés ils reſſembloient à un aimable vieillard. Que deviendrions-nous ſi leurs manières étoient auſſi charmantes que leur jeuneſſe ? En vérité, nous

n'aurions pas assez de toute notre vertu contr'eux ; mais ils sont impertinens, cela nous dégoûte d'eux : & franchement nous nous sauvons mieux avec ce dégoût-là qu'avec de la vertu ; il nous est plus aisé d'être sages quand nous ne sommes plus tentées d'être folles. (*MARIVAUX.*)

Mon avis est donc que la jeunesse d'Alexandre a quelque chose de plus héroïque que celle de Jules-César. Véritablement, si dans les premières années de celui-ci, tout ressembloit à cette hauteur avec laquelle il traita les corsaires qui l'avoient pris, je lui donnerois le premier rang. Cela n'étant pas, je me laisse emporter au surnaturel que l'on attribue à l'autre.

(*LA FONTAINE.*)

Les jeunes personnes sont sujettes à s'ennuyer : comme elles ignorent tout, elles courent avec inquiétude vers les objets sensibles. L'ennui est pourtant le moindre des maux qu'elles aient à craindre. Les joies excessives ne sont point à la suite des vertus. Tout ce qui s'appelle plaisir vif, est danger.

2. La jeunesse domine sur tout ce qui l'approche, sans le vouloir, sans y penser.

3. On ne sçauroit s'empêcher de l'aimer, mais d'un amour timide, & comme effrayé du respect qu'elle imprime. Elle est jeune, non de cette jeunesse étourdie, qui m'a toujours déplu, qui n'a que des agrémens im-

parfaits, & qui ne ſçait encore qu'amuſer les yeux ſans mériter d'aller au cœur : elle eſt dans cet âge vraiment aimable qui met les graces dans toutes leurs forces, où l'on jouit de tout ce que l'on eſt dans cet âge où l'ame, moins diſſipée, ajoûte à la beauté des traits un rayon de fineſſe qu'elle a acquiſe.

4. J'aimois à ſentir ce qu'il diſoit ; ma jeuneſſe & ma vivacité, qui pouvoient me dégoûter de ce qui étoit ſérieux & raiſonnable, comme pour l'ordinaire elles en dégoûtent les jeunes gens, ne contribuoient avec lui qu'à me rendre plus attentif à tous ſes diſcours : j'en valois mieux entre ſes mains d'être jeune & vif, parce que je n'en avois que plus d'ardeur pour le plaiſir ; & que, ce plaiſir, il avoit ſçu faire en ſorte que je le miſſe à m'entretenir avec lui.

5. La jeuneſſe paſſe ſes premieres années à parler des choſes qu'elle ne ſçait pas ; elle le ſent, mais elle croit honteux de paroître les ignorer. Lorſqu'elle commence à entamer la connoiſſance des objets qui l'environnent, autre inconvénient ; elle place par-tout ce qu'elle effleure à peine : ainſi, qu'elle parle de ce qu'elle ſçait, qu'elle parle de ce qu'elle ignore, elle eſt toujours également éloignée de la ſageſſe.

6. Un jeune Capitaine ayant demandé la Croix de Saint-Louis, pour prix d'une action glorieuſe dont il apportoit la nouvelle

» vous êtes bien jeune, lui dit le roi ». *Sire*, lui répliqua l'Officier, on ne vit pas long-tems dans votre régiment d'Orléans.
(*Journal des Sçavans.*)

Voyez AMOUR.

JOIE.

1. Comme les longues maladies uſent la douleur, les longues eſpérances uſent toute la joie. (*Mᵉ* DE *SÉVIGNÉ.*)

Stratoclès, ſur l'avis que les Athéniens avoient perdu une bataille navale, ſe hâte de prévenir les porteurs d'une ſi triſte nouvelle, ſe couronne de fleurs, & publie de tous côtés dans Athènes, que l'on a remporté une victoire ſignalée. Le peuple crédule accourut en foule au temple, s'empreſſa de témoigner ſa reconnoiſſance aux dieux par des ſacrifices; & pour marque d'allégreſſe, l'on diſtribua des viandes à chaque tribu. Mais au bout de deux jours le retour du débris de l'armée diſſipe la joie, & la change en fureur contre Stratoclès : on le cite, il comparoît avec aſſurance, & de ſang-froid il répond : Pourquoi vous plaindre de moi? Me ferez-vous un crime d'avoir, en dépit de la fortune, ſçu deux jours entiers vous donner les plaiſirs de la victoire, & par mon artifice, dérober tout ce temps à votre douleur?

2. C'eſt aux Cyclopes, c'eſt aux ignorans à croire qu'en perdant la vue du corps,

on perd la joie de ce monde. Il eſt vrai que tous les eſprits groſſiers ne demeurent pas d'accord de ce principe, témoin ces deux bélîtres dont il eſt parlé dans Bouchet. Ils étoient à la porte d'une Égliſe, & l'aveugle diſoit continuellement : donnez l'aumône à ce pauvre qui a perdu la joie de ce monde ; l'autre gueux, qui avoit perdu autre choſe, le démentoit, & ſoutenoit qu'il avoit le plus perdu. On parle à ce ſujet d'une jeune Princeſſe de grande vertu qui étoit demeurée fille toute ſa vie, & qui avoit perdu la vue ; un aveugle fut conduit à la portière de ſon caroſſe, & lui dit : Ma bonne dame, ayez pitié d'un malheureux qui a perdu les joies de ce monde. La princeſſe demanda à l'une de ſes femmes, qu'a-t-il donc ? eſt-ce qu'il eſt .... ? Non, madame, c'eſt qu'il eſt aveugle. Hélas ! le pauvre homme ! il a raiſon, repliqua-t-elle, & je n'y ſongeois pas. La naïveté de cette bonne princeſſe fait connoître aſſez plaiſamment l'opinion qu'elle avoit touchant les joies de ce monde.

(*BAYLE.*)

Un excès de joie emporte l'homme plus loin que les tranſports de la douleur, de la colère & de la rage. L'affliction & la crainte peuvent être décrites aſſez facilement ; des ſoupirs, des larmes, des cris, quelques mouvemens de la tête en font toute la variété ; mais un excès de joie ſu-

bite emporte l'homme à un nombre infini de mouvemens opposés l'un à l'autre : il m'est impossible de dépeindre les gesticulations surprenantes, les extases, & les postures extravagantes avec lesquelles ces pauvres gens échappés du naufrage, exprimoient la joie qu'ils sentoient d'une délivrance si peu attendue. (*Missionnaires.*)

On doit toujours être de bonne humeur lorsqu'on ne souffre aucun mal; mais la joie doit toujours être accidentelle à un homme sage & prudent; c'est-à-dire, qu'elle doit venir de l'occasion qui se présente d'elle-même, & qu'on ne doit guère rechercher; du moins ceux à qui la joie est nécessaire pour être de bonne humeur, ressemblent à ces tempéramens qui ont besoin d'eau-de-vie pour se soutenir.

Voyez PASSIONS, ENNEMIS.

JOUEURS.

1. Quand vous irez en particulier prier les joueurs de vous rendre vos louis d'or, leur première réponse sera un jurement des moins polis, leur seconde un soufflet, & la troisième un coup d'épée.

(*Nègre Philosophe.*)

Je crois qu'on peut se passer de moi par-tout, hormis au jeu, où le perdant ne déplaît jamais à l'heure qu'il perd : on retrouve ses désagrémens quand il a perdu & payé. (*S. EVREMONT.*)

Il lui étoit venu un de ces jeux ſéduiſans que la fortune vous envoie, lorſqu'elle eſt ſur le point de vous égorger.

L'eſprit du jeu n'eſt pas eſtimé ce qu'il vaut. Il eſt vrai qu'il eſt un peu déshonoré par ſon objet, par ſon motif, & par la plûpart de ceux qui le poſſèdent; mais du reſte il reſſemble aſſez à l'eſprit géométrique. Il demande auſſi beaucoup d'étendue pour embraſſer à la fois un grand nombre de différens rapports, beaucoup de juſteſſe pour les comparer, beaucoup de ſûreté pour déterminer le réſultat des comparaiſons, & de plus une extrême promptitude d'opérer. Souvent les plus habiles joueurs ne jugent qu'en gros, & avec beaucoup d'incertitude, ſur-tout dans les jeux de hazard, où les partis qu'il faut prendre dépendent du plus ou du moins d'apparence que certains cas arrivent, ou n'arrivent pas; on ſent aſſez que ces différens degrés d'apparence ne ſont pas faciles à évaluer : il ſemble que ce ſeroit meſurer des idées purement ſpirituelles, & leur appliquer la règle & le compas. Cela ne ſe peut qu'avec des raiſonnemens d'une eſpèce particuliere, très-fins, très-gliſſans, & avec une algèbre inconnue aux Algébriſtes ordinaires. Auſſi ces ſortes de ſujets n'avoient-ils point été traités; c'étoit un vaſte pays inculte, où à peine voyoit-on cinq ou ſix pas d'hommes. Monſieur de

Monmort s'y engagea avec un courage de Chriſtophe Colomb, & en eut auſſi le ſuccès. Ce fut en 1708 qu'il donna ſon Eſſai d'Analyſe ſur les jeux de haſard, où il découvroit ce nouveau monde aux Géomètres. Au lieu des courbes qui leur ſont familieres, des ſections coniques, des cycloïdes, des ſpirales, c'étoient le pharaon, la baſſette, le lanſquenet, l'ombre, le trictrac, qui paroiſſoient ſur la ſcène aſſujettis au calcul, & domptés par l'algèbre.

(*FONTENELLE.*)

Pour le jeu, c'eſt un renverſement de toutes les bienſéances : le prince y oublie ſa dignité, & la femme ſa pudeur. Le gros jeu renferme tous les défauts de la ſociété. On ſe donne le mot à certaines heures pour ſe ruiner & pour ſe haïr. C'eſt une grande épreuve pour la probité ; peu de gens l'ont conſervé pure dans le jeu.

2. Quelque corrompu que ſoit le monde, il n'y a cependant jamais eu d'homme qui ait été fort eſtimé pour avoir aimé le jeu.

3. L'eſprit de combinaiſon, qui eſt néceſſaire pour calculer les événemens, eſt plus commun chez les Anglois que chez leurs voiſins, parce que les premiers ſont plus portés à la réflexion. La vivacité naturelle des François les empêche ſouvent de réfléchir aſſez ſur ce qui les intéreſſe le plus. Il n'arrive que trop, parmi nous, que le hazard

hazard ſeul décide de nos actions les plus importantes ; les Anglois qui penſent davantage, veulent ſoumettre le ſort même à la déciſion de leurs calculs : la liberté de penſer qui règne en Angleterre, y entretient le goût pour les idées abſtraites ; auſſi le jeu eſt plutôt chez eux une étude qu'un amuſement de ſociété. Cependant ils jouent avec paſſion ; & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'étant mieux inſtruits que les autres peuples des principes mathématiques du jeu, ils ſemblent en ignorer les conſéquences morales. (*M. l'Abbé* LE BLANC.)

Les laquais d'un grand miniſtre d'État jouoient, dit-on, aux dés ou aux cartes les commiſſions de capitaines ; mais outre que cela eſt fort incertain, on le peut réduire à peu de choſe ; c'eſt que chacun de ces laquais obtenoit pour ſes étrennes au commencement de l'année, la promeſſe qu'on donneroit à ſa recommandation un certain nombre de compagnies, après quoi ils jouoient entr'eux ce fonds ; & quand quelqu'un perdoit une compagnie, ce n'étoit plus lui, mais le gagnant qui la faiſoit conférer. Parmi tout ce déſordre, il étoit facile d'empêcher que les commiſſions ne fuſſent expédiées qu'à des gens propres à ſervir. Ainſi cela n'eſt nullement comparable à la débauche de ces petits tyrans de Rhodes, qui jouoient des pucelages & des cocuages d'élite.

4. Je vis une eſpèce d'hommes, qui me parût tout à fait ſinguliere. Quelquefois debout, ſouvent aſſis autour d'une table, ils percent bien avant dans la nuit. La foudre pourroit gronder ſur leurs têtes; deux armées pourroient combattre à leurs côtés; le ciel même pourroit menacer ruine, ſans jamais les diſtraire, ils ſont ſourds & muets; on entend ſortir de leurs bouches quelques ſons mal articulés, ils roulent les yeux d'une maniere étrange; leur phyſionomie eſt terrible : le déſeſpoir, la rage, quelquefois une joie maligne, mêlée d'inquiétude viennent s'y peindre tour-à-tour. Tantôt c'eſt la fureur des Euménides, tantôt l'air ſérieux & morne des juges infernaux, tantôt les angoiſſes d'un patient qu'on mène au ſupplice. Mais, demanda quelqu'un, quel eſt le but de ces malheureux? Seroient-ils dévoués à travailler pour le bien public? Ho! non. Mais vous nous parlez de vrais Maniaques, ſans ouïr, ſans parler, ſans rien ſentir. Morbleu! que peuvent-ils faire? Ils jouent.

(*M.* LICHTWEHR.)

Voyez COURSES DE CHEVAUX.

JOUISSANCE.

1. Quand on ſçait goûter ces plaiſirs ſimples de la pure nature, ils ne s'uſent jamais & on n'en manque point. Mais quand on les mépriſe, on a beau être ri-

che & puiſſant, on manque de tout : car on ne peut jouir de rien.

(*FONTENELLE.*)

Les faveurs n'y ont que leur réalité propre ; & toutes ces circonſtances qui les accompagnent ſi bien, tous ces riens qui ſont d'un ſi grand prix, ces engagemens qui paroiſſent toujours plus grands, ces petites choſes qui valent tant, tout ce qui prépare un heureux moment, tant de conquêtes au lieu d'une, tant de jouiſſances avant la derniere ; tout cela eſt inconnu à Sybaris.

Il n'y a que les immortels qui puiſſent aimer à l'excès, & aimer toujours davantage ; il n'y a qu'eux qui obtiennent plus qu'ils n'eſpèrent, & qui ſont plus bornés quand ils deſirent, que quand ils jouiſſent.

(*Temple de Gnide.*)

C'eſt une abſolue perfection, & comme divine de ſçavoir jouïr loyalement de ſon être. Nous cherchons d'autres conditions pour n'entendre l'uſage des nôtres, & ſortons hors de nous pour ne ſçavoir quel il y fait.

Si avons-nous beau monter ſur des échaſſes, encore faut-il marcher de nos jambes ; & au plus élevé trône du monde, ſi ne ſommes-nous aſſis que ſur notre *cul*.

(*MONTAIGNE.*)

Les amateurs de la repréſentation prennent moins de plaiſir à tout ce que l'art

étale de plus beau ſur le théâtre, qu'un homme qui a trouvé le rare ſecret de jouir de ſoi, en prend à voir les acteurs de la ſcène générale.

2. J'ai ſoixante-quatorze ans paſſés quand j'écris ceci : il y a donc bien long-tems que je vis : bien long tems, hélas ! je me trompe, à proprement parler, je vis ſeulement dans cet inſtant-ci qui paſſe ; il en revient un autre qui n'eſt déja plus, où j'ai vécu, il eſt vrai, mais où je ne ſuis plus, & c'eſt comme ſi je n'avois pas été : ainſi ne pourrois-je pas dire que ma vie ne dure pas, qu'elle commence toujours. Ainſi, jeunes & vieux, nous ſerions tous de même âge : un enfant naît en ce moment où j'écris, & dans mon ſens, toute vieille que je ſuis, il eſt déja auſſi ancien que moi ; voilà ce qui m'en ſemble, & ſur ce pied-là qu'eſt-ce que la vie ? un rêve perpétuel, à l'inſtant prêt dont on jouit, & qui devient rêve à ſon tour. Je connois un pauvre homme qui a beaucoup ſouffert depuis trente ans ; je connois un grand ſeigneur qui a paſſé tout ce tems-là dans la joie : lequel aimeriez-vous mieux avoir été, ou le pauvre, ou le grand ſeigneur ? Quelque lot que vous choiſiſſiez, vous n'en ſerez ni mieux ni plus mal. Voilà pourtant à quoi aboutiſſent le bonheur ou le malheur de cette vie : peines paſſées, plaiſirs paſſés, tout ſe confond, tout eſt

égal : les rois n'ont qu'à profiter de l'inſtant dont ils jouïſſent, ils ne ſont heureux que cet inſtant ; & de ce court bonheur qu'ils ont, c'eſt à eux à en bien choiſir l'eſpèce : tout court qu'il eſt, il a d'éternelles conſéquences. (*MARIVAUX.*).

La paſſion s'affoiblit par la jouïſſance ; la jouïſſance eſt le terme du deſir. L'ame ne conçoit, n'imagine rien au-delà de ce que la jouïſſance lui fait éprouver. L'activité du deſir eſt en raiſon des plaiſirs que l'ame ſe repréſente, & de la vivacité avec laquelle elle ſe les repréſente : tant qu'elle n'a pas joui, elle voit au-delà de ce qu'elle éprouve, & cela même eſt ce qui excite le deſir. (*Eſſai analytique ſur l'ame.*)

3. La ſociété nous devient beaucoup plus précieuſe par les jouïſſances qu'elle nous procure dans l'ordre métaphyſique, que par les jouiſſances phyſiques qu'elle nous aſſure ; ainſi l'appétit des plaiſirs, ſi avide de ces affections ſociales, ne peut être ſatisfait que par le moyen de la ſociété.

(*L'ordre naturel des ſociétés politiques.*)

Le caliphe Albubekre diſoit que celui qui croit pouvoir contenter ſes deſirs par la poſſeſſion, reſſemble à celui qui veut étouffer du feu avec de la paille.

(*GULISTAN.*).

Voyez BAISERS, ESPÉRANCE, DOULEUR, MISANTHROPE.

JOUR DE L'AN.

1. Le ridicule jour ! il m'arrache à vous, & me livre à tout le monde. Quoi ! il faut être une fois par an, faux, guindé, &c ! j'irai de porte en porte pour voir des gens qui ne ſe ſoucient pas plus de moi que je ne me ſoucie d'eux !

2. Ce jour-ci, qui eſt à Paris & à Verſailles la fête des menſonges, eſt pour moi un jour de vérité.

3. Du tems de Charlemagne, le premier jour de l'an, on ſe déguiſoit ſous la figure de divers animaux, ſur-tout du cerf & de la vache : on n'oſoit rien prêter à ſon voiſin ce jour-là, pas même lui donner du feu ; chacun mettoit à ſa porte des tables chargées de viandes pour les paſſans, & l'on y plaçoit des préſens ſuperſticieux ; ce que l'Égliſe défendoit ſouvent, ſous le nom d'étrennes diaboliques.

4. Un bourgeois de Bonn, pour avoir plutôt fait ſes complimens de nouvelle année, les fit publier dans chaque quartier au ſon du tambour.

JUGEMENT.

1. Le jugement eſt ſans doute de toutes les qualités intellectuelles la plus eſtimable. On ſe trompe aſſurément lorſqu'on attribue à l'eſprit les grandes choſes : ce n'eſt point l'eſprit, mais le jugement qui gou-

verne les États, qui diſcipline les armées, qui excelle dans les négociations, qui réuſſit dans les arts & dans les ſciences; mais pour ne pas faire combattre deux qualités qui ne ſont nullement oppoſées, il faut dire que l'eſprit eſt la perfection du jugement, & le jugement, à ſon tour, la perfection de l'eſprit; avec cette différence, pourtant, que le jugement ſans l'eſprit eſt quelque choſe, au lieu que l'eſprit ſans le jugement vaut beaucoup moins que rien.

(*PASCAL.*)

Saint François de Sales s'étant plaint un jour à M. Camur de ſon peu de mémoire, il lui répondit : vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puiſque vous avez la très-bonne part, qui eſt le jugement, dont je vous aſſure que je ſuis fort court. A ce mot ſaint François de Sales ſe mit à rire; & l'embraſſant tendrement, lui dit : Je connois maintenant que vous y allez tout à la bonne-foi; je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous qui m'ait dit qu'il n'avoit guère de jugement. Mais ayez bon courage, l'âge vous en apportera aſſez : c'eſt un des fruits de l'expérience & de la vieilleſſe.

2. On a beſoin d'un grand courage pour ſoutenir les inconſtances de la fortune, d'un bon naturel pour ſe ſoumettre aux rigueurs des loix, & d'une bonne éducation pour

corriger les défauts de la nature : le jugement tient lieu de toutes ces vertus.

3. Il n'eſt qu'un moyen de former un jugement qui ſoit ſage, c'eſt de ne juger jamais d'après ſoi, mais de conſulter en ſilence les déciſions du public, qui a toujours en lui les principes très-développés des ſentimens vrais & des opinions ſaines. Le monde, tel que nous le connoiſſons, eſt plus habile que le plus habile homme qui ait jamais exiſté; oſer lui donner des conſeils, c'eſt préſumer toujours trop de ſoi-même : lui donner des préceptes, c'eſt faire parade d'un orgueil puéril & des bornes de ſon eſprit.

4. Pope, dans ſa Dunciade, dit : un ſot repouſſoit ſon pareil; mais un nigaud ſe montroit plus honnête envers un autre nigaud.

Cette différence vient des différens effets qu'un ſçavoir prétendu, & un prétendu bel-eſprit, produiſent ſur de ſtupides animaux; car, comme le jugement conſiſte à diſcerner les différences des choſes, & l'eſprit à trouver leurs traits de reſſemblance; ainſi le ſot ne s'occupe qu'à critiquer, tandis que le nigaud, qui ſe pique d'eſprit, compoſe tranquillement des hymnes flateuſes & des épithalames.

(*Remarques ſur la Dunciade de Pope.*)

JUGES.

1. Si ma mere étoit mon juge, disoit Alcibiade, je ne m'y fierois pas.

2. De l'estime tant qu'il vous plaira; un juge intégre en mérite, mais point de reconnoissance.

3. Je vois souvent qu'on nous propose des images de vie, lesquelles, ni le proposant, ni les auditeurs, n'ont aucune espérance de suivre, ni, qui plus est, envie. De ce même papier, où il vient d'écrire l'arrêt de condamnation contre un adultère, le juge en dérobe un lopin pour en faire un poulet à la femme de son compagnon. (*MONTAIGNE.*)

4. Les lumières ne sont pas moins nécessaires que l'intégrité. Si l'injustice involontaire est moins odieuse en apparence qu'une prévarication méditée, en est-elle moins terrible en effet pour ceux qui en sont les victimes? Malheur au juge assez inique pour trahir la justice qu'il connoît; mais malheur au juge assez négligent pour s'en écarter, parce qu'il ne la connoît pas! celui-là n'est injuste que quelquefois; le cri de sa conscience l'arrête; celui-ci l'est toujours, parce qu'il l'est sans remords: si le hasard lui suggère une décision équitable, sa témérité n'en est pas moins criminelle, & le public est en droit de lui demander compte, non-seulement

de ſes défaites, mais encore de ſes triomphes.

5. On eſt dans l'uſage de décider les conteſtations, en juſtice, à la pluralité des voix : c'eſt, je crois, ſuppoſer que le plus grand nombre des Magiſtrats eſt ſuffiſamment pourvu de droiture & de diſcernement. Il vaudroit peut-être mieux que ce fût le plus petit nombre qui formât l'arrêt. N'eſt-il pas plus raiſonnable de ſuppoſer qu'il y ait cinq Conſeilliers prudens ſur vingt-cinq, que de préſumer qu'il y en ait vingt ? La prudence n'eſt pas un don ſi vulgaire.

6. Outre le Sénat de l'Aréopage, & celui qui étoit pour le gouvernement de l'État, il y avoit dans Athènes pluſieurs tribunaux pour rendre la juſtice aux particuliers; on en nomme juſqu'à dix, quelques-uns deſquels étoient compoſés de cinq cents juges. Cela ſembleroit étrange pour une ſeule ville, ſi l'on n'étoit averti qu'avec ce que les Athéniens étoient fort grands chicaneurs, tous les alliés & ſujets de la république, étoient obligés de venir plaider à Athènes; ce qui apportoit dans cette ville-là un ſi grand nombre d'affaires, que tel y demeuroit un an ſans pouvoir être expédié. Les citoyens ne manquoient donc pas de donner leurs noms pour avoir une place de juge dans quelqu'un de ces tribunaux, à cauſe de quelque petit profit qui leur en revenoit;

& c'étoit preſque la ſeule fonction que les pauvres pouvoient eſpérer dans l'État, que d'être juges, parce que les autres charges qui tiroient à quelque dépenſe, avoient beſoin d'être exercées par les riches. Socrate y pouvoit prétendre comme les autres, & étoit aſſez pauvre pour ne pas mépriſer juſqu'aux moindres occaſions de profiter, ſi ſon courage ne l'eut élevé au-deſſus des penſées ordinaires.

(*M. CHARPENTIER, vie de Socrate.*)

Voyez ROBINS, PALAIS, REMORDS.

JUIFS.

1. Les Juifs diſperſés dans tous les pays du monde où il y a quelque commerce, ſont devenus les inſtrumens par le moyen deſquels les nations les plus éloignées converſent les unes avec les autres, & preſque tout le genre humain eſt lié enſemble dans une correſpondance univerſelle. Il en eſt d'eux comme des chevilles & des clous, qu'on emploie dans un grand édifice, & qui ſont d'une abſolue néceſſité pour en joindre toutes les parties, quoique leur valeur intrinſéque ſoit fort peu de choſe. On peut les enviſager ſous trois différentes vues à l'égard de leur nombre, de leur diſperſion, & de leur attachement à la loi moſaïque, & voir enſuite quelles ſont les cauſes naturelles ou ſurnaturelles qu'on peut

alléguer de ces trois événemens ſi dignes de remarque.

1°. Il y a bien des gens qui croient que les Juifs ſont aujourd'hui en auſſi grand nombre qu'ils l'étoient autrefois dans le pays de Canaan. Cela ne peut que ſurprendre, ſi l'on penſe au terrible carnage qui s'en fit ſous quelques-uns des Empereurs Romains, & que les hiſtoriens font monter à pluſieurs centaines de mille hommes, tous dans une ſeule guerre, ſans parler d'une infinité de maſſacres & de perſécutions qu'ils ont eſſuyés en Turquie & dans tous les États chrétiens du monde. Leurs Rabins, pour repréſenter un ſi cruel dégât, nous diſent, ſuivant leur manière hyperbolique de s'exprimer, qu'il y eut tant de ſang verſé de la nation ſainte, qu'il s'en forma des torrens qui entraînèrent plus d'une lieue en mer des rochers qui avoient trois cents pieds de circonférence.

2°. La ſeconde choſe digne de remarque dans ce peuple, eſt leur diſperſion. Il y en a de prodigieux eſſains dans tout l'Orient, & il s'en trouve dans les provinces les plus reculées de la Chine. Ils ſont répandus entre la plûpart des nations de l'Europe & de l'Afrique, & l'on en voit des familles dans les Indes occidentales; pour ne rien dire de ces peuplades qui habitent ſur les frontières du pays où a régné le Prête-Jean, & dans les parties intérieures de l'Améri-

que, ſi nous devons ajoûter foi à leurs propres écrivains.

3°. Leur ferme attachement à la loi de Moïſe n'eſt pas moins remarquable que leur grand nombre & leur diſperſion, ſi l'on obſerve ſur-tout qu'ils ont été perſécutés & mépriſés dans tous les pays du monde. Cela paroît encore plus digne d'admiration, ſi l'on a égard à leurs fréquentes apoſtaſies, alors qu'ils vivoient ſous leurs rois, dans le pays de Canaan & à la vue de leur Temple. Si nous examinons enſuite quelles peuvent être les cauſes naturelles de ces trois particularités qui regardent les ſeuls Juifs, je ne ſçaurois attribuer leur grand nombre qu'à leur travail aſſidu, à leur abſtinence, à leur exemption de porter les armes, & ſur-tout à l'ardeur qu'ils ont pour le mariage; puiſqu'ils regardent le célibat comme un état maudit, & qu'ils ſe marient avant l'âge de vingt ans, dans l'eſpérance que le Meſſie ſortira de leurs reins.

Leur diſperſion n'eſt pas ſi difficile à expliquer. Accoutumés au déſordre & aux ſéditions, pendant que Jéruſalem ſubſiſtoit avec ſon Temple, ils furent ſouvent chaſſés de leur ancien pays; ils ne l'ont pas été moins de fois des autres où ils s'étoient habitués; ce qui ne peut que les avoir diſperſés au long & au large, réduits à chercher leur vie par-tout où ils pouvoient la

gagner. D'ailleurs, ils courent les mers & les terres pour le trafic, & preſque partout ils ſont déclarés incapables de jouir d'aucuns biens fonds ou d'aucun emploi; ce qui les met hors d'état de fixer leur demeure dans quelque coin du monde. Cette diſperſion n'auroit pas manqué, ſelon toutes les apparences, de ruiner leur culte religieux, s'il ne s'étoit maintenu par la force de ſes loix; car ils ſont obligés de vivre tous en un corps, & autant qu'il eſt poſſible, dans la même enceinte, de ſe marier entr'eux, & de ne point manger de chair que des bêtes dont ils ont répandu le ſang, ou qui ne ſoit préparée à leur mode: c'eſt ce qui les empêche de s'entretenir à table avec les autres nations, & de jouir du plus agréable commerce de la vie; & par conſéquent, c'eſt ce qui les prive des moyens les plus naturels d'embraſſer le Chriſtianiſme.

Enfin, ſi l'on cherche les raiſons que la Providence peut avoir eues à tous ces égards, on trouvera que la multitude innombrable des Juifs, leur diſperſion, & leur attachement à leur culte ont fourni à tous les ſiécles & à toutes les nations du monde les preuves les plus convaincantes de la foi Chrétienne, non-ſeulement en ce que ces trois particularités ont été prédites d'eux; mais auſſi en ce qu'ils ſont eux-mêmes les dépoſitaires de ces prédictions,

& de toutes les autres prophéties qui tendent à les confondre. Leur multitude nous fournit une assez grande nuée de témoins, qui confirment la vérité de l'ancienne alliance. Leur attachement à leur culte met ce témoignage au-dessus de toute exception.

Si tout le corps des Juifs avoit embrassé le Christianisme, nous aurions pu croire que toutes les prophéties du vieux Testament, qui se rapportent à la venue & à l'Histoire de Jésus-Christ, avoient été forgées par les Chrétiens, & nous les aurions regardées de même que les prédictions des Sybilles, comme faites après les événemens qu'elles prétendoient nous révéler.

2. Les Juifs ont leur livre qu'ils nomment Talmud, c'est-à-dire, Doctrine, qu'ils ne respectent pas moins que l'écriture elle-même. C'est un ramas des traités & des sentences de leurs anciens maîtres; & encore que les parties dont ce grand ouvrage est composé ne soient pas toutes de la même antiquité, les derniers auteurs qui y sont cités ont vécu dans les premiers siécles de l'Église. Là, parmi une infinité de fables impertinentes, qu'on voit commencer, pour la plûpart, après le tems de Notre-Seigneur, on trouve de beaux restes des anciennes traditions du peuple Juif, & des preuves pour le convaincre.

3. Je dois te dire ce que les Chrétiens

diſent des Juifs, dont ils ſont toujours ennemis irréconciliables. Ils diſent que ces miſérables ſont eſclaves de toutes les nations, excepté des Turcs, & ſur-tout à Conſtantinople, où ils ſont les maîtres, & en même tems careſſés & maudits : au milieu de l'abondance ils paroiſſent toujours gueux ; cependant ils mettent les mains ſur tout. Ils ajoûtent qu'ils ſont vagabonds comme Ulyſſe, mais qu'en quelqu'endroit qu'ils ſoient, ils y trouvent leur patrie comme Homère ; qu'ils ſont perfides, & qu'ils affectent en public de paroître pieux, mais qu'en particulier ils vivent avec un déſordre effroyable, & ne font ſcrupule de rien ; qu'ils ſe vantent qu'encore qu'il ne leur ſoit pas permis d'acheter des terres, ils ont trouvé moyen de tirer à eux une grande partie de l'or de l'Europe. Ils diſent encore qu'il faut qu'ils ſoient en grand nombre, puiſqu'ils ne vont jamais à la guerre, & qu'il n'y en a aucun qui ne ſe marie. Ils ſont, diſent-ils, lâches & poltrons par-tout où il y a du péril & de la peine ; mais hardis lorſqu'ils voient un gain aſſuré dans les marchés qu'ils font : ils ne diſent jamais la vérité, ſi ce n'eſt pour tromper ; & ils mentent perpétuellement, & ne font aucun ſcrupule, ni de l'impiété, ni du ſacrilége. Ces mêmes Chrétiens ſoutiennent qu'ils feront tôt ou tard quelque crime horrible dans notre grande

grande ville impériale ; qu'ils ſont ennemis cachés des Turcs, quoique les Turcs aient beaucoup de confiance en eux, & que nous voulons bien en être dupes.

(*Eſpion Turc.*)

Les Mahométans ont une telle eſtime du baptême des Chrétiens, que quand un Juif veut ſe faire Turc, il faut qu'il ſe faſſe baptiſer, comme ſi c'étoit faire injure à Mahomet de paſſer immédiatement du Judaïſme au Mahométiſme.

(*Miſſionnaires.*)

4. Sous le régne de *Charles V*, en 1394, les Juifs furent chaſſés, pour la ſeptième fois du royaume, pour les crimes, excès, & délits commis, tant contre la religion que contre l'autorité ſouveraine & l'intérêt public. Ils n'ont jamais été rappellés depuis, & s'ils ont continué de demeurer dans le royaume, & principalement dans les villes de commerce, comme à Paris, Lyon, Rouen, Bordeaux, Bayonne, Metz, ce n'a été qu'à la faveur d'un conſentement tacite. Les Juifs Portugais jouiſſent en France des mêmes privilèges que les naturels François, en vertu des lettres-patentes de Henri II, renouvellées & ratifiées de régne en régne. Louis XIII, en 1615, bannit abſolument les Juifs; ceux de Metz furent ſeuls exceptés de cette dernière proſcription.

5. On peut voir par l'incertitude du ſort de la nation Juive dans les ſiécles paſſés,

que nos ayeux n'étoient pas trop d'accord avec eux-mêmes, ſur le danger auquel on s'expoſoit, ou ſur l'utilité qu'on pouvoit retirer en permettant aux Juifs de demeurer en France.

Ils étoient uſuriers, mais habiles négocians. Nos peres négligèrent l'induſtrie & le commerce; à cette négligence ils ajoûtoient un goût très-vif pour la diſſipation & le luxe. Les Juifs les ruinoient, mais ils ſatisfaiſoient leurs paſſions & leur pareſſe. On ignoroit encore en France juſqu'aux élémens de l'art des finances. Ils étoient habiles calculateurs; ils enviſageoient du premier coup-d'œil les profits à faire en achetant en gros les revenus du ſouverain. Ils furent les ſeuls traitans juſqu'à ce que les *Italiens* & les *Lombards* vinſſent partager avec eux cette profeſſion lucrative. (*VILLARET.*)

Voyez IMPÔTS, CRUAUTÉ.

JUSTICE.

1. Il diſoit pour excuſe qu'on ne pouvoit être juſte dans les grandes choſes ſans bleſſer la juſtice dans les petites.

(*Hiſt. de Grèce.*)

Les juriſconſultes diſtinguent deux ſortes de juſtice : ils appellent l'une *commutative*; c'eſt celle qui met la droiture dans le commerce qu'ont les hommes les uns avec les autres; & l'autre *diſtributive*,

c'eſt celle qui régle ſur l'équité, la déciſion de leurs différends. La première eſt celle des particuliers ; l'autre eſt celle des ſouverains & des magiſtrats.

(*Docteur Mathis.*)

Si l'injuſtice a un art d'embrouiller les affaires, ne faut-il pas que la juſtice ait un art de les débrouiller ?

Abolir entierement les procédures ce ſeroit tomber véritablement dans la barbarie, & dans la tyrannie qui ſautent aux yeux dans la maniere dont on adminiſtre la juſtice en Turquie. (*M.* FORMEY.)

La juſtice s'exerce en Perſe ſans ces fâcheux délais, qui font traîner ſi long-tems des affaires qui pourroient ſe vuider en peu de jours, & qui ſe terminent en effet parmi les Perſans en une ou deux ſéances. Le Divan-Beghi, c'eſt-à-dire, le chef de la juſtice, ſe trouve une fois ou deux la ſemaine dans l'endroit où ſe rend la juſtice ; les parties y expoſent ſimplement leurs griefs de part & d'autre : le Divan-Beghi s'y rend attentif, il prononce enſuite, & l'on s'en tient à ſa déciſion, ſans appel à aucun autre tribunal ; procureur, avocat, papier timbré, &c. toutes choſes inconnues parmi les Orientaux.

2. La juſtice pour autrui eſt une charité pour ſoi-même.

3. Lorſque les charges ſont vénales, qui

achete en gros la juſtice la veut vendre en détail.

4. La juſtice eſt une belle vierge produite par le client, pourſuivie par le procureur, cajolée par l'avocat, & défendue par le juge.

5. A Veniſe le tribunal des Dix a pour baſe cette maxime : que *dans le doute le crime eſt préſumé vrai ;* maxime horrible, qui ne devroit être que celle des monſtres alterés du ſang des malheureux.

6. La diſtance infinie qui eſt entre le juſte & l'injuſte, ne peut dépendre d'aucune diminution. Le plus ou le moins n'empêche pas que ce qui eſt juſte ne ſoit juſte, & que ce qui eſt injuſte ne ſoit injuſte.

7. La juſtice égale tout le monde.

8. Guſtave Vaſa ne punit jamais perſonne, à moins que la nature du crime ne l'exigeât abſolument. Il laiſſoit d'ailleurs un libre cours à la juſtice, étant bien perſuadé que l'exécution des loix étoit la vraie clémence.

9. Le coupable époux confirma ſon mariage & mourut. Ainſi le ciel, toujours équitable, ſçut récompenſer dans Ariana, la patience, l'humilité & la réſignation ; inéxorable aux vœux de cette tendre épouſe, le ciel ne lui accorda point ce qui pouvoit rendre ſon bonheur complet : ſa juſtice

devoit également un exemple pour la vertu & pour le crime.

(*La patience récompenſée.*)

10. *Louis Bois-Bourdon*, grand-maître d'hôtel de la reine *Eliſabeth de Baviere*, femme du roi *Charles VII*, étant ſoupçonné de quelque intrigue avec cette princeſſe, fut arrêté & appliqué à la queſtion, où il avoua plus de choſes qu'on en vouloit ſçavoir : on le précipita dans la riviere de *Seine*, pendant la nuit, après l'avoir enfermé dans un *ſac de cuir*, ſur lequel on mit cette inſcription : *laiſſez paſſer la juſtice du roi.*

11. Rhynſault, gouverneur de Gueldre, & favori de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, ayant abuſé de Sapphira femme de Paul Danvelt, avec promeſſe de tirer celui-ci des priſons où lui-même l'avoit fait mettre injuſtement, le fit mourir ſous prétexte de trahiſon. Sapphira, déſeſpérée de douleur, porta ſes plaintes aux pieds du duc de Bourgogne ; il en frémit, & fit appeller Rhynſault, qui, ſe voyant convaincu, s'offrit d'épouſer Sapphira pour obtenir grace. Charles en parut ſatisfait, & ſçut engager Sapphira à lui donner ſa main. » Je ne croirai jamais, dit ce prin» ce au gouverneur, que vous aimez Sap» phira, ſi vous ne lui donnez tous vos » biens pour en jouir après vous. » Rhyn-

ſault y conſentit, & tout fut en bonne forme. Charles dit alors à Sapphira, je n'ai plus qu'à vous rendre maitreſſe des biens qui vous ſont deſtinés; & ſur le champ il fit conduire le traître au ſupplice.

12. Dans la ville de Hueſca en Eſpagne, il y a une Univerſité, où l'on prétend que Ponce Pilate a été profeſſeur en droit; & dans le palais épiſcopal on conſerve une partie de ſa prétendue chaire, comme une antiquité fort curieuſe.

(*Apologie pour Hérodote.*)

Voyez PALAIS, PROCÈS, MENSONGE.

LAIDEUR.

1. NOTRE ami eſt-il fou de ſonger à épouſer Madame de...? Il dit pour ſes raiſons qu'il eſt gueux, & qu'elle a quinze mille livres de rente bien nettes. Hé! bien, eſt-ce aſſez ? Elle n'a trait en ſa perſonne auquel il ne fallût quinze mille livres de rente pour le réparer : ſur le pied de ſa laideur elle eſt fort pauvre.

(*FONTENELLE.*)

La laideur d'un mari eſt ſouvent un ſurcroit de beauté pour l'amant.

2. Cette jeune dame avoit en effet un défenſeur plus fort que tous les autres, & dont elle ne parloit pas, ou dont, peut-être, elle ne s'appercevoit pas ; c'étoit ſon extrême laideur : on ne pouvoit pas dire, il eſt vrai, que ſes traits fuſſent irréguliers, parce qu'il n'y a guère eu de viſages qui en euſſent d'auſſi uniformément mauvais.

(*Hiſt. d'Henriette.*)

L'une étoit noire comme une taupe, l'autre couperoſée ; celle-ci pâle & maigre ; celle-là jaunâtre & ridée. Il fallut pallier ce funeſte enchantement, & nos chymiſtes découvrirent le blanc, le rouge, les pommades, les eaux, les mouchoirs de Vénus, le lait virginal, les mouches, &

mille autres ſecrets dont elles uſerent, pour ceſſer d'être laides & devenir hideuſes.

Elle fit jouer contre lui toute l'artillerie de ſes yeux, de ſon air, & de ſon eſprit. Il étoit heureux pour ce jeune homme, qui ſoutenoit courageuſement toutes ſes attaques, que ce feu partît de deux petits yeux gris, au-deſſus deſquels ſon front s'avançoit comme un précipice, & que ſa figure, à qui elle faiſoit faire mille contorſions différentes pour le charmer, fût naturellement ſi contrefaite, qu'elle ne laiſſoit guère à faire à l'affectation.

(*Hiſt. d'Henriette.*)

En parlant de la colere de Jupiter, contre la laideur de Vulcain, vous nous dites fort plaiſamment, que, pour l'en punir, il donne à ce pauvre diable de Dieu, un coup de pied qui le rend boiteux pour le reſte de ſes jours éternels.

Quand les laides & les imbécilles ſe jettent dans la retraite, c'eſt une inſpiration méritoire qui leur fait quitter le monde, où elles ne paroiſſent que pour faire honte à ſon auteur.

3. C'eſt une grande affaire, quand il faut que le mérite ſe faſſe jour au travers d'un extérieur déſagréable.

4. Un homme diſoit d'une vieille coquette, qui augmentoit tous les jours en laideur : je voudrois bien ſçavoir le cimetiere où elle va renouveller de carcaſſe.

5. J'ouvris les yeux dans le moment qu'on emportoit le corps de mon amie, j'en frémis encore : ſa tête penchoit, je vis ſon viſage. Juſte ciel ! quelle différence de ce qu'il étoit alors, à ce que je l'avois vû trois jours avant ! L'apoplexie dont elle étoit morte, en avoit confondu, bouleverſé les traits. Ah ! quelle bouche & quels yeux ! quel mélange de couleurs horribles ! J'ai vu dans ma vie bien des figures, que l'imagination du peintre avoit tâché de rendre affreuſes ; mais les traits qui me frapperent, ne peuvent tomber dans l'imagination : la mort ſeule peut faire un viſage comme celui-là : il n'y a point d'homme intrépide que cela ne rappellât ſur le champ à une triſte conſidération de lui-même. Toutes ces laideurs funeſtes, on les trouve en ſoi, elles nous appartiennent, on croit être ce que l'on voit, & l'on frémit intérieurement de ſe reconnoître.

(*MARIVAUX.*)

Une femme ſe confeſſoit à un religieux, & s'accuſoit de mettre du rouge : il lui demanda à quoi il étoit bon ; elle lui répondit qu'elle en uſoit dans le deſſein d'embellir ſon viſage. Mais cela vous rend-il plus belle, lui répondit le confeſſeur ? Du moins mon pere, je le crois ainſi. Le confeſſeur tirant alors ſa pénitente du confeſſional, & l'ayant regardée au grand

jour : allez, dit-il, madame, mettez du rouge, vous êtes encore aſſez laide.

Un homme fort laid donnoit à quelqu'un des coups de pied au derriere : holà, répondit-il, épargnez votre ſemblable.

Madame de Cornuel voyant une laide avec des diamans aux oreilles, dit que c'étoit du lard dans la ſouriciere.

(*Madame de SÉVIGNÉ.*)

Voyez DIVORCE, HABITUDE, INGÉNUITÉ, JALOUSIE, THÉATRE, VENGEANCE, MÉDECINE, INCONSTANCE, MONSTRES, MARIAGE, JE NE SÇAIS QUOI, ADULTÈRE, MORT, VIRGINITÉ.

LAITAGE.

La preſſure eſt une eſpèce de levain dont la principale matière eſt le lait caillé, qu'on trouve dans la mulette, ou le premier eſtomac d'un veau; on la ſale, on la conſerve : cette matière délavée dans la crême, développe ſes ſels volatils; le reſſort de l'air darde les ſels de toutes parts dans le lait où ce levain eſt jetté; il ſe fait une agitation dans les parties les plus intimes de toute la maſſe, qui ſépare l'humeur ſéreuſe d'avec les parties ſucculentes. Celles-ci ſe rapprochent par pelottons, & c'eſt ce qu'on appelle le lait caillé, dont on fait le fromage commun. Le bon fromage ſe fait de la crême & du lait caillé enſemble. Le Mi-

lanès envoie par-tout le fromage de Lodi, que nous nommons Parmeſan, parce qu'une princeſſe de Parme l'a, dit-on, fait connoître en France, où il ſoutient toujours ſa réputation....

Nous pouvons juger du produit de ces nombreux troupeaux qui couvrent nos prairies, par celui d'une vache dont la fécondité n'ait rien d'extraordinaire, & qui ſoit nourrie, non dans les herbages les plus gras, mais dans les pâturages communs. Une bonne vache donne par ſemaine aſſez de crême pour faire juſqu'à cinq livres de beurre; les autres qui ſont plus foibles & plus jeunes, n'en donneront que quatre ou trois, quelquefois moins. Pour faire un compte moyen, & pour avoir égard au déchet que l'hiver apporte dans le profit, bornons à trois livres par ſemaine pour chaque vache. Sur les cinquante-deux ſemaines qui font l'année, retranchons-en dix, pendant leſquels la vache eſt en partie ſans lait, lorſqu'elle eſt prête à mettre bas ſon petit, en partie occupée à l'allaiter.

Il reſte quarante-deux ſemaines : n'en mettons que quarante, le compte en ſera plus ſûr. La livre de beurre peut aller en certains tems à 10 ſols & plus; dans d'autres, la livre ne deſcend pas au-deſſous de 5 : fixons-en le prix à 6 ſols pour toute l'année, ce qui eſt aſſurément au-deſſous de ſa juſte valeur, non-ſeulement

autour de Paris, où la conſommation eſt grande ; mais preſque généralement partout : trois livres produiront 18 ſols par ſemaine. Où il y a trois livres de beurre, les fromages qu'on fait du lait écrêmé, doublent pour la quantité ; mais ils ne ſont communément que la moitié du prix. Ce ſont 9 ſols qui réunis à 18, font 1 liv. 7 ſols. Réduiſons-nous à 1 liv. 5, qui répétés quarante fois ou multipliés par 2 livres, donneront 52 livres par an. Je compte ici pour rien le produit du veau, quoique les moindres ſe vendent 5 ou 6 livres. Je compte auſſi pour rien les commodités que la famille peut tirer tous les jours de la laiterie, ſans préjudice du produit ordinaire. Je ne fais pas non plus entrer en ligne de compte l'amendement qu'il faudroit acheter pour fortifier les terres au défaut du ſecours de l'étable, ni l'engrais des porcs, auxquels on abandonne le petit-lait, & qui ſont d'un uſage perpétuel pour la nourriture des domeſtiques. Tous ces avantages que nous mettons à part, compenſeront abondamment le premier achat de la vache, ſi elle ne provient pas de la ferme. Sur le produit de 50 livres, qui nous demeure toujours en entier, diminuons encore 10 livres, tant pour les frais de garde que pour toutes les pertes imprévues, & 10 liv. pour acheter, en cas de beſoin, la quantité de foin néceſſaire

à la nourriture de la vache pendant l'hiver ou dans les tems pluvieux ; moyennant quoi le calcul ſera vrai, même pour ceux qui nourriſſent ſans avoir en propre, ou ſans tenir à ferme aucune portion de la prairie ; c'eſt donc 30 liv. de profit clair que chaque vache rapporte au fermier. Si ſon troupeau eſt de vingt vaches, elles lui produiront 600 liv. tous frais faits. Il peut ſurvenir, il eſt vrai, quelqu'accident qui dérange le produit ; mais il arrive auſſi des enchères & des profits aventuriers qui le groſſiſſent, & la vente de quelque veau ou de quelques géniſſes ſuffit tout d'un coup pour le doubler. Un veau nourri pendant quelques mois, ſe peut vendre 15 liv. & plus. Ceux qu'on élève le long de la Seine en Normandie, & qu'on appelle pour cette raiſon, veau de rivière, ſe vendent communément 30 & 35 liv. ſouvent davantage. Une portion de prairie d'une demi-lieue en quarré ſuffit à un troupeau de cinq à ſix cents vaches, dont le produit peut aller à plus de 15000 livres.

LANGUE ROMANCE, ou ROMANE.

La langue Françoiſe n'eſt qu'un mélange de trois autres Langues, de la Celtique, de la Latine, de la Tudeſque ou de la Saxonne. La Celtique eſt la plus ancienne des trois, & celle que parloient les naturels du pays ; car on nommoit Gaule-Cel-

tique les provinces qui étoient compriſes entre la Méditerranée, l'Océan & la Loire. La langue Latine fut introduite dans les Gaules, lorſque les Romains en eurent fait la conquête. La Tudeſque ou Saxonne, y fut apporté par les Francs, les Allemands, les Goths, & autres peuples du Nord. C'eſt du mélange de ces trois langues que ſe forma la langue Françoiſe.

La langue Latine fut la Langue vulgaire ſous la première race, c'eſt-à-dire, que tout le monde la parloit. On croit qu'au commencement du régne de Charlemagne ou de Louis le Débonnaire, elle ceſſa d'être langue vulgaire; on en juge par le Concile d'Arles, tenu en 851, ſous le régne de Charles le Chauve, qui ordonna aux eccléſiaſtiques de faire leurs Homélies & inſtructions en langue Romance, afin que chacun pût les entendre.

La langue Romance étoit un compoſé ou un mélange de langue Celtique & Latine corrompue, & dans laquelle il s'introduiſit pluſieurs termes & expreſſions Tudeſques. Lorſque les Francs ſe furent établis dans les Gaules, la Tudeſque étoit la Langue des Francs & un Celtique corrompu. La langue Celtique ayant été anciennement la mère-Langue, la Romance eſt devenue langue Françoiſe; Langue ſi connue en Angleterre pendant pluſieurs ſiécles, c'eſt-à-dire, depuis Guillaume le Conquérant, juſqu'à

Edouard III, qui défendit qu'aucun acte public fût dreſſé en François. Elle a tant fait de progrès, & s'eſt ſi bien perfectionnée, qu'on la parle dans toutes les cours de l'Europe. Lorſque Guillaume le Conquérant eut fait la conquête de l'Angleterre, il fit rédiger les loix du pays en François, ordonnant que dorénavant tous les procès inſtruits à la Cour du roi, ſeroient plaidés en François. Cette ordonnance obligea les juriſconſultes ſubalternes d'adopter le même langage; il inſtitua des écoles publiques où on l'enſeignoit, & tous les jeunes gens qui ſe deſtinoient aux lettres étoient obligés de l'apprendre. Cet uſage, quoiqu'aboli par Edouard III, après la bataille de Poitiers, ſubſiſta encore en partie pendant long-tems. La chancellerie d'Angleterre continua de faire uſage de la langue Françoiſe dans les chartes expédiées pour des affaires qui concernoient la France; & l'on retrouve encore aujourd'hui, dans quelques formules judiciaires, des veſtiges de l'ancien langage Normand.

En France, dans les tribunaux, ſous les Rois de la première race, on ſe ſervoit d'un Latin barbare ou du Tudeſque, ou de la langue Romance. La première étoit pour les ſujets de nos rois, Romains d'origine, ou qui avoient adopté leurs loix & leur Langue, après avoir été ſubjugués par les Romains. Tels étoient, en particulier, les

peuples des provinces méridionales de la France & au-delà de la Loire.

La langue Tudeſque étoit employée par les peuples du nord de la France ; & le langage Romance par les peuples de Paris & les provinces voiſines.

L'unité de langage ne s'introduiſit dans les actes & dans les tribunaux que vers le neuvième ſiécle, & lorſque l'ignorance devint telle, que les ſeuls clercs, ou les eccléſiaſtiques, qui avoient toujours conſervé le Latin barbare, qui étoit leur langage originaire, ſe rendirent maîtres des actes & de l'adminiſtration de la juſtice ; encore dans les provinces méridionales, les actes ſe faiſoient-ils dans le langage du pays Auvergnat, Poitevin, Gaſcon, &c. On ſe ſervoit même du François dans les juſtices Seigneuriales des comtes ou ducs.

2. La langue Romance ſe parle encore, & n'a ſouffert que très-peu de changemens chez les Griſons dans la vallée d'*Engadina*.

LANGUES.

1. Je vous l'avouerai, Monſieur, la langue Françoiſe ne fut jamais la maitreſſe d'un Italien ; elle n'a pas cette douceur, ces graces qui charment, cette langueur qui touche, cette expreſſion de tendreſſe qui remue : ſon air eſt décent, mais triſte & ſévère ; ſa démarche naturelle, mais lente

lente & uniforme ; ſa beauté réguliere, mais froide & muette.

(*M. DÉODATI.*)

Il n'y a point de Langue-mere. Toutes les nations voiſines ont emprunté les unes des autres : mais on a donné le nom de Langue-mere à celles dont quelques idiômes connus ſont dérivés. Par exemple le Latin eſt Langue-mere par rapport à l'Italien, à l'Eſpagnol, au François, mais il étoit lui-même dérivé du Toſcan ; & le Toſcan l'étoit du Celte & du Grec.

(*M. de VOLTAIRE.*)

Urbanité eſt un mot François, mais ce n'eſt pas un mot d'à-tous les jours, dit M. Ménage ; il ne faut pas l'employer ſouvent.

M. de Balzac, dans le diſcours de la converſation des Romains, dit : ils ont effacé toutes les graces & toutes les Vénus de la Grèce, & ont laiſſé ſon Atticiſme bien-loin derriere leur urbanité. C'eſt ainſi qu'ils appellerent cette aimable vertu du commerce, après l'avoir pratiquée pluſieurs années, ſans lui avoir donné de nom aſſuré.

M. Coſtar, dans la défenſe des ouvrages de M. de Voiture, dit : l'élégance Attique & l'urbanité Romaine, n'ont rien eu de plus fin, de plus délicat & de plus joli.

D'Ablancourt dit : une humeur gaie & enjouée, & cette urbanité Attique que

nous appellerions en notre Langue une raillerie fine & délicate.

2. Toutes les graces de la converſation des Romains, & de cette urbanité, que les mots de *civilité*, de *galanterie*, & de *politeſſe* n'expliquent qu'imparfaitement, & à qui notre Langue n'a point encore donné de nom aſſez juſte. (*PÉLISSON.*)

Les piéces délicates en proſe & en vers, ont je ne ſçais quoi de poli & d'honnête, qui en fait preſque tout le prix, & qui conſiſte dans cet air du monde, dans cette teinture d'urbanité que Cicéron ne ſçait comment définir. (*Le pere BOUHOURS.*)

Il y a dans les Langues, dit le ſçavant M. Gottfried, des fautes grammaticales, & des fautes dans le ſens philoſophique. Les premières ſont celles qui ſont contre l'uſage, qui preſcrit tyranniquement les loix & les règles de la partie grammaticale de la Langue. Le philoſophe s'élève au-deſſus de l'uſage, & conſidere ce qui conſtitue la perfection & l'imperfection d'une Langue; ce qui eſt contraire à ſa perfection eſt une faute dans le ſens philoſophique. Quoique ces fautes ſoient différentes, les ſoins du grammairien ne ſont point oppoſés à ceux du philoſophe : il faut être bon philoſophe pour être bon grammairien.

3. Il eſt conſtant, dit le célèbre Arnaud, que les hommes ſont convenus que, la

même choſe étant exprimée par de certains termes, elle ne bleſſeroit pas la pudeur, & qu'étant exprimée par d'autres, elle la bleſſeroit : dans toutes les langues policées, il y a de certains termes que l'uſage a voulu qui fuſſent regardés comme déshonnêtes, & dont on ne pourroit ſe ſervir, ſans bleſſer la pudeur ; & il y en a d'autres qui, ſignifiant la même choſe, ou les mêmes actions, mais d'une maniere moins groſſiere, & pour ainſi dire, plus voilée, ne ſont point cenſés déshonnêtes. Et il falloit bien que cela fût ainſi : car ſi certaines choſes qui font rougir, quand on les exprime trop groſſierement, ne pouvoient être ſignifiées par d'autres termes, dont la pudeur n'eſt point offenſée ; il y a de certains vices dont on n'auroit point pû parler, quelque néceſſité qu'on en eût, pour en donner de l'horreur, & pour les faire éviter. Perſonne, dit Cicéron, ne ſe bleſſoit d'entendre dire : *virginem me quondam invitam is per vim violat.* Au lieu que, ſi on ſe fût ſervi d'un autre mot, que Cicéron laiſſe ſous-entendre, & qu'il n'a eu garde d'écrire, *nemo*, dit-il, *tuliſſet*, perſonne ne l'auroit pû ſouffrir.

4. L'origine des Langues ne ſçauroit être attribuée qu'à une de ces trois ſources : ou le langage eſt naturel à l'homme ; ou le langage a été inventé par les hommes ; ou le langage eſt un don que le Créateur a fait

au premier homme. L'Ecole d'Epicure a ſoutenu la premiere opinion ; Lucrèce l'a rapportée dans ſon cinquiéme Livre. Platon dit que les noms ne dépendent que de la convention. Le véritable nom d'une choſe eſt celui qu'on lui donne. On peut le changer ; & le ſecond eſt auſſi bon que le premier. En un mot, les noms ne ſont innés ni donnés par la nature ; ils ſont arbitraires & d'inſtitution. Cratile dans le même dialogue nie cette thèſe ; il devroit ſoutenir que les noms ſont naturels, ou du moins qu'il y a un langage naturel, & que ce langage eſt le ſeul vrai, & doit ſervir de regle aux autres. Mais il ne s'explique pas nettement. Il dit obſcurément que le véritable nom n'eſt pas celui dont les hommes ſe ſervent, lorſque, ſuivant la propriété de leurs langues, ils expriment leurs penſées par de certains mots : mais qu'il y a une regle poſée par la nature, qui eſt la même pour les Grecs & pour les Barbares ; & que tous les noms ſont néceſſairement bons. Dans le même dialogue Socrate fait voir à Cratile qu'il y a des noms bien & mal appropriés ; un bon ou un mauvais inventeur ; que l'uſage & la convention ont beaucoup de part à l'établiſſement des mots ; qu'il faut bien que les noms ſoient conformes aux choſes, mais que cette conformité ſeroit bien mince ſans la convention ; que, ſi les noms exprimoient parfaitement la

nature des choſes, il faudroit que Dieu en fût l'auteur.

Voici le raiſonnement d'un certain P. Nigidius, qu'Aulugelle nous a conſervé comme fort-joli, *lepidum & feſtivum*; en diſant *vous*, nous faiſons un mouvement de la bouche qui s'accorde avec le ſens du mot. Car nous avançons peu-à-peu le bout des lèvres, & nous pouſſons le ſouffle vers ceux à qui nous parlons. Mais en diſant *nous*, nous ne faiſons rien de ſemblable : au contraire nous retirons les lèvres & le ſouffle. La même choſe arrive lorſque nous diſons *toi* & *moi*. Comme en conſentant ou en refuſant on fait de la tête & des yeux un mouvement qui s'accorde avec ce que nous indiquons ; de même ces mots ſont accompagnés, pour ainſi dire, d'un geſte naturel que nous faiſons avec la bouche & avec le ſouffle, &c.

Cet argument plus ſubtil que ſolide, nous conſole de ceux que nous avons perdus.

Tout ce qu'on peut dire de plus raiſonnable eſt, que les mots étant les ſignes des choſes, ils doivent être choiſis en ſorte qu'ils expriment bien la nature de ce qu'ils repréſentent. Règle générale pour toutes les Langues ; mais qui n'exclud point l'arbitraire. Il doit ſe trouver d'abord dans les racines. Les idées ſimples ne ſçauroient être exprimées qu'arbitrairement. Com-

ment indiquer la nature de la lumiere, du tems, de la penſée, que par un mot conventionnel ? En ſecond lieu, les règles ſuivant leſquelles on tire des racines les noms dérivés, ſont néceſſairement arbitraires. Quels ſont les ſons qui marquent naturellement l'intenſité, la diminution, la privation, la deſcendance, & les dépendances ou relations de toute eſpèce ? Enfin on peut enviſager chaque objet ſous différentes faces. Les Grecs ont fait attention à la lumiere qui entre dans nos maiſons par les ouvertures que nous laiſſons aux murailles ; & de-là vient le nom de *fenêtre*, uſité en pluſieurs Langues. Les Eſpagnols ont conſidéré l'air, le vent qui paſſe par ces ouvertures, & les nomme *ventanas*. Eſt-ce de la figure, eſt-ce de la voix que nous tirerons les noms des animaux ? C'eſt de la diverſité des ſignes qu'on peut choiſir, que naît la variété des méthodes qui diviſent les Botaniſtes, & les Auteurs d'hiſtoire naturelle.

L'homme n'a donc pas un langage dicté par la nature. Diodore de Sicile dans le livre 1 chap. 1 de ſes Antiquités, en attribue l'invention à l'homme, & il tire la diverſité des Langues de la diverſité des pays habités par les premiers hommes. Vitruve au premier chapitre du 2e livre de ſon Architecture, penſe auſſi que les hommes ont inventé le langage : & Lactance

de vero cultu, cap. 10, rapporte la même opinion comme générale. J'en ai démontré l'impoſſibilité. Il n'eſt pas contradictoire qu'un être penſant invente le langage : mais il eſt contradictoire que l'homme invente ſon modèle. Cette invention paſſe ſa capacité. L'illuſtre préſident de Berlin, & le philoſophe de Genève le prouvent également. L'homme n'avoit aucune raiſon d'y penſer. Enfin il manquoit d'organes propres à réaliſer ſon invention. Je l'ai prouvé ; donc Dieu eſt l'auteur du langage.

Je n'ai pas été le premier à appercevoir cette vérité. Lactance dit : il faut être inſenſé pour ne pas voir qu'il n'y a jamais eu ſur terre des hommes ſans langage ; & il s'en rapporte à Moïſe. Bibliander cap. 5. fait auſſi Dieu auteur du langage. Il étoit, dit-il, impoſſible que les hommes, muets d'abord, convinſſent d'un langage. Il eſt contradictoire que Dieu très-ſage ait donné à l'homme la raiſon pour le rendre ſociable, & lui ait refuſé la parole pour exprimer la raiſon & former la ſociété. Il ajoûte des raiſons tirées de la révélation. J'ai prouvé la même choſe par des raiſons naturelles.

L'homme parle : donc la Genèſe eſt un livre divinement inſpiré. C'eſt la concluſion qui réſulte de toutes ces conſidérations. Déiſtes, penſez-y.

5. On ne compte aujourd'hui que ſix

Langues en notre hémiſphère, qui ſont comme les meres de toutes les autres, à ſçavoir :

L'Hébraïque, qui eſt la mere de la Syriaque, de l'Arabique, &c.

Le Latin, qui a produit l'Italien, le Valache, le François, l'Eſpagnol, &c.

Le Grec, d'où ſont tirés le Dorique, l'Ionique, l'Eolique, & l'Attique.

La Sclavone, mere du Polonois, du Bohémien, & du Moſcovite.

L'Allemand, d'où vient le Suiſſe, le Flamand, l'Anglois.

Le Tartare, d'où ſort le Turc, l'Abyſſin, l'Ethyopique, le Sarmachane, & le Sabéen.

6. Il eſt vrai que le Latin & le Grec étoient des Langues plus poëtiques & plus harmonieuſes que celles de l'Europe moderne ; mais ſans entrer dans un plus long détail, il eſt aiſé de finir cette diſpute en deux mots : certainement notre Langue eſt plus forte que l'Italienne, & plus douce que l'Angloiſe. Les Anglois & les Italiens ont des Poëmes épiques ; il eſt donc clair que ſi nous n'en avions pas, ce ne ſeroit pas la faute de la langue Françoiſe.

7. La langue Françoiſe eſt devenue la Langue de l'Europe ; tout y a contribué, les grands Auteurs du ſiècle de Louis XIV, ceux qui les ont ſuivis, les paſteurs Calviniſtes réfugiés qui ont porté l'éloquence,

la méthode dans les pays étrangers ; mais ſur-tout l'eſprit de ſociété qui eſt le partage naturel des François.

8. L'uſage des caractères chinois pourroit introduire une eſpèce de Langue commune à tout le monde. C'eſt une remarque qu'on a faite depuis long-tems.

9. Guillaume le conquérant, roi d'Angleterre, par un amour aveugle pour la Normandie, entreprit d'abolir la langue Angloiſe, & d'y ſubſtituer le Normand. Il publia des loix dans cette Langue, & fonda des écoles pour l'enſeigner à la jeuneſſe ; mais les Anglois ne voulurent jamais l'adopter. De l'Anglois & du Normand il ſe forma une troiſieme Langue, qui devint probablement la vulgaire. Cependant, juſqu'à Edouard III, on ſe ſervit toujours, dans les actes publics, de la langue Normande.

Voyez PAROLE, IDIÔME, SERMENT, GALLICISMES, LANGUE ROMANCE, SYNONIMES, HARMONIE.

LAQUAIS.

1. Mon laquais eſt un drôle inſolent comme ſon état ; il regarde ſon ombre, il crache au loin, il ne ſe mouche qu'à trois tems.

Je galonne amplement mes laquais ; je ris avec eux ; ils ſçavent toutes mes allures & toutes mes parties.

Mes laquais ſont libertins; mais ils ont bon air, c'eſt pourquoi je les conſerve.

Nous autres étrangers, nous regardons comme un péché irrémiſſible de ſortir ſans laquais.

2. Je regarde comme un mal néceſſaire un jeune valet qui me ſert. Il n'y a pas plus de ſix mois que j'ai cet ennemi domeſtique: il eſt François de naiſſance, & fou de droit; de la taille d'un pigmée, mais un géant en friponnerie: il eſt vétu comme les graces, c'eſt-à-dire, qu'il eſt à demi-nud, & il porte des bottines comme les divinités des poëtes. Depuis treize ans qu'il a vu le jour, il ne ſçauroit ſe ſouvenir qu'il ait paſſé deux heures ſans manger. Pour ſa religion, on diroit qu'il tient la métempſycoſe, tant il prend ſoin des poux qui le mangent, de peur qu'en les tuant il ne contrevienne aux préceptes de Pythagore. (*Eſpion Turc.*)

Celui à qui elle s'adreſſa étoit un gros brutal, un de ces valets qui dans une maiſon ne tiennent jamais qu'à leurs gages & qu'à leurs profits, & pour qui leur maître eſt toujours un étranger, qui peut mourir, périr, proſpérer, ſans qu'ils s'en ſoucient; tant tenu, tant payé, & attrape qui peut. (*MARIVAUX.*)

Le corps des laquais eſt plus reſpectable en F... qu'ailleurs; c'eſt un ſéminaire de grands Seigneurs; il remplit le vuide des autres états: ceux qui le compoſent pren-

nent la place des grands malheureux, des magiſtrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs de la guerre : & quand ils ne peuvent pas ſuppléer par eux-mêmes, ils relèvent toutes les grandes maiſons par le moyen de leurs filles, qui ſont comme une eſpèce de fumier, qui engraiſſe les terres montagneuſes & arides.

(*MONTESQUIEU.*)

Les ſages ont des valets propres, & les fous en ont de magnifiques.

3. Car Jupiter ôte à un homme la moitié de ſa vertu dès le premier jour qu'il le rend eſclave.

4. J'aime à me voir environnée de laquais d'eſprit qui me conçoivent, & j'aime à voir des yeux pétillans & un maintien agréable. En fait de magots, je ne les ſupporte que ſur une cheminée, & en fait de bêtes, je veux qu'elles ſoient tout-à-fait chien ou chat. L'eſprit eſt de tous les états, ainſi qu'une belle phyſionomie. Un domeſtique ſot & mauſſade forme un objet trop déſagréable pour l'avoir continuellement ſous les yeux.

5. Expoſer ſes gens à toutes les injures de l'air, rire de leur mal, & le raconter enſuite comme une belle proueſſe ; il faut enfin ſe jouer de l'humanité, n'en avoir que pour ſoi.

6. Lorſque Dieu faiſoit les Anges, le Diable faiſoit les pages & les laquais.

(*Récréations hiſtoriques.*)

Voyez BONTÉ.

LARMES.

1. En un mot, je me propoſai une conduite qui étoit fière, modeſte, décente, digne de cette Marianne dont on faiſoit tant de cas; enfin une conduite qui, à mon gré, ſerviroit bien mieux à me faire regretter de Valville, s'il lui reſtoit du cœur, que toutes les larmes que j'aurois pu répandre, qui ſouvent nous dégradent aux yeux mêmes de l'amant que nous pleurons, & qui peuvent jetter du moins un air de diſgrace ſur nos charmes. (*MARIVAUX.*)

Et ſi la douleur ſe nourrit de larmes, les larmes auſſi ſoulagent la douleur.

2. Elle ne put en dire davantage, elle laiſſa tomber ſa tête ſur l'épaule de Dom Pédre, qui s'étoit aſſis à côté d'elle; elle y reſta quelque tems immobile, le viſage baigné de ces larmes paiſibles, qui rempliſſent ſi tendrement l'intervalle de la douleur au plaiſir.

3. Les femmes, comme les enfans, ont toujours des larmes d'opiniâtreté, & n'ayant pas le pouvoir de faire ce qu'elles deſirent, elles veulent, par leurs larmes,

maintenir le droit qu'elles s'imaginent avoir de faire ce qu'elles ſouhaitent.

(*Mᵉ. DE LA FAYETTE*).

Ah ! retenez vos pleurs, aimable Zulica, s'écria-t-il, ils me percent le cœur : je ne puis ſans un attendriſſement qui me devient funeſte, les voir couler de vos yeux. Zulica qui, depuis quelque tems, n'avoit pas envie de pleurer, ne put entendre ce diſcours ſans ſe croire obligée de verſer de nouvelles larmes. (*M. CRÉBILLON.*)

Vous ſçavez avec quelle heureuſe facilité je pleure ; mais ce que vous ignorez, c'eſt que j'ai ſingulièrement perfectionné ce talent, & que je joins aujourd'hui aux larmes les plus abondantes, l'art des ſanglots & des gémiſſemens.

4. Euripide voulant reprocher aux Athéniens le meurtre de Socrate, compoſa le Palamède, où, ſous le nom de ce Héros, qui fut auſſi accablé par une noire calomnie, il déploroit le malheur de ſon ami ; & il arriva que l'acteur prononçant ce vers :

Au plus juſte des Grecs vous arrachez la vie :

Toute l'aſſemblée ſe doutant de l'intention du poëte, jetta des larmes au ſouvenir de Socrate, tellement qu'on fit défenſe de plus parler de lui en public.

(*M. CHARPENTIER, Vie de Socrate.*)

5. Il y a cinq ſortes de larmes. Les pre-

mières ſont de triſteſſe, & communément ſont de l'eau bien mal employée; car elles ne remédient à rien : les ſecondes ſont de joie, & elles viennent d'un bon fond : les troiſièmes ſont de rage, & elles partent d'un mauvais cœur; je ne me fierois point à un homme à qui j'en verrois répandre : les quatrièmes ſont d'amour, & elles ſont les plus fades de toutes; je ne les pardonnerois aux femmes que dans le cas où elles en verſeroient pour leurs maris, ce qui leur arrive rarement : enfin, les cinquiémes ſont de pénitence; elles ont peine à couler en ce ſiécle-ci, mais heureux, en dépit de tous les railleurs, ceux à qui le repentir les arrache.

6. On trouva un jour le poëte Chapelle & Mademoiſelle Scuderi fondant en larmes; ils pleuroient, diſoient-ils, la mort du poëte Pindare, que les Médecins avoient tué. (*Dictionnaire des Beaux-Arts.*)

Voyez DEUIL, TOUCHER.

LECTURE.

1. Il y a quatre choſes principales que les gens qui ſe dévouent aux bonnes études ſe doivent propoſer dans la lecture des auteurs : la première, de découvrir quel eſt leur génie & leur véritable caractère : la ſeconde, de ſonder leur eſprit pour en connoître la force & l'étendue, & éprouver ſi leur érudition égale ou ſurpaſſe leur

eſprit, ou ſi leur eſprit égale ou ſurpaſſe leur érudition : la troiſième, c'eſt de faire ſervir les lumières qu'ils tirent de leur lecture à la perfection des ſciences, tâchant de faire de nouvelles découvertes par le moyen des anciennes; & la dernière de ſe perfectionner l'eſprit & le cœur, en ſe *rendant meilleur* à meſure que l'on devient plus éclairé.

Nos femmes mêmes, & celles qui ſont les plus jolies, ſe piquent de nommer Newton & citer Paſcal : on les a vu plus d'une fois lire ces auteurs pour pouvoir s'endormir, & en prendre finalement une doſe, comme on avale du pavot.

2. Il me paroît cependant que ce livre l'animoit, ſes yeux devinrent plus vifs; elle le quitta, moins pour perdre les idées qu'il lui donnoit que pour s'y abandonner avec plus de volupté. (*Le Sopha.*)

Dans la lecture, on aime ce qui finit & ce qui commence.

Pour Pauline, cette dévoreuſe de livres, j'aime mieux qu'elle en avale de mauvais que de ne point aimer à lire.

(*M^e* DE SÉVIGNÉ.)

Il ſçait bien que vous ne demeurerez pas toujours dans cette ignorance; qu'attend-il donc, mademoiſelle? que votre propre expérience vous rende ſage? Il me ſemble qu'il vaudroit mieux que ce fût

l'expérience d'autrui, & qu'il vous permît la lecture. (*LA FONTAINE.*)

Si l'on veut faire réflexion ſur la liaiſon des idées & des paſſions, & ſur ce qui ſe paſſe en ſoi-même dans le tems que l'on lit quelque pièce bien écrite, on pourra reconnoître en quelque façon que, ſi nous aimons le genre ſublime, l'air noble & libre de certains auteurs, c'eſt que nous avons de la vanité, & que nous aimons la grandeur & l'indépendance; & que ce goût que nous trouvons dans la délicateſſe des diſcours efféminés, n'a point d'autre ſource qu'une ſecrette inclination pour la molleſſe & pour la volupté: en un mot, que c'eſt une certaine intelligence pour ce qui touche les ſens, & non pas l'intelligence de la vérité, qui fait que certains auteurs nous charment & nous enlèvent comme malgré nous.

(*Le P. MALLEBRANCHE.*)

L'étude la plus profitable eſt celle de ſoi-même: les peines & les travaux qu'on ſe donne dans les écoles ne ſervent à cette dernière étude, que comme de degrés; on peut même ſe paſſer de certaines régles, & apprendre ſans elles tout ce qui eſt néceſſaire à notre perfection; comme firent les premiers philoſophes avant qu'il y eût des livres. Si tu veux être parfaitement ſage,

ſage, lis l'univers; après cela lis-toi toi-même.

3. Diogène, achevant une lecture inſipide, qu'il faiſoit à ſes amis, s'écria : courage, mes enfans, je vois terre.

4. Il n'eſt pas en effet à préſumer que, ſi ces lettres euſſent été factices, leur auteur eût oſé n'en pas rendre heureux le Héros; & qu'après avoir intéreſſé ſes lecteurs par des lettres pleines de tout l'égarement de la paſſion, ou les avoir égayés par des peintures où la vraiſemblance auroit été plus ménagée que la décence des mœurs, il n'eût point ſubitement condamné à la mort, ou le duc, ou la ducheſſe; & que ſon ouvrage n'eût pas été terminé par une cataſtrophe, qui, quelque tombée des nues qu'elle ſoit, & même quelque froidement traitée qu'elle puiſſe être, eſt dans une poſſeſſion immémoriale de déchirer l'ame du lecteur.
(*Lettres de la Ducheſſe de...au Duc de..*)

5. Juſques dans quelles contrées éloignées le courage des Barbares ne les a-t-il pas fait parvenir? Vers l'an 270 de J. C., toutes les provinces Romaines furent attaquées. L'immenſe diſtance qui ſépate la Grèce de la Germanie, ne la ſauva pas de ce débordement; une armée formidable de Goths, de Gépides & d'Herules, s'empara d'Athènes. Au milieu du ſac de la ville, les ſoldats s'aviſèrent de former un mon-

ceau de tous les livres qu'ils purent raſſembler : ils étoient prêts d'y mettre le feu, lorſqu'un d'entr'eux s'écria : » Aveugles » compagnons, qu'allez-vous faire ? Les » Grecs ne ſont aiſés à vaincre que parce » qu'ils ſçavent lire ».

Voyez ÉTUDE, DÉCENCE, LICENCE, LITTERATURE, RÉPUTATION.

LÉGÉRETÉ D'OUTIL.

Si la légéreté d'outil n'eſt pas une partie des plus eſſentielles au peintre, elle eſt du moins une des plus agréables, & qui en rend les opérations ſéduiſantes. *La difficulté, la peſanteur* dans la peinture étant reconnues pour la *peine* & la *fatigue*, qui ne ſont elles-mêmes qu'une production malgré Minerve, la *légéreté d'outil* devroit être la *facilité*. Elle en eſt une partie, elle en eſt dépendante ; mais il faut convenir que cette oppoſition n'eſt pas complette ; ces façons de parler différent, quoiqu'elles paroiſſent ſynonymes. En effet, cette légéreté n'eſt point, dans la langue de l'art, une oppoſition exacte de la peine & de la difficulté : cependant elle préſente cette idée dans la langue familière. Un peintre facile eſt celui qui compoſe aiſément, qui peint avec promptitude & ſans fatigue ; mais qui le plus ſouvent, par ces mêmes raiſons, content d'indiquer le premier feu de ſon

eſprit, eſt ennemi de l'étude, de l'empâtement, de la recherche du pinceau, & des fineſſes de l'harmonie.

Pluſieurs grands peintres ont été privés de la légéreté d'outil ; ils ne l'ont point recherchée, ou n'en ont point été affectés ; l'exemple du Dominicain nous doit ſuffire. Grand, précis pour le deſſein, & moins touché de la couleur, la légéreté d'outil ne l'a point affecté. Le Titien, au contraire, & le plus grand nombre des coloriſtes ont été plus ſenſibles à cette fineſſe de l'art. L'étude de leurs ouvrages me perſuaderoit que la légéreté d'outil n'excéde point la ſuperficie ; quelle eſt cette dernière touche qui fait le plus d'impreſſion ſur l'eſprit du ſpectateur, celle qui le ſéduit ; & dans ce dernier cas elle eſt la dernière main de la facilité. Quelle que puiſſe être cette légéreté, il eſt conſtant qu'elle ne peut mériter d'éloges qu'autant qu'elle eſt établie ſur une baſe auſſi ferme & auſſi ſolide que la juſteſſe des études, la belle compoſition, la bonne préparation, l'imitation de la nature, dont elle eſt le dernier comme le plus bel effet, par l'augmentation de l'accord & de l'harmonie ; enfin la légéreté d'outil me paroît le dernier dégré de ces parties eſſentielles : elle termine la rondeur ſi néceſſaire à l'expreſſion de tous les corps : elle préſente ce duvet des fruits, cette fraîcheur des fleurs,

ou plutôt encore le charme de la jeuneſſe ; elle eſt compoſée de ces *laiſſés* qu'on ne peut comparer qu'à ces ſous-entendus, à ces mots ſuſpendus, qui ſont l'agrément de la converſation : on peut les ſentir & non les définir ; ils diſent ce qu'il faut ſans s'appeſantir, & ſans abuſer de la fineſſe.

La Fontaine, le plus agréable des auteurs, eſt celui qui préſente le plus d'exemples de ces ſonſentendus, de ces réſumés, enfin de cette légéreté ſi deſirable.

Quelle confirmation de ſon récit, ou plutôr quelle augmentation, quel agrément & quel moyen de ſéduction ce grand homme met-il en uſage pour confirmer & réſumer la fable de l'œil du Maître !

Quant à moi, j'y mettrois encor l'œil de l'Amant.

Quelle légéreté d'outil, pour ainſi dire, dans le trait ſuivant ! Pour confirmer ce qu'il a raconté dans la Courtiſanne amoureuſe ; il dit :

Je voudrois bien déchauſſer ce que j'aime.

Que de graces & de fineſſe il témoigne en finiſſant le même conte ! il s'en rapporte au lecteur ; il flatte la paſſion la plus douce, il en rappelle le ſouvenir par ce mot :

Quiconque aime le die.

Ces traits divins ſont des augmentations

ſublimes, ſans être appeſantis : ils répétent, mais ils paroiſſent nouveaux, & le ſont en effet, d'autant qu'ils ajoûtent & confirment dans le lieu où le goût des auteurs les a placés; enfin, ils donnent des exemples avec tous les rapports de grace & de fineſſe que la peinture vous préſente à ſon tour.

Le peintre éclairé par ſon propre goût, répand les fleurs d'une main légère, promène les graces, ſa délicateſſe les conduit; il diſtribue à ſon gré l'air & la chaleur; il n'eſt plus occupé des grandes raiſons de l'Art : le génie ſe joue & s'exprime ſans fatigue pour déguiſer & cacher les peines qu'il a éprouvées, & les difficultés qu'il a ſurmontées juſqu'alors. Il careſſe, il ſe promène, il jouit : ſemblable à l'Aurore d'Homère, il a les doigts de roſes; &, comme elle, il les répand ſur l'étendue de la nature qu'il a embraſſée.

La légéreté ne doit & ne peut jamais être confondue avec la propreté & le terminé des Flamands & des Hollandois. Pour être brillans, ils ne ſont pas plus légers; & conſtamment avec de la patience on pourroit arriver à l'imitation du plus grand nombre, & je prouverai dans un moment combien cette imitation eſt difficile pour les compoſitions fières, grandes & hardies de ceux que l'on regarde avec raiſon comme les grands maîtres, dans le nombre deſ-

quels je comprends Vandyck & Rubens. David Teniers paroîtroit devoir être excepté de cette règle générale : cependant après un mûr examen, on trouvera, je crois, qu'il indique plutôt une grande facilité, que la légéreté d'outil. On ſent encore mieux qu'on ne doit pas confondre la légéreté de l'outil avec les glacis ; leur ſolidité eſt ſouvent douteuſe. La légéreté que j'entends, repaſſe, refait, & repeint plus ou moins tout le tableau.

S'il a été poſſible à le Moine, à qui le travail coûtoit tant de peines, de préſenter, par la ſeule impreſſion du ſentiment, une partie auſſi délicate que la légéreté, il eſt prouvé que cette légéreté d'outil ne tient point à ce qu'on appelle la facilité, qu'elle en eſt abſolument indépendante, qu'elle émane du goût ſeul que l'on ſçait n'être pas toujours ni ſçavant ni exact. Par une conſéquence néceſſaire, cette belle partie doit acquérir conſidérablement dans les mains d'un plus grand deſſinateur, & d'un artiſte plus occupé des paſſions & du caractère des têtes.

Après avoir rapporté les idées que m'a fait naître l'expreſſion de la légéreté d'outil dans la peinture, je croirois qu'on peut définir ce produit du goût de l'eſprit & du pinceau, en diſant que ce ſont les dernieres touches, qui, conduites par un ſentiment exquis, fleuriſſent toutes les parties

d'un tableau. Le terme de *fleuri* eſt allégorique, & ne convient point à une définition : mais je n'en connois point qui exprime plus préciſément cette légéreté.

Je ne dois point finir cet article, ſans avoir dit que ces careſſes plus lentes pour le ciſeau dans la ſculpture, ne ſont pas moins les mêmes que celles du pinceau.

(*Journal Œconomique.*)

LETTRES-MISSIVES.

1. Ne perdons point par notre négligence, le ſeul bien de nous écrire. Je dirai que vous êtes mon époux, vous me verrez parler en épouſe; &, malgré tous vos malheurs, vous ſerez dans une lettre tout ce que vous voudrez être.

C'eſt pour ſoulager les perſonnes éloignées qui s'aiment, que les lettres ſont inventées. Ayant perdu le plaiſir effectif de ſe voir & de ſe poſſéder, on ſe retrouve en quelque maniere.

Dans un commerce de lettres, on lit réciproquement les ſentimens l'un de l'autre, on les porte ſans ceſſe ſur ſoi, on les baiſe à tous momens.

Je liſois avec complaiſance tout ce que vous me donniez d'attraits; & ſouvent, ſans me conſulter, je me croyois telle que vous me dépeignez pour pouvoir plus ſûrement vous plaire.

Eſt-ce une ſi grande peine d'écrire à ce

qu'on aime? On ne vous demande point de ces lettres que vous chargez de votre réputation & de votre ſcience. On ne veut que de ces billets qui échappent au cœur, & que la plume a peine à ſuivre, bien-loin que l'eſprit ſe mêle d'y réfléchir.

Si la reſſouvenance, qui n'eſt qu'une repréſentation muette des objets, donne tant de plaiſir, quelles joies n'inſpirent point les lettres? Elles ſont animées, elles parlent, & portent avec elles cet eſprit qui explique les mouvemens du cœur. Elles renferment en elles le feu de nos paſſions. Elles diſent tout ce qu'on peut ſe dire quand on eſt enſemble; & quelquefois, plus hardies, elles en diſent davantage.

Mais ſi tes lettres ſont auſſi courtes qu'à l'ordinaire; je te déclare de bonne-heure que je les lirai ſi ſouvent, qu'elles ſeront longues en dépit de toi.

(*Lettres d'HÉLOÏSE à ABAILARD.*)

2. Auguſte diſoit à Horace: pourquoi m'écrivez-vous ſi rarement? craignez-vous qu'il ne vous ſoit honteux que la poſtérité ſçache qu'il vous a été permis d'être en quelque commerce avec moi?

3. Elle a cette lettre; ce n'eſt rien pour elle. Bon Dieu! ſi je l'avois, moi, comme je briſerois le cachet! je la lirois vîte, vîte, &, puis doucement, doucement, & puis je la lirois encore, & puis.... mais je ne veux pas tout dire. (*Mᵉ RICCOBONI.*)

Préſentement ce ſont les filles qui interceptent les billets doux de leurs meres.

(*Madame de* MAINTENON.)

4. On croit quelquefois que les lettres qu'on écrit ne valent rien, parce qu'on eſt embarraſſé de mille penſées différentes; mais cette confuſion ſe paſſe dans la tête, pendant que la lettre eſt nette & naturelle.

(*Me* DE SÉVIGNÉ.)

Il n'y a point de plaiſir d'écrire à des gens qui ſont encore dans les remèdes, & c'eſt trop expoſer des lettres.

5. Une femme qui écrit une lettre ne découvre guères ſa penſée qu'à la fin, dans une apoſtille.

6. C'étoit une femme qui avoit des amans, qui les recevoit à ſa toilette, qui y liſoit les billets doux qu'on lui envoyoit, & puis les laiſſoit traîner par-tout.

7. Qui ſçait encore, ſi vous ne faites pas comme C... qui prétend qu'il y a nombre de lettres qu'il ne prend pas la peine d'ouvrir parce que, ſoit d'après la poſition ou il ſe trouve, ſoit d'après les gens qui lui écrivent, il ſçait toujours ce que ces lettres doivent contenir; & s'arrange en conſéquence. Il met donc dans un coffre toutes celles qu'on lui écrit, & telles abſolument qu'il les a reçues; ſur-tout, lorſque ce ſont des lettres d'amour, parce qu'en partant de la ſituation où l'on ſe trouve avec une femme, rien n'eſt plus aiſé, ſelon lui, que

d'y répondre, ſans eſſuyer le dégoût de les lire. Il me diſoit la derniere fois, qu'il ſe réjouiſſoit, en ſongeant qu'à ſon inventaire, on en trouveroit pluſieurs milliers toutes cachetées, auxquelles il n'en auroit pas moins répondu, & rarement hors de propos, quoique preſque toujours à la boulevûe. N'en feriez-vous pas autant des miennes? C'eſt que ſi je le croyois! mais non, vous n'oſeriez.

(*Lettres de la ducheſſe de... au duc de...*)

Il me paroît plus de génie dans les lettres de Cicéron, plus d'art dans celles de Pline. Le premier ſe pardonne quelquefois plus de négligence; le ſecond ſouvent laiſſe voir trop d'étude. On lit dans Cicéron grand nombre de lettres, dont il ſemble que la poſtérité ſe ſeroit bien paſſée; il en eſt peu dans Pline dont elle ne puiſſe profiter. Plus de grands événemens, plus de politique dans les unes; plus de ſentiment, plus de morale dans les autres. L'un eſt peut-être un meilleur modèle de bien écrire, l'autre de bien vivre. Enfin, les lettres de Cicéron nous apprennent, mieux que toutes les hiſtoires, à connoître les hommes de ſon ſiècle, & les reſſorts qui les remuoient: les lettres de Pline, mieux que tous les préceptes, apprennent aux hommes de tous les ſiècles à ſe connoître & à ſe régler eux-mêmes.

Voyez MANUFACTURE, SECRET.

LIBÉRALITÉ.

1. Ses profuſions n'avoient plus de bornes : on eût dit qu'il n'étoit occupé qu'à ſe ſurfaire ma poſſeſſion, & que plus il acquéroit de droits ſur ma perſonne, plus j'augmentois de prix à ſes yeux.

2. M. de la Faye étoit fort charitable, ſur-tout à l'égard des honnêtes gens que les malheurs publics ou particuliers réduiſoient à implorer les ſecours d'autrui ; & les libéralités qu'il leur faiſoit, étoient originairement proportionnées à leur condition. La plus grande valeur guerrière n'égale point cette vertu. Il eſt ſans comparaiſon plus commun, & par conſéquent plus facile, d'expoſer ſa vie à des périls évidens & preſque inévitables, que de ſecourir en pure perte, non pas un inconnu, mais ſon ami.

(*FONTENELLE.*)

Un Officier d'Artaxerce lui faiſant une demande injuſte pour quelque argent qu'on lui avoit promis, il lui donna la même ſomme ſans lui accorder ſa demande ; pour être libéral, dit-il, ſans être injuſte.

3. J'aimerois mieux être riche que pauvre, parce qu'il y a plus de miſérables capables de profiter de mes libéralités, que de ſages capables de profiter de ma patience.

4. Pour être libéral, il faut avoir trois qualités : le pouvoir, pour être en état d'obliger ; la généroſité, pour en former le

deſſein ſans intérêt & ſans retour ; la prudence, pour le bien conduire : ainſi la libéralité eſt l'ouvrage de la fortune, qui en donne le pouvoir & l'occaſion ; du cœur, qui en donne l'inclination ; de la ſageſſe, qui prend toutes les meſures néceſſaires pour en venir à bout.

5. Le reçu ne ſe met plus en compte ; on n'aime la libéralité que future : par quoi plus un prince s'épuiſe en donnant, plus il s'appauvrit d'amis. Comment aſſouviroit-il les envies, qui croiſſent à meſure qu'elles ſe rempliſſent ? Qui a ſa penſée à prendre, ne l'a plus à ce qu'il a pris.

6. Si la libéralité d'un prince eſt ſans diſcrétion & ſans meſure, je l'aime mieux avare.

7. La libéralité eſt une vertu morte ; & la reſtitution eſt bien malade.

8. Un riche avare eſt plus pauvre qu'un pauvre libéral.

8. Un chevalier d'induſtrie, qui avoit la réputation de payer fort mal ſes dettes, demanda à emprunter à ſaint François de Sales, vingt écus : en voilà dix que je vous donne, lui dit le ſaint évêque ; vous y gagnez & moi auſſi.

Voyez COURAGE.

LIBERTÉ.

1. Cependant vous voilà libre : que faites-vous de cette liberté ? Je tâche d'en jouir, répondit Lucile. C'eſt une enfance, répondit le Comte : on ne jouit de ſa liberté qu'au moment qu'on y renonce, & l'on ne doit la conſerver avec ſoin qu'afin de la perdre à propos.

2. Chacun parla des miniſtres & du miniſtère avec cette liberté de table, regardée en France comme la plus précieuſe liberté qu'on puiſſe goûter ſur la terre.

(*M. DE VOLTAIRE.*)

Rien n'eſt plus malheureux pour la jeuneſſe & pour la beauté, que d'être laiſſées à leur propre conduite & à leur diſcrétion. Le monde n'accorde guères une grande prudence à la jeuneſſe : quelque régulière que puiſſe être notre conduite à cet âge, on l'attribue plutôt aux ſoins & aux attentions de nos parens, qu'à notre propre circonſpection. Une jeune perſonne qui s'affranchit volontairement de ce joug, peut-elle eſpérer d'échapper à la cenſure, pendant que celles que le haſard ſeul a miſes dans l'indépendance, ſouffrent peut-être dans l'opinion du monde, parce qu'elles ont une liberté dont elles peuvent abuſer. (*Hiſt. d'Henriette.*)

On délioit les criminels chez les Grecs, quand leur arrêt étoit prononcé, afin de

leur donner la triſte ſatisfaction de mourir libres.

3. L'homme eſt en ſûreté contre toute violence extérieure ; le danger eſt au-dedans de lui : cependant ſon ſalut eſt entre ſes mains ; il n'eſt point ſujet au mal, s'il ne s'y livre par un acte de ſa volonté. Cette volonté eſt libre ; Dieu a pourvu la raiſon d'une droiture qui diſtingue le vrai d'avec le faux : mais en nous mettant par ſa grace en état de défenſe, il faut que notre raiſon veille toujours, de peur qu'elle ne s'égare, & que, ſuivant la fauſſe lueur d'une apparence de bien, elle n'engage la volonté à faire que ce que Dieu a expreſſément défendu.

4. La liberté, diſoit *Cotta*, ruine la liberté ; lorſque le pouvoir monarchique la talonne, &, ſi vous voulez ne la point perdre tout-à-fait, ſi vous ſouhaitez d'en retenir au moins l'ombre, faites ſemblant de vouloir ce qu'on vous commande.

5. Généralement parlant, les femmes Grecques ſont encore plus belles & plus vives que les Turques, & elles ont l'avantage d'une beaucoup plus grande liberté. *Gemellicareri* dit que les femmes de l'iſle de Chio ſont blanches, belles, vives & fort familières avec les hommes ; que les filles voient les étrangers fort librement, & que toutes ont la gorge entiérement découverte. (*M. DE BUFFON.*)

Les eſclaves d'Athènes furent faits ſoldats contre l'armée des Perſes commandée par Datis, qui venoit fondre ſur Athènes; de ſorte que les Eſclaves mêmes, qui n'avoient plus de liberté à perdre, combattoient pour la liberté.

6. Bath eſt le lieu de l'Angleterre où le ſexe aujourd'hui ſe plaît le plus, & où, par conſéquent, il ſonge le plus à plaire. Ceux qui croient qu'il en eſt des eaux de Bath comme de celles de Bourbon, où l'on ne trouve que des gens infirmes, paralytiques, ou valétudinaires, ſe trompent; au contraire, c'eſt ici le lieu de l'Angleterre où l'on ſe porte le mieux, & où l'on tire le meilleur parti de ſa ſanté.

Autant les hommes s'amuſent aux courſes de New-Market, autant les femmes, de leur côté, ſe plaiſent aux eaux de Bath : elles ſont, en effet, ici, tout autres qu'elles ne ſont à Londres; & ce qui produit en elles une différence ſi remarquable, c'eſt la gênante uniformité de leur vie ordinaire. Premiérement, comme femmes, elles ſe vengent ici, par un mois de liberté & de divertiſſement, de la contrainte & de la triſteſſe où le joug de l'habitude les retient dans la capitale le reſte de l'année; les mœurs peuvent être différentes, mais le ſexe eſt par-tout le même; il aime à jouir de ſes droits, & s'il en eſt dépouillé par l'injuſtice ou par le caprice des hom-

mes, par la mode, ou par les préjugés, il emploie tout ce qu'il y a de reſſources pour y rentrer dès qu'il en trouve les occaſions : dans les pays mêmes où on les traite en eſclaves, elles trouvent les moyens de commander à leurs maîtres. Secondement, celles de ce pays-ci ont une raiſon de plus pour aimer à faire uſage de leur liberté ; c'eſt d'être nées ſous un Gouvernement qui en inſpire l'eſprit....

Les eaux de Bath joignent à toutes les vertus dont j'ai parlé, celles des eaux de Léthé. Pour peu qu'une femme en boive, elle perd le ſouvenir de tout ce qui lui eſt arrivé dans ce ſéjour d'enchantemens. Vainement à Londres un jeune Renaud croit reconnoître l'amoureuſe Armide dont il a adoré les charmes ; il n'y retrouve plus qu'un dragon de vertu, dont le ſeul regard fait trembler le chevalier le plus audacieux. J'ai ouïdire que les eaux d'Aix-la-Chapelle avoient à-peu-près toutes les mêmes vertus.

La compagnie que l'on trouve aux eaux de Bath eſt toujours de bonne-humeur, & l'on demeure d'accord qu'elles tirent leur principale vertu de la gaieté qui y règne. Si un étranger veut apprendre la Langue du pays, & connoître les dames d'Angleterre, il doit venir paſſer ici quelque tems. Il n'eſt pas aiſé de les voir à Londres : ce n'eſt pas que les hommes y ſoient jaloux ; c'eſt que les femmes y ſont farouches & inacceſſibles :

ici

ici au contraire, elles ſont du commerce le plus doux & le plus facile. Elles y mettent à profit toute la liberté de la campagne, & toute la familiarité des eaux.

(*M. l'abbé* LE *BLANC.*)

L'Anglois naturellement libre ou ſéditieux, aime à faire ſes rois, & refuſe de leur obéir.... Cette nation ſi fière qui combat plutôt pour la liberté qu'elle n'en jouit, croit être indépendante, quand elle change de maîtres. C'eſt ainſi qu'on l'a vu quelquefois s'armer contre ſes rois, & ramper ſous les tyrans. (*Hiſt. de* LOUIS XIV.)

Quelqu'un a dit de la diſcipline des Suiſſes : » c'eſt un peuple qui ſemble n'avoir » qu'un eſprit, qu'un cœur & qu'une vo» lonté, & qui, ne ſongeant qu'à conſer» ver ſa liberté, marche toujours à la vic» toire ou à la mort.

5. Lorſque le Marquis Spinola, & le Préſident Richardot, Ambaſſadeurs d'Eſpagne, arrivèrent à la Haye en 1608, pour négocier la premiere trève qui décida de l'indépendance de la République, ils rencontrèrent ſur leur route un petit bateau, duquel ſortirent huit ou dix perſonnes. Ces gens s'aſſirent ſur l'herbe, & firent un repas frugal de pain, de fromage & de bière. Les Ambaſſadeurs furent curieux de ſçavoir quels étoient ces ſobres citoyens : » ce ſont, » répondit un payſan Hollandois, les dé» putés des Etats, nos ſouverains ſeigneurs

» & maîtres ». Voilà des gens qu'on ne » pourra jamais vaincre, s'écrièrent les Eſ- » pagnols, & avec leſquels il faut faire la » paix.

Voyez ELECTIONS, GOUVERNEMENT, CORRUPTION, ESCLAVES.

LIBERTÉS DE L'EGLISE GALLICANE.

1. Pour s'exprimer avec le Parlement : l'ancienne pureté des canons de l'Egliſe eſt l'unique fondement des libertés de l'Egliſe Gallicane.

On vit ſous le miniſtère du Cardinal de Richelieu une atteinte donnée aux libertés de l'Egliſe Gallicane. Ce Miniſtre fit demander au Pape en 1632 un bref pour juger en premiere inſtance quelques Evêques qu'il accuſoit du crime de lèſe-Majeſté. Le Pape ne manqua point de profiter de cette occaſion, & nomma quatre Evêques pour commiſſaires. La puiſſance énorme du Cardinal fit que le Clergé demeura dans le ſilence, & qu'il attendit un tems plus favorable pour chercher le remède à une plaie ſi funeſte, & d'une ſi dangereuſe conſéquence.

2. Philippe-Auguſte ayant demandé de l'argent au clergé de Reims pour ſubvenir aux frais d'une guerre, le Clergé répondit qu'il étoit obligé d'aſſiſter le roi de ſes prières, & non d'argent. Philippe-Auguſte ne

jugea point à propos de ſe ſervir de ſon autorité ; mais peu de tems après les biens de l'Egliſe de Reims ayant été pillés, & le Clergé ayant imploré ſon ſecours, il ne le ſecourut que de prieres envers les ſeigneurs dont ils ſe plaignoient. Le Clergé demanda pardon au Roi & le ſatisfit.

Lorſque le Pape, excommuniant l'Empereur Frédéric II, éteignit ſon cierge, les évêques firent tous la même cérémonie ; &, ſi l'on en croit Mathieu Pâris, la dépoſition de cet empereur ne fut pas l'ouvrage du pape ſeul. Innocent IV ne la prononça qu'après avoir pris les ſuffrages des évêques. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils firent publier dans leurs diocèſes la ſentence du pape. Elle le fut à Paris ; & le même Mathieu Pâris nous a conſervé la maniere ſinguliere dont elle le fut par un des curés de cette ville. J'ai ordre, dit ce curé, de dénoncer excommunié l'empereur Frédéric : je n'en ſçais point la cauſe ; mais ce que je ſçais, c'eſt qu'il y a un grand différend entre lui & le pape : je ne ſçais qui a tort, ni qui a raiſon ; mais autant que j'en ai le pouvoir, j'excommunie celui des deux qui fait injure à l'autre, & j'abſous celui qui la ſouffre.

(*Libertés de l'Egliſe Gallicane.*)

Les maximes ſur l'indépendance de la puiſſance temporelle & ſur la ſoumiſſion qui lui eſt dûe par les paſteurs mêmes de

l'Egliſe, n'étoient point dans les anciens papes de pures ſpéculations. Ils les réduiſoient en pratique dans toutes les occaſions. Ils obéiſſoient avec reſpect aux ordres des princes ſous leſquels ils vivoient. Entre le grand nombre d'exemples que l'hiſtoire eccléſiaſtique nous en fournit, celui de S. Grégoire eſt remarquable par ſa ſingularité. L'empereur Maurice avoit fait une loi, par laquelle il défendoit aux ſoldats de quitter le ſervice pour embraſſer l'état monaſtique, & il l'avoit adreſſée à S. Grégoire, qu'il avoit chargé de la faire publier dans les provinces qui reſtoient à l'empire Romain en Occident. Ce pape crut que cette loi bleſſoit les intérêts de dieu, il le repréſenta à l'empereur; mais il ne laiſſa point de la faire publier, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu. En cela, dit-il, je me ſuis acquitté de mon devoir; j'ai rendu au prince l'obéiſſance que je lui dois, & je ne lui ai point diſſimulé ce qui m'a patu bleſſer la loi de Dieu. Ecrivant au médecin de ce prince, il lui marque qu'il lui paroit bien dur que l'empereur, à qui Dieu a tout donné, à qui il a accordé le pouvoir de commander non-ſeulement aux ſoldats, mais aux Pontifes mêmes, veuille empêcher les ſoldats de ſe conſacrer au ſervice de Dieu.

Sur la fin du règne de Charlemagne, un impoſteur connu ſous le nom d'Iſidorus Mercator, fabriqua pluſieurs décrétales,

qu'il publia ſous le nom des papes qui avoient précédé Sirice, qui eſt monté ſur le S. Siége au commencement de l'an 383 : ces fauſſes décrétales attribuoient au S. Siége des droits qui avoient été inconnus à toute l'antiquité. Les papes, qui depuis long-temps cherchoient les moyens d'étendre leur autorité ſur toutes les Egliſes, les ſaiſirent avidement comme des titres propres à favoriſer leurs prétentions. L'ignorance qui régnoit preſque par-tout ſeconda leurs entrepriſes. Le reſpect pour les premiers évêques de l'Egliſe, fit que pluſieurs n'oſèrent s'oppoſer à des droits qu'ils croyoient véritablement établis par leur autorité. Cependant, quoique la plûpart euſſent d'abord été trompés par la ſuppoſition de ces décrétales, nos évêques furent aſſez éclairés pour en ſoupçonner la fauſſeté, & ils eurent aſſez de courage pour rejetter ce droit nouveau que leurs peres n'avoient point connu.

(*Libertés de l'Egliſe Gallicane.*)

La perte des libertés de l'Egliſe d'Angleterre y a détruit la Catholicité. La France auroit pû tomber dans le même malheur, ſous les pontificats de Grégoire VII, de Boniface VIII, de Benoît XI, de Pie II, de Jules II, de Léon X, d'Innocent XI, &c. ſi elle n'avoit eu pour reſſource légitime & canonique l'appel au futur Concile, & ſi elle n'avoit tenu pour maxime conſ-

tante, que l'excommunication injuſte ne nuit qu'à celui qui la prononce. C'eſt à cette reſſource & à cette maxime, c'eſt à nos libertés que nous devons, en France, la conſervation & la pureté de la religion Catholique.

3. Reconnoiſſons que le *Concordat* de Léon X & de François I, a rétabli la paix dans l'*Egliſe Gallicane*; & qu'il a fait plus de bien au Royaume que la *Pragmatique ſanction*. Mais il ne faut pas s'étonner qu'il ait eſſuyé, dès ſa naiſſance, tant de contradictions. Le Clergé ne put voir tranquillement qu'on le privât de ſes plus beaux droits, qui eſt celui d'élire ſes paſteurs.

(*M. de MARCA.*)

Voyez BÉNÉFICES.

LIBERTINS.

1. Les Anglois prétendent que le grand nombre de libertins qui ſe trouve parmi eux, ne doit pas faire déshonneur à leur nation; puiſqu'il n'y a, diſent-ils, que ceux-là mêmes qui ſeroient hypocrites ailleurs, qui ſoient libertins en Angleterre.

2. Un amant téméraire n'eſt point l'ami de ſa maîtreſſe: ce n'eſt que le plaiſir qu'il aime.

LIBRE-ARBITRE.

1. Le Créateur s'eſt complu à former à ſa reſſemblance des êtres intelligens, qui lui

fuſſent comptables de leur amour, c'eſt-à-dire, d'un hommage digne de lui; or pour la fin qu'il ſe propoſoit, ſa ſageſſe lui fit créer ces intelligences libres; c'eſt-à-dire, qu'il donna à l'eſprit créé un principe actif, en conſéquence duquel il fût phyſiquement & réellement l'auteur & la cauſe de ſes propres déterminations; ſans quoi le culte de la créature auroit été purement paſſif: & l'on conçoit qu'un culte de cette eſpèce n'auroit été qu'un vain hommage, indigne du Créateur qui ſe le ſeroit procuré.

2. Tous ceux qui ont un peu de pénétration voient clairement que, ſur la matière de la liberté, il n'y a que ces deux partis à prendre: l'un eſt de dire que toutes les cauſes diſtinctes de l'ame qui concourent avec elle lui laiſſent la force d'agir, ou de n'agir pas; l'autre eſt de dire qu'elles la déterminent de telle ſorte à agir, qu'elle ne ſçauroit s'en défendre. Le premier parti eſt celui des Moliniſtes; l'autre eſt celui des Thomiſtes & des Janſéniſtes, & des Proteſtans de la confeſſion de Genève. Voilà trois ſortes de gens qui combattent le Moliniſme, & qui dans le fond, ne peuvent avoir là-deſſus que le même dogme. Cependant les Thomiſtes ont ſoutenu à cor & à cri, qu'ils n'étoient point Janſéniſtes; & ceux-ci ont ſoutenu avec la même chaleur, que, ſur la matière de la liberté, ils n'étoient point Calviniſtes. Il n'y a point

d'artifices ou de diſtinctions dont on ne ſe ſoit ſervi, pour appuyer cette prétention, afin d'éviter les fâcheuſes ſuites que l'on prévoyoit, ſi l'on demeuroit d'accord de quelque conformité, ou avec les Janſéniſtes, ou avec les Calviniſtes. D'autre côté, il n'y a point eu de ſophiſmes dont les Moliniſtes ne ſe ſoient ſervis, pour faire voir que S. Auguſtin n'a point enſeigné le Janſéniſme : c'eſt qu'on n'oſoit pas convenir que l'on fût contraire à ce grand Saint. Ainſi, les uns ne voulant point avouer qu'ils fuſſent conformes à des gens qui paſſoient pour hérétiques, & les autres ne voulant point avouer qu'ils fuſſent contraires à un docteur dont les ſentimens ont toujours paſſé pour orthodoxes, ont joué cent tours de ſoupleſſe ſi oppoſés à la bonne-foi que rien plus.

3. L'unique moyen d'accorder ces contrariétés apparentes, qui attribuent nos bonnes actions, tantôt à Dieu, & tantôt à nous, eſt de reconnoître que, comme dit S. Auguſtin, nos actions ſont nôtres à cauſe du libre-arbitre qui les produit : & qu'elles ſont auſſi de Dieu, à cauſe de ſa grace, qui fait que notre libre-arbitre les produit. Et comme il dit ailleurs, Dieu nous fait faire ce qu'il lui plaît, en nous faiſant vouloir ce que nous pourrions ne vouloir pas.

4. Pythagore, qui croyoit que Dieu avoit ſoin de ce qui ſe paſſe ici-bas, & qui étoit perſuadé que l'homme étoit libre, diſoit

cependant qu'il y avoit un deſtin, & il lui attribuoit tout ce qui arrive néceſſairement en vertu des decrets de la Providence : par exemple, d'*enfant devenir homme, c'eſt l'effet du deſtin.* Le deſtin de Platon eſt la Providence, puiſqu'il le définit, la raiſon éternelle, la loi de la nature. Plotin prouve que, quoiqu'il y ait un deſtin, l'ame eſt libre. Zénon & les Stoïciens ſoutiennent que Dieu étoit le deſtin. Ainſi, lorſqu'ils prétendoient que c'étoit le deſtin qui régloit tout, ils diſputoient en faveur de la Providence. Tertullien le reconnoît. Chryſippe avoit fort examiné cette queſtion; il s'étoit déclaré pour la liberté & le deſtin, qu'il avoit entrepris de concilier. Le deſtin, ſelon lui, n'étoit qu'une cauſe antécédente, qui aidoit ſans impoſer de néceſſité. Sénèque étoit dans ces principes. S. Auguſtin reconnoît que le ſentiment des Platoniciens & des Stoïciens eſt orthodoxe.

LICENCE.

Le monde a toujours été plein, & l'eſt encore, de gens qui déclament contre le vice, & qui ſont fort corrompus; qui ſont graves & ſévères dans leurs écrits, & fort relâchés dans leur conduite. On ſeroit donc bien dupe ſi l'on jugeoit de leurs mœurs par leurs ouvrages. Mais a-t-on droit de dire, par la régle des contraires, qu'il y a des gens dont les mœurs ſont plus

rigides que les écrits? Je crois que l'on a ce droit; mais il eſt plus rare qu'un auteur ſe donne beaucoup de licence dans ſes livres, & peu dans ſes mœurs, qu'il n'eſt rare qu'il s'en donne beaucoup dans ſes mœurs, & peu dans ſes livres. Il eſt bien aiſé de comprendre les raiſons de la différence, car qui peut le plus, peut le moins; mais qui peut le moins ne peut pas le plus. Qu'y a-t-il de plus facile que de déclamer en vers ou en proſe, contre les déréglemens du ſiécle; & qu'y a-t-il de plus malaiſé que de n'y prendre aucune part? Un homme ſage fait donc ce qui eſt le plus difficile; il ne lui eſt donc pas mal-aiſé d'édifier par les productions de ſa plume; car ceci eſt infiniment plus facile que cela. Mais de ce qu'un homme peut compoſer des ouvrages édifians & dévots, & nettoyés de toute licence morale, il ne s'enſuit pas qu'il puiſſe vivre avec une telle régularité. Ceci eſt infiniment plus difficile que cela.

Il y a des intervalles immenſes entre ces deux choſes: 1. raconter des vilainies que l'on a faites, les louer, les applaudir, y exhorter ſes lecteurs: 2, rapporter des aventures galantes en des termes un peu trop vifs & trop naïfs; égayer beaucoup un récit en condamnant les actions, ou en ne les approuvant pas; expoſer un point de doctrine ou une penſée de mythologie avec des phraſes qui n'excluent pas toute

idée d'impureté. La première de ces choſes eſt inexcuſable, infâme, puniſſable ſévèrement; mais la ſeconde peut n'être qu'un jeu d'eſprit, & ne donne point de droit d'en inférer rien au préjudice de l'honnêteté & de la vertu de ſon auteur.

Notez qu'un lecteur ne doit pas juger des poëtes par ſoi-même; je veux dire, qu'il ne doit pas s'imaginer qu'une pièce de poëſie qui produit un mauvais effet ſur ſon cœur, quand il la lit, fait ſur eux une pareille impreſſion, quand ils la compoſent. Quelques-uns d'eux s'accoutument à ces idées, & n'y admirent que les beautés poëtiques dont ils les revêtent : le tempérament & l'habitude forment en eux leur inſenſibilité.

La diverſité de tempéramens & de caractères qui ſe trouve parmi les hommes, eſt étonnante. Il y a des gens qui font ſcrupule de dire ce qu'ils ne font point ſcrupule de commettre : d'autres n'oſeroient commettre ce qu'ils diſent ſans ſcrupule. Quelqu'un a dit que ceux qui témoignent tant de zèle pour retrancher des auteurs claſſiques les endroits qui choquent la chaſteté, n'étoient pas toujours auſſi ſages que ces auteurs. (*BAYLE.*)

Deſpréaux diſoit : un ouvrage ſévère peut bien plaire aux libertins; mais un ouvrage trop libre ne plaira jamais aux perſonnes ſévères. *Voyez* DÉCENCE.

LITTÉRATURE.

1. On peut dire que la république des Lettres eſt pleinement floriſſante, lorſque les littérateurs ſont philoſophes, & que les philoſophes cultivent la littérature : en effet, l'aménité, la délicateſſe qui ſe puiſent dans l'étude des belles-lettres, rendent la philoſophie plus victorieuſe en la rendant plus aimable, en donnant des graces à la ſageſſe, en ſemant de fleurs le chemin de la vertu ; tandis que de ſon côté la lumière philoſophique répandue ſur les matières d'érudition, y porte cet eſprit d'ordre, de méthode & d'analogie, ſans lequel le ſçavoir n'eſt que du pédantiſme, la mémoire ſe charge, & la tête ni le cœur n'ont rien acquis.

Les acquiſitions du ſçavoir fourniſſent à un écrivain ces rapprochemens intéreſſans qui le mettent en état de préſenter le tableau varié de toutes les opinions, de toutes les ſectes, en paroiſſant n'en diſcuter qu'une ſeule ; & l'eſprit philoſophique, cet eſprit qui par les cauſes annonce les effets, ou qui des effets remonte à la connoiſſance des cauſes ; cet eſprit qui approfondit, qui apprécie, qui analyſe juſqu'au ſentiment ; cet eſprit qui rend raiſon de tout, & même des bornes qu'il doit ſe preſcrire, élevant l'homme de lettres à la dignité de légiſlateur, fait de ſes obſerva-

tions un code littéraire, où tout genre trouve ſa loi, tout abus ſon remède. Le philoſophe littérateur dogmatiſe avec élégance, diſpute avec politeſſe, plaît en inſtruiſant, enſeigne en perſuadant.

Le littérateur philoſophe fixe le goût par des définitions exactes, étend les idées par le développement de cette chaîne imperceptible qui lie toutes les connoiſſances humaines, facilite l'étude des beaux arts, en ſimplifiant leurs principes. Heureux l'écrivain qui réuniroit ce double caractère! Heureux celui qui auroit acquis ce double droit à la reconnoiſſance publique!

2. On a obſervé depuis long-tems que les gens de lettres qui s'adonnent aux affaires, s'en acquittent avec plus d'honneur que les gens du monde : la principale raiſon qu'on en peut alléguer eſt, ſi je ne me trompe, qu'un homme qui a employé ſa jeuneſſe à la lecture s'eſt accoutumé à voir que la vertu eſt louée, & que le vice eſt flétri. Tout au contraire, un homme qui a paſſé ſa vie dans le monde y a vu ſouvent triompher le vice & décourager la vertu. L'extorſion, la rapine & l'injuſtice qui ſont couvertes d'infamie dans les livres, donnent ſouvent du relief dans le monde : au-lieu que différentes qualités que les auteurs célèbrent, comme la généroſité, la candeur & le bon naturel, appauvriſſent & ruinent un homme. Ceci ne peut qu'avoir

un effet proportionné ſur les hommes, dont les penchans & les principes ſont également bons & vicieux.

Il y auroit du moins cet avantage à employer dans les affaires des gens de lettres & habiles, que la proſpérité leur ſiéroit beaucoup mieux qu'à d'autres, & que nous ne verrions pas tant de perſonnes indignes s'élever ſi-tôt à des fortunes énormes.

(*Spectateur Anglois.*)

Et qu'importe, dit M. Pope, en quelle langue on s'inſtruiſe? On n'eſt point ſans littérature, quand on a beaucoup lu avec choix & diſcernement.

Voyez MÉTAPHYSIQUE, BEL-ESPRIT, ÉTUDE.

LIVRES.

1. J'aurois envie de faire quelque livre qui approchât du ſens-commun, pour qu'il pût certifier que je ne ſuis pas une ſotte; car enfin perſonne ne veut avoir cette réputation; & je ſens, ſans fadeur, que je vaux mieux qu'une ſotte; mais je voudrois qu'on le devinât, ſans que je fuſſe obligée de le prouver à chaque occaſion. Si une fois j'avois fait mon petit livre, voyez-vous! je ſerois bête après cela, autant qu'il me plairoit de l'être.

2. On ne trouve dans ce livre qu'autant d'eſprit qu'on en a; la perfection ſupérieu-

re à notre caractère, nous passe & nous échappe. (*Le Pere* TOURNEMINE.)

Il seroit à souhaiter que ceux qui composent n'écrivissent que des singularités, & que ces singularités fussent vraies : ce seroient des ouvrages inestimables. On a même lieu de croire que s'il n'y avoit dans les livres que des choses singulières, des choses une fois dites, la vie ordinaire d'un homme seroit assez longue pour les lire, sinon tous, du moins la plus grande partie. (*La Monnoie.*)

L'impression, disoit le duc de la Feuillade, est une requête civile contre l'approbation publique.

3. Toutes les précautions que l'on proposeroit pour empêcher la multiplicité des livres, seroient peut-être inutiles, toujours dangereuses.

4. M. Huet prétendoit que tout ce qui s'est écrit depuis que le monde est monde, pourroit tenir dans neuf ou dix volumes in-folio, si chaque chose n'avoit été dite qu'une fois : il en exceptoit cependant le détail de l'histoire.

5. Rabelais disoit qu'il falloit acheter tous les méchans livres, parce qu'ils ne se réimprimoient point.

6. Il seroit à souhaiter, disoit un homme d'esprit en badinant, que tous les livres fussens brûlés, afin qu'on pût distinguer

entre les hommes ceux qui ont un peu de bon-ſens qui leur ſoit propre.

7. Socrate n'ayant rien écrit, diſoit qu'il eſtimoit mieux le papier que tout ce qu'il pouvoit écrire.

8.... Que l'art de faire des livres étoit devenu une manufacture que les libraires entretenoient en vue d'un intérêt ſordide, & non par l'amour des ſciences, auxquelles ils n'entendoient rien : que c'étoit un commerce où l'on ne cherchoit qu'à donner du nouveau, comme on fait chez les marchands d'étoffes ou de galanteries : que le mal alloit ſi loin, que ceux qui ne pouvoient inventer des choſes nouvelles, portoient des mains ſacrilèges ſur les ouvrages les plus reſpectables de l'antiquité, & que par un aſſortiment biſarre de miſérables préfaces, de fades critiques, de faux & inſipides commentaires, on donnoit des éditions nouvelles, dont le déteſtable accompagnement ſouilloit ou défiguroit les meilleurs ouvrages.

9. L'empereur Frédéric II meurt en 1250 : on attribue l'affreux livre des *trois Impoſteurs* à ſon chancelier des Vignes, qui d'ailleurs fut homme de mérite, & fit revivre les loix en Italie.

Voyez BEL-ESPRIT.

LOI

1. Disons plutôt que le Dieu de la nature est celui des Chrétiens ; que la loi Naturelle, bien loin d'exclure le Christianisme, en renforce les préceptes. Par loi Naturelle, j'entends celle que Dieu même a gravée dans le cœur de tous les hommes ; j'entends les épanchemens d'une raison qui n'est point corrompue, & dont les lumières sont un rayon de celle de Dieu, que cet Être suprême a mis en nous par son souffle Elle conduit à la connoissance & à la pratique de ces deux grands préceptes, l'amour de Dieu & celui du prochain ; bâse de l'honnête-homme & du Chrétien. (*M. DE SILHOUETTE.*)

La loi Naturelle est la loi aînée, devant qui toutes les religions modernes, hors la religion Chrétienne, doivent plier, comme ses cadettes. C'est l'ignorance de cette maxime qui fait tant de faux dévôts & de superstitieux.

Je ne doute pas qu'à Lacédémone il n'y eût des gens qui s'abstinssent du larcin, quoiqu'il y fût permis ; & je suis sûr qu'à Rome, où l'on adoroit, comme à Sparte, un Jupiter impudique, l'adultère passoit pour un crime.

2. Les Abyssins ont un carême de cinquante jours, très-rude, & qui les affoiblit tellement, que de long-tems ils ne

peuvent agir : les Turcs ne manquent pas de les attaquer après leur carême. La religion devroit, en faveur de la défenſe naturelle, mettre des bornes à ces pratiques.

Le Sabbat fut ordonné aux Juifs ; mais ce fut une ſtupidité à cette nation de ne point ſe défendre lorſque ſes ennemis choiſirent ce jour pour l'attaquer.

Cambyſe, aſſiégeant Peluze, mit au premier rang un grand nombre d'animaux que les Égyptiens tenoient pour ſacrés : les ſoldats de la garniſon n'osèrent tirer. Qui ne voit que la défenſe naturelle eſt d'un ordre ſupérieur à tous les préceptes ?

(*Eſprit des Loix.*)

Voyez SUPÉRIORITÉ.

LOISIR.

1. Sénéque demande ſi le ſage peut s'éloigner des affaires pour ſe livrer au loiſir. Il fait voir que les chefs mêmes des Stoïciens ont été de cet avis ; que l'honnêteté a toujours approuvé un loiſir qui a pour objet l'étude de la ſageſſe & la contemplation de la nature. Il finit par prononcer que le ſage, dans le loiſir même, peut procurer les plus grands avantages à la république, & propoſe pour modèles de ce genre de vie, Zénon & Chryſippe, Philoſophes plus utiles à la ſociété dans le calme paiſible du repos, que les hommes les plus

livrés aux fatigues & au tumulte du gouvernement.

2. Chryſippe ordonne expreſſément le repos, non pas dans une inaction languiſſante, mais dans un loiſir choiſi par la raiſon même.

3. L'on ne rentre point inutilement en ſoi-même : quand on ne feroit, dans les ſentiers de la vertu, que ce pas, il ſeroit déciſif; lui ſeul produiroit les plus heureux changemens. Eſt-il, en effet, rien de plus ſage que de ſe renfermer dans le commerce de quelques gens de biens, de choiſir parmi eux un modèle, de régler ſur lui toutes les actions de ſa vie? Quelle ſituation plus propre à ce plan qu'un profond loiſir? C'eſt-là que l'on peut jouir, ſans diſtraction, des biens dont la ſeule idée ſéduit. Le monde corrompt; la ſolitude fortifie : il coule dans ſon ſein, d'une ſource pure, cette égalité de vie, que nous coupons ſans ceſſe par mille deſſeins oppoſés.

4. N'en doutons point; ce repos languiſſant qui ne produit rien, ne naît que d'une vertu imparfaite, manquée, à peine digne de ce nom : il faut s'aſſurer ſoi-même, par l'épreuve, du progrès qu'on fait dans les ſciences & dans les vertus. Tout le monde en convient. Ce n'eſt pas même aſſez de s'être fait des principes qui puiſſent ſervir de règle; il eſt à propos de les

communiquer à la ſociété pour en établir la vérité : pourquoi donc ne permettroit-on pas que le ſage ſe retirât quelquefois en ſoi-même ? L'on n'en doit pas moins compter ſur lui, il eſt toujours prêt. Les travaux dont on le chargera pourront ceſſer & lui manquer ; pour lui, il ne leur manquera jamais. Se conſacrer à des occupations qui le rendent utile à la poſtérité même, voilà la conduite du ſage dans la retraite.

5. Il faut en France beaucoup de fermeté, & une grande étendue d'eſprit pour ſe paſſer des charges & des emplois, & conſentir ainſi à demeurer vis-à-vis de ſoi-même ; perſonne preſque n'a aſſez de métite pour jouer ce rôle avec dignité, ni aſſez de fond pour remplir le vuide du tems, ſans ce que le vulgaire appelle des affaires. Il ne manque cependant à l'oiſiveté du ſage, qu'un meilleur nom ; & que méditer, parler, lire & être tranquille, s'appellât travailler.

LOIX.

1. La loi du *talion* eſt ainſi nommée, parce qu'elle ordonnoit de punir le coupable de la même peine qu'il avoit fait ſouffrir. Cette loi fondée ſur les principes de la nature, & ordonnée dans l'ancien Teſtament, avoit été établie chez les Grecs

par *Solon*, & paſſa des Grecs aux Romains qui l'inſérèrent dans la loi des douze tables. Il y a deux ſortes de *talions :* le *talion* d'identité, quand on fait préciſément au coupable, le même tort qu'il a fait; ce qui eſt dit dans l'Évangile, *œil pour œil, dent pour dent :* & le *talion* d'équivalence, quand le juge ordonne une perte proportionnée à l'injure & au dommage.

2. Les États deſpotiques, qui aiment les loix ſimples, uſent beaucoup de la *loi du talion.* Elle eſt établie dans l'Alcoran. Les États modérés la reçoivent quelquefois; mais il y a cette différence, que les premiers la font exercer rigoureuſement, & que les autres lui donnent preſque toujours des tempéramens.

(*Eſprit des Loix.*)

3. Il veut armer contre moi les loix qu'il a violées, faire la guerre à la nature, par la loi; mais elles s'accordent trop bien enſemble, il n'en viendra pas à bout. La loi ne combat pas la nature, elle la ſuit.

4. C'eſt du privilège des terres Saliques, fondé ſur l'antique droit féodal des François, que votre couronne a tiré le plus auguſte de ſes droits, celui de n'être portée que par des mâles, & d'éviter par-là ces fréquens changemens de ſouverains qui cauſent la perte des empires : c'eſt à ce privilège immémorial que la maiſon de

France doit l'illuſtration unique dans les annales du monde, d'avoir déja poſſédé huit cents ans de mâle en mâle, ſans interruption, le premier trône de l'Univers.

5. Il y a quelques années qu'à Londres un fripon du premier ordre acquit des biens conſidérables par des voies iniques : la premiere, en forgeant un faux tranſport à lui-même d'une terre dont il retira de très-grandes ſommes. Le délit prouvé, il fut condamné à avoir le nez & les oreilles coupés. L'autre voie dont il s'étoit ſervi pour augmenter ſes richeſſes, & pour laquelle il fut pourſuivi en même tems, fut celle-ci ; il avoit fabriqué un teſtament frauduleux, par lequel il avoit fait déshériter un frere, & s'étoit donné à lui-même la ſucceſſion. Pour cette derniere friponnerie, la Chancellerie le condamna à une priſon perpétuelle, où il a joui juſqu'à ſa mort de ces biens ſi mal acquis, & en a diſpoſé comme des ſiens propres en faveur de ſes héritiers naturels.

En France, outre la punition corporelle, les biens dont ce miſérable s'étoit emparé ſans autre titre que ſon effronterie, auroient été reſtitués à leurs véritables propriétaires ; mais la Juriſprudence eſt différente en Angleterre, & les Avocats de Londres ſoutiendront dans leurs plaidoyers, que la punition impoſée pour de pareils délits, de-

vient un titre d'acquiſition légitime à l'égard de celui qui les a commis. C'eſt comme ſi ce malheureux avoit acheté ces biens au prix des peines auxquelles il a été condamné. Ainſi, ſi quelqu'un aime mieux acquérir dix mille livres de rente, que de conſerver ſon nez ou ſes oreilles, ce qui doit être naturel aux ames baſſes, la juſtice lui enſeigne une voie d'y parvenir, & lui en aſſure la tranquille poſſeſſion. Quel jeu indigne dans une matiere ſi grave! & quel abus des loix dans une nation ſi ſage!

6. Il ne peut y avoir qu'un changement réel dans les mœurs ou dans les êtres phyſiques, qui autoriſe à faire une nouvelle loi: d'où il s'enſuit que cette loi doit être exactement proportionnée à la nature du changement; & dès-lors même ce changement n'en eſt plus un relativement à la conſtitution de l'État, parce que les proportions reſtent les mêmes. Or comme peu de choſes ſont ſuſceptibles de cette préciſion, un légiſlateur éclairé doit ſubſtituer au calcul géométrique ce calcul politique qui meſure les effets moraux, qui les combine & qui les aſſujettit. C'eſt à rendre ce calcul facile ou du moins poſſible, que doit contribuer beaucoup l'étude du droit public.

7. Sire, la vérité, que nous devons au trône, eſt une charge glorieuſe, mais pénible pour nous, & un tréſor précieux pour votre majeſté & pour ſon auguſte maiſon.

Sans le ſecours de la vérité, il eſt impoſſible que l'exercice de la puiſſance ſoit réglé par les loix; & ſans la direction des loix, on verra toujours le commandement ſe précipiter, & le pouvoir ſe nuire à lui-même.

8. La loi, en général, eſt la raiſon humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre; & les loix politiques & civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raiſon humaine. Elles doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles ſont faites, que c'eſt un très-grand hazard ſi celles d'une nation peuvent convenir à une autre. Il faut qu'elles ſe rapportent à la nature & au principe du gouvernement qui eſt établi, ou qu'on veut établir; ſoit qu'elles le forment, comme font les loix politiques; ſoit qu'elles le maintiennent, comme font les loix civiles. Elles doivent être relatives au *phyſique* du pays, au climat glacé, brûlant ou tempéré; à la qualité du terrein, à ſa ſituation, à ſa grandeur; au genre de vie des peuples, laboureurs, chaſſeurs, ou paſteurs: elles doivent ſe rapporter au degré de liberté que la conſtitution peut ſouffrir; à la religion des habitans, à leurs inclinations, à leurs richeſſes, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manieres. Enfin, elles ont des rapports entr'elles; elles en ont avec leur origine, avec

l'objet du légiſlateur, avec l'ordre des choſes ſur leſquelles elles ſont établies.

(*Eſprit des loix.*)

9. Rome a été, depuis Romulus juſqu'à Théodore II, c'eſt-à-dire, pendant plus de mille ans, ſans avoir eu un corps de loix; mais l'an 303 de Rome, les Romains eurent la fameuſe *loi des douze tables*, dont dix raſſembloient les loix qui avoient été recueillies dans la Grèce; & les deux autres étoient compoſées des coûtumes & du petit nombre de loix qu'il y avoit dans la République : ainſi il s'étoit écoulé 300 ans depuis Romulus juſqu'à la loi des douze tables; & il s'en écoula près de huit cents, depuis la loi des douze tables, juſqu'à Théodore II, auteur du premier code.

10. *Paul-Emile*, *Ménage*, *Paſquier*, *Borel* dérivent le mot *Salique* des Saliens, peuples François établis dans la Gaule, ſous l'empire de *Julien*, & diſent que ce prince leur donna ces terres ſous l'obligation de le ſervir en perſonne à la guerre, & qu'il en fit une loi, que les nouveaux conquérans adoptèrent, & nommèrent *Salique*, du nom de leurs anciens compatriotes.

Le préjugé eſt que la loi Salique ne regarde que la ſucceſſion à la couronne & aux terres Saliques. L'Abbé Vély avance, d'après d'autres hiſtoriens, que c'eſt une double erreur. » Elle n'a été inſtituée, ni » pour la diſpoſition du Royaume, ni pré-

» ciſément pour déterminer le droit des » particuliers aux biens féodaux. C'eſt un » recueil de règlemens ſur toutes ſortes de » matieres. Elle preſcrit des peines pour le » larcin, les maléfices, les violences. Elle » donne des règles de police pour les mœurs, » pour le gouvernement, pour l'ordre de la » procédure, enfin pour le maintien de la » paix & de la concorde, entre les diffé- » rens membres de l'État ». De 71 articles dont elle eſt compoſée, il n'en reſte qu'un ſeul qui ait du rapport aux ſucceſſions : *dans la terre Salique aucune partie de l'héritage ne doit venir aux femelles ; il appartient tout entier aux mâles.*

Il s'éleva, ſous Philippe de Valois, une conteſtation pareille à celle de Jeanne de France fille de Louis Hutin ; la déciſion fut auſſi la même. Le droit d'Edouard III, roi d'Angleterre, ne parut pas meilleur que celui de la princeſſe Jeanne, fille de France. Philippe de Valois fut généralement reconnu pour le légitime ſucceſſeur de Charles le Bel. On déclara que l'article qui régloit le droit des particuliers aux terres Saliques, regardoit également la ſucceſſion à la couronne : il devint une loi fondamentale de l'État.

Il y a un article curieux de la loi Salique, (titre 22,) qui dit : *celui qui aura ſerré la main d'une femme libre, ſera condamné à une amende de quinze ſols d'or ; au*

double, s'il lui prenoit le bras ; au quadruple, s'il lui touchoit le ſein. Les François avoient coutume de mener leurs femmes à l'armée ; il falloit les mettre à l'abri de toute inſulte. On ne peut que louer la ſageſſe de cette diſpoſition.

Voyez PAIX, ÉTATS, INITIATION, ROIS, LANGUES, CRIMES.

LOUANGES.

1. Il lui prodiguoit ces louanges fades & hyperboliques, dont pour l'ordinaire on accable ceux qui n'en méritent aucune.

(*NÉRAÏR & MELHOÉ.*)

Oh ! que la louange eſt fade, lorſqu'elle réfléchit vers le lieu d'où elle part !

(*MONTESQUIEU.*)

J'en étois écoutée, même applaudie, & d'une façon ſi délicate, qu'elle flattoit la vanité, ſans rien coûter à la modeſtie.

(*Madame STHALL.*)

Sûrement ce n'eſt pas un grand compliment que nous faiſons à quelqu'un, quand nous lui diſons que tout le monde en dit du bien. Ceux qui ſont diſtingués par quelques qualités brillantes, ſont plus enviés qu'admirés, & ſouvent plus calomniés que loués.

(*Hiſt. D'HENRIETTE.*)

Il n'eſt permis de parler de ſoi-même, qu'aux perſonnes de vertu éminente, &

qui témoignent, par la maniere avec laquelle elles le font, que, ſi elles publient leurs bonnes actions, ce n'eſt que pour exciter les autres à en louer Dieu, ou pour les édifier; & ſi elles publient leurs fautes, ce n'eſt que pour s'en humilier devant les hommes, & pour les en détourner : mais pour les perſonnes du commun, c'eſt une vanité ridicule, de vouloir informer les autres de leurs petits avantages, & c'eſt une effronterie puniſſable que de découvrir leurs déſordres au monde, ſans témoigner d'en être touché; en quoi conſiſte proprement l'eſprit de *Montaigne*, qui d'ailleurs n'ayant jamais connu les véritables grandeurs de l'homme, en a aſſez bien connu les défauts. (*Port-Royal.*)

Paterculus, juge fort délicat du mérite des hommes, s'eſt contenté de faire reſſembler à Alexandre celui dont il vouloit donner la plus haute idée; il n'oſoit pas lui attribuer de plus grandes qualités, il lui ôtoit les mauvaiſes.

2. M. de Marſigli ne put échapper aux louanges de l'Orateur. Comment ſéparer le fondateur de la fondation? les louanges refuſées ſçavent bien revenir avec plus de force; & il eſt peut-être auſſi modeſte de leur laiſſer leur cours naturel, en ne les prenant que pour ce qu'elles valent.

(*FONTENELLE.*)

Elle fut la gloire de l'État, le ſoutien

de l'Égliſe, le charme de la ſociété, l'ornement de ſon ſiécle, l'honneur de ſon ſexe, la félicité des ſiens, & ſera le ſujet éternel de nos louanges & de nos regrets.

3. Grands ou petits, ne faiſons que des choſes louables, & l'on nous pardonnera aiſément d'aimer la louange.

4. Bautru dit au ſur-intendant des finances Desmery, en lui préſentant un poëte: voilà un homme qui vous donnera l'immortalité, mais il faut que vous lui donniez de quoi vivre. Monſieur, lui répondit Desmery, louer un ſur-intendant des finances, c'eſt provoquer le peuple à ſe déchaîner contre lui; c'eſt réveiller le chat qui dort. Si le poëte que vous m'amenez avoit le ſecret de faire taire le peuple durant ma vie ſeulement, je lui donnerois de quoi vivre bien à ſon aiſe. Puis adreſſant la parole au poëte: Monſieur, lui dit-il, je vous ferai plaiſir en tout ce que je pourrai, mais à la charge que votre muſe ſera muette pour moi; les ſur-intendans ne ſont faits que pour être maudits.

5. La conduite de François I fut ſans doute fort belle & fort généreuſe, lorſqu'il rendit toutes ſortes d'honneurs à Charles-Quint, qui traverſoit la France pour aller châtier les Gantois, qui s'étoient ſoulevés; mais c'eſt une grande illuſion que de lui donner des louanges de ce qu'il n'attenta

point à la liberté de l'empereur. Eſt-on louable quand on ne commet pas une inſigne perfidie ?

6. L'empereur Julien diſoit que, pour compter ſur les louanges qu'on donne aux rois, il faudroit que ceux qui les donnent fuſſent en état de pouvoir les blâmer impunément.

7. Les louanges d'une beauté inſpirent ſouvent plus d'amour que la beauté même.

8. Quand il s'agit de louer, d'applaudir, de féliciter, la délicateſſe demande qu'on s'exprime avec une certaine réſerve qui laiſſe la liberté de voir ou de ne pas voir la louange, de la refuſer ou de l'accepter, d'y répondre ou de la paſſer ſous ſilence.

9. On n'aime point à louer, & on ne loue jamais perſonne ſans intérêt. La louange eſt une flatterie habile, cachée & délicate, qui ſatisfait différemment celui qui la donne & celui qui la reçoit : l'un la prend pour une récompenſe de ſon mérite ; l'autre la donne pour faire remarquer ſon eſprit & ſon diſcernement.

10. Charles-Quint ne vouloit être loué ni blâmé : il appelloit ſes hiſtoriens, Paul-Jove & Sléidan, ſes *menteurs*, parce que le premier avoit dit trop de bien de lui ; & le ſecond, trop de mal.

Voyez BIENSÉANCES, AUTEURS, FLATTERIE.

LUMIÈRE.

L'eſprit eſt ſans doute ſatisfait de voir la lumière, la mer & la verdure prendre leur forme & leur place, à l'ordre du Tout-Puiſſant : mais on eſt ſurpris de trouver, dans le récit de Moïſe, la lumière créée avant le ſoleil, & les eaux partagées en deux portions, dont l'une demeure ſur terre, & l'autre va occuper dans le ciel une place dont nous n'avons aucune connoiſſance.

Quelques interprètes ont cru que le récit de Moïſe étoit réglé ſur le beſoin des Hébreux, & qu'il ſervoit à les précautionner contre l'idolâtrie des Chananéens & des Syriens, qui adoroient Moloc ou le Soleil, comme l'auteur de la lumière ; & des Égyptiens, qui adoroient Iris, comme la mère des pluies bienfaiſantes, des débordemens du Nil, & de la fécondité de la terre.

Il eſt bien vrai que le récit de Moïſe détruit radicalement cette double idolâtrie en enſeignant qu'il n'y a de beauté & de bonté dans la nature, que ce que Dieu en a mis dans le tout, & dans chaque partie. Mais pour établir cette importante vérité, il n'a point recours à un menſonge d'économie, & ſon hiſtoire ne nous dit rien qui ſoit détruit par la vue de la nature.

Commençons par la lumière : elle eſt vi-

ſiblement préexiſtante au corps lumineux. Ceci paroît d'abord un paradoxe, mais c'eſt une vérité fort ſimple. Par la lumière nous n'entendons pas cette ſenſation que nous éprouvons à la préſence d'un corps enflammé; il eſt clair que le corps lumineux exiſte avant elle : mais nous entendons cette matière infiniment légère qui ébranle nos yeux, & qui y peint les objets de deſſus leſquels elle eſt réfléchie vers nous. La lumière priſe en ce ſens eſt un corps différent ou indépendant du ſoleil, & qui a pu exiſter avant lui, puiſqu'elle exiſte en ſon abſence comme en ſa préſence : elle eſt diſperſée d'un bout de la nature à l'autre : elle eſt répandue dans toutes les ſphères, dont elle fait la principale communication : elle pénétre juſques dans l'épaiſſeur de la terre, & elle n'a beſoin, pour paroître, que d'être mue : elle eſt pour nos yeux, ce que l'air eſt pour nos oreilles. On pourroit appeller l'air le corps du *ſon* : & comme l'air exiſte autour de nous, lorſqu'il n'y a aucun corps ſonore qui le frappe; de même la lumière s'étend depuis les étoiles juſqu'à nous, & ne frappe nos yeux que quand le ſoleil ou quelqu'autre maſſe de feu la pouſſe ſur nos organes. La différence qui ſe trouve entre le ſon & la lumière, c'eſt que l'air qui nous apporte le ſon étant incomparablement plus épais que le corps de la lumière, le mouvement en

eſt plus lent. C'eſt pour cela que quand nous voyons de loin un ouvrier qui attache une pièce de bois à grands coups de marteau, nous n'entendons le bruit du premier coup qu'au moment qu'il hauſſe le marteau pour en frapper un ſecond; au lieu que la lumière ſe communique avec une promptitude inconcevable, quoiqu'avec un léger intervalle entre l'ébranlement qu'elle reçoit & celui qu'elle nous cauſe. Sept minutes lui ſuffiſent, ſelon les calculs de M. Newton, pour ſe mouvoir depuis le ſoleil juſqu'à nous. Cette différence de légéreté entre la progreſſion de la lumière & celle du ſon eſt extrêmement ſenſible quand un chaſſeur tire un coup de fuſil dans une campagne découverte : nous voyons la lumière bien avant que d'entendre le bruit.

Ce corps de lumière exiſte indépendemment du corps lumineux, & n'en attend que l'impulſion directe pour agir ſur nous; ou bien il faut dire qu'un corps lumineux comme le ſoleil, une bougie, une étincelle enfante cette lumière, & la jette à une grande diſtance. Le corps lumineux pouſſe la lumière qu'il trouve, ou bien il la produit; il n'y a point de milieu : or, il eſt abſurde de dire qu'il la produiſe. Si une étincelle qui eſt vue dans toute une ſalle de cinquante pieds cubes d'étendue, jette hors d'elle & produit de ſa ſubſtance une lumière qui rempliſſe toute la ſalle, il ſort

donc de cette étincelle, qui n'eſt qu'un point, un corps réellement étendu de cinquante pieds cubes. Qui pourra ſe le perſuader? Si le fanal qu'on allume ſur la tour de Meſſine eſt apperçu dans un eſpace ſeulement de huit lieues cubes, dont je ſuppoſe qu'il occupe le centre, on ne peut placer l'œil dans aucun point de ces huit lieues cubes ſans y voir la lumière : elle remplit donc tout cet eſpace. Comment un petit feu de quelques pouces de large diſtribuera-t-il à la ronde, une ſubſtance capable de remplir huit lieues cubes? Cache-t-on ce fanal, la lumière diſparoît; qu'on le remontre un inſtant après, il ſera vu tout auſſi loin que la première fois. Il emplira donc d'une nouvelle lumière les huit lieues cubes. Qui pourra nombrer les huit lieues cubes de ſubſtance lumineuſe qui s'écouleront, de moment en moment, de ce petit fanal dans la durée d'une nuit? Jamais il n'y eut une penſée plus inconcevable : au lieu qu'il eſt infiniment ſimple de dire, que comme l'air exiſte avant la cloche qui l'ébranle & qui la fait réſonner à notre oreille, de même le corps de lumière exiſte autour du phare de Meſſine avant qu'on y poſe le fanal, & qu'elle n'attend pour être portée directement dans les yeux des mariniers, que ce feu qu'on place ſur la tour à l'entrée de la nuit. Le ſoleil & les étoiles font de même ſentir leur pré-

ſence à des diſtances démeſurées ſans perdre continuellement leur ſubſtance par un écoulement qui aille de moment en moment remplir ces épouvantables vuides. Mais le corps de la lumière que Dieu a placé entre ces globes lumineux & nous, pour être ébranlés par leur préſence, & pour nous faire jouir de leur vue, eſt toujours exiſtant, indépendemment de leur impreſſion. Moïſe a donc parlé ſelon la vérité, comme ſelon nos beſoins, lorſqu'il nous a appris que Dieu, & non le ſoleil, étoit le Père de la lumière, & qu'elle étoit émanée de ſa volonté toute-puiſſante avant qu'il y eût un ſoleil pour la faire briller ſur une partie de la terre, & une lune pour la réfléchir ſur l'autre.

2. La coutume des anciens Grecs étoit de placer le foyer, *ignitabulum*, au milieu d'une vaſte chambre, où ils faiſoient un feu clair pour illuminer tout l'endroit où ils ſe tenoient, & où ils travailloient à la lueur d'un feu de bois de cèdre.

LUNE.

J'ai étudié, dit Ibraïm, ſous le célèbre Saïouph : c'étoit un philoſophe enjoué au poſſible ; il parloit preſque toujours en riant de ce qui concernoit les ſciences ; parce qu'il croyoit que les ſciences ne méritoient gûères qu'on en parlât ſérieuſement. Son grand talent étoit d'enhardir

les eſprits, & de leur faire prendre, en peu de tems, tout l'eſſor dont ils étoient capables. Il n'avoit point ce ton de dignité qui d'abord en impoſe, & dont on eſt long-tems la dupe : au contraire, il badinoit, & tout-à-coup on ſe trouvoit à l'aiſe ; on oſoit penſer.

Un jour il ſe leva au milieu de ſes diſciples : jadis, leur dit-il, on n'attendoit point à voir pour croire, & l'on s'expoſoit à tomber dans bien des erreurs : aujourd'hui, on ne croit que quand on voit, & par-là on ſe refuſe à cent ſortes de vérités.

On croit, par exemple, que La lune a la force d'émouvoir l'Océan, parce que les yeux ſont témoins des rapports de cet aſtre avec le reflus ; & on ne veut pas croire que cette planète cauſe la moindre variation dans le petit volume de liqueur qui circule dans les corps organiſés, parce que la vue, trop foible, ne peut atteindre à ces objets de détail.

L'influence de la Lune, jadis tant vantée, eſt tombée en diſcrédit. Quoi donc ! la Lune pourra ébranler l'amas immenſe des eaux ; & ne pourra rien opérer ſur une petite quantité de ſève, ſur une petite portion d'eſprit animal ! Pour moi, je ne vois point pourquoi cette planète n'influeroit pas ſur tous les corps. Je crois même avoir obſervé que, quand la Terre, par exemple, la Lune, Vénus & le Soleil, ſont à-peu-

près ſur la même ligne, & cela au tems des équinoxes, vers le printems, tous les reſſorts de la nature ſont en jeu; la multiplication va on ne peut mieux, la végétation fait des prodiges; tous les eſprits s'égayent, tous extravaguent, chacun ſelon ſon eſpèce. Qu'il fait bon alors ſemer, planter, faire des vers, traiter une queſtion métaphyſique, imaginer des ſyſtêmes, &c.!

Je connois un fort honnête homme, & qui a plus ou moins d'eſprit ſuivant les Lunes. Il y a quelques années qu'il s'aviſa de faire une Tragédie; il n'y travailloit que dans les tems que lui déſignoit un Aſtrologue de ſes amis; & il fit une aſſez bonne pièce. Malheureuſement on en donna la première repréſentation au moment où le Soleil entroit au ſigne des poiſſons; toute la nature étoit engourdie; les acteurs manquoient d'ame, & les ſpectateurs n'en avoient pas davantage: la pièce tomba. Un coup de poignard, qui enſanglantoit la ſcène, ne contribua pas peu à ſa chûte. L'aſpect n'étoit point du tout favorable à l'effuſion du ſang. Si le Soleil avoit été en *Aries*, ce même coup de poignard eût été accueilli avec un applaudiſſement général. Les auteurs travaillent bien ou mal, ſuivant l'aſpect; & les lecteurs les jugent de même, ſuivant les Lunes. Actuellement que je vous parle, la Lune eſt dans ſon dernier quartier: ſi, pour vous entretenir,

javois attendu quelques jours, je vous aurois dit cent jolies choſes que je ne vous dis pas, & que je ne peux vous dire, parce que nous n'avons pas nouvelle Lune. Je ne ſçais ſi cette planète envoie des émanations juſqu'à nous; je ne ſçais ſi ſa lumiere a autant d'inactivité qu'on ſe le perſuade; je ne ſçais ſi elle preſſe ou ſi elle attire : je ſçais ſeulement qu'elle agit, & puiſſamment, puiſqu'elle ébranle les mers. Qu'il en ſoit donc des influences comme de toute autre choſe, n'en croyez point les anciens, n'en croyez point les modernes; obſervez-vous même, & jugez.

(*Bagatelles Philoſophiques.*)

J'ai oublié à vous dire que nous vîmes en mer, il y a quelque tems, pendant la nuit un arc-en-ciel avec ſes couleurs ordinaires. Il eſt vrai qu'elles n'étoient pas ſi vives, le blanc dominoit : auſſi n'eſt-il pas juſte que les arc-en-ciels de la Lune ſoient auſſi brillans que ceux du Soleil.

(*Abbé de Choiſi.*)

LUTHÉRANISME.

Staupitz, vicaire-général des Auguſtins, irrité de voir ſon Ordre privé du droit de prêcher les Indulgences, ordonna à Martin Luther, un de ſes moines, de prêcher contre les Indulgences de la Cour de Rome. Autoriſé par ſon vicaire-général, le nou-

veau docteur n'épargna pas en chaire les prédicateurs Dominicains. Il avoit attaqué des abus réels & faciles à réformer ; il hasarda des propoſitions douteuſes, & les ſoutint avec obſtination. Léon X, en 1520, lança contre lui tous les foudres de l'Egliſe ; & Luther, perdu dans l'eſprit des vrais Catholiques, fait paroître ſon pernicieux livre de la *Captivité de Babylone*. Il prétend que tous les ſouverains doivent briſer les fers qui les lient à la Cour de Rome, & qu'il ne doit plus y avoir de meſſes privées. Il oſe expliquer le ſacrement de l'Euchariſtie, contre le ſentiment de l'Egliſe univerſelle. Il quitte le froc, & épouſe publiquement Catherine de Bure. A ſon exemple, les prêtres ſe marient, & les moines abandonnent leurs cloîtres. Les ſouverains étoient intéreſſés à favoriſer les progrès de la réforme. Ils trouvoient dans ſon avancement de nouveaux citoyens, perdus depuis long-tems pour la patrie, & des biens immenſes, poſſédés par les eccléſiaſtiques.

Des erreurs de Luther naquirent celles de Calvin, qui alla plus loin encore que ce fameux réformateur. Un vaudeville fit plus d'effet en France que tous ſes argumens ; le refrain en étoit : » ô moines, ô moines, » il faut vous marier ». Henri VIII, roi d'Angleterre, étant devenu amoureux d'Anne de Boulen, & ne pouvant perſuader le pape

de rompre ſon mariage avec Catherine, tante de Charles-Quint, il s'en ſépara de ſa pleine autorité. Clément VII, ſucceſſeur de Léon X, excommunia, peut-être avec trop de précipitation, le monarque Anglois, qui, dès l'anné 1533, ſecoua le joug de la Cour de Rome, & fraya, par cette action, le chemin à la nouvelle religion, qui s'établit bien-tôt après en Angleterre.

Tous ces faits ne doivent point paroître étrangers à Luther, & à la querelle pour les Indulgences. Si les Auguſtins euſſent été chargés de cette vente, Luther n'auroit été qu'un moine obſcur. Peu-à-peu le Clergé ſe ſeroit inſtruit; & la réforme des mœurs, ſans aucun effort, auroit fait des progrès ſenſibles. Mais Léon X vouloit achever la baſilique de S. Pierre. Il fit vendre des Indulgences; & les moyens qu'on employa pour extorquer l'argent des peuples, excitèrent des murmures qui, dégénérés bien-tôt en témérité, firent franchir les bornes les plus reſpectables.

Ce fameux événement fut en Allemagne l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, & en France celui de la nouveauté. Malgré les vices & l'ignorance du Clergé de ce tems-là, jamais la réforme n'auroit eu lieu, ſi la politique des princes ne ſe fût alors revêtue du manteau

ſacré de la religion, pour parvenir à ſes fins. Les apôtres de la réformation n'étoient pas des génies ſupérieurs. Ils ſaiſirent des circonſtances favorables; voilà leur plus grand mérite. On a vu, dans tous les tems & dans tous les Etats, le fanatiſme s'élever en proportion de l'ignorance du ſiècle. Les eſprits, plus éclairés aujourd'hui, fuient les chicanes de la controverſe; & dans les pays Proteſtans, les eccléſiaſtiques ne poſſédant plus de richeſſes, il eſt certain que des chefs de nouvelles ſectes n'auroient aucun intérêt de s'y montrer.

On ne ſçauroit diſconvenir que l'eſpoir de partager les immenſes richeſſes du clergé Germanique, n'ait engagé les princes Allemands à favoriſer la réforme : mais ont-ils en cela parfaitement connu leurs véritables intérêts ? Ces diviſions inteſtines ont porté les empereurs de la maiſon d'Autriche à ce degré de puiſſance où nous les voyons. D'ailleurs tous ces princes qui ont embraſſé la réformation, ont privé par-là les cadets de leurs familles des grands bénéfices eccléſiaſtiques, qui s'obtenoient par l'élection; & fort ſouvent devenus riches & puiſſans ſouverains, ils aidoient leurs aînés à ſoutenir la gloire de leur maiſon. De plus, quelle reſſource ne trouvoient pas les filles dans les chapitres nobles ? Il faut donc convenir que les princes d'Allemagne, en protégeant, en embraſſant la

réforme qu'introduiſit Luther, ont commis une grande faute contre la religion, & contre la politique. Ils en ont fait tacitement l'aveu, puiſque, depuis, ils ont établi des Chapitres de chanoineſſes de leur communion.

Voyez PROTESTANS.

LUXE.

1. Si dans quelques ſiécles on liſoit cette hiſtoire, on la croiroit faite à plaiſir, & le ſéjour que je vais décrire paſſeroit pour un château de fée : mais ce n'eſt pas ma faute, ſi le luxe de notre tems le diſpute au merveilleux des fables, & ſi dans la peinture de nos folies la vraiſemblance manque à la vérité.

2. Le bourgeois, dans ſes ameublemens, ſes maiſons & ſa dépenſe, eſt ſouvent auſſi magnifique que le ſont les gens de qualité; mais la manière dont il produit ſa magnificence, a toujours certain air ſubalterne qui la met au-deſſous de ce qu'il poſſéde. Y paroît-il indifférent : on voit qu'il gêne ſa vanité. En jouit-il avec faſte : il s'y prend avec petiteſſe.

(*MARIVAUX.*)

La magnificence eſt la paſſion des dupes.

3. Il y a bien de la différence du luxe profane de Cléopatre à la ſainte magnificence de Salomon.

4. J'ai lu, madame, l'ingénieuſe apologie du luxe : je regarde cet ouvrage comme une excellente leçon de politique, cachée ſous un badinage agréable. Je me flatte d'avoir démontré dans mon Eſſai politique ſur le Commerce, combien ce goût des beaux arts & cet emploi des richeſſes, cette ame d'un grand État, qu'on nomme luxe, ſont néceſſaires pour la circulation de l'eſpèce, & pour le maintien de l'induſtrie. Je vous regarde, madame, comme un des grands exemples de cette vérité. Combien de familles dans Paris ſubſiſtent uniquement par la protection que vous donnez aux arts ! Que l'on ceſſe d'aimer les tableaux, les eſtampes, les curioſités en tous genres, voilà vingt mille hommes, au moins, ruinés tout d'un coup dans Paris, & qui ſont forcés d'aller chercher de l'emploi chez l'étranger. Il eſt bon que dans un canton Suiſſe on faſſe des loix ſomptuaires, par la raiſon qu'il ne faut pas qu'un pauvre vive comme un riche. Quand les Hollandois ont commencé leur commerce, ils avoient beſoin d'une extrême frugalité ; mais à préſent que c'eſt la nation de l'Europe qui a le plus d'argent, elle a beſoin du luxe. (*MELON.*)

Tels étoient, par exemple, les ſermons du Cordelier Maillard, que vous avez, ſans doute, dans votre bibliothéque : vous verrez dans ſon ſermon du jeudi

de la ſeconde ſemaine de carême, qu'il apoſtrophe ainſi les femmes des avocats, qui portent des habits garnis d'or : Vous dites que vous êtes vêtues ſuivant votre état ? à tous les diables votre état, & vous-mêmes, meſdemoiſelles. Vous me direz peut-être : *Nos maris ne nous donnent point de ſi belles robes ; nous les gagnons de la peine de notre corps :* à trente mille diables la peine de votre corps, meſdemoiſelles. (*M. DE VOLTAIRE.*)

Cn. Manlius Volſonius, triompha auſſi des Gaulois qui étoient dans l'Aſie. Ce fut lui qui répandit dans Rome les premières ſemences de tout le luxe, & de la diſſolution qui s'y accrût bientôt après, parce qu'il apporta d'Aſie ces beaux lits garnis de bronze, ces grands tapis en broderie, ces vaſes où l'art ſurpaſſoit de beaucoup le prix de la matière, & une infinité d'autres choſes précieuſes qu'on n'avoit point encore vues à Rome, & qui n'étoient en uſage que parmi les peuples les plus mous & les plus efféminés. Il fut même le premier qui, à l'exemple des peuples d'Orient, commença à ſe faire ſervir dans les feſtins par de jeunes filles, qui, par le ſon de divers inſtrumens, & par des chanſons laſcives, divertiſſoient la compagnie. Ces triomphes ne furent rien auprès de ceux qui les ſuivirent. (*TITE-LIVE.*)

Ce qui étoit luxe pour nos peres eſt à

préſent commun, & ce qui eſt luxe pour nous, ne le ſera peut-être pas pour nos neveux. Des bas de ſoie étoient luxe du tems de Henri II, & la fayance l'eſt autant, comparée à la terre commune, que la porcelaine comparée à la fayance.

Le ſimple payſan trouve du luxe chez le riche fermier de ſon village; celui-ci chez l'habitant de la ville voiſine, qui lui-même ſe regarde comme groſſier par rapport à l'habitant de la capitale, plus groſſier encore devant le courtiſan.

5. O Fabricius! qu'eût penſé votre grande ame, ſi, pour votre malheur, rappellé à la vie, vous euſſiez vu la face pompeuſe de cette Rome ſauvée par votre bras, & que votre nom reſpectable avoit plus illuſtrée que toutes ſes conquêtes? Dieux! euſſiez-vous dit, que ſont devenus ces toîts de chaume & ces foyers ruſtiques qu'habitoient jadis la modération & la vertu? Quelle ſplendeur funeſte a ſuccédé à la ſimplicité Romaine? Quel eſt ce langage étranger? Quelles ſont ces mœurs efféminées? Que ſignifient ces ſtatues, ces tableaux, ces édifices? Inſenſés, qu'avez-vous fait? Vous, les maîtres des nations, vous vous êtes rendus les eſclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus! Ce ſont des rhéteurs qui vous gouvernent! C'eſt pour enrichir des architectes, des peintres, des ſtatuaires & des hiſtrions, que vous avez

arroſé de votre ſang la Grèce & l'Aſie ! Les dépouilles de Carthage ſont la proie d'un joueur de flûte ! Romains, hâtez-vous de renverſer ces amphithéâtres; briſez ces marbres; brûlez ces tableaux ; chaſſez ces eſclaves qui vous ſubjuguent, & dont les funeſtes arts vous corrompent. Que d'autres mains s'illuſtrent par de vains talens ; le ſeul talent digne de Rome, eſt celui de conquérir le Monde, & d'y faire régner la vertu. Quand Cynéas prit notre Sénat pour une aſſemblée de rois, il ne fut ébloui, ni par une pompe vaine, ni par une élégance recherchée : il n'y entendit point cette éloquence frivole, l'étude & le charme des hommes futiles. Que vit donc Cynéas de ſi majeſtueux ? Il vit un ſpectacle que ne donneront jamais vos richeſſes ni tous vos arts, le plus beau ſpectacle qui ait jamais paru ſous le ciel : l'aſſemblée de deux cents hommes vertueux, dignes de commander à Rome & de gouverner la terre.

6. On ne cherche plus que ces maiſons où régne un luxe honteux. Ce maître du logis que vous honorez ; ſongez, en l'abordant, que ſouvent c'eſt l'injuſtice & le larcin que vous ſaluez. Sa table, dites-vous, eſt délicate, le goût brille chez lui. Tout eſt poli, tout eſt orné, hors l'ame du maître. Il oublie, dites-vous, ce qu'il eſt. Eh ! comment ne l'oublieroit-il pas ? vous l'oubliez vous-même : c'eſt vous qui tirez

le rideau de l'oubli & de l'orgueil devant ſes yeux.

7. Sous Philippe de Valois, & Jean, ſon ſucceſſeur, tems où le royaume étoit dans un état de langueur, croiroit-on qu'on ait pu connoître le luxe? A la honte de nos ayeux, on le voyoit ſortir du ſein de la misère, étaler ſon faſte à côté de la pareſſe & de l'ignorance, & s'accroître par la calamité publique. Charles VII, en 1437, après ſon entrée dans Paris, & en avoir chaſſé les Anglois, dreſſa pluſieurs réglemens contre le luxe; mais ce renouvellement des loix ſomptuaires eut le ſort de celles qui l'avoient précédé. La loi qui preſcrivoit la qualité des étoffes, ſuivant le rang & les conditions, ne fit qu'irriter le deſir de l'éluder ou de la violer. On ne corrigera jamais le luxe en l'attaquant directement : il appartient aux mœurs de le réprimer, & malheureuſement les mœurs ne ſe commandent pas.

Voyez COMMERCE, GLADIATEURS, ARTS, POPULATION, CAMPAGNE, DÉPENSE, NÉCESSAIRE, ARGENT.

MAGISTRATS.

1. PENSEZ-VOUS, madame, que les Princes ſoient bien perſuadés qu'ils n'ont, dans leurs tribunaux, que des hommes incorruptibles, & qu'ils remettent toujours leur autorité en des mains pures ? Non, madame : mais ils le ſuppoſent ; &, s'ils viennent quelquefois à ſe détromper, ils aiment mieux tolérer, ou diſſimuler un abus, que d'annoncer, par un châtiment d'éclat, qu'ils ont fait un mauvais choix ; & laiſſer ſoupçonner au public, dont les jugemens ſont toujours outrés, que ceux qui ſont en place peuvent être auſſi criminels, mais qu'ils ont plus de prudence.

J'ajoûterai que les juges, dont l'intégrité eſt abſolument inflexible, ne ſont pas toujours les moins néceſſaires à la Cour. Il ſe rencontre ſouvent des affaires délicates, où l'on a beſoin de ces génies adroits, de ces conſciences ſouples qui ſçachent le grand art de ſe prêter aux circonſtances en mépriſant les formalités. On leur paſſe ſouvent bien des irrégularités à cauſe des ſervices qu'ils peuvent rendre en pluſieurs occaſions, où il s'agit d'affaires importantes, dont quelques-uns, qui prendroient leurs répugnances pour de la vertu,

vertu, ne voudroient pas ſe charger ; & que des eſprits libres, & dégagés de ſcrupules, font réuſſir. (*Comteſſe du Luz.*)

2. Avoir une parfaite connoiſſance du droit divin & du droit humain, une intelligence profonde des loix & de la coutume, un uſage familier des formalités & de la procédure : avoir un cœur docile, pour recevoir les impreſſions de la vérité ; noble, pour s'élever au-deſſus des paſſions & des intérêts ; tendre, pour aſſiſter les malheureux ; ferme, pour réſiſter à l'iniquité : un eſprit avide de tout ſçavoir, & capable de tout entreprendre ; prompt à concevoir les matières les plus élevées, heureux à les exprimer quand il les a conçues ; diſcernant, non-ſeulement le bon d'avec le mauvais, mais encore le meilleur d'avec le bon ; appliqué à examiner les difficultés & à les réſoudre, à chercher la vérité & à la ſuivre, après qu'il l'a découverte ; à connoître tout, & à tirer toujours quelque fruit de ſes connoiſſances : enfin, il faut qu'un grand magiſtrat ſoit ſans paſſions, comme les loix.

3. Nous autres Juges, nous ne nous enflons point d'une vaine ſcience : qu'avons-nous affaire de tous ces volumes de loix ? preſque tous les cas ſont hypothétiques, & ſortent de la régle générale. Mais ne ſeroit-ce pas, Monſieur, lui dis-je, parce que vous les en faites ſortir ? car enfin, pourquoi,

chez tant de peuples, y auroit-il des loix, ſi elles n'avoient pas leur application, & comment peut-on les appliquer ſi on ne les ſçait pas? Si vous connoiſſiez le palais, reprit le magiſtrat, vous ne parleriez pas comme vous faites : nous avons des livres vivans, qui ſont les avocats ; ils travaillent pour nous & ſe chargent de nous inſtruire. Et ne ſe chargent-ils pas auſſi quelquefois de vous tromper, lui repartis je ? Vous ne feriez donc pas mal de vous garantir de leurs embuches : ils ont des armes avec leſquelles ils attaquent votre équité ; il ſeroit bon que vous en euſſiez auſſi pour la défendre.

Voyez CHARGES, NOBLESSE, ROBINS.

MAHOMÉTISME.

1. Les Mahométans ſont diviſés en deux Sectes principales ; les unes expliquent l'Alcoran, ſuivant les ſentimens d'Ali ; les autres, ſelon les opinions d'Omar. Ali & Omar ſont les deux gendres de Mahomet. Le premier eut douze fils, qui ſont les douze fameux Ymans ou chefs de la religion Muſulmane, auxquels les Perſans ont une extrême vénération.

2. Le vendredi eſt aux Mahométans, ce que le ſamedi eſt aux Juifs, & le dimanche aux Chrétiens; c'eſt-à-dire, jour de repos.

3. L'Alborac ou le Bourak, ſelon les

rêveries du Mahométiſme, eſt la monture qui enleva Mahomet au Ciel ; & qui lui en fit faire le voyage en ſi peu de tems, que l'eau de ſon pot-de-chambre, qu'il avoit renverſé en partant, n'avoit pas achevé de ſe vuider lorſqu'il fut de retour.

4. Il eſt étonnant qu'on ait cru le faux prophète Mahomet ſur ſa parole, ne donnant nulle marque de ſa miſſion, ni par la ſainteté de ſa vie, ni par l'éclat d'aucun miracle ; & que l'on ait ajoûté foi à ſon Alcoran rempli de groſſieretés, & qui n'eſt, à le bien définir, qu'un pur fanatiſme, auquel il a prétendu donner quelqu'ombre de vérité par un mélange biſarre de quelques pratiques Chrétiennes, & de quelques cérémonies Judaïques.

5. Comment ſe peut-il trouver un homme aſſez imbécille pour ſe figurer qu'il goûtera, après ſa mort, des plaiſirs charnels ; qu'un des principaux biens que lui donnera la Divinité, ſera la jouiſſance de pluſieurs femmes toujours vierges ?... L'imbécillité que les Turcs ont de croire qu'une ſtatue demandera une ame dans l'autre monde à celui qui l'aura faite, les a portés à détruire tous les morceaux antiques qu'ils ont trouvés dans la Grèce. Mahomet, qui comprit que les beaux arts donnoient à l'eſprit une certaine pénétration, voulut éloigner de ſes ſectateurs tout ce qui pouvoit leur faire ſentir le ridicule de ſes pré-

ceptes. Il connut que ſa Religion ne pouvoit réſiſter au plus léger examen : auſſi défendit-il d'en diſputer que le ſabre à la main... Cette charité, qui leur eſt ordonné ſi ſouvent dans leurs livres, & le pardon de leurs ennemis, ſont deux points qui comprennent la morale la plus épurée... Ils ont des hôpitaux... Le reſpect que les Mahométans portent à leurs parens eſt digne de louange... L'impoſſibilité de voir les femmes eſt encore une raiſon déciſive du peu de médiſance qui régne à Conſtantinople.

(*Lettres Juives.*)

Voyez PRIERES.

MAINS.

1. Là-deſſus elle ſe déganta, comme pour travailler à un petit ouvrage de broderie qui étoit à côté d'elle ; mais c'étoit parce qu'elle avoit la main jolie, & qu'elle étoit bienaiſe que je les viſſe ; les femmes, & même les plus ſages, ont tant de ces petites induſtries-là ! (*MARIVAUX.*)

Une fille, après avoir eſſuyé une fièvre continue, vit ſes deux mains & ſes deux bras ſe deſſécher juſques vers la naiſſance du coude ; enſuite, elles tombèrent naturellement, de ſorte qu'il ne lui reſta que deux moignons ; & ce fut cette fille elle-même qui apporta ſes mains à l'académie. Elles étoient dans ſa poche, elle les en

tira avec un de ſes moignons, dont elle ſe ſervit aſſez adroitement.

Quelle ſorte d'eſprit meurtrier peut infecter à ce point les humeurs ? Quelle ſubſtance ennemie peut éteindre la vie dans une partie, & pourtant y borner ſes ravages ? M. *Boucher*, célèbre médecin, à Lille en Flandres, en donna quantité d'exemples dans un excellent Mémoire, par le détail d'une épidémie, qui a régné dans les environs de Lille en 1749 & 1750, dont la cauſe deſtructive ſe portoit ſur quelque membre pour le gangrener, le ſphaceler; mais pourtant, y borner ſes ravages, par une ligne de ſéparation du mort d'avec le vif; ce n'étoit même que d'après ce ſigne qu'on pouvoit amputer, avec ſuccès, le membre ſphacelé; ſinon l'amputation devenoit douteuſe, inutile ou mortelle.

(*Mémoires de l'Académie.*)

2. Les diſcours de Laurent de Médicis étoient ſouvent aſſaiſonnés de ſaillies pleines de ſel & d'urbanité. Charles de Médicis, ſon parent, qui avoit la réputation d'être enclin à la rapine, lui ayant aſſuré un jour qu'il avoit dans ſa terre les eaux les plus abondantes & les plus claires : » ſi cela étoit, lui dit le prince, vous au» riez les mains plus nettes ».

3. Anne de Boulen, ſi fameuſe dans l'hiſtoire de Henri VIII, ſi ſéduiſante par

ſes manières, ſi pleine de charmes, qu'il ſembloit que tous les agrémens du monde ſe fuſſent réunis en ſa perſonne, avoit ſix doigts à la main droite, une dent mal rangée à la mâchoire ſupérieure, & ſur l'os de la gorge une petite élévation qu'elle cachoit avec beaucoup d'art.

(*LARREY, Hiſt. d'Anglet.*)

4. En 1080 Rodolphe, duc de Souabe, élu empereur par la faction du pape Grégoire VIII, rencontre près de Merſbourg l'armée de l'empereur Henri IV : le combat s'engage; & Rodolphe eſt bleſſé à mort dans la mêlée. Il eut auſſi la main coupée dans cette action : ſe voyant prêt d'expirer, il fit apporter ſa main, & dit : » voilà » la main avec laquelle j'ai prêté à Henri, » mon ſeigneur, le ſerment de fidélité, » que j'ai violé par ordre de la Cour de » Rome, & à l'inſtance de quelques évê- » ques, pour aſpirer, par un parjure, à un » honneur qui ne m'étoit pas dû ».

MALADES.

1. Pauvre petit malade, je vois d'ici ta jolie mine affublée d'un bonnet de nuit, qui ſe rit au nez, parce qu'elle eſt un peu de travers.... Ma fièvre n'eſt rien, vous la diſſiperez en paroiſſant. On vouloit me ſaigner ce matin, mais quelqu'un m'a dit que l'amour étoit dans le ſang : ah ! je n'en veux point perdre. (*M. RICCOBONI.*)

Les eaux m'ont, pour ainſi dire, tout fait ſortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. Mon Médecin ſoutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je ſuis arrivé : & mon Apothicaire, qui eſt encore meilleur juge que lui, puiſqu'il eſt ſourd, prétend auſſi la même choſe ; pour moi je ſuis perſuadé qu'ils me flattent, ou plutôt qu'ils ſe flattent eux-mêmes.

2. Les ſauvages de l'Amérique Septentrionale tremblent au ſeul nom de maladie. Ce n'eſt pas qu'ils ſoient inſenſibles aux maux de leurs freres, ils voudroient pouvoir les ſoulager : mais la crainte de reſpirer un air corrompu s'oppoſe aux mouvemens de leur cœur naturellement porté à la compaſſion. Ils craignent la mort, non pas comme le commun des hommes, mais à un tel point, que, pour l'éviter, je ne ſçais s'ils ne ſe rendroient pas coupables des plus grands crimes.

(*Le P.* CRESPEL.)

Une longue maladie ſemble être placée entre la vie & la mort, afin que la mort même devienne un ſoulagement, & à ceux qui meurent, & à ceux qui reſtent.

3. Dans l'iſle de Java, les marins en débarquant s'enterrent tout vifs dans le ſable ; c'eſt le remède le plus prompt pour guérir le ſcorbut.

(*Mémoir. Géogr. Phyſ. & Hiſt.*)

4. *Platerus* fait mention d'une fièvre maligne, qui fut accompagnée d'un ſymptôme, ou accident, qui n'eſt guères ordinaire dans ces maladies. C'étoit un pere Prieur qui en étoit attaqué; &, dans le plus fort du mal, il lui prit une envie de rire ſi grande & ſi involontaire, qu'il n'en put pas dormir un inſtant; quelque choſe qu'on lui dît, quelqu'effort qu'il fît, rien ne put l'empêcher de rire juſqu'à la mort.

Voyez SÉPULTURE, CHARLATANS, GRACES, ANTIPATHIE, PORTES, DOULEUR, MÉDECINE, MAINS.

MALHEUR.

1. Quoi! ſeigneur, s'écria le pêcheur, vous ſeriez donc auſſi malheureux, vous qui me faites du bien? Plus malheureux que toi cent fois, répondit Zadig. Mais comment ſe peut-il faire, diſoit ce bonhomme, que celui qui donne ſoit plus à plaindre que celui qui reçoit? C'eſt que ton plus grand malheur étoit le beſoin, & que je ſuis infortuné par le cœur.

(*M. de* VOLTAIRE.)

Dans les plus grandes diſgraces, la fortune laiſſe toujours quelque porte pour en ſortir. (*DON-QUICHOTTE.*)

La reine étoit adorée beaucoup plus par ſes diſgraces que par ſon mérite. On ne l'a vu que perſécutée, & la ſouffrance

aux perſonnes de ce rang tient lieu d'une grande vertu. (*Cardinal de* RETZ.)

Dès que nous ſommes malheureux, tous ceux qui nous environnent, prennent de l'empire ſur nous. (*Mᵉ. de* TENCIN.)

Notre ſageſſe eſt bien courte dans les adverſités. (*Mᵉ. de* MAINTENON.)

Les grands malheurs ont cela de bon, qu'ils ne laiſſent plus rien à craindre.

2. Le malheur écarte de nous les petites ames, & en rapproche les grandes.

3. Quand un homme eſt malheureux, on ſe fait un barbare plaiſir de l'accabler, & les hommes mettent leur ſatisfaction à conſommer ſon malheur, au moins par leurs diſcours.

4. Un malheur qui s'attache à nous dès notre naiſſance, ceſſe d'être un malheur. Il peut changer de face, & le cœur s'y fait. Mais dans le ſein d'une brillante fortune, ciel! qu'il eſt dur d'être malheureux!

5. Ce que l'exercice des combats & les dangers de la mer ſont aux talens du guerrier & du pilote, l'adverſité l'eſt aux vertus du ſage. En effet, tant qu'il n'eſt mis à aucune épreuve, ſes vertus repoſent, pour ainſi dire, à mon inſçu dans ſon cœur, & ſa modeſtie m'en dérobe la vue. Quand eſt-ce donc que je pourrai jouir en liberté du ſpectacle de ſa grande ame? Ce ſera quand le ſage ſera en bute aux revers.

Mais vœux ſont exaucés: le ſage eſt dans

l'indigence ; & je le vois, avec Epaminondas, refuſer l'argent du Roi de Perſe ; avec le vertueux Fabricius, rejetter les préſens du roi d'Epire. Ainſi le chêne antique au milieu des orages, dépouillé des ornemens de ſa cime ſuperbe, n'en paroît que plus robuſte.

Tels ſont les effets de l'adverſité ſur les ames vertueuſes ; qu'elles ſont parmi les revers ce que ſont dans les flammes ces parfums précieux, qui, ſans l'épreuve du feu, n'euſſent point répandu leur odeur délicieuſe. (*M. LE BOUCQ.*)

Le plus malheureux des hommes eſt celui qui croit l'être.

6. Alexandre tenoit toutes ſes vertus de la nature, & tous ſes vices de la fortune. Il eût peut-être été ſans défauts, s'il eût été malheureux.

7. Ils ſçavoient trop que l'infortune couvre quelquefois la vertu de toute la honte du vice.

Voyez PROSPÉRITÉ.

MALICE.

Le peuple Muguètien, alternativement ſot & crédule, étoit toujours malin ; les deux premières qualités donnent la troiſième. (*NÉRAÏR & MELHOÉ.*)

L'homme aime la malignité ; mais ce n'eſt pas contre les malheureux, mais con-

tre les heureux ſuperbes ; & c'eſt ſe tromper que d'en juger autrement.

Voyez GORGE.

MAL VÉNÉRIEN.

1. Une des grandes paſſions de M. le duc ... étoit de ſçavoir la généalogie du mal vénérien en France, & de pouvoir dire poſitivement, depuis ceux qui nous l'apportèrent de Naples ſous le régne de Charles VIII juſqu'à préſent : celui-là l'a donné à une telle, celle-ci à un autre, celui-ci à un autre, & ainſi du reſte ; ce ſeroit une longue & belle généalogie à faire. Quelques perſonnes font ce mal plus ancien que du tems de Charles VIII. Ils diſent qu'il a toujours été ſous le nom de lèpre ; il y a cependant bien de la différence entre ces deux maladies. On fait le mal vénérien originaire des Indes occidentales, d'où il fut apporté à Naples, & d'où il ſe répandit par toute l'Europe, particulièrement en France ; parce que les François victorieux & maîtres du royaume de Naples, s'étant inconſidérément mêlés avec les Napolitaines, qui étoient preſque toutes infectées de ce mal, ils en furent auſſi preſque tous attaqués, juſqu'au roi lui-même ; c'eſt pour cela qu'on l'appelle mal François & mal de Naples :

& le chevalier Bayard l'appelloit le mal de celui qui l'avoit.

2. Un comédien vouloit ſe marier, quoiqu'il eût un certain mal aſſez dangéreux. Son camarade lui dit : hé ! morbleu, attends que tu ſois guéri, tu nous perdras tous.

3. La barbare conquête du nouveau Monde, & l'origine de cette cruelle maladie qui vient de verſer le poiſon & le fiel ſur la génération, ont été regardées juſqu'ici, comme une même époque ; c'eſt le ſentiment de preſque tous les écrivains modernes. Cependant M. Sanchez, écrivant à M. Vandermonde, fait mention d'un livre qui prouve de la manière la plus forte, que la maladie vénérienne étoit connue en Italie quatre ans avant que Chriſtophe Colomb paſſât en Amérique.

Si l'on s'obſtinoit à vouloir que ce mal nous fût venu d'Amérique, ç'eût été bien certainement, ſelon ce livre en queſtion, avant l'expédition de Chriſtophe Colomb : quelle route auroit-il donc pris, pour venir ainſi infecter toute l'Europe, avant la découverte du nouveau Monde ?

4. Un vieux militaire, qui s'étoit diſtingué par ſes mœurs, autant que par ſon courage, racontoit que dans ſa première jeuneſſe, ſon pere, homme de ſens, & très-dévôt, voyant ſon tempérament naiſſant ſe livrer aux femmes, n'épargna rien

pour le contenir ; mais enfin, malgré tous ſes ſoins, le ſentant prêt à lui échapper, il s'aviſa de le mener dans un hôpital de gens attaqués du mal vénérien, &, ſans l'avertir, le fait entrer dans une ſalle où quantité de ces malheureux expioient, par un traitement effroyable, le déſordre qui les y avoit expoſés. A ce hideux aſpect, qui révoltoit à la fois tous les ſens, le jeune homme faillit à ſe trouver mal ». Va, miſérable » débauché, lui dit alors le pere, d'un ton » véhément, ſuis le vil penchant qui t'en» traîne ; bien-tôt tu ſeras trop heureux » d'être admis dans cette ſalle, où, victi» me des plus infâmes douleurs, tu force» ras ton père à remercier Dieu de ta » mort ». Ce peu de mots, joints à l'énergique tableau qui frappoit le jeune homme, lui firent une impreſſion qui ne s'effaça jamais ; condamné, par ſon état, à paſſer ſa jeuneſſe dans des garniſons, il aima mieux eſſuyer toutes les railleries de ſes camarades, que d'imiter leur libertinage. J'ai été homme, diſoit-il, j'ai eu des foibleſſes ; mais, parvenu juſqu'à mon âge, je n'ai jamais pu voir une fille publique ſans horreur.

(*M. ROUSSEAU, de Genève.*)

5. Un Chirurgien à genoux étoit tourné vers la figure de Charles VIII, dans le chœur de l'abbaye de S. Denis ; un moine lui dit que ce n'étoit pas l'image d'un ſaint :

Je le ſçais, dit l'autre, & c'eſt pour ſon ame que je prie, parce qu'il a apporté la v.... en France; ce qui m'a fait gagner ſept mille livres de rente.

Voyez Bossus.

MAITRESSES.

1. Elle avoit eſſuyé des épreuves révoltantes; mais avec tant de belles qualités, & la nobleſſe de ſon origine, en aurois-je voulu faire ma maitreſſe, ſi elle n'eût rien eu à ſe reprocher du côté de l'honneur? Il ſe faiſoit de ſes perfections & de ſes taches, une compenſation qui ſembloit la rendre propre à l'état où je voulois l'engager. (*M. PRÉVÔT.*)

On dit que l'on ne peut jamais connoître le caractère des rois d'Occident, juſqu'à ce qu'ils aient paſſé par les deux grandes épreuves de leur maitreſſe & de leur confeſſeur : car ſous un jeune prince ces deux puiſſances ſont toujours rivales; mais elles ſe concilient & ſe réuniſſent ſous un vieux. Sous un jeune prince le dervis a un rôle bien difficile à ſoutenir : la force du roi fait ſa foibleſſe; mais l'autre triomphe également de ſa foibleſſe & de ſa force.

(*MONTESQUIEU.*)

Un honnête-homme peut bien, par mégarde, épouſer la maitreſſe d'un autre; mais qui épouſe la ſienne?

2. Tous ceux qui épouſent des maitreſ-

ſes dont ils ſont aimés, tremblent en les épouſant, & regardent avec crainte, par rapport aux autres, la conduite qu'elles ont eue avec eux. (*Mᵉ. DE LA FAYETTE*).

Vous êtes amoureux de la fille, ſans doute, ajoûta-t-il; mais ſi vous la ſéduiſez, vous n'êtes pas un honnête-homme; &, ſi vous l'épouſez, vous n'êtes plus mon fils. (*Hiſt. d'Henriette.*)

Marie Touchet, maitreſſe de Charles IX, roi de France étoit d'Orléans. Elle donna des enfans à Charles IX, & ſe maria enſuite avec un homme de qualité. Je crois qu'elle ne l'épouſa qu'après la mort de ce monarque. Elle eut deux filles légitimes, qui marchèrent ſur ſes traces; l'une fut concubine de Henri IV, & l'autre du maréchal de Baſſompiere. Le *laboureur* remarque que *c'étoit une femme d'un eſprit auſſi incomparable que ſa beauté*, & que l'anagramme qu'on fit de ſon nom, Marie Touchet, *je charme tout*, étoit fort juſte.

3. Alcmène fut la dernière des mortelles que Jupiter eut pour maitreſſe. Niobé avoit été la première; il y a eu ſeize générations de l'une à l'autre. Telle fut la durée des amours de Jupiter pour les femmes.

4. A Paris, à Verſailles, on étoit affligé de l'indifférence du Roi, tandis qu'en province on en béniſſoit le Ciel. Il faut à nos rois, diſoit-on, une maitreſſe, ou un premier miniſtre: l'une & l'autre peuvent

faire de grands maux ; mais en contenant dans le devoir les gens en place, ils font le plus grand des biens. Une femme adoucit les mœurs du prince, le rend exorable à la priere, calme ſes reſſentimens, l'avertit de ſes défauts, lui fait aimer la gloire & les arts, lui donne cette modération qui rend le commandement ſi doux & l'obéiſſance ſi facile. L'abus du pouvoir ſubalterne eſt réprimé ; les miniſtres ſont diviſés ; mais ils n'en ſervent que mieux. Qui réſiſteroit à l'ennui, au malheur d'être roi, ſi le maître n'oſoit ce que le dernier des ſujets ſe croit permis ? Une maitreſſe eſt une dépenſe de plus : qu'importe, ſi le luxe rend au peuple ce que les édits lui raviſſent ? Que d'officiers protégés par madame de Monteſpan ; que d'artiſtes penſionnés, que de placets préſentés, que de malheureux ſoulagés par elle !.. Mais les mœurs !.. les mœurs étoient-elles plus pures ſous ce Louis XIII, qui n'aima rien ? & ſon cardinal, qui oſa tout aimer, fut-il moins reſpecté du pape & de la Sorbonne. Mais l'aviliſſement où tombent les grands ſeigneurs!.. Vain préjugé : l'hommage que nous rendions à madame de Monteſpan étoit une partie du culte que nous devons à notre roi. Aujourd'hui au lieu d'une femme, il faudra que nous en adorions vingt : & quelles femmes ! Mad. Colbert, auſſi inacceſſible que ſon mari ; la Dufrênoi, auſſi haute

haute que ſon amant, & quelques créatures de Seignelay, qu'il faudra déterrer dans les fauxbourgs.
(*Mémoires de Madame de* MAINTENON.)

Céſar avoit moins conquis de provinces que de maitreſſes : il alla les prendre juſques dans la Mauritanie. Annibal s'enivra des délices tendres de Capoue, dont les femmes étoient les plus polies de toute l'Italie. Alexandre le Grand céda aux charmes de Statira; & ſi l'on veut des héros moins violens & un peu plus paiſibles, Périclès, ce grand Périclès, qui gouvernoit Athènes ſi deſpotiquement, prit plaiſir à ſe faire aimer de la femme de Ménippe ſon collégue. (*Abbé de Saint-Réal.*)

Voyez FAVORIS, INDIFFÉRENCE, SERVICES, CONCUBINES, CAPRICES.

MANES.

1. C'étoit un grand crime parmi les anciens, que de violer la ſépulture des morts.

Les Mânes habitoient dans les tombeaux avec les morts, & en ſortoient lorſqu'on remuoit leurs cendres; on les appelloit alors Lemures, eſpèce de démons, lutins, eſprits follets.

2. Les anciens n'avoient point d'opinion fixe ſur les Mânes; les uns vouloient que par ce mot on entendît les Dieux infernaux; d'autres des Divinités infernales auxquelles on n'attribuoit aucun nom par-

ticulier, ou des eſprits aëriens, ou les ames des morts qui ſont errantes juſqu'à ce que les corps ſoient dépoſés dans le tombeau.

3. Les Mânes ſe repaiſſoient du ſang des victimes, comme on le voit dans l'Odyſſée, lorſqu'Ulyſſe évoqua l'ame du devin Tireſie.

4. C'étoit une opinion commune chez les anciens, que les Mânes de ceux qui étoient morts dans une terre étrangère, erroient, & cherchoient à retourner dans leur pays.

Voyez OMBRES, DIEUX PÉNATES.

MANÉGE.

1. La plûpart des termes de manége dérivent de l'Italien; parce que les Italiens ſont les premiers inventeurs des règles & des principes de cet art.

Meſſieurs du Pleſſis & de la Vallée frères, ces grands maîtres de l'art, qui ont fait tant de bruit dans le tems heureux de la cavalerie, ne nous ont point laiſſé de règles pour nous conduire dans ce qu'ils avoient acquis par une application ſans relâche... Privés de ces avantages, nous ne pouvons chercher la vérité que dans les principes de ceux qui nous ont laiſſé par écrit le fruit de leurs travaux & de leurs lumières. Parmi un aſſez grand nombre d'auteurs, nous n'en avons, ſuivant le ſentiment unanime de tous les connoiſſeurs, que deux

dont les ouvrages ſoient eſtimés, qui ſont M. de la Broue, & M. le duc de Newcaſtle.

M. de la Broue vivoit ſous le règne de Henri IV ; il a compoſé un ouvrage *in-fol.* qui renferme les principes de Jean-Baptiſte Pignatel ſon maître, qui tenoit Académie à Naples. Cette école étoit en ſi grande réputation, qu'on la regardoit comme la première du monde. Toute la nobleſſe de France & d'Allemagne, qui vouloit ſe perfectionner dans l'art de la cavalerie, étoit obligée d'aller prendre des leçons de cet illuſtre maître.

M. le duc de Newcaſtle étoit un ſeigneur Anglois gouverneur de Charles II. Nous avons de lui deux excellens livres. L'un eſt un *in-fol.* en François, imprimé à Anvers, & orné de planches : comme il n'en fit tirer que cinquante, dont il fit préſent à pluſieurs princes & ſeigneurs, & qu'il fit briſer les planches, il eſt devenu ſi rare, qu'à peine peut-on le trouver. Le ſecond ouvrage de ſa compoſition, eſt un *in*-4°., imprimé en Anglois, & traduit par M. de Soleyſel, auteur du *Parfait Maréchal.*

Le mot de manége a deux ſignifications ; ſçavoir, le lieu où l'on exerce les chevaux, & l'exercice qu'on leur fait faire. A l'égard des manéges où l'on exerce les chevaux, il y en a de couverts & de découverts. Un beau manége couvert doit être large de 35

à 36 pieds, & long de trois fois ſa largeur.

Les piliers ſont de l'invention de M. de Pluvinel, qui eut l'honneur de mettre Louis XIII à cheval.

M. le duc de Newcaſtle n'eſt point pour les piliers. Il dit qu'on y eſtrapaſſe & qu'on y tourmente mal-à-propos un cheval.

Un ſçavant écuyer a dit avec raiſon, que les piliers donnent de l'eſprit aux chevaux; parce que la crainte du châtiment réveille & tient dans une action brillante ceux qui ſont endormis & pareſſeux.

L'art de la guerre, & l'art de la cavalerie ſe doivent réciproquement de grands avantages. Le premier a fait connoître de quelle néceſſité il eſt de ſçavoir mener ſûrement un cheval; & cette connoiſſance a engagé à établir des principes pour y parvenir : de-là eſt venu l'établiſſement des Académies, que les grands princes ſe ſont toujours fait honneur de protéger. Ces principes, mis en pratique, ont contribué à la juſteſſe des différens mouvemens qui ſe font dans les armées. Il ne ſera pas difficile de s'en convaincre, en conſidérant que chaque air de manége conduit à une évolution de cavalerie.

Le paſſage, par exemple, rend noble & relevée l'action d'un cheval qui eſt à la tête d'une troupe.

En apprenant à un cheval à aller de côté,

on lui apprend à ſe ranger ſur l'un & l'autre talon, ſoit dans le milieu, ou à la tête de l'eſcadron, quand il en faut ſerrer les rangs, & dans quelque occaſion que ce ſoit.

Par le moyen des voltes, on gagne la croupe de ſon ennemi, & on l'entoure diligemment.

Les paſſades ſervent à aller à ſa rencontre, & à revenir promptement ſur lui.

Les pirouettes & les demi-pirouettes donnent la facilité de ſe retourner avec plus de viteſſe dans un combat.

Les airs relevés ont l'avantage de donner à un cheval la légereté dont il a beſoin, pour franchir les haies & les foſſés : ce qui contribue à la ſûreté, & à la conſervation de celui qui le monte.

Il eſt conſtant que le ſuccès de la plûpart des actions militaires eſt dû à l'uniformité des mouvemens d'une troupe, uniformité qui ne vient que d'une bonne inſtruction ; & qu'au contraire, le déſordre qui ſe met ſouvent dans un eſcadron, eſt cauſé ordinairement par des chevaux mal dreſſés ou mal conduits.

2. Il n'y a guères qu'en France où les gens de cheval connoiſſent la vraie poſition ; les Allemands, au moins auſſi amateurs des chevaux que nous, les dreſſent avec force & ſans agrément ; on fait peu

de cas de leur travail. Les Anglois préfèrent les plaiſirs de la chaſſe à ceux du manége ; l'Italien n'aime que l'amble, & l'Eſpagnol n'apprend à ſes chevaux qu'à piaffer. Pour avoir une juſte idée de la belle poſition, il faut avoir vu les écuyers Cavalçadours du roi de France, & quelques chefs d'Académie ; c'eſt chez eux que l'on trouvera la ſcience & l'art dans leur perfection. Auſſi doit-on ſe les propoſer comme les ſeuls bons modèles à imiter.

Il faut auſſi donner à ſon rein un degré de ſoutien convenable à la nature du cheval, & au plus ou moins de dureté de ſon allure : ſur les uns, il faut ſe relâcher ; ſur d'autres ſe raſſurer ; mais jamais de roideur, car elle eſt ennemie de toute liaiſon. La tenue de l'homme à cheval ne vient point d'une force extrême qu'il fait paſſer dans ſes cuiſſes & dans ſes genoux : on laiſſe aux *caſſe-cous* le petit mérite d'être preſque auſſi forts que leurs chevaux. L'écuyer fait conſiſter ſa tenue dans la grande quantité des points de contact par leſquels il peut être lié ſur le cheval ; c'eſt-à-dire, qu'il touche l'animal avec toutes les parties de ſes cuiſſes & de ſes jambes, qui peuvent phyſiquement en approcher.

Plus le cheval eſt étoffé, plus les cuiſſes de l'homme ſont courtes, & plus auſſi il ſe trouve de points difficiles à toucher ; car le corps du cheval forme une eſpèce de

cercle ; & la cuiſſe & la jambe de l'homme deviennent une tangente, qui, par ſa nature, ne peut toucher qu'en un ſeul point. Ce principe oblige de chercher des moyens naturels d'approcher le cheval plus facilement, & dans plus de points. On les trouvera infailliblement, ſi, le tronc ſe trouvant bien d'à-plomb, on laiſſe les cuiſſes ſe fixer à l'endroit de la ſelle qui ſera le plus commode.

Les deux jambes, moëlleuſes, tombant bien perpendiculairement ſous les genoux ſans aucune force, ſerviront de contrepoids à tout le corps pour l'aider à conſerver ſon équilibre : elles doivent ſuivre la tournure des cuiſſes, & n'en avoir point d'autre. Auſſi plus l'homme tournera les genoux en dehors étant à pied, plus ſes jambes auront de peine à contracter une bonne habitude à cheval ; alors les cuiſſes doivent ſe tourner beaucoup, afin d'éviter la mauvaiſe poſition des deux jambes qui toucheroient le cheval, le mollet en dedans.

C'eſt une idée fauſſe de prétendre qu'il eſt naturel au cheval d'aller ſous l'homme, comme à celui-ci de le monter.

J'ai monté des chevaux ſi froids, qu'à peine obéiſſoient-ils au pincer de l'éperon : mais s'ils étoient échauffés, ils devenoient charmans.

Dès qu'une fois le cheval ſçait trotter à la longe, & qu'il le fait uniment, c'eſt-à-dire, ſans interrompre ſon trot par quelque tems de galop ou de pas, on commence à le monter. La première leçon doit être de lui apprendre à connoître la main & les jambes de l'homme; mais on ne doit faire aucune opération des jambes, qu'il n'ait bien compris celle des mains..

C'eſt ſur-tout au galop que l'arrêt eſt difficile à bien former; car plus la puiſſance qui porte le cheval en avant eſt grande, plus celle qui doit réſiſter à la première eſt difficile à employer. Il ſera donc préparé de loin avec art, afin que de l'allure la plus prompte, le cheval puiſſe paſſer à la plus lente ſans qu'il y ait d'à-coups; ils ſont ſur toutes choſes à éviter : il vaut mieux employer, ſi on le peut, dix tems de galop pour arrêter moëlleuſement, que d'arrêter ſur cul dès le premier tems, au riſque de ruiner les jarrêts du cheval...

Le tems qui ſépare chaque courbette doit être preſque inſenſible à l'œil : les oreilles connoiſſeuſes, ne s'y trompent point; les courbettes vives flattent l'auditeur, les courbettes lentes l'endorment...

Jamais on ne tournera ſubitement : on gâteroit le cheval, & il ſe déplaceroit; mais on embraſſera, en le tournant, beaucoup de terrein; par ce moyen, le cheval

ne ralentit pas ſa cadence, & l'homme n'éprouve pas de contre-tems...

En France, bien des hommes croient avoir fait une grande faute, de courir ſur le pied gauche; mais les chevaux n'en ont-ils pas deux? ne faut-il pas qu'ils s'en ſervent! Qu'importe qu'ils ſoient ſur un pied ou ſur l'autre, pourvu qu'ils ſoient placés? Dès qu'une fois ils ſeront bien ſur tous les deux, & que dans la leçon ils répondront au partir ſur l'un ou ſur l'autre pour les opérations de l'homme, il ne faut point s'inquiéter s'ils partent à droite ou à gauche: ſi on les ſent, cela ſuffit.

(*M. DU PATY DE CLAM.*)

Voyez ÉQUITATION, ÉCUYERS.

MANICHÉISME.

1. Comme les Manichéens étoient bien éloignés de reconnoître le péché originel, & qu'ils rejettoient les livres de l'ancien & du nouveau Teſtament, où ce miſtère eſt le plus clairement révélé, S. Auguſtin jugea plus à propos d'attaquer directement le point capital de leur héréſie, en leur montrant que, quelqu'opinion qu'on tienne ſur l'origine des ames, & la ſource de nos maux, on eſt forcé de confeſſer un ſeul Dieu Créateur, bon par eſſence, dont toutes les œuvres exigent la louange & l'action de grace; que le vice ou le mal n'eſt pas un être, mais la corruption du

bien dont une nature eſt capable : donc vous ne pouvez admettre deux principes, l'un bon, & l'autre mauvais par nature ; vous êtes arrêté par les maux que vous voyez dans le monde, cherchez-en l'origine, examinez toutes les différentes hypothèſes, qu'on peut faire pour l'expliquer ; mais que cette difficulté, quand même vous n'en trouveriez pas la ſolution, ne vous empêche pas d'avouer ce qui eſt évident, qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu Créateur, dont toutes les œuvres ſont irréprehenſibles...

Marcion avant Manès, une foule de Philoſophes payens avant eux, ſoutenoient qu'il y avoit deux ſubſtances, l'une bonne, comme principe de tout le bien qui eſt dans le monde ; l'autre mauvaiſe, comme principe de tout le mal qui s'y trouve : ils appelloient celle-là l'eſprit, & celle-ci le corps ; & c'étoit, ſelon eux, du mélange de l'eſprit & du corps, que naiſſoient tous les maux que nous connoiſſons.

L'eſprit eſt-il étendu, comme le diſoient les Manichéens ? La ſubſtance mauvaiſe eſt-elle incréée, comme le ſoutenoient tous les défenſeurs des deux principes ? Ce ſont des queſtions importantes en ſoi, mais ſubordonnées à la queſtion principale ; qui eſt de ſçavoir s'il y a une nature malfaiſante, ou quelqu'être qui, par ſa nature, ſoit la cauſe du mal ; & n'eſt-il pas clair

que, dans ce premier chef, vous vous réuniſſez, Monſieur, avec l'impie Manichéen, & l'inſenſé philoſophe, en ſoutenant que le corps humain eſt tel par la conſtitution de ſa nature, qu'il doit infailliblement aſſujettir l'ame, qui eſt l'image de Dieu, aux miſères, à l'ignorance, à la cupidité, & à tous les autres maux qui en ſont les ſuites ordinaires? Le ſçavant Voſſius prétend que l'erreur des deux principes eſt la plus ancienne du genre humain.

2. Les Manichéens ſont perſuadés que dans les arbres & dans les herbes, il y a non-ſeulement de la vie, mais du ſentiment; que toutes les plantes ſouffrent de la douleur quand on les bleſſe, ou qu'on en détache quelque choſe; & qu'ainſi il n'eſt pas même permis de défricher la terre, & d'en arracher les ronces & les épines.

C'eſt ſur ce principe qu'ils condamnent l'agriculture, cet art le plus innocent des arts; & leur folie va juſqu'à croire qu'on ne ſçauroit l'exercer ſans ſe rendre coupable d'un nombre infini de meurtres. Leurs *élus* ne travaillent donc jamais à la terre & ne voudroient pas même cueillir un fruit, ni détacher une feuille d'un arbre; mais ils ne laiſſent pas de manger ce que leurs *auditeurs*, qui ſont d'une claſſe moins parfaite parmi eux, leur apportent: de ſorte que, ſelon leurs principes mêmes,

ils ne vivent que de ce qui rend les autres coupables d'une infinité de meurtres.

Voyez PERFECTION.

MANIÈRES.

1. Le bon ſens exquis des anciens portoit l'amour de la vraiſemblance au point de lui ſacrifier tout ce que leur génie auroit pu leur dicter de beau hors de ſa place.

2. Les choſes ſimples par elles-mêmes ſont écrites dans Sophocle avec la dernière naïveté ; & apparemment elles étoient jouées de même : ſi nous n'y trouvons pas aſſez de nobleſſe, c'eſt que nos mœurs ont changé. La nobleſſe des ſentimens n'eſt pas différente aujourd'hui que du tems de Sophocle. Il n'en eſt pas de même de celle des manières. Il faut donc croire que la dignité dans les manières eſt une choſe arbitraire & dépendante des temps, au lieu que celle des ſentimens eſt toujours la même.

3. Thémire s'avanca avec l'Amour dans ce premier des climats (*la France*). Elle ſe ſentit tout de ſuite ſaiſie par un air qui étoit extrêmement délié & ſubtil ; les femmes qui l'habitoient avoient un air de ſupérioriré & d'aiſance qui n'eût été que ridicule, s'il eût été copié ; mais qui étoit agréable, parce qu'il leur étoit naturel. Leur habillement avoit encore plus de goût que de magnificence : leurs manières,

pour être remarquées, n'avoient pas beſoin d'être précieuſes ; leurs graces faiſoient pardonner leurs ridicules lorſqu'elles en avoient. Leur viſage décidé & hardi avoit de l'agrément au défaut de beauté, & leur langage, pur ſans affectation, étoit auſſi poli que leurs manières. Au reſte, elles ne jouoient rien, elles étoient naturellement & ſans effort telles qu'elles paroiſſoient être. Elles n'imitoient perſonne, & tout le monde les imitoit.

4. Ceux qui ſont attachés à leurs ſens, condamnent tous ceux qui les choquent par des manières déſagréables. Qu'ils diſent, ſi l'on veut, des choſes auſſi claires que des démonſtrations de géométrie, ils ne perſuaderont jamais : ce n'eſt pas, au fond qu'ils n'aient raiſon, mais ils parlent de mauvaiſe grace, d'une manière inſupportable à des perſonnes délicates : pour la plûpart des gens, c'eſt peu de choſe de n'avoir que raiſon.

5. Un homme inſtruit dans l'art de la politeſſe, plaît toujours, quelque perſonnage qu'il joue. Il peut faire mille actions qui ne conviennent qu'à lui ſeul, quoiqu'il ne ſe diſtingue des autres que dans la manière.

6. Le bruit, les airs badins & les manières empreſſées ſont des vertus auxquelles il eſt impoſſible aux femmes de réſiſter. En un mot, la paſſion d'une belle pour un

homme n'eſt autre choſe que l'amour-propre tourné ſur un autre objet : elle ſouhaiteroit que l'amant devînt femme à tous égards, pourvu qu'il ne changeât pas de ſexe. Le beau ſexe étourdi ſe laiſſe prendre à l'extérieur & à la bagatelle ; il ſe cherche & s'admire lui-même dans les hommes.

7. Peut-être faiſons-nous trop de cas de ces airs & de ces manières que les étrangers ont tant de peine à contracter parmi nous, & que nous perdons ſi facilement chez nous.

MANUFACTURES.

1. Les manufactures ſont l'art de donner des formes aux productions naturelles.

Quelque favoriſé qu'un pays ſoit du Ciel, il ne produit pas tout, & il eſt impoſſible qu'il ait toutes ſortes de fabriques : il y en a qu'il ne pourroit cultiver qu'avec perte. On ruineroit le commerce ; & on éteindroit l'émulation & l'induſtrie ſi l'on vouloit abſolument tout fabriquer chez ſoi. Le génie de toutes les nations n'eſt pas également porté pour toutes ſortes de fabriques.

Il eſt remarquable qu'il y a telle fabrique qui languit & tombe lorſqu'elle eſt ſeule, & qui fleurit lorſqu'il s'en établit pluſieurs de la même eſpèce.

Les fabriques de laines, & ſur-tout cel-

les du pays, ont le premier rang. Enſuite celles de toiles, celles de ſoie.

Les fabriques de cotton ſont préjudiciables.

Les propriétés eſſentielles de toutes les manufactures ſont 1°. bonté, 2°. variété, 3°. bon marché.

2. Il eſt aſſez divertiſſant de réfléchir ſur les métamorphoſes qu'un chiffon de toile ſubit avant qu'il ſoit converti en papier, & qu'il ait paſſé par tant de différentes mains.

Les plus belles pièces de Hollande réduites en lambeaux, prennent une nouvelle blancheur qui ſurpaſſe de beaucoup la première, & retournent ſouvent en forme de lettres dans leur pays natal.

La chemiſe d'une dame peut être convertie en billets doux, & ſe voir une ſeconde fois en ſa poſſeſſion. Un damoiſeau peut retrouver ſa cravate après qu'elle eſt dénaturée, & la parcourir avec plus de ſatisfaction & d'utilité qu'il ne l'avoit jamais contemplée devant un miroir

Enfin, un morceau de toile, après avoir duré quelques années en forme d'eſſuie-main ou de ſerviette, peut s'élever du fumier, où il a été ramaſſé, juſqu'au cabinet des princes, & en devenir un des plus précieux ornemens.

(*Spectateur Anglois.*)

On ſçait que les manufactures ſe perfec-

tionnent à meſure qu'elles ſe multiplient pendant que celles qui ont des priviléges excluſifs ſe négligent, & dégénèrent de jour en jour.

3. Sous Charles V, les manufactures étoient encore groſſières en France. Elles auroient pu ſuffire; mais le luxe, qui régnoit déja beaucoup, fit donner la préférence aux étoffes étrangères. En 1636, Paris, Rouen, Amiens, Tournai, Reims, Carcaſſonne, Saint-Omer, Dourlans, Châlons, Terouane, Beauvais, Louviers, &c. avoient des manufactures de draps; mais on n'avoit pas encore l'art de bien préparer les laines.

Bruxelles fourniſſoit alors les draps fins pour les ſeigneurs & pour les riches, & l'Italie les belles étoffes de ſoie. Cependant la mode qui régnoit dans le quatorzième ſiécle parmi les perſonnes de diſtinction, de porter ſur leurs habits les couleurs & la repréſentation de leurs armoiries, contribua beaucoup à perfectionner nos manufactures; les ouvriers alors furent obligés de travailler leurs étoffes avec plus de ſoin, & les fabriquans de ſe rendre plus habiles; & depuis plus d'un ſiécle, nos manufactures en tous genres ſont parvenues à un très-haut dégré de perfection.

1. En fait de mariage, comme ſur beaucoup d'autres points, il s'en faut bien que les coutumes ſoient les mêmes dans tous pays. En Lybie, la mariée va, le ſoir de ſes nôces, offrir ſes charmes à tous les convives, les uns après les autres, & reçoit enſuite, en échange de ſes faveurs, le préſent que chacun d'eux apporte de chez ſoi; véritablement le mari a le privilége d'être reçu gratis dans les bras de ſa femme, mais il n'y eſt admis que le dernier.

2. Le chevalier Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre ſous Henri VIII, comparoit un homme qui ſe marie à un homme qui met la main dans un ſac, où il n'y a qu'une anguille ſur une centaine de ſerpens. Il y a cent contre un à parier, qu'au lieu de l'anguille c'eſt un ſerpent qu'il prendra. (*Bibliot. Angloiſe.*)

3. La manière dont les légiſlateurs Aſſyriens avoient pourvu à ce que l'indigence & la laideur ne fuſſent point un obſtacle pour trouver un époux, mérite d'être rapportée. On faiſoit aſſembler à des temps marqués toutes les filles nubiles dans une place publique, où les jeunes hommes en état de ſe marier, s'aſſembloient auſſi de leur côté. Un hérault en faiſoit la publication, & ouvroit une eſpèce d'encan, en commençant par les plus belles qui étoient

données au dernier enchérisseur. Les sommes dont elles avoient été payées, servoient de dot pour celles que l'on eût criées inutilement. Lorsqu'on en étoit à celles-ci, le hérault les proposoit d'abord avec une somme très-modique, & y ajoûtoit ensuite quelque chose, jusqu'à ce que quelqu'un se présentât. Cet usage si ridicule en apparence selon nos mœurs, & que dans le fond nous ne laissons pas d'imiter à-peu-près, étoit très-avantageux pour la propagation de l'espèce, dans un pays où personne ne pouvoit se soustraire à la loi qui ordonnoit de se marier, & où la polygamie étoit permise.

4. En Allemagne, une fille de la haute noblesse acquiert le titre de princesse par son mariage avec un prince. Mais une fille de la noblesse simple ne devient ni comtesse ni baronne, quoiqu'elle épouse un baron ou un comte. Pour réparer cette mésalliance, le mari doit aller trouver l'empereur, & lui demander pour sa femme les honneurs qui conviennent à son rang. Après avoir obtenu le consentement de l'empereur, il faut, suivant les Jurisconsultes d'Allemagne, que la diète de l'Empire le ratifie. Alors les enfans, provenus de ce mariage, deviennent habiles à succéder aux dignités & aux fiefs de leur pere; & l'épouse du prince, jouit des honneurs, des droits & des prérogatives attachés à la

dignité de princeſſe. On trouve des exemples remarquables de cet uſage, au commencement du dix-huitième ſiècle, dans les perſonnes de Jean Adolphe, duc de Saxe-Weiſſenfels; Albert, duc de Saxe-Cobourg; Guillaume-Georges, duc de Zell, & un prince d'Anhalt.

Lorſque les princes Allemands contractent ces ſortes d'alliances, qu'on appelle *mariages de la main gauche*, ils ſtipulent pour l'ordinaire, que l'épouſe demeurera dans ſa première condition, & que les enfans qui pourront naître de cette union ne ſeront en droit de prétendre d'autre rang que celui de leur mere. On n'appelloit la femme que Rodolphe, duc de Lunebourg, avoit épouſée de la main gauche, que *Madame Rodolphine*. On ne voit point, que Henri, Landgrave de Thuringe, Erneſt, & Edouard le fortuné, marquis de Bade, & Frédéric-Louis, électeur Palatin, aient élevé leurs épouſes à la dignité de princeſſe, en obſervant les formalités précédentes. Ces ſortes de graces ne ſe pourſuivent que lorſque les princes n'ont point d'héritiers de leur premier mariage avec une fille de la haute nobleſſe, ou lorſqu'ils n'ont aucun pacte de *confraternité* avec les grandes maiſons de l'Empire, auxquels cas ils ne peuvent tirer leur nouvelle épouſe de ſon rang de fille.

Voyez SUCCESSION.

Une jeune blondine fut forcée d'épouſer un vieilllard pour ſes écus. Elle fut menée à l'Egliſe, & le prêtre la ſermona ſur le mariage : c'eſt un ſaint nœud, c'eſt un nœud ſolemnel, un nœud divin, le plus grand nœud du monde. L'époux étoit rêveur : conſole-toi, lui dit-elle, ce n'eſt qu'un nœud coulant.

(*GRÉCOURT*).

5. Je regrettois cette foule d'amans, qui venoient payer, chaque jour, à mes charmes un nouveau tribut. Je m'imaginois être dans les chaînes de ce biſarre engagement, où la néceſſité de s'aimer, je veux dire de vivre enſemble, comme ſi on s'aimoit, produit néceſſairement le contraire.

6. Il y a, je crois, moins d'exemples d'hommes dont l'amour ait augmenté après le mariage, que nous n'en trouverions de femmes qui ſont dans le cas. (*PAMÉLA.*)

Mais ſûrement, ma chère, dit madame Willis, vous devriez de la reconnoiſſance à mylord B.... s'il vous offroit ſa main, malgré l'inégalité de vos ſituations.

Point du tout, dit Henriette, un homme n'a aucun droit à l'amour ou à l'eſtime d'une fille ſur qui il a eu des vues déshonnêtes, & à qui, faute de ſuccès, il offre enfin ſa main. Un amant qui n'épouſe ſa maitreſſe, que parce qu'il ne peut l'obtenir à des conditions plus faciles, a juſte-

ment autant de généroſité qu'un voleur de grand chemin, qui laiſſe la bourſe à un voyageur, parce qu'il ne peut la lui enlever. (*Hiſt. d'Henriette.*)

Et maudiſſant les filles de Paris, qu'on vous oblige d'épouſer le piſtolet ſous la gorge; j'aimerois autant, diſois-je en moi-même, prendre une femme à la friperie.

(*MARIVAUX.*)

7. Avant le mariage, on ne ſçauroit trop éplucher les défauts de la perſonne aimée; ni après qu'il eſt conclu, avoir trop d'indulgence ſur cet article.

8. Je ſuis ravie, ma chère enfant, de vous ſçavoir accouchée heureuſement. Je vous l'avois bien dit, qu'on ſe faiſoit les maux plus grands qu'ils n'étoient; & que la tendreſſe pour l'enfant en diminuoit une partie; & que l'amour pour le pere donnoit la force de ſupporter l'autre.

9. J'ai toujours pris ce ſommeil, dont Dieu aſſoupit notre premier pere avant que de lui préſenter une femme, non-ſeulement pour un avis de nous défier de notre vue, comme d'une très-mauvaiſe conſeillere là-deſſus, mais encore pour une inſtruction morale, que perſonne, vraiſemblablement, ne s'en chargeroit, ſi l'on avoit les yeux de l'eſprit aſſez ouverts, pour voir, dans l'avenir, à combien d'infortunes celui-là ſe ſoumet, qui accepte une ſociété ſi périlleuſe. Et je n'ai jamais lû le premier vers du

dixième livre des métamorphoſes d'Ovide, où il donne au Dieu Hymenée une robe de ſaffran,

. . . . . *Croceo velatus amictu.*

ſans m'imaginer que ce Poëte nous a peut-être voulu faire une leçon de ce qui eſt ſi eſſentiel au mariage. Les ſoucis d'une famille dont vous vous chargez, l'expoſition où vous entrez à tant de coups de fortune, la jalouſie inévitable que vous avez d'une femme, pour peu qu'elle vous agrée, ou que votre honneur vous touche, ne ſont-ce pas autant de ſujets de jauniſſe ?

(*La Mothe le Vayer.*)

Tavernier dit que, lorſqu'on a paſſé Lahor & le royaume de Cachemire, toutes les femmes du Mogol naturellement n'ont point de poil en aucune partie du corps, & que les hommes n'ont que très-peu de barbe. Selon Thevenot les femmes Mogoles ſont aſſez fécondes, quoique très-chaſtes : elles accouchent auſſi fort aiſément, & on en voit quelquefois marcher par la ville, dès le lendemain qu'elles ſont accouchées ; il ajoûte qu'au royaume de Décan on marie les enfans extrêmement jeunes ; dès que le mari a dix ans, & la femme huit, les parens les laiſſent coucher enſemble, & il y en a qui ont des enfans à cet âge : mais les femmes qui ont des enfans de ſi bonne heure, ceſſent ordinairement d'en avoir

après l'âge de trente ans, & elles deviennent extrêmement ridées. Parmi ces femmes il y en a qui ſe font découper la chair en fleurs, comme quand on applique des ventouſes; elles peignent ces fleurs de diverſes couleurs avec du jus de racines, de manière que leur peau paroît comme une étoffe à fleurs.

(*M. DE BUFFON.*)

Les Tartares qui ſont au 55e dégré le long du Volga, ſont groſſiers, ſtupides & brutaux; ils reſſemblent aux Tonguſes, qui n'ont, comme eux, preſqu'aucune idée de religion; ils ne veulent pour femmes, que des filles qui ont eu commerce avec d'autres hommes.

Le pape Alexandre VII demanda un jour à Léon Allatius, bibliothécaire du Vatican, pourquoi il n'embraſſoit point le ſacerdoce; c'eſt afin, lui répondit-il, d'être toujours prêt à me marier: mais pourquoi donc, reprit le pape, ne vous mariez-vous pas? C'eſt afin, lui répondit Allatius, d'avoir toujours pleine liberté de me faire prêtre. Il paſſa ainſi toute ſa vie à délibérer entre une paroiſſe & une femme: il ſe repentit peut-être en mourant de n'avoir choiſi ni l'une ni l'autre; mais il ſe ſeroit peut-être repenti trente ou quarante ans de ſuite d'avoir choiſi ou l'une ou l'autre.

(*BAYLE.*)

Un homme, dit le chancelier Bacon,

peut avoir à tout âge de bonnes raiſons de ſe marier, parce qu'une épouſe eſt une maitreſſe pour un jeune homme, une compagne pour l'âge mûr, une garde pour un vieillard.

10. En Danemarck l'impôt qui charge les mariages ne tombe point ſur les pauvres; encore vaudroit-il mieux qu'il ne chargeât perſonne, quoique fort modique. Le mariage ne doit être découragé par aucun endroit.

11. Le mariage donne de l'étendue à notre bonheur & à nos miſères : celui qui ſe contracte par amour eſt agréable; celui que l'intérêt produit eſt commode; & celui où l'un & l'autre de ces motifs ſe trouvent eſt heureux.

Un mariage de ce dernier ordre a toutes les douceurs de l'amitié, tous les plaiſirs des ſens & de la raiſon; en un mot tous les agrémens de la vie.

12. Sur la côte de Malabar les femmes peuvent épouſer autant de maris qu'elles veulent, & elles obligent chacun d'eux à leur fournir, l'un des habits, l'autre la nourriture, & ainſi du reſte.

Voyez VIEILLARDS, MÉDECINE, SÉRAILS, SCHISME, PUDEUR, POPULATION, SERMEMT, MARIS, VIRGINITÉ, CONCUBINES, CHIENS, DROITS, ABSTINENCE, SOUMISSION, CÉLIBAT, PROMESSE, PERMISSION.

MARINE.

1. Les peuples que leur petit nombre ou leurs défaites avoient relégués dans les climats les plus ſtériles, ne ſongèrent d'abord qu'à ſubſiſter. Les obſtacles redoublèrent le zèle & développèrent inſenſiblement le génie : de nouveaux tréſors s'ouvrirent ſous les efforts du travail, guidé par l'induſtrie. On vit des barques & des vaiſſeaux chargés de vins, de fruits, de grains, de métaux brutes & façonnés, d'étoffes travaillées & teintes de différentes couleurs; enfin, de tout ce que l'art avoit déja ajoûté à la nature. On vit ces barques, ces vaiſſeaux ſuivre le cours des fleuves, deſcendre juſqu'à leur embouchure, oſer ranger les côtes, & ſe haſarder de plus en plus dans des routes inconnues. Les dangers de la mer firent conſidérer ceux qui, par leur adreſſe, ſçavoient éviter les écueils & réſiſter aux vents. La manœuvre fut inventée, & le pilotage devint une profeſſion honorable. Les tempêtes firent découvrir de nouvelles terres; les naufrages peuplèrent quelques iſles : on vit des colonies s'établir, & former de nouvelles plantations. Le cours des rivières fut détourné pour fertiliſer le ſol, & pour faciliter les tranſports; la nature changea de forme ſous les efforts de l'art, la terre s'embellit, les nations ſe communiquerent

& échangèrent entr'elles les réſultats de leurs travaux.

2. Les Normands, les Anglois, les Danois commençant à faire des deſcentes en France en 887, 888, 889, Charlemagne viſita ſes ports, & fit conſtruire des vaiſſeaux qui reſterent armés : il y en avoit depuis l'embouchure du Tibre juſqu'en Danemarck. Les Seigneurs eurent ordre de ſervir en perſonne, comme dans les armées de terre.

Saint Louis mit en mer quatre-vingts vaiſſeaux pour défendre les côtes de Poitou, contre la flotte de Henri III, roi d'Angleterre ; & quatre ans après, il en équipa une nombreuſe pour ſon expédition d'Outremer. Aucune de ces flottes n'eſt à comparer à celle que ce prince aſſembla à Aigueſmortes, ſur la fin de ſon régne, pour l'expédition d'Afrique, où il mourut.

La puiſſance des François n'étoit alors ſur mer guères inférieure à celle des Anglois. *Philippe le Hardi*, fils de S. Louis, envoya ſur les côtes de Catalogne, une flotte de ſix vingts tant galères qu'autres gros vaiſſeaux. *Philippe-le-Bel*, ſon fils, fit paſſer en Angleterre une armée ſous les ordres de Jean de Harcourt & de Mathieu de Montmorenci, qui prirent la ville de Douvres & la ſaccagèrent. *Philippe de Valois*, fit une pareille expédition contre Edouard III ; mais ſa flotte compoſée de ſix vingts gros vaiſſeaux, & d'un grand nombre de

plus petits, fut défaite à la bataille de l'Ecluſe. On voit encore ſous le même régne un combat naval, & une victoire célèbre remportée ſur les Flamands en Zélande en 1404, & une autre aſſez conſidérable auprès de l'iſle de Jerneſey, où la flotte Françoiſe étoit de trente-ſix gros vaiſſeaux, & l'Angloiſe de quarante-ſix.

(*FROISSARD.*)

3. Sous le roi Jean, il ne fut plus queſtion de flotte en France depuis la priſe de ce prince à la bataille de Poitiers. *Charles V*, ſon fils, aſſembla en 1369, une très-nombreuſe flotte à Harfleur, dans le deſſein de porter la guerre en Angleterre; le duc de Lancaſtre le prévint, & ayant fait paſſer une armée à Calais, il obligea *Charles* à déſarmer, pour employer à la défenſe de la Picardie les troupes qui montoient ſa flotte: en 1372 il remporta une grande victoire ſur les Anglois devant la Rochelle. Le comte de Pembrock, qui commandoit la flotte Angloiſe, fut fait priſonnier, & preſque tous ſes vaiſſeaux furent pris & coulés à fond. Le même monarque fit encore un grand armement ſur mer en 1377, ſecondé par Jean de Vienne, Seigneur de Coucy, qui exerçoit la charge d'amiral. Celui-ci pilla l'iſle de Wight, prit & brûla la Rye, & quelques autres villes d'Angleterre le long de la Manche.

4. Charles VI, après les troubles cauſés

pendant ſa minorité par les factions de ſes trois oncles, les ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, ſe rendit ſur la mer auſſi redoutable que ſes prédéceſſeurs.

5. En 1451, ſous le régne de Charles VII, le comte de Dunois faiſant le ſiége de Bayonne, qu'il prit, avoit ſur la mer, pour inveſtir la place de ce côté-là, douze vaiſſeaux Biſcayens, appellés *Eſpinaſſes*; & l'an 1457, *Pierre de Brezé*, comte de Maulevrier, ſénéchal de Normandie, fit en Angleterre une deſcente avec une flotte ſur laquelle il avoit quatre mille ſoldats, & força la ville de Sandwich, qui fut pillée.

6. François I, attaqué en même tems par l'empereur Charles-Quint & Henri VIII, roi d'Angleterre, ne put ſe diſpenſer d'augmenter ſes forces maritimes; il fit venir dans l'Océan les galères qu'il avoit ſur la Méditerranée, au nombre de vingt-cinq : il y joignit dix navires que lui fournirent les Génois; & avec ceux qu'il avoit dans ſes ports, il compoſa une flotte de cent cinquante navires ronds, & de ſoixante autres moindres.

7. Quoique Henri II fut en guerre avec l'Angleterre, il ne fit pas de ſi grandes dépenſes que ſon prédéceſſeur, pour la marine : il ſe contenta d'entretenir ce qu'il avoit trouvé de vaiſſeaux à ſon avénement à la Couronne, & n'en fit pas conſtruire

beaucoup de nouveaux. Il ne laiſſa pas pour cela que de ſe rendre redoutable à ſes voiſins, ſur mer, & il s'y fit ſous ſon régne, quelques expéditions aſſez conſidérables.

8. La reine *Catherine de Médicis*, douairière de Henri II; pour ſoutenir ſes prétentions ſur le Portugal, mit en mer ſoixante vaiſſeaux, qu'elle équipa de ſix mille ſoldats, outre les matelots, aux ordres de *Philippe Strozzi* & du comte de *Briſſac*.

9. Sous Louis XIII, le cardinal de Richelieu donna tous ſes ſoins pour l'établiſſement de la marine: Louis XIV la rendit formidable, & ſous Louis XV elle ſe ſoutient.

10. Si les François faiſoient par eux-mêmes les tranſports immenſes de leurs bleds & de leurs vins, le profit que le fret ſeul donneroit à la nation, ſeroit infini, & il ne faudroit que cette branche de commerce pour avoir une puiſſante marine.

11. Nous aurions bien de la peine à croire que, ſous le régne de Charles I, l'Angleterre n'auroit pu jamais fournir trois navires marchands de trois cents tonneaux, ſi le chevalier Joſiahchild ne l'eût poſitivement affirmé.

12. Les Hollandois ont ſuccédé aux villes anſéatiques, & ſont devenus les voituriers du Monde. Ajoûtez à cela l'induſtrie & l'économie, talens naturels de cette nation, à la faveur deſquelles ces gens-là ſe conten-

tent d'un petit profit : ce qui les met en état de tranſporter les manufactures de tout pays à meilleur marché même que les natifs. Ainſi, il n'y a guères qu'eux qui puiſſent voiturer les marchandiſes des autres nations, & tirer abondamment de grands avantages, pendant que leurs voiſins ſe battent.

13. Les Athéniens furent long-tems ſans s'appliquer à la marine : ils ne commencèrent à devenir hommes de mer, que dix ou douze ans après la bataille de Marathon. Cependant Homère dit qu'ils envoyèrent cinquante vaiſſeaux au ſiége de Troye, mais c'étoient des vaiſſeaux de charge, des barques découvertes, & non pas des vaiſſeaux de guerre. C'eſt encore beaucoup que n'ayant commencé à s'appliquer à la marine que ſous Théſée, ils aient été ſitôt en état de fournir cinquante vaiſſeaux de charge à Agamemnon, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de trente ou quarante ans. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'ils s'en ſoient tenus là, & qu'ils n'aient fait aucun progrès dans l'eſpace de près de ſept cents ans qu'il y a depuis la guerre de Troye juſqu'à la bataille de Marathon, & que, peu de tems après cette bataille, ils aient paſſé pour les plus grands hommes de mer qu'il y eût au monde ; car c'étoit parmi les Grecs un commun proverbe, *les Athéniens pour la mer.* (*Hiſt. de Grèce.*)

Les orages, les écueils font qu'une flotte n'eſt qu'une défenſe en perſpective. Nous n'avons pour murailles que notre courage.

14. On peut appeller le port d'Amſterdam, le rendez-vous de toutes les nations, & en quelque ſorte le centre du commerce de toutes les parties de l'Univers. Il ſort tous les ans plus de trois mille vaiſſeaux du port d'Amſterdam, ſans les barques de pêcheurs. Les ſept petites provinces, dont elle eſt la capitale, ne ſont pas enſemble plus grandes que la Normandie, & n'en valent pas le quart par la ſtérilité de leur fonds; mais la navigation & le travail en ont fait un État auſſi conſidéré que les empires & les royaumes de l'Europe.

15. Xerxès, fils de Darius & petit-fils d'Hyſtaſpe, ayant attaqué les Grecs par terre & par mer, fut vaincu à Salamine, à Platée, & à Mycale. Ce fut Thémiſtocle qui enhardit les Athéniens à la bataille de Salamine; fondé, diſoit-il, ſur un oracle qui portoit que les Athéniens devoient ſe faire des murs de bois. Quantité de citoyens abattirent leurs maiſons pour conſtruire des vaiſſeaux. Ils n'en avoient toutefois que trois cents, contre une flotte de douze cents & plus.

16. Il y a des gens qui traitent d'abſurde la maxime de ces raiſonneurs, qui veulent faire paſſer pour une chimère le lien qui

unit les Anglois au continent & la néceſſité d'y maintenir un juſte équilibre. Lorſque Rome eut ſubjugué toute l'Italie, Carthage ſentit bien-tôt tout le poids de ſon pouvoir ; quoiqu'une mer bien plus large que ne l'eſt le canal, les ſéparât, & quoique la ſupériorité navale des Carthaginois ſur les Romains ſurpaſſât de beaucoup celle que les Anglois ont eue ſur la France.

17. Théodebert, fils de Thierri I, roi de Metz, étoit en guerre avec Cochiliac, roi des Danois, & la termina en un ſeul jour par une double victoire. Il défit l'armée de terre, tandis que la flotte Françoiſe battoit la flotte Danoiſe. C'eſt le premier exploit maritime que l'on connoiſſe depuis l'établiſſement des François dans les Gaules.

18. Les Athéniens n'avoient pas reçu de leurs ancêtres la gloire de la marine, & ne l'avoient pas toujours poſſédée. C'étoit la guerre des Perſes qui les avoit forcés à ſe rendre habiles ſur mer, malgré l'oppoſition qu'ils y avoient, & par leur inclination naturelle, & par la ſituation même de leur ville, aſſez éloignée de la mer.

19. Le deſſein que Thémiſtocle forma & qu'il exécuta, de tourner toutes les forces d'Athènes du côté de la mer, marquoit en lui un génie ſupérieur, capable des plus grandes vûes, pénétrant dans l'avenir,

venir, & saisissant dans les affaires le point décisif. Il comprit qu'Athènes ne possédant qu'un territoire stérile, & peu étendu, n'avoit que ce seul moyen pour s'enrichir & s'aggrandir. On peut regarder ce projet comme la source & la cause de tous les grands événemens qui rendirent dans la suite la république d'Athènes si florissante.

(*Hist. de Grèce.*)

20. Les petits vaisseaux d'autrefois accrochoient soudain, & les soldats combattoient des deux parts; on mettoit sur une flotte toute une armée de terre: dans la bataille navale que Régulus & son collègue gagnèrent, on vit combattre cent trente mille Romains contre cent cinquante mille Carthaginois. Pour lors les soldats étoient pour beaucoup, & les gens de l'art pour peu; à présent les soldats sont pour rien, ou pour peu, & les gens de l'art pour beaucoup.

(*Grandeur & décad. de Rome.*)

Les bateliers Indiens rament d'une manière bien différente des Européens; c'est avec le pied qu'ils font jouer l'aviron, & leurs mains leur servent d'hypomochlion, ou de point d'appui.

Voyez INVASIONS, BOUSSOLE.

MARIS.

1. Communément un mari paſſe la moitié de ſa vie à tourmenter ſa femme, & l'autre moitié à l'en dédommager.

(*NÉRAÏR & MELHOÉ.*)

Une honnête-fille peut bien dire qu'elle ne veut pas d'un tel pour ſon mari, mais elle ne peut pas dire auſſi : je veux un tel.

2. Un homme qui a de la délicateſſe ne peut être content, s'il n'eſt que médiocrement heureux avec ſa femme.

(*PAMÉLA.*)

Force regards ſur Madame Dorville, mais modeſtes, reſpectueux, enfin ménagés avec beaucoup de diſcrétion ; le tout ſoutenu de je ne ſçais quelle politeſſe tendre dans ſes diſcours, mais d'une tendreſſe preſque imperceptible, & hors de la portée d'un mari, qui, quoiqu'il aime ſa femme, l'aime en homme tranquille, & qui a fait ſa fortune auprès d'elle ; ce qui lui ôte en pareil cas une certaine fineſſe de ſentiment, & lui épaiſſit extrêmement l'intelligence. (*MARIVAUX.*)

Les Naires de Calicut ſont des militaires qui ſont tous nobles, & qui n'ont d'autre profeſſion que celle des armes ; ce ſont des hommes beaux & bien faits, quoiqu'ils aient le teint de couleur olivâtre : ils ont la taille élevée, & ils ſont hardis,

courageux, & très-adroits à manier les armes; ils s'aggrandiſſent les oreilles au point qu'elles deſcendent juſques ſur leurs épaules, & quelquefois plus bas. Ces Naires ne peuvent avoir qu'une femme, mais les femmes peuvent prendre autant de maris qu'il leur plaît. Le P. Tachard, dans ſa lettre au P. de la Chaiſe, datée de Pondichéri du 16 Février 1702, dit que, dans les Caſtes ou Tribus nobles, une femme peut avoir légitimement pluſieurs maris, qu'il s'en eſt trouvé qui en avoient eu tout à la fois juſqu'à dix, qu'elles regardoient comme autant d'eſclaves qu'elles s'étoient ſoumis par leur beauté. Cette liberté d'avoir pluſieurs maris eſt un privilége de nobleſſe que les femmes de condition font valoir autant qu'elles peuvent; mais les bourgeoiſes ne peuvent avoir qu'un mari; il eſt vrai qu'elles adouciſſent la dureté de leur condition par le commerce qu'elles ont avec les étrangers, auxquels elles s'abandonnent ſans aucune crainte de leurs maris, & ſans qu'ils oſent leur rien dire. Les meres proſtituent leurs filles le plus jeunes qu'elles peuvent.

(*M. DE BUFFON.*)

Il y a des maris qui aiment mieux recevoir de leur femme des ſoumiſſions que des careſſes.

3. Un mari évite de ſe trouver dans les maiſons où va ſa femme; & l'on diroit,

aux ſoins qu'il prend de ne point faire paroître leur union, qu'il ſe croir coupable envers la ſociété de lui avoir arraché une part de ſes plaiſirs. Je parle des gens de qualité : car parmi le peuple, on reconnoît très-aiſément le mari & la femme, aux querelles qu'ils ont toujours enſemble.

4. En apprenant, écrit à ſon frère Madame de Maintenon, que vous étiez enfin pere, je dis : voilà un enfant qui les unira. J'appris avec douleur que ſon humeur vous choque. Et vous, croyez-vous ne rien avoir de choquant ? Pourquoi êtes-vous homme, ſinon pour ſupporter cet enfant ? Que vous ſert-il d'avoir de l'âge, de l'eſprit, ſi vous n'en êtes pas plus patient ? Ah ! que les hommes ſont tyranniques ! Ils aiment une liberté extrême, & n'en laiſſent aucune. Ils enferment pendant qu'ils courent. Ils croient une femme trop heureuſe de les recevoir quand il leur plaît de revenir. Ils exigent mille complaiſances, & ils n'en ont que pour leurs maitreſſes. Procédé imprudent, avec la plûpart des femmes, & cruel avec toutes. Pour moi, je n'aimerois guères un mari qui n'auroit nulle attention à mon amuſement. De l'aveu de toute la terre, votre femme eſt d'une vertu & d'une ſoumiſſion qui devroient vous obliger à toutes ſortes d'égards. Quand vous rentrez chez vous, faut-il être ſur-

pris des reſtes de l'ennui dont votre abſence l'a accablée? Eſſayez de mes conſeils, rendez-vous propre mon expérience : que j'aie vécu pour vous & pour moi.

Voyez PRÉJUGÉS, REPROCHES, SOUMISSION, CÉLIBAT, SECRET.

MARTYRS.

On raconte, que Valerio, évêque de Vérone, & Cardinal, dans ſon ouvrage intitulé *de Rhetoricâ Chriſtianâ*, nous apprend qu'une des cauſes des fauſſes légendes des martyrs a été la coûtume qui s'obſervoit autrefois en pluſieurs Monaſtères, d'exercer les jeunes religieux par des amplifications Latines qu'on leur propoſoit ſur le martyre de quelque ſaint; ce qui leur donnant la liberté de faire agir & parler les tyrans, & les ſaints perſécutés, en la manière qui leur paroiſſoit la plus vraiſemblable, leur donnoit celle en même tems de compoſer, ſur ces ſortes de ſujets, des eſpèces d'hiſtoires bien plus remplies d'ornemens & d'inventions que de vérité; mais quoiqu'elles ne méritaſſent pas d'être fort conſidérées, celles qui paroiſſoient les plus ingénieuſes & les mieux faites, ne laiſſoient pas d'être miſes à part; en ſorte qu'après un long-tems ſe trouvant avec les manuſcrits des bibliothèques des Monaſtères, il étoit fort difficile de diſcerner ces jeux d'eſprit d'avec les autres légitimes, & les

hiſtoires véritables des ſaints qui s'y conſervoient.

Voyez RELIQUES, SAINTS, MIRACLES.

MATIÈRE.

1. La matière n'eſt point encore le corps. Trois choſes ſont néceſſaires pour le former ; la compoſition ou l'union de pluſieurs ſubſtances, la force d'inertie & la force motrice. La compoſition ou compoſſibilité des ſubſtances forme l'eſſence du corps, ou ce par quoi il eſt poſſible ; la force d'inertie, qui eſt une action, en fait l'exiſtence, ou le rend actuel ; la force motrice en produit les différences ou la diverſité. Le corps eſt une partie ſenſible de l'univers, compoſée elle-même d'autres corps inobſervables, qui ſe nomment corpuſcules. Les corpuſcules primitifs ſont ceux qui réſultent immédiatement des ſubſtances ſimples, & qui ſe réſolvent immédiatement en elles. C'eſt de l'action & de la réaction de ces corpuſcules que naiſſent les phénomènes de la dureté, du reſſort, de la ductilité, de la diviſibilité de la matière. Léibnitz en déduit le mouvement, qui n'eſt que le changement ſucceſſif de lieu ; & dans les corps, le changement du mode de la co-exiſtence.

(*Inſtitutions Leibnitiennes.*)

Ce qui eſt par-delà l'univers, c'eſt-là ce que je veux approfondir. Eſt-ce un vuide

immenſe, ou bien eſt ce une portion de matiere renfermée dans ſes bornes? Cette matière tient-elle à notre univers, ou fait-elle un corps qui en ſoit ſéparé, & qui roule dans le vuide au gré du haſard? Cette matiere dont eſt engendré tout ce qui exiſte & tout ce qui exiſtera, eſt ce la continuité, eſt-ce la diviſibilité qui fait ſon eſſence? Les élémens combattent-ils enſemble par une oppoſition qui en ſoit inſéparable, ou conſpirent-ils par différens moyens à la même fin?

Pour la connoiſſance de tant d'objets immortels, en vérité, l'homme eſt trop mortel.

2. Nos ſens nous découvrent, dans les corps, des propriétés générales & primitives, qui nous prouvent que ces corps, de quelque genre qu'ils ſoient, & quelque différence qu'il y ait entr'eux, ſont formés d'une ſubſtance qui eſt la même dans tous. Mais nous ne ſçavons point ce que c'eſt que cette ſubſtance: nous n'en connoiſſons guères que les propriétés que nous pouvons appercevoir par les ſens; encore faut-il prendre garde de confondre ces propriétés avec les ſentimens mêmes que cette ſubſtance excite en nous lorſqu'elle affecte nos ſens.... En effet, le vulgaire ne croit-il pas que la chaleur eſt dans le feu qui nous échauffe, que le froid eſt dans la glace, que la lumière eſt dans le ſoleil, ou dans la flamme d'une

bougie qui nous éclaire ; que la couleur jaune dont on eſt frappé à la vue de l'or eſt dans l'or ; qu'une roſe a réellement en elle-même une odeur ſemblable à celle qu'elle fait ſentir ; que le ſon que cauſe une cloche, ſort de cette cloche ; que la ſaveur aigre que nous cauſe le vinaigre, eſt véritablement dans le vinaigre ?.... Cette erreur nous eſt ſi naturelle, que, ſans une étude particulière de l'uſage de nos ſens, il ne nous eſt pas poſſible de nous en garantir. Il faudroit, pour avoir des perceptions plus pures de la matière ou des propriétés qui lui appartiennent effectivement, l'appercevoir ſans chaleur, ſans froideur, ſans lumière, ſans couleur, ſans odeur, ſans ſons, & ſans ſaveur. Telle eſt, par exemple, la matière de l'air lorſqu'il eſt tempéré, calme, pur, & renfermé dans un lieu ténébreux ; on marche dans ce lieu ſans rien voir, ſans rien ſentir ; il ſemble que ce ſoit une eſpace abſolument vuide ; on peut cependant s'aſſurer en mille manières de l'exiſtence de la matière qui le remplit : or, c'eſt dans cet état où la matière ne ſe fait point ſentir, qu'on doit l'examiner, afin de découvrir les propriétés qui lui appartiennent uniquement, & qui ne peuvent alors ſe confondre avec nos ſenſations.... On comprendra aiſément qu'il eſt facile, par le moyen d'un ſoufflet garni d'une ſoûpape, de remplir une veſſie ou un ballon de cet air

insensible dont nous venons de parler, & que le ballon s'étendra & augmentera de volume à mesure qu'il s'emplira; on concevra donc alors que plus il entrera d'air, plus il occupera d'espace dans ce ballon, & qu'ainsi les parties de cette matière qu'on avoit d'abord jugé insensible, ont une étendue proportionnée à la place qu'elles rempliſſent. On s'appercevra de plus, que le ballon ne peut recevoir sans se rompre, qu'une certaine quantité d'air, & que lorsque cette quantité d'air est rentrée, il tend le ballon, & oppose de toute part une résistance qui fait assez comprendre qu'il est rempli par une substance dont les parties ne peuvent entrer les unes dans les autres, de manière qu'elles puissent perdre entièrement leur volume ou leur étendue. La résistance que cette substance oppose lorsque l'intérieur du ballon ou d'un autre vase en est parfaitement rempli, prouve donc que les parties de la matière ne peuvent point s'entre-pénétrer ou s'entre-absorber les unes les autres; *l'impénétrabilité* est donc encore une propriété de la matière. On observera aussi que l'air n'a pu passer dans le soufflet, & du soufflet dans le ballon sans changer de place, sans se mouvoir, & que par conséquent cette matière est mobile ou susceptible de mouvement. Il est donc évident que la *mobilité* est aussi une propriété de la matière. Enfin, on conçoit aisément que l'air qui

remplit le ballon n'y eſt pas entré tout à la fois, qu'il a dû ſe diviſer & ſe partager pour paſſer ſucceſſivement par l'ouverture du ballon ; ainſi on ne pourra pas douter non plus que la *diviſibilité* ne ſoit encore une propriété de la matière.....

Nous ſommes donc ſûrs que la matière eſt un être *étendu*, *impénétrable*, *diviſible*, & *mobile* ; mais c'eſt tout ce que nous en connoiſſons ; nous ne pouvons en aucune maniere appercevoir ce principe en lui-même, ſa nature ou ſon eſſence nous eſt entièrement inconnue, & nous ignorons même s'il n'a pas d'autres propriétés que celles que nos ſens peuvent ſaiſir diſtinctement & toujours.

Voyez PERFECTION, IMMORTALITÉ DE L'AME, INFINI GÉOMÉTRIQUE, FORME, ELASTICITÉ DE L'AIR.

MAUVAIS LIEU.

1. N'eſt-ce point, lui dis-je, en l'interrompant, une femme avec laquelle je vous vis ces jours derniers en un lieu où quelques gens vont pour leur plaiſir, & tant d'autres par air & par déſœuvrement ?

2. Saint Louis ordonna que les femmes publiques fuſſent chaſſées, tant des villes que de la campagne ; que leurs biens fuſſent ſaiſis, leurs perſonnes dépouillées juſqu'à la cotte ou au vêtement de peau, & que celui qui leur loueroit ſa maiſon avec

connoiſſance de cauſe, fût condamné à la perdre, ou du moins à payer au juge une année de ſon loyer. Mais ce pieux monarque, après avoir chaſſé ces femmes de mauvaiſe vie, tant des villes que des villages, convaincu enſuite que ceux qui gouvernent ſont obligés de ſouffrir un moindre mal pour en éviter un plus grand, prit le parti de les tolérer. Cependant, pour les faire connoître & les couvrir d'ignominie, il détermina juſqu'aux habits qu'elles devoient porter; fixa l'heure de leur retraite; déſigna certaines rues & certains quartiers pour leur demeure.

3. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique rapporte que S. Vitalian fréquentoit ſouvent les mauvais lieux, pour amener à réſipiſcence les femmes perdues qui les occupent. Ainſi on peut y aller, non-ſeulement pour n'y point faire de mal, mais même pour y faire du bien. (*Chef-d'œuvre d'un inconnu.*)

Voyez COURTISANNES.

MAUX.

1. Quand les maux ſont arrivés à leur derniere extrémité, ils ſe convertiſſent en biens.

2. Un certain poëte Grec a dit, qu'il en coûte moins de ſupporter ſes maux, que d'en parler.

3. Les maux de la nature ſont ceux qui,

ſans que nous penſions à eux, excitent chez nous le ſentiment de la douleur.

Les maux de l'opinion ſont ceux qui ne l'excitent que quand nous y penſons.

On peut dire encore que les maux de la nature ſont ceux qui, non-ſeulement ſe font ſentir ſans que nous penſions à eux, mais qui nous font même penſer à eux, parce que nous les ſentons : & que les maux de l'opinion ſont ceux que nous ne ſentons, & que quand nous penſons à eux, & que parce que nous y penſons.

Sur cette régle on jugera que la faim & la ſoif ſont des maux de la nature ; & que la mort d'un pere ou d'un mari ſont des maux de l'opinion.

On peut tirer de-là quatre conſéquences, qui ſerviront à mettre de la différence & de l'ordre entre tous les maux, à juger ſainement de leur grandeur, & à régler enfin votre ſenſibilité.

La premiére eſt, que les maux de la nature ne ſont que les maux du corps, & que les maux de l'opinion ne ſont que les maux de l'eſprit ; car il n'y a que les maux du corps qui ne dépendent point de nos penſées ; & il n'y a que les maux de l'eſprit qui en dépendent... (*S. EVREMONT.*)

Nous faiſons peu de bien, & beaucoup de mal ; & nous avons encore trouvé le ſecret de gâter & de faire mal le peu de bien que nous faiſons.

4. On a dit d'un homme célèbre dans l'hiſtoire par ſa férocité & ſa cruauté, qu'il commettoit tous les jours des meurtres & des violences, dont il ne lui revenoit rien; mais encore avoit-il ſes raiſons. C'étoit, dit l'hiſtorien Salluſte, pour ſe tenir en haleine, & pour ne pas perdre l'habitude des méchantes actions: mais quel beſoin avoit-il de s'y exercer? c'étoit pour parvenir à ſe rendre maître de ſon pays; pour s'élever aux charges; pour avoir le commandement des armées; pour amaſſer du bien, & ſe tirer de la néceſſité où le mauvais état de ſes affaires l'avoit réduit; enfin, pour éviter la ſévérité des loix, & ſe mettre à couvert de ce qu'il avoit mérité par ſes crimes. Ainſi on ne trouvera pas que Catilina même aimât le mal qu'il faiſoit, & il n'aimoit que ce qui le lui faiſoit faire.

5. Le mal n'eſt autre choſe que la privation du bien; en ſorte que ce qu'il y a de mal dans une choſe eſt d'autant plus grand, que cette privation approche davantage du néant.

Voyez BONTÉ, OPINION, MANICHÉISME.

MÉCHANS.

1. Le deſir de nuire aveugle toujous les méchans, ce n'eſt que dans les erreurs, où les précipitent leurs paſſions, que les ames droites peuvent trouver des reſſources pour ſe garantir de leurs piéges.

2. Elle n'avoit plus d'autre reſſource que d'être méchante. Cette dernière qualité fait ſouvent reſpecter ce qu'on eſt obligé de haïr. (*M. Duclos.*)

Les méchans ne ſont point des hommes incapables de faire le bien : ils le font indifféremment de même que le mal, quand il peut ſervir à leur ambition. Le mal ne leur coûte rien à faire, parce qu'aucun ſentiment de bonté, ni aucun principe de vertu ne les retient; mais auſſi ils font le bien ſans peine, parce que leur corruption les porte à le faire pour paroître bons, & pour tromper le reſte des hommes. Ils ne ſont point capables de la vertu, quoiqu'ils paroiſſent la pratiquer; mais ils ſont capables d'ajoûter à tous les autres vices le plus horrible des vices, qui eſt l'hypocriſie.

(*Fénélon.*)

M. Hales, philoſophe Anglois, pouvoit regarder les gens d'un mauvais caractère, & même ceux qui l'avoient offenſé perſonnellement, ſans la moindre indignation & ſans la plus légère émotion; non par un défaut de diſcernement ou de ſenſibilité : mais c'eſt qu'il les enviſageoit ſimplement comme ces expériences, qui, après bien des eſſais, ne ſe trouvent bonnes à rien, & que l'on eſt forcé d'abandonner abſolument.

3. Allez, vous dis-je, vous n'êtes point un homme, & j'en cherche un; ſi je vou-

lois un tigre, je vous donnerois la préférence ſur tous les tigres à quatre pattes; car ils ne ſont pas ſi tigres que vous, puiſqu'ils ne ſçavent point qu'ils le ſont, & qu'il ne tient qu'à vous de connoître que vous l'êtes.

4. A l'égard des perſonnes véritablement pieuſes, elles ſont aimables pour les méchans mêmes, qui s'en accommodent bien mieux que de leurs pareils; car le plus grand ennemi du méchant, c'eſt celui qui lui reſſemble. (*MARIVAUX.*)

Les hommes, dit Machiavel, auroient été tyrans ſans moi; ils ſont méchans ſans qu'on leur enſeigne à l'être.

5. Les bons ſont joyeux dans leur pauvreté, & les méchans ſont triſtes au milieu de l'abondance.

6. Aucune retraite ne ſert aux méchans; leur conſcience les découvre à eux-mêmes.

Voyez INJUSTICE, COUR.

MÉDAILLES.

1. Un jeune ſeigneur que la ſtupidité conduit, verra d'un coup d'œil s'élever d'autres Céſars & d'autres Homères; prendra à la chaſſe, l'oiſeau Athénien, que les dieux appellent Chalcis, & les mortels, un hibou; admirera Attys, Cécrops & même Mahomet accompagné de ſon pigeon; ſera riche en vieux cuivre, quoi-

que pauvre en or, & gardera ſes dieux domeſtiques dans le tems qu'on vendra ſa maiſon; honorera un prince Syrien plus que ſon propre roi, & ſe trouvera au comble de ſes vœux d'avoir un Othon unique, juſqu'à ce qu'il apprenne qu'il y en a deux.

(*POPE.*)

Vaillant, à ſon retour du Levant, où il avoit fait une collection curieuſe de différentes médailles, ſe voyant pourſuivi par un corſaire, avalla vingt médailles d'or. Un orage, qui s'éleva tout-à-coup, l'aida à gagner terre. Il rencontra ſur la route d'Avignon, deux Médecins, qu'il conſulta, & dont l'un lui preſcrivit des purgations, & l'autre des vomitifs. Dans cette incertitude, il ne fit ni l'un ni l'autre, & continua ſon chemin juſqu'à Lyon, où il rencontra ſon ancien ami le ſçavant antiquaire Dufour, à qui il raconta ſon aventure. Dufour commença par lui demander, ſi les médailles étoient du haut Empire; & n'eût pas plutôt appris qu'oui, qu'il fit marché ſur le champ pour les plus curieuſes, à la charge de les avoir comme il pourroit.

(*Remarques ſur la Dunciade de Pope.*)

Dans les médailles antiques, les fleuves qui portent leur nom & leurs eaux juſqu'à la mer, ſont repréſentées par une figure ayant de la barbe; & au contraire, ceux qui perdent leur nom & leurs eaux dans un autre fleuve avant que d'arriver à la mer,

mer, ſont repréſentés ſans barbe, ou ſous la figure d'une femme.

2. La paléographie numiſmatique eſt la connoiſſance des médailles, où l'on commence par la deſcription de la fabrique des monnoies frappées avant l'ére chrétiennne.

3. Buſbecq parle d'un chaudronnier qui cherchoit les plus anciennes médailles pour faire des chaudrons, parce que le métal, diſoit-il, en eſt toujours meilleur.

4. Les médailles ſur leſquelles on voit le Génie du peuple Romain, avec la figure d'un bélier, ou d'une brebis, étoient le ſymbole du péculat.

5. Les médailles prophétiques dépendent un peu du haſard, & ne ſont pas toujours ſûres de réuſſir.

6. Meſſieurs les médailliſtes s'attribuent la gloire d'être de profonds critiques en fait de rouille : à ſa couleur ils entreprennent de diſtinguer ſes différens âges. Ils ſont poſſédés d'une eſpèce d'avarice ſçavante. Vous en trouverez un grand nombre qui diſtinguent mieux les viſages des Antonins que celui des Stuards, & qui compteroient plus aiſément une ſomme en ſeſterces qu'en livres ſterling : j'en ai vu un qui ne juroit que par la tête d'Othon. L'un prend une médaille d'or, &, après avoir bien examiné les figures & l'inſcription, il vous aſſure gravement, que, ſi elle étoit de cuivre, elle ſeroit ineſtimable. Un autre

fait ſonner un Peſcenius-Niger, & diſtingue au ſon qu'il eſt moderne.

7. En 1552, on frappa des médailles pour éterniſer la mémoire de la délivrance de Metz : ce ſont les premières, où l'on voit que la France commençoit à mettre dans ces ſortes de monumens le bon goût de l'antiquité.

8. Chez les Romains, la coupe de la première barbe étoit un jour de fête. Adrien remit la barbe à la mode ; & depuis cet empereur, toutes les médailles préſentent des mentons barbus : il en faut excepter quelques-uns, comme Héliogabale, qui, voulant devenir femme ; uſoit de dépilatoire.

Voyez ANTIQUAIRES.

MÉDECINE, MÉDECINS.

1. Il n'y a que trois ſortes de perſonnes, que l'Ecriture ſainte nous commande expreſſément d'honorer : *honorez votre pere* ; c'eſt un précepte du Décalogue : *honorez le roi* ; c'eſt au chap. 2 de la première épitre de ſaint Pierre : *honorez le médecin* ; c'eſt le paſſage de l'Eccléſiaſtique. Il faut honorer les peres, parce qu'ils ſont les auteurs de la vie ; il faut honorer les rois, les médecins, parce qu'ils en ſont les conſervateurs. La vie a deux ſortes d'ennemis, les hommes & les maladies. Les rois la pro-

tégent contre les hommes, & par les armes contre les étrangers, & par la juſtice contre leurs ſujets; les médecins la défendent contre les maladies, & par le fer, contre les plaies, & par les remèdes contre les autres maux. Les remèdes des médecins ont ce rapport avec la juſtice des rois : comme la juſtice, eſt néceſſaire pour remettre les choſes dans l'égalité; de même les remèdes ſont néceſſaires pour rétablir l'égalité dans les humeurs : & la juſtice n'eſt préciſément que la ſanté de l'ame; & la ſanté n'eſt préciſément que la juſte proportion des qualités qui compoſent le tempérament du corps. Le médecin eſt un magiſtrat naturel, qui exerce une juriſdiction intérieure dans le corps humain, entre les élémens dont il eſt compoſé. Il ôte aux uns les degrés qu'ils ont de trop, & rend aux autres les degrés qui leur manquent; & en faiſant ainſi juſtice aux uns & aux autres, il entretient parmi eux cette belle union, qui fait toute la douceur & le plaiſir de la vie. Il y a des conditions plus éclatantes, plus nobles, plus illuſtres; il n'en eſt point de plus néceſſaire à l'univers que celle des médecins. Il n'eſt ni condition, ni âge, ni ſexe, qui n'en ait beſoin; & ceux-là même qui déclament contre elle, changent bien-tôt leurs invectives en éloges, quand ils ſont attaqués de la moindre indiſpoſition. (*Cauſes célèbres.*)

2. Beaucoup de ſoins, point de remèdes; voilà ma recette.

(*Mᵉ. DE MAINTENON.*)

Les grands médecins ſont ceux, dont la pratique fondée ſur les principes d'expériences établis, eſt la plus ſûre & la plus heureuſe; mais ceux qui établiſſent ſolidement de nouveaux principes, ſont d'un ordre plus élevé. Les uns portent l'art, tel qu'ils le trouvent juſqu'où il peut aller; les autres le portent plus loin qu'il n'alloit.

L'éloquence lui manquoit abſolument. Un ſimple anatomiſte peut s'en paſſer, mais un médecin ne le peut guères. L'un n'a que des faits à découvrir, & à expoſer aux yeux; mais l'autre, éternellement obligé de conjecturer ſur des matières très-douteuſes, l'eſt auſſi d'appuyer ſes conjectures par des raiſonnemens aſſez ſolides, ou qui, du moins, raſſurent, & flattent l'imagination effrayée: il doit quelquefois parler, preſque ſans autre but que de parler; car il a le malheur de ne traiter avec les hommes que dans les tems préciſément où ils ſont plus foibles & plus enfans que jamais. Cette puérilité de la maladie règne principalement dans le grand monde, & ſur-tout dans une moitié de ce grand monde, qui occupe plus les médecins, qui ſçait

mieux les mettre à la mode, & qui a ſouvent plus de beſoin d'être amuſée que guérie; un médecin peut agir plus raiſonnablement avec le peuple. Mais en général, s'il n'a pas le don de la parole, il faut preſque qu'il ait en récompenſe celui des miracles. (*FONTENELLE.*)

La coſmétique eſt une partie de la médecine, qui entreprend de combattre la laideur, & les autres défauts du corps, qui ſont capables de dégoûter les gens mariés les uns des autres. Cette partie de la médecine n'eſt point la plus cultivée, mais on prétend qu'elle peut être de grand uſage, même par rapport au ſalut de l'ame, vu qu'elle peut prévenir les adultères. Les médecins la diſtinguent ordinairement de cet artifice malhonnête qui fournit le fard & toutes les autres drogues.

3. La médecine fait profeſſion d'avoir toujours l'expérience pour touche de ſon opération. Ainſi Platon avoit raiſon de dire, que, pour être vrai médecin, il ſeroit néceſſaire que celui qui l'entreprendroit, eût paſſé par toutes les maladies qu'il veut guérir, & par tous les accidens & circonſtances de quoi il doit juger. C'eſt raiſon qu'ils prennent la ver... s'ils la veulent ſçavoir panſer. Vraiment je m'en fierois à celui-là. (*MONTAIGNE.*)

Il faut remarquer que par rapport à la propagation de la foi, la médecine eſt en

Turquie, ce que les mathématiques ſont à la Chine. Comme les médecins de ce pays-là ne le ſont guères que de nom, l'expérience qu'ont les Turcs de l'habileté de ceux qui viennent d'Europe les leur fait beaucoup eſtimer, & leur attire la confiance. Un miſſionnaire qui joint à ſon zèle pour ſauver les ames, l'art de guérir le corps, a l'entrée chez les grands; & s'il ne peut les convertir, il en fait des protecteurs, à la faveur deſquels il travaille avec plus d'aſſurance & plus de liberté à la converſion de pluſieurs autres; c'eſt ce qui arrive dans les pays qui appartiennent au grand ſeigneur; les Agas & les Bachas, à qui un miſſionnaire habile en médecine n'oſeroit parler d'abandonner la ſecte de Mahomet, lui donnent cependant un libre accès chez eux; de ſorte qu'appuyé de leur crédit, il entre par-tout, & fait un bien infini parmi les Arméniens qui ſont répandus dans les provinces ſujettes à l'empire Ottoman.

4. On peut tenir pour une maxime conſtante, que dans toute nation où les médecins abondent, le nombre des habitans y diminue.

5. Les Egyptiens avoient un code de médecine, dont il n'étoit pas permis aux médecins de s'écarter dans le traitement des maladies: ſi le malade mouroit après avoir uſé de quelque médicament qui n'étoit

point dans ce code, le médecin payoit de ſa vie. Ce n'étoit pas-là un moyen d'avancer beaucoup les progrès de la médecine en Egypte.

Les médecins étoient plus indépendans & plus abſolus dans la ville de Locres. Une loi de *Zaleucus*, légiſlateur des Epizéphyriens, portoit que le malade qui auroit bû du vin pur ſans l'ordonnance d'un médecin, ſeroit puni de mort, quoiqu'il eût recouvré la ſanté.

6. M. *Galaudat*, chirurgien à Fleſſingue, a donné des remarques ſur la guériſon de quelques maladies qui ont duré long-tems; c'eſt par le moyen d'une opération chirurgicale juſqu'à préſent inconnue, mais en uſage chez quelques Négres de la côte de Guinée. Cette méthode conſiſte à faire deux trous aux jambes du malade, pour introduire deux petits tuyaux, ou des morceaux de pipe à fumer, juſques dans la membrane cellulaire; enſuite on ſouffle autant d'air qu'il eſt poſſible dans le corps du malade. L'opération faite, on bouche les trous, le malade s'enfle, & ne commence à déſenfler qu'au bout de trois jours; après quoi il guérit par le moyen de quelques potions. On a d'abord éprouvé ce ſingulier remède ſur quelques animaux: il a très-bien réuſſi, & en Guinée ſon ſuccès eſt aſſuré. Les Négres en reſſentent tous les jours

les meilleurs effets. On croit que cette méthode peut être employée en Europe ; mais quel eſt le médecin qui réuſſira en traitant ſes malades comme des Negres ?

7. De tout tems les médecins ſages & prudens ont regardé la plus ſimple purgation comme une choſe qui mérite une attention très-ſérieuſe. Tous les médecins de Vérone, ville célèbre d'Italie, n'avoient pas indifféremment le droit de purger les malades : les noms des médecins à qui le gouvernement avoit conſigné le ſoin d'adminiſtrer les purgatifs, étoient inſcrits dans la place publique ; de manière qu'un homme qui vouloit prendre médecine, alloit conſulter cette liſte, & y choiſiſſoit celui qu'il vouloit. Les autres médecins étoient ſoumis à la même loi ; & avant que de purger un malade, il falloit qu'ils en euſſent obtenu l'agrément de ceux de leur profeſſion que le ſénat avoit conſtitués.

8. A peine les premiers médecins Grecs furent admis à Rome. La frugalité des Romains, juſqu'alors ſoutenue, faiſoit mépriſer la médecine comme un art frivole & inutile. Une ſimple routine aveugle leur ſuffiſoit, & la pratique ne leur parut digne que de leurs eſclaves.

Les Romains quelque tems après ouvrirent les yeux. Sans doute que les ſuites du luxe, qui commençoit à les corrompre,

les fit recourir à la médecine, & elle brilla ſous les empereurs avec aſſez de dignité, juſqu'à l'invaſion des Barbares.

9. C'eſt dommage, dit M. de Fontenelle, que le haſard ne ſe mêle pas plus ſouvent d'être médecin.

Voyez CHARLATANS, ARTS, MODE, POISONS, SANG FROID, COLERE, ECCLÉSIASTIQUES, THÉORIE, SÉPULTURE.

MÉDIOCRITÉ.

1. Une des marques de la médiocrité d'eſprit, eſt de toujours conter.

2. L'extrême eſptit eſt accuſé de folie, comme l'exrrême défaut. Rien ne paſſe pour bon, que la médiocrité. C'eſt la pluralité qui a établi cela, & qui mord quiconque s'en échappe par quelque bout que ce ſoit. Je ne m'y obſtinerai pas; je conſens qu'on m'y mette; & ſi je refuſe d'être au bas bout, ce n'eſt pas parce qu'il eſt bas, mais parce qu'il eſt bout; car je refuſerois de même qu'on me mît au haut. C'eſt ſortir de l'Humanité, que de ſortir du milieu: la grandeur de l'ame humaine conſiſte à ſçavoir s'y tenir: & tant s'en faut que ſa grandeur ſoit d'en ſortir, qu'elle eſt à n'en point ſortir.

(*PASCAL.*)

Les hommes ſeroient trop heureux, s'ils vouloient comprendre combien la moitié eſt au-deſſus du tout.

3. Quelques hommes éclairés, vertueux,

& ignorés, qui, n'étant point médiocres, vivent comme s'ils l'étoient, afin de ſe dérober à la perſécution que l'envie excite contre la ſupériorité en quelque genre qu'elle ait l'audace d'éclater.

4. Eſt-ce que la médiocrité eſt conſtamment accompagnée de tous les défauts dont il paroît qu'elle devroit garantir, & qu'il s'y mêle un levain *ſecret* qui en aigrit la douceur?

5. C'étoit de ces hommes qui paroiſſent paſſables lorſqu'ils ſont iſolés, qui rentrent dans l'ordre commun, dès qu'on les compare, & qui n'ont que des ridicules ordinaires.

6. Si tu obſerves cette regle, *rien de trop*, & que tu conſerves la tempérance; après pluſieurs années révolués ſur ta tête, tu viendras, comme un fruit mûr, à tomber de toi-même dans le ſein de ta mère, & tu ſeras cueilli ſans aucune violence.

7. La diſtribution de la juſtice conſiſte dans la médiocrité.

8. La médiocrité eſt la règle de toutes les affaires.

9. Louis XIII, ce monarque qui eut le rare mérite de s'avouer qu'il n'avoit pas aſſez de génie pour bien gouverner; lui qui eut conſtamment le courage de ſoutenir un miniſtre que ſa cour déteſtoit, & qu'il haïſſoit lui-même; lui qui, ne pou-

vant ſe défendre de cette envie que les ames foibles conçoivent contre les ames ſublimes, eut toujours la force de ſe vaincre, & de conſerver le grand homme qui faiſoit ſa gloire; Louis XIII eut le plaiſir de voir ſon règne devenir l'époque de la grandeur de la France & de ſon trône. C'eſt alors qu'on vit les factions diſſipées, les grands abaiſſés, & la maiſon d'Autriche obligée d'abandonner le projet de la monarchie univerſelle. Ce Prince, qui avoit vécu en homme médiocre, mourut en grand homme. *Touche-là, Pointis*, dit-il, *& vois* ce que ſont devenus les bras d'un roi de France.

M. le Préſident Hénault a tracé ſon caractère en ces mots : il étoit auſſi brave que Henri IV ; mais ſa valeur étoit ſans chaleur & ſans éclat, & nullement propre pour faire la conquête d'un royaume. Auſſi la providence le plaça-t-elle préciſément où il lui convenoit le mieux d'être rangé. S'il eût paru plutôt, il auroit été trop foible ; & plus tard, il eût été trop circonſpect. Fils & pere de deux grands rois, il affermit le trône encore chancelant de Henri IV, & il prépara le chemin pour les merveilles du régne de Louis-le-Grand.

10. Il y a peut-être autant d'art & d'eſprit dans les ouvrages de Balzac, que dans aucun de ceux qui ont paru depuis lui. Il y

en a assez pour les lecteurs les plus fins & les plus délicats; & dussent les hommes se rafiner encore, Balzac ne pourroit qu'y gagner. Il passera plutôt pour un mauvais que pour un médiocre écrivain. Ce dernier titre est quelquefois plus méprisant que l'autre. Il suppose toujours médiocrité de génie dans l'auteur a qui on le donne; au lieu que nous appellons souvent mauvais auteur, celui dont le goût & la maniere d'écrire ne nous plaisent pas, quoique nous lui reconnoissions d'ailleurs de l'esprit & du génie. (*M. l'Abbé* TRUBLET.)

MÉDISANCE.

1. Laisse parler Ispahan; je ne me défends que devant ceux qui m'aiment; laisse à mes ennemis leurs interprétations malignes : je suis trop heureux que ce soit le seul mal qu'ils me puissent faire.

(*MONTESQUIEU.*)

On se sauve, dit Bussi, en médisant du monde en général, & l'on se damne en médisant des particuliers.

2. Plaute, en disant qu'il falloit pendre par la langue celui qui médit, & par les oreilles celui qui écoute la médisance, sembloit proposer la destruction du genre humain.

3. Jamais on n'est sensible au plaisir de

dire mal des autres, qu'on ne le ſoit auſſi à celui de parler bien de ſoi-même.

(*M. CRÉBILLON.*)

Il étoit bien difficile qu'entre ces eſpèces de dévots, perſonnes d'un ſi rare mérite, la converſation ne fût pas aux dépens d'autrui. Ce n'eſt point que les gens qui vivent dans la diſſipation, ne médiſent ſouvent; mais plus occupés des ridicules que des vices, la médiſance n'eſt pour eux qu'un amuſement, & ils ne ſont point aſſez parfaits pour s'en faire un devoir. Ils nuiſent quelquefois, mais ils n'ont pas toujours l'intention de nuire; ou du moins leur légéreté, & le goût des plaiſirs ne leur permettent, ni de la conſerver long-temps, ni de ſonger à la mettre à profit. Cette façon aigre & peſante de parler mal des autres, & qu'on trouve ſi néceſſaire pour les corriger; qui, ſans cette vûe même, paroîtroit ſi condamnable, leur eſt inconnue.

4. Je ne ſçais quelle ſurpriſe fait qu'on rit quelquefois des traits malins des médiſans : mais la réflexion qui vient d'abord, fait auſſi qu'on craint pour ſoi, & qu'on hait ces gens-là, qui ſemblent être nés avec une langue de feu. Comme ils s'érigent d'ordinaire en rieurs de profeſſion, & que l'immodeſtie & le menſonge entrent dans tout ce qu'ils diſent, on les mépriſe fort. Si l'on fait mine de les applaudir, c'eſt par crainte ou par complaiſance; ce qui eſt de

toutes les contraintes la plus dure : ainſi ſoit dégoût, ſoit crainte ou mépris, on rompt bien-tôt avec eux.

5. L'on me dit tant de mal de cet homme, & j'y en vois ſi peu, que je commence à ſoupçonner qu'il n'ait un mérite importun, qui éteigne celui des autres.

6. Ne publiez pas les vices de votre prochain, parce que vous le diffamez, & que vous diminuez votre bonne réputation.

7. Il s'eſt jetté à corps perdu dans la médiſance. Mais eſt-ce qu'il n'en avoit donc pas aſſez d'être bête, qu'il a encore voulu devenir méchant ?

(*Lettres de la ducheſſe de... au duc de...*)

8. Ah ! ſi ! je deviendrois médiſante à faire trembler, ſi je ne la quittois pas : laiſſons-la donc là ; mais quoi ! ce ſera pour être obligée de vous prendre. Ne vaudroit-il pas mieux que je médiſe ? Il me ſemble que non ; mais faiſons mieux : ni l'un, ni l'autre. Adieu donc, Monſieur le Duc. (*Ibid.*)

9. Une femme peu jolie, mais non dépourvue d'agrémens, entendoit ſouvent d'autres femmes ſe moquer de ſes foibles attraits, & diſoit pour s'en venger : *Je ferai demain un infidèle.* La vengeance lui réuſſit tant de fois, qu'à la fin les femmes convinrent qu'elle étoit aimable, mais non qu'elle fût ſage. Leur médiſance ne fit que changer d'objet.

10. On diſoit à Ariſtote que quelqu'un

avoit médit de lui : qu'il faſſe plus, dit-il, qu'il me fouette, pourvu que je n'y ſois pas. (*MONTAIGNE.*)

Voyez PARASITES, BONS-MOTS, MAHOMÉTISME.

MÉLANCOLIE.

1. Le tempérament des Angloiſes eſt mélancolique, il les éloigne ſouvent du plaiſir, & doit le leur rendre plus ſenſible quand elles veulent s'y livrer : une coquette s'y abandonne ſans réflexion toutes les fois qu'il ſe préſente, ce qui fait peut-être qu'elle le goûte moins. Pour une Angloiſe, c'eſt une affaire capitale & raiſonnée. Une partie de *Bath* * eſt peut-être le fruit de ſix mois de méditation & d'intrigues : il a fallu faire la malade, gagner les domeſtiques, corrompre le médecin, preſſer une tante, tromper un mari. On cherche à ſe payer de toutes les peines qu'on a priſes. Le plaiſir eſt d'autant plus attrayant pour les Angloiſes, qu'il leur eſt moins familier & leur coûte davantage. Les mélancoliques ſentent plus vivement la joie que ceux à qui elle eſt habituelle.

(*M. l'abbé* LE BLANC.)

Saint-Evremont prétendoit que mourir

---

* Lieu à quelques milles de Londres, où l'on va prendre les eaux minérales.

étoit ſi peu de choſe pour les Anglois, qu'il falloit pour les toucher, des images plus funeſtes que la mort même. Louis Riccoboni, dans ſes réflexions hiſtoriques & critiques ſur les différens théâtres de l'Europe, explique la même choſe à-peu-près de même. Il penſe que, le fond du caractère Anglois étant de ſe plonger dans la rêverie, il faut pour les réveiller les plus violentes ſecouſſes, des batailles ſanglantes, des monſtres, des enfers, des cadavres entaſſés. Il me ſemble, au contraire, que ce caractére rêveur & penſif, qu'on leur attribue, devroit leur faire goûter des piéces régulières. Plus on a de raiſon, & plus on doit trouver de plaiſir à ſuivre le fil d'une intrigue qui ſe débrouille par degrés, à entrer dans le détail des ſentimens, à pénétrer les reſſorts qui par leur jeu amènent les ſituations, & à ſentir la force & l'élégance du ſtyle. Il eſt aſſez ſingulier qu'une nation raiſonnable & flegmatique comme l'Angloiſe, ne s'aſſujettiſſe pas à cet examen, & qu'un peuple auſſi vif & auſſi léger que le François, apporte au théâtre tant de ſang-froid & de jugement.

2. C'étoit un homme fort mélancolique, & que je n'ai jamais vu rire. Ces ſortes de caractères ſont dangereux pour eux-mêmes, quand ils ne le ſont pas pour autrui.

3. Qu'auroient fait les remédes ordinaires

naires ſur un mélancolique, qui s'imaginoit avoir toujours froid; qui, pendant les plus grandes chaleurs de l'été, ſe faiſoit allumer un grand feu? Il s'y alloit ſi bien rôtir, qu'on étoit obligé de l'enchaîner pour l'empêcher de s'y jetter tout-à-fait. De quel moyen uſer pour guérir un fou de cette eſpèce? Un médecin Portugais en mit un en œuvre qui en vint à bout. Il convint qu'il avoit raiſon, qu'il faiſoit horriblement froid, & qu'il faiſoit fort bien de ſe chauffer; après, il lui dit que, puiſqu'on s'obſtinoit à ne pas lui laiſſer approcher le feu autant qu'il le deſiroit, il lui conſeilloit de ſe revêtir d'une bonne fourrure depuis la tête juſqu'aux pieds, & que par-là il pourroit trouver un moyen de ſe réchauffer. Le malade conſent à ſe couvrir de la manière qu'on lui propoſe. On l'affuble donc de peaux de moutons qu'on avoit bien trempées d'eau-de-vie, & quand il s'en fut bien couvert, le médecin y mit le feu; tout prit dans l'inſtant: le fou, qui pour cette fois étoit bien réellement dans les flammes, en ſauta d'aiſe, il étoit au comble de la joie; après quelques momens il cria, qu'enfin il avoit chaud, & il fut guéri de ſa folle imagination.

Voyez VAPEURS.

MENSONGE.

1. Je n'avois pas appris à mentir : accoutumée à trouver l'excuſe de mes fautes dans leur aveu, rien ne me portoit à chercher des détours. C'eſt la rigueur & la contrainte dont on uſe envers les enfans, qui forcent la plûpart à devenir fourbes & menteurs. (*Madame* STHALL.)

2. Le philoſophe Sextus-Empiricus, dit qu'il y a une grande différence entre mentir & dire un menſonge ; & que le ſage peut dire un menſonge, c'eſt-à-dire, propoſer une fiction pour établir la vérité ; mais qu'il ne peut pas mentir, c'eſt-à-dire, propoſer une fiction pour détruire la vérité.

3. Un des anciens pères de l'Égliſe a porté le ſcrupule ſi loin, qu'il a déclaré qu'il ne voudroit pas dire un menſonge, quand il compteroit gagner le paradis par-là.

4. Il meurt effrontément en Machiaveliſte, qui tient que, quand un menſonge ne courroit qu'une demi-heure, il profite toujours en matière d'État.

5. Thalès diſoit que le menſonge eſt auſſi éloigné de la vérité que les oreilles le ſont des yeux. Il vouloit inſinuer par-là, qu'on ne doit pas facilement ajoûter foi à ce qui ſe rapporte des choſes que l'on n'a pas vues.

6. On tâche d'excuſer les menſonges officieux, parce qu'ils ne font mal à perſonne, & qu'ils peuvent faire du bien à quelqu'un.

7. Si, comme la vérité, le menſonge n'avoit qu'un viſage, nous ſerions en meilleurs termes : car nous prendrions pour certain l'oppoſé de ce que diroit le menteur ; mais le revers de la vérité a cent mille figures. Mille routes dévoyent du blanc : une y va. (*MONTAIGNE.*)

8. Le menſonge fait voir que l'on mépriſe les Dieux, & qu'on craint les hommes.

9. On ment toutes les fois qu'on donne lieu volontairement à autrui, de croire vrai ce qu'on ſçait être faux, ou de croire faux ce qu'on ſçait être vrai.

10. Dites-moi donc, ſi vous pouvez, pourquoi les ſots ſont ſi menteurs ? Prennent-ils ce vice comme un dédommagement de leur diſette, s'en font-ils une grace ? J'ignore quelle eſt, ſur cela, leur façon de penſer ; mais, à mon ſens, cela achéve de les rendre bien inſoutenables dans la ſociété.

(*Lettres de la ducheſſe de... au duc de...*)

Un marchand Turc perdit ſa bourſe pleine de deux cents pièces d'or, & promit d'en donner la moitié à celui qui les lui rapporteroit. Un matelot les trouva, & vint lui demander ſon dû ; mais le Turc voulant tout garder, affirma qu'il y avoit

auſſi dans la bourſe une émeraude de grand prix. L'affaire fut portée au cadix, qui, pénétrant le menſonge & la mauvaiſe foi du Muſulman, dit : puiſque le marchand a perdu une émeraude avec deux cents piéces d'or, & que le matelot jure que dans la bourſe qu'il a trouvée il n'y avoit point d'émeraude, il eſt manifeſte que la bourſe & l'or que le matelot a trouvés ne ſont point ce que le marchand a perdu : c'eſt un autre qui a fait cette perte ; que le marchand continue donc de faire crier ſon or & ſon émeraude, juſqu'à ce qu'ils lui ſoient rapportés par quelque perſonne qui ait la crainte de Dieu. Le matelot gardera quarante jours l'or qu'il a trouvé, & ſi celui qui l'a perdu ne ſe préſente pas dans cet eſpace, il en jouira légitimement comme d'un bien qui eſt à lui.

(*Pour & Contre.*)

Voyez SILENCE, FINESSE, FOURBERIE, CITATIONS, DISSIMULATION, SECRET.

MÉMOIRE.

1. La mémoire eſt quaſi comptée pour rien en matière de vaine gloire. Les hommes ne prétendent point que ce ſoit-là un fort grand endroit pour ſe faire valoir; ce qui le marque, c'eſt qu'ils croient pouvoir ſe vanter d'avoir la mémoire bonne ſans trop manquer de modeſtie, & qu'ils ne craignent point de ſe faire tort en recon-

noiſſant qu'ils l'ont mauvaiſe. Il en faut rapporter la cauſe à ce qu'y ayant dans l'homme deux ſortes de facultés inférieures & ſubalternes, & des facultés qui dirigent & qui dominent, nous faiſons naturellement plus d'état des facultés qui dominent que des facultés qui ſervent ; telle eſt la mémoire, qui ne fait que fournir des mémoires à l'entendement. D'ailleurs, nous avons ouï-dire qu'il y a divers appartemens dans l'eſprit de l'homme, & que, quand on aggrandit les uns, on ne manque guères d'étrécir les autres ; c'eſt pourquoi on croit qu'en manquant de mémoire, on paroîtra avoir de l'eſprit & du jugement. En général, il eſt certain qu'on n'avoue ſes défauts que, ou pour s'acquérir, par le mérite de cet aveu, une gloire qu'on eſtime encore plus que la qualité qu'on avoue n'avoir pas, ou pour appaiſer l'orgueil des autres par une humilité apparente, & les obliger, par un déſintéreſſement artificieux, à nous rendre la juſtice qui nous eſt dûe.

2. Je diſtingue deux eſpèces de mémoire infiniment différentes l'une de l'autre par leurs cauſes, & qui peuvent cependant ſe reſſembler en quelque ſorte par leurs effets ; la première eſt la trace de nos idées, & la ſeconde, que j'appellerois volontiers, réminiſcence plutôt que mémoire, n'eſt que le renouvellemnnt de nos ſenſations, ou plutôt les ébranlemens qui les ont cau-

ſées : la première émane de l'ame, &, comme je l'ai prouvé, elle eſt pour nous bien plus parfaite que la ſeconde ; cette dernière, au contraire, n'eſt produite que par le renouvellement des ébranlemens du ſens intérieur matériel, & elle eſt la ſeule qu'on puiſſe accorder à l'animal, ou à l'homme imbécille : leurs ſenſations intérieures ſont renouvellées par les ſenſations actuelles, elles ſe réveillent avec toutes les circonſtances qui les accompagnoient ; l'image principale & préſente appelle les images anciennes & acceſſoires, ils ſentent comme ils ont ſenti, ils agiſſent donc comme ils ont agi, ils voient enſemble le préſent & le paſſé, mais ſans les diſtinguer, ſans les comparer, & par conſéquent ſans les connoître.

3. Si l'on s'examinoit attentivement, on trouveroit qu'en mille rencontres, ce que l'on croit inventer, eſt une penſée qu'on a ouï-dire, ou que l'on a lue ; mais on n'a point retenu cette circonſtance.

4. Il vaudroit infiniment mieux n'avoir point de mémoire, que d'en avoir ſans eſprit. Un ſot ſçavant, eſt ſot plus qu'un ſot ignorant, dit M. Deſpréaux. Mais ſouvent le ſot qui a de la mémoire eſt pis que cela encore ; non-ſeulement il dit ſottement ce qu'il ſçait, mais encore il l'étale avec oſtentation.

5. La mémoire dans un enfant de huit

ans, étoit tellement le jouet des viciſſitudes de l'air, que, pendant les grandes chaleurs de l'été, il oublioit preſqu'entierement tout ce qu'il avoit appris : le retour de la fraîcheur pendant deux ou trois jours lui rendoit au contraire toute ſa mémoire : de nouvelles chaleurs ſurvenoient-elles ? ce cerveau *thermométrique* ne manquoit pas de marquer, par l'oubli, l'état d'une atmoſphère plus échauffée. Que nos matérialiſtes cependant n'attachent pas à leur char ce petit *thermocéphale :* ce n'eſt point du tout notre intention de renforcer par-là leur ſyſtême.

6. Hermogènes de Tarſe, qui vivoit ſur la fin du ſecond ſiècle de l'Égliſe, après avoir enſeigné la rhétorique à quinze ans, & avoir compoſé à dix-huit les livres que nous avons de lui, oublia tout ce qu'il ſçavoit à vingt-quatre. On lui trouva à l'ouverture de ſon cadavre, le cœur velu, & d'une grandeur prodigieuſe.

(*Des Enfans célèbr. M. Baillet.*)

7. Le Philoſophe Sénèque, dit de lui-même, qu'il avoit récité juſqu'à deux mille mots détachés, dans la même ſuite qu'on les avoit prononcés ; & cela ſans artifice, & par l'effet tout naturel d'une mémoire heureuſe.

Voyez SENSATION.

MÉPRIS.

L'an 844, Erneſt, chef des Eſclavons, ayant vaincu les Germains, ceux-ci lui offrent d'abandonner leur camp, & de ſe retirer ſans bagage. » Je ne vous eſtime pas » aſſez, leur répond le barbare avec fierté, » pour croire votre mort utile à ma nation; » partez, je vous laiſſe la liberté & la vie ».

MER.

1. Un navire n'eſt proprement qu'un cercueil anticipé : la mort a jugé que la terre étoit un théâtre trop étroit pour ſes tragédies, elle y voulut joindre les mers, afin d'étendre ſon empire dans tous les élémens.

C'eſt en vain que la providence a ſéparé les nations par des montagnes & par des mers, puiſque l'audace des hommes leur a fait trouver des ponts & des paſſages partout, pour ſe communiquer plutôt leurs maux que leurs biens.

Que peut eſpérer un malheureux depuis qu'il s'eſt fait habitant d'un vaiſſeau, que d'y trouver une eſpece d'échaffaud, pour voir ſa témérité punie?

2. Halley trouva d'après ſes expériences & ſes calculs, que les eaux de la Méditerranée devoient donner chaque jour d'été en vapeurs, cinq milliards deux cents quatre-vingt millions de tonneaux.

3. Il eſt certain, par les obſervations réitérées de tous les voyageurs, que l'Océan a un mouvement conſtant d'orient en occident; ce mouvement ſe fait ſentir, non-ſeulement entre les Topiques, comme celui du vent d'eſt, mais encore dans toute l'étendue des zones tempérées & froides où l'on a navigé : il ſuit de cette obſervation, qui eſt conſtante, que la mer pacifique fait un effort continuel contre les côtes de la Tartarie, de la Chine & de l'Inde; que l'Océan indien fait effort contre la côte orientale de l'Afrique, & que l'Océan atlantique agit de même contre toutes les côtes orientales de l'Amérique; ainſi la mer a dû & doit toujours gagner du terrein ſur les côtes orientales, & en perdre ſur les côtes occidentales. Cela ſeul ſuffiroit pour prouver la poſſibilité de ce changement de terre en mer, & de mer en terre; & ſi en effet il s'eſt opéré par ce mouvement des eaux d'orient en occident, comme il y a grande apparence, ne peut-on pas conjecturer très-vraiſemblablement que le pays le plus ancien du monde eſt l'Aſie, & tout le continent oriental? Que l'Europe au contraire, & une partie de l'Afrique, & ſurtout les côtes occidentales de ces continens, comme l'Angleterre, la France, l'Eſpagne, la Mauritanie, &c. ſont des terres plus nouvelles? L'hiſtoire paroît s'accorder ici avec la Phyſique, & confirmer cette

conjecture qui n'eſt pas ſans fondement.

Mais il y a bien d'autres cauſes qui concourent avec le mouvement continuel de la mer d'orient en occident pour produire l'effet dont nous parlons. Combien n'y a-t-il pas de terrres plus baſſes que le niveau de la mer, & qui ne ſont défendues que par un iſthme, un banc de rochers, ou par des digues encore plus foibles? L'effort des eaux détruira peu-à-peu ces barrieres, & dès-lors ces pays ſeront ſubmergés. De plus, ne ſçait-on pas que les montagnes s'abaiſſent continuellement par les pluies qui en détachent les terres, & les entraînent dans les vallées? Ne ſçait-on pas que les ruiſſeaux roulent les terres des plaines & des montagnes dans les fleuves, qui portent à leur tour cette terre ſuperflue dans la mer? Ainſi peu-à-peu le fond des mers ſe remplit, la ſurface des continens s'abaiſſe, & ſe met de niveau, & il ne faut que du tems pour que la mer prenne ſucceſſivement la place de la terre.

Je ne parle point de ces cauſes éloignées qu'on prévoit moins qu'on ne les devine, de ces ſecouſſes de la nature, dont le moindre effet ſeroit la cataſtrophe du monde : le choc ou l'approche d'une comète, l'abſence de la lune, la préſence d'une nouvelle planète, &c. ſont des ſuppoſitions ſur leſquelles il eſt aiſé de donner carriere à ſon imagination; de pareilles cauſes pro-

duiſent tout ce qu'on veut, & d'une ſeule de ces hypothèſes on va tirer mille romans phyſiques que leurs auteurs appelleront Théorie de la terre.

Comme le mouvement des mers d'orient en occident eſt le plus grand, le plus général & le plus conſtant, il doit auſſi produire les plus grands effets, &, tout pris enſemble, la mer doit, avec le tems, gagner du terrein vers l'occident, & en laiſſer vers l'orient, quoiqu'il puiſſe arriver que ſur les côtes où le vent d'oueſt ſouffle pendant la plus grande partie de l'année, comme en France, en Angleterre, la mer gagne du terrein vers l'orient, mais encore une fois ces exceptions particulières ne détruiſent pas l'effet de la cauſe générale.....

Tous les lacs dont les fleuves tirent leur origine, tous ceux qui ſe trouvent dans le cours des fleuves, ou qui en ſont voiſins, & qui y verſent leurs eaux, ne ſont point ſalés; preſque tous ceux au contraire qui reçoivent des fleuves, ſans qu'il en ſorte d'autres fleuves, ſont ſalés, ce qui favoriſe l'opinion que nous avons expoſée au ſujet de la ſalure de la mer, qui pourroit bien avoir pour cauſe les ſels que les fleuves détachent des terres, & qu'ils tranſportent continuellement à la mer; car l'évaporation ne peut pas enlever les ſels fixes, & par conſéquent ceux que les fleuves portent dant la mer, y reſtent, & quoique l'eau des

fleuves paroiſſe douce, on ſçait que cette eau douce ne laiſſe pas de contenir une petite quantité de ſel, & par la ſucceſſion des tems la mer a dû acquérir un degré de ſalure conſidérable, qui doit toujours aller en augmentant. C'eſt ainſi, à ce que j'imagine, que la mer Noire, la mer Caſpienne, le lac Aral, la mer Morte, &c. ſont devenus ſalés; les fleuves qui ſe jettent dans ces lacs, y ont amené ſucceſſivement tous les ſels qu'ils ont détachés des terres, & l'évaporation n'a pu les enlever: à l'égard des lacs, qui ſont comme des marres, qui ne reçoivent aucun fleuve, & deſquels il n'en ſort aucun, ils ſont ou doux ou ſalés, & ceux qui en ſont éloignés ſont doux, & cela parce que les uns ont été formés par des inondations de la mer, & que les autres ne ſont que des fontaines d'eau douce, qui, n'ayant pas d'écoulement, forment une grande étendue d'eau.
(*M. de* BUFFON.)

On a remarqué, & cela eſt confirmé par les vieux habitans d'Aſtracan, que l'eau monte pendant trente ans dans la mer Caſpienne, & baiſſe enſuite pendant trente ans.

4. Selon Deſcartes, le tourbillon de matière ſubtile, preſſé par le globe de la lune, foule les eaux de l'Océan, & par cette preſſion les fait monter. Newton prétend que les eaux de la mer Océane gra-

vitent vers le centre de la terre par les loix de la peſanteur ; que, loin d'être foulées par le globe lunaire, elles en ſont au contraire élevées par la force de l'attraction, & qu'elles s'abaiſſent lorſque la force de répulſion agit ſur elles. Ce ſont deux hypothèſes : la vraie cauſe du flux & reflux eſt une énigme.

(*M. DULARD. Grandeur de Dieu*, &c.)

Voyez TREMBLEMENT DE TERRE, TEMPÊTES, EAU, MÉDAILLES, GÉOGRAPHIE, DÉLUGE.

MÉRITE.

1. L'amour-propre ne manque pas de nous dire qu'il vaut mieux avoir une perfection de moins, & être exempt d'un foible ; car il y a des genres de mérite que nous ne ſommes pas obligés d'avoir ; mais il n'y a point de ſorte de ridicule dont nous ne ſoyons obligés de nous garantir.

(*FONTENELLE.*)

Non, monſieur je ne vous rendois que la moitié de ce qui vous étoit dû, quand je n'avois pour vous que de l'admiration. Vos grandes vues, votre étonnante impartialité, votre génie vous éleveroit trop au-deſſus des hommes, ſi votre bon cœur ne vous en rapprochoit.

(*M. ROUSSEAU, de Genève.*)

C'eſt toujours un grand bonheur de mé-

riter tout, quand même on n'obtient rien.
(*Mᵉ. DE MAINTENON.*)

Et vous imaginez-vous, dit mademoiſelle Woodby, qu'avec une figure auſſi aimable, & un eſprit auſſi diſtingué, vous ſerez exempte de la taxe que l'envie ne manque jamais de lever ſur le mérite ? L'envie ſuit le mérite comme ſon ombre, & comme telle, elle en prouve la ſolidité.
(*Hiſt. D'HENRIETTE.*)

On prend quelquefois pour objet de ſon amour-propre une qualité réelle ; l'orgueil peut en diminuer le prix, mais il ne la détruit pas. (*M. DUCLOS.*)

Il eſt ſi doux de jouer le mérite perſécuté ! L'on tâchoit de ſe rendre intéreſſant en affectant de s'attendre à des perſécutions qui n'arrivèrent point.

2. On peut diſtinguer trois ſortes de mérites : le mérite eſtimable, le mérite aimable, & le mérite agréable. Le mérite eſtimable eſt celui de la ſupériorité des lumières ou des talens, & de la parfaite probité. Le mérite aimable eſt celui des ſentimens, de la douceur dans le caractère, de l'égalité dans l'humeur, & ſur-tout de la politeſſe. Le mérite agréable eſt celui de la gaieté, & du talent de l'inſpirer aux autres.
(*M. l'Abbé TRUBLET.*)

Il eſt preſque auſſi glorieux de reconnoître du mérite dans les autres, que d'en avoir ſoi-même.

3. Il faut avoir du mérite pour ſentir celui des autres, & il n'y a qu'un eſprit noble qui ſe puiſſe faire un plaiſir de rendre les autres contens d'eux-mêmes.

4. Les plus belles qualités acquiſes & naturelles ſont des avantages d'un uſage très-difficile ; il faut les cacher preſque auſſi ſouvent qu'il faut les faire paroître ; elles entêtent d'ordinaire ceux qui les poſſedent, les rendent ineptes, odieux, & preſque toujours ridicules ; ainſi elles nuiſent preſque auſſi ſouvent qu'elles ſervent ; elles n'attirent tout au plus qu'une eſtime forcée & inutile : elles ne contribuent en rien aux grandes fortunes qui ſe font ; & ſi quelqu'un de ceux qui ont ces qualités, & qui en ſçavent le mieux uſer, parvient à quelque élévation extraordinaire, elles n'en ſont communément que le prétexte : il la doit toujours dans le fond à quelque autre talent moins eſtimable & plus ſecret.

5. Thémiſtocle, ce fameux général Athénien, interrogé lequel des deux il aimeroit mieux, ou de donner ſa fille à un homme de mérite qui n'auroit pas de bien, ou de la donner à un homme riche qui n'auroit point de mérite ; répondit qu'il préféroit un homme ſans bien, à un bien ſans homme.

6. L'homme de mérite eſt plus ou moins environné de gens de mérite ; ceux qui le

précèdent empêchent qu'il n'avance, & ceux qui le ſuivent le mettront ſous les pieds, s'il ne hâte ſa marche, & ne double le pas.

7. On peut avoir un grand mérite, ſans le montrer tout : c'eſt la ſcience qu'il faut le plus mettre en uſage. Ce n'eſt pas proprement le mérite qui nuit par lui-même, c'eſt l'éclat, c'eſt l'appareil du mérite : & comme il y a une hypocriſie qui feint les vertus, & qui diſſimule les vices, il faudroit en avoir une autre, qui feignît de petits défauts, qui diſſimulât la valeur, & fît taire la renommée. Salluſte, l'homme du monde le plus diligent, feignoit d'être pareſſeux, au rapport de Tacite.

MERVEILLEUX.

L'eſtime eſt un ſentiment tranquille & perſonnel ; l'admiration, un mouvement rapide, & quelquefois momentané ; la célébrité, une renommée étendue ; la gloire une renommée éclatante, le concert unanime & ſoutenu d'une admiration univerſelle. La gloire tient beaucoup de l'opinion, elle eſt vraie ou fauſſe comme elle. Il y a deux ſortes de fauſſe gloire ; l'une eſt fondée ſur un faux merveilleux ; l'autre ſur un merveilleux réel, mais funeſte. Il ſemble qu'il y ait auſſi deux eſpèces de vraie gloire ; l'une fondée ſur un merveilleux agréable, l'autre ſur un merveilleux utile

utile au monde ; mais ces deux objets n'en font qu'un. La gloire fondée ſur un faux merveilleux, n'a que le régne de l'illuſion & s'évanouit avec elle ; telle eſt la gloire de la proſpérité, qui uſurpe la gloire des talens & des vertus. La gloire fondée ſur un merveilleux funeſte, fait une impreſſion plus durable ; & la honte des hommes, il faut des ſiécles pour l'effacer : telle eſt la gloire des talens ſupérieurs appliqués au malheur du monde. Le genre de merveilleux le plus funeſte, mais le plus frappant, fut toujours l'éclat des conquêtes. Il doit nous ſervir d'exemple pour faire voir aux hommes combien il eſt abſurde d'attacher la gloire aux cauſes de leur malheur. Les hommes nés pour la gloire, l'ont cherchée où l'opinion l'avoit miſe. Alexandre avoit ſans ceſſe devant les yeux la fable d'Achille ; Charles XII l'hiſtoire d'Alexandre. Puiſſe l'hiſtoire de Charles XII ne perpétuer que ſes vertus... La gloire doit être réſervée aux co-opérateurs du bien public ; & non-ſeulement les talens, mais les vertus elles-mêmes, n'ont droit d'y aſpirer qu'à ce titre.

L'action de Virginius immolant ſa fille, eſt auſſi forte & plus pure que celle de Brutus condamnant ſon fils ; cependant la dernière eſt glorieuſe, la première ne l'eſt pas. Pourquoi ? Virginius ne ſauvoit que l'honneur des ſiens, Brutus ſauvoit l'honneur

des loix & de la patrie. Il y avoit peut-être bien de l'orgueil dans l'action de Brutus, peut-être n'y avoit-il que de l'orgueil : il n'y avoit dans celle de Virginius que de l'honnêteté & du courage : mais celui-ci faiſoit tout pour ſa famille; celui-là faiſoit tout, ou ſembloit faire tout pour Rome; & Rome, qui n'a regardé l'action de Virginius que comme celle d'un honnête-homme & d'un bon père, a conſacré l'action de Brutus comme celle d'un héros.

(*M.* DE *MARMONTEL.*)

Un fait n'eſt incroyable que parce qu'on y voit de l'incompatibilité dans les circonſtances, ou de l'impoſſibilité dans l'éxécution : or en l'expliquant, tout ſe concilie, tout s'arrange, tout ſe rapproche de la vérité. » Mais la crédulité eſt une mère, » dit Bayle, que ſa propre fécondité étouffe » tôt ou tard ». D'un tiſſu de faits poſſibles le récit peut être incroyable, ſi chacun d'eux eſt ſi rare, ſi ſingulier, qu'il n'y ait pas d'exemple dans la nature d'un tel concours d'événemens. Il peut arriver une fois que la ſtatue d'un homme tombe ſur ſon meurtrier & l'écraſe, comme fit celle de Mitis. Il peut arriver qu'un anneau jetté dans la mer, ſe retrouve dans le ventre d'un poiſſon, comme l'anneau de Polycrate; mais un pareil accident doit être entouré de faits ſimples & familiers qui lui communiquent l'air de vérité. C'eſt une

idée lumineuſe d'Ariſtote, que la croyance qu'on donne à un fait ſe réfléchit ſur l'autre, quand ils ſont liés avec art. » Par une » eſpèce de paralogiſme qui nous eſt natu» rel, nous concluons, dit-il, de ce qu'une » choſe eſt véritable, que celle qui la ſuit » doit l'être ». Cette remarque importante prouve combien, dans le récit du merveilleux, il eſt eſſentiel d'entremêler des circonſtances communes.

Voyez VRAISEMBLANCE.

MESSAGERS.

1. Vous n'avez donc point reçu par le Marquis de Ligneville, le petit préſent que je croyois qui vous ſeroit rendu ? Les meſſagers ordinaires, à ce que je vois, ont plus d'honneur & de probité que les gens de qualité portant de beaux noms.

(*Mᵉ. DE VILLARS.*)

On conçoit aiſément qu'un marchand d'Alep ne laiſſera ſes étoffes d'or & de ſoie, par exemple, qu'à un prix fort haut, tandis qu'il n'aura pas d'avis qu'il en ſoit arrivé d'Europe; au lieu qu'il s'en défera à un bien moindre prix, quand il ſçaura l'arrivée des vaiſſeaux qui ſont chargés de pareilles marchandiſes. Toute la difficulté & toute l'adreſſe conſiſtent à être promptement averti de l'arrivée des vaiſſeaux & de quoi eſt leur charge.

Pour cela on ſe ſert de pigeons, qu'on

nomme pigeons meſſagers. L'expérience en eſt certaine. Nous liſons même dans les hiſtoires qu'on s'eſt ſervi de cet artifice en des tems de ſiége. On prétend qu'on s'en ſert encore aujourd'hui dans l'empire du grand Mogol, pour envoyer des lettres d'un bout du Royaume à l'autre, lorſque les affaires demandent une extrême diligence.

Le P. Mainbourg, dans ſon Hiſtoire des Croiſades, rapporte que ce fut par le moyen d'un pigeon que le fameux Godefroy de Bouillon étant en marche pour aller faire le ſiége de Jéruſalem, découvrit l'intelligence que l'Emir de Ptolomaïs avoit avec celui de Céſarée en Paleſtine. Un oiſeau de proie, effrayé du bruit que faiſoit l'armée Chrétienne, lâcha un pigeon qu'il avoit entre ſes ſerres, & qui tomba aux pieds des ſoldats; on lui trouva ſous la queue un petit rouleau de papier, par lequel l'Emir de Ptolomaïs avertiſſoit celui de Céſarée de faire tout le mal qu'il pourroit à l'armée des Chrétiens, & de donner avis par la même voie aux villes voiſines de faire de même.

2. Après la priſe de Babylone, Cyrus établit d'eſpace en eſpace des poſtes, où les couriers qui marchoient jour & nuit, trouvoient des chevaux tout prêts, & par ce moyen faiſoient une extrême diligence. Il avoit inventé les poſtes quatre cents ans

avant le ſiècle de Cicéron : dans les premiers tems de leur inſtitution, on ne changeoit de chevaux qu'une fois le jour. Un Gracchus avoit fait une diligence extraordinaire en relais, dès le tems de l'expédition de Scipion en Aſie.

3. Louis XI, toujours curieux & impatient d'apprendre ce qui ſe paſſoit dans ſon Royaume & dans les États voiſins, établit l'uſage des poſtes, qui étoit inconnu en France. Les couriers n'étoient chargés que des affaires du roi, & couroient à ſes dépens : » mais, maintenant, dit Mézerai, ils por-» tent auſſi les paquets des particuliers ; ſi-» bien que, par l'impatience, & la curio-» ſité du François, il s'en eſt fait un avan-» tage encore plus grand pour les coffres » du prince, que pour la commodité pu-» blique.

4. Le Cardinal Mazarin ne donna rien au courier qui lui apporta la nouvelle de la paix de Munſter, & ne lui fit pas même payer ſon voyage ; au lieu que l'empereur donna un riche préſent, & mille écus de penſion à celui qui la lui apporta. La reine de Suède fit noble ſon courier.

MÉTAPHYSIQUE.

1. L'examen des êtres, de leurs attributs, de leurs facultés, la génération des idées, leur ſucceſſion, les compoſés qui en réſultent, ſoumettent à la Philoſophie la Mé-

taphyſique, cette ſcience profonde, qui fait abſtraction des corps, qui paroît ne vivre que dans une région céleſte, & qui, ſans la Philoſophie morale, reſſembleroit plutôt au délire d'un homme qui rêve, qu'à la méditation d'un homme qui raiſonne.

2. La vérité eſt diviſée par les Ontologiſtes en quatre eſpèces. 1°. La vérité métaphyſique conſiſte dans une conformité parfaite d'un être avec l'intellect ou l'idée divine qui eſt le grand modèle de tous les êtres créés. 2°. La vérité phyſique, ou naturelle, ſe rencontre quand une choſe a toutes les qualités eſſentielles que demande ſa nature. Par exemple, on dit de l'or pur, qu'il eſt or vrai. 3°. La vérité logique eſt la conformité des termes avec les idées, & des proportions avec les choſes qu'elles expriment. 4°. La vérité éthique, ou morale, eſt la conformité de nos actions avec nos promeſſes; la troiſième s'appelle ſincérité; & la dernière, véracité.

3. l'Ontologie n'eſt point une ſcience ſtérile & inutile, comme on le penſe communément; mais, au contraire, elle eſt excellente & très-utile, parce qu'elle nous donne des idées juſtes, les diſtinctions & les différences véritables des choſes; elle mérite par ces raiſons d'avoir le premier rang parmi les ſciences; & tous ceux qui veulent avancer dans la belle littérature &

dans la critique, ne peuvent pas en faire une étude trop ſérieuſe.

4. L'Ontologie eſt une ſcience qui traite de l'être & de ſes propriétés, pris dans le ſens abſtrait & dans ſa propre nature ſimple : non en ce qu'il a rapport aux corps & aux formes ; car alors il eſt le ſujet de la phyſique ou philoſophie naturelle ; ni à la quantité, qui eſt l'objet des mathématiques : mais d'une manière abſolue & autant qu'il regarde l'exiſtence de toutes choſes indifféremment. Cette doctrine étoit anciennement appellée métaphyſique.

Être, entité, exiſtence, ſont des mots ſynonymes qui ne ſignifient autre choſe que l'état de ce qui eſt & qui exiſte, purement en tant qu'exiſtant : de ſorte que toutes les idées particulieres de corps, de forme & de qualité en ſont exclues ; parce que l'être eſt l'état abſolu & originel, & la premiere propriété qui eſt néceſſaire à tout.

Le ſens concret, c'eſt *blanc*, *un mort*. Le ſens abſtrait, c'eſt *blancheur*, *la mort*, &c.

5. La métaphyſique eſt un théâtre où l'eſprit de l'homme ſe joue de la vérité ; les principes de cette ſcience ſont incertains, & le ſoin que l'on donne à traiter ces grandes queſtions qui n'ont point de priſes ſi on l'oſe dire ainſi, ne peut être regardé que comme un jeu dangereux, & comme un amuſement infructueux.

Les propoſitions les plus certaines peuvent être combattues par des raiſonnemens métaphyſiques, parce que les principes ſont ſi imperceptibles & ſi délicats, qu'on peut s'en écarter rapidement.

Ne proſcrivons pas abſolument la métaphyſique, mais ne l'eſtimons que ſon véritable prix. Regardons ſes diſputes comme des promenades agréables; mais ne penſons pas que ce ſoit le chemin qui conduit à la vérité que nous devons chercher.

MÉTAPHORES.

1. Les Grecs ſurprirent Troye enſevelie dans le vin & dans le ſommeil : *Invadunt urbem ſomno vinoque ſepultam.* Remarquez 1. que dans cet exemple *ſepultam* a un ſens tout nouveau, & différent de ſon ſens propre. 2. *Sepultam* n'a ce nouveau ſens, que parce qu'il eſt joint à *ſomno vinoque*, avec leſquels il ne ſçauroit être uni dans le ſens propre; car ce n'eſt que par une nouvelle union des termes, que les mots ſe donnent le ſens métaphorique. *Lumière* n'eſt unie dans le ſens propre qu'avec le feu, le ſoleil, & les autres objets lumineux; celui qui le premier a uni *lumière* à *eſprit*, a donné à *lumière* un ſens métaphorique, & en a fait un mot nouveau par ce nouveau ſens.

Les Métaphores ſont défectueuſes, 1°. quand elles ſont tirées de ſujets bas:

Le P. de Colonia reproche à Tertullien d'avoir dit que *le déluge univerſel fut la leſſive de la nature :* 2°. quand elles ſont forcées, priſes de loin, & que le rapport n'eſt point aſſez naturel, ni la comparaiſon aſſez ſenſible : comme quand Théophile a dit : je baignerai mes mains dans les ondes de tes cheveux : & dans un autre endroit il dit que la charrue écorche la plaine. Il paſſe le vrai dans la nature, il en fait le roman.

On peut quelquefois adoucir une métaphore, en la changeant en comparaiſon, ou bien en ajoûtant quelque correctif : par exemple, en diſant *pour ainſi dire, ſi l'on peut parler ainſi.* « L'art doit être, pour » ainſi dire, enté ſur la nature ; la nature » ſoutient l'art, & lui ſert de bâſe ; & » l'art embellit & perfectionne la nature. ».

Lorſqu'il y a pluſieurs métaphores de ſuite, il n'eſt pas toujours néceſſaire qu'elles ſoient tirées exactement du même ſujet, comme on vient de le voir dans l'exemple précédent : *enté* eſt pris de la culture des arbres ; *ſoutient, bâſe,* ſont pris de l'architecture ; mais il ne faut pas qu'on les prenne de ſujets oppoſés, ni que les termes métaphoriques, dont l'un eſt pris de l'autre, excitent des idées qui ne puiſſent point être liées, comme ſi l'on diſoit d'un orateur, *c'eſt un torrent qui s'allume ;*

au lieu de dire, *c'eſt un torrent qui entraîne.*

Il ne faut pas croire qu'il eſt permis de prendre indifféremment un nom pour un autre, ſoit par métonimye, ſoit par ſynecdoche : il faut encore un coup que les expreſſions figurées ſoient autoriſées par l'uſage ; ou du moins, que le ſens littéral qu'on veut faire entendre, ſe préſente naturellement à l'eſprit ſans révolter la droite raiſon, & ſans bleſſer les oreilles accoûtumées à la pureté du langage. Si l'on diſoit qu'une armée navale étoit compoſée de *cent mâts*, ou de *cent avirons*, au lieu de dire de *cent voiles* pour cent vaiſſeaux, on ſe rendroit ridicule : chaque partie ne ſe prend pas pour le tout, & chaque nom générique ne ſe prend pas pour une eſpèce particulière, ni tout nom d'eſpèce pour le genre : c'eſt l'uſage ſeul qui donne à ſon gré ce privilége à un mot plutôt qu'à un autre.

La métaphore eſt une figure par laquelle on tranſporte, pour ainſi-dire, la ſignification propre d'un nom à une autre ſignification, qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaiſon qui eſt dans l'eſprit. Un mot pris dans un ſens métaphorique perd ſa ſignification propre, & en prend une nouvelle, qui ne ſe préſente à l'eſprit que par la comparaiſon que l'on fait entre le ſens propre de ce mot, & ce qu'on lui com-

pare : par exemple, quand on dit que *le menſonge ſe pare ſouvent des couleurs de la verité* : en cette phraſe *couleurs* n'a pas ſa ſignification propre & primitive ; ce mot ne marque plus cette lumière modifiée qui nous fait voir les objets ou blancs, ou rouges, ou jaunes, &c. : il ſignifie *les dehors*, *les apparences* ; & cela par comparaiſon entre le ſens propre de *couleurs*, & les dehors que prend un homme qui nous en impoſe ſous le maſque de la ſincérité. Les couleurs font connoître les objets ſenſibles ; elles en font voir les dehors & les apparences.

2. Il y a une ſorte de comparaiſon, ou quelque rapport équivalent, entre le mot auquel on donne un ſens métaphorique, & l'objet à quoi l'on veut l'appliquer : par exemple, quand on dit d'un homme en colere, c'eſt un *lion* ; *lion* eſt pris alors dans un ſens métaphorique : on compare l'homme en colere au lion ; & voilà ce qui diſtingue la métaphore des autres figures. Il y a cette différence entre la métaphore & la comparaiſon, que dans la comparaiſon on ſe ſert de termes qui font connoître que l'on compare une choſe à une autre : par exemple, ſi l'on dit d'un homme en colere qu'*il eſt comme un lion*, c'eſt une comparaiſon ; mais quand on dit ſimplement *c'eſt un lion*, la comparaiſon n'eſt qu'implicite, c'eſt-à-dire, que la compa-

raiſon n'eſt alors que dans l'eſprit, & non dans les termes ; c'eſt une métaphore.

(*DU MARSAIS.*)

Voyez FIGURES.

MÉTEMPSYCOSE.

1. Le philoſophe Pythagore tenoit la métempſycoſe, ou la tranſmigration des ames d'un corps à l'autre, & quelquefois même en des corps de bêtes. Il faut remarquer encore que les anciens ne croyoient pas toujours que ce fuſſent les ames mêmes, mais ſeulement les mânes des morts, qui étoient comme des ſpectres ou ſimulacres, des ombres ou eſpèces de phantômes, qui deſcendoient aux enfers, tandis que les ames rentroient dans d'autres corps, ou retournoient aux lieux de leur première origine, qui étoit le Ciel. C'eſt ainſi qu'en parlent Pomponius, Sabinus & Sénèque ; mais il n'appartenoit qu'à la religion Chrétienne de rectifier toutes les idées ſur l'origine de nos ames & ſur leur deſtinée après la mort.

2. Un demi-ſçavant de fort peu d'eſprit, ſe trouvant avec quelques gens de lettres, s'aviſa de leur vouloir expliquer le ſyſtême de la métempſycoſe : comme il extravaguoit, Gaſſendi, quoique fort doux & très-modeſte, ne pût s'empêcher de s'écrier : Pythagore diſoit que les ames des hommes entroient après leur mort dans le corps des

bêtes; mais je ne croyois pas que l'ame d'une bête entrât dans le corps d'un homme.

3. Qui a bien vécu, il ſe rejoint à l'aſtre auquel il eſt aſſigné; & ſi lors même il ne ſe corrige point, il ſe rechange en bête de condition convenable à ſes mœurs vicieuſes : & ne verra fin à ſes punitions, qu'il ne ſoit revenu à ſa naïve conſtitution, s'étant, par la force de la raiſon, défait des qualités groſſières, ſtupides & élémentaires qui étoient en lui.

L'objection que font les Épicuriens à cette tranſmigration de corps en autres, eſt plaiſante : ils demandent quel ordre il y auroit, ſi la preſſe des mourans venoit à être plus grande que des naiſſans; car les ames délogées de leur gîte ſeroient à ſe fouler à qui prendroit place la première dans ce nouvel étui : & ils demandent auſſi à quoi elles paſſeroient leur tems juſqu'à ce qu'un logis leur fût préparé; ou, au contraire, s'il naiſſoit plus d'animaux qu'il n'en mourroit, ils diſent que les corps ſeroient en mauvais parti, attendant l'infuſion de leur ame nouvelle, & en adviendroit que pluſieurs d'iceux ſe mourroient avant que d'avoir été vivans.

(*MONTAIGNE.*)

On lit dans la vie de Viéramarken, l'un des plus puiſſans rois de l'Inde, qu'un prince pria une déeſſe, dont le temple étoit à

l'écart, de lui enſeigner le Mandiram, c'eſt-à-dire, une prière qui a la force de détacher l'ame du corps, & de l'y faire revenir quand elle le ſouhaite. Il obtint la grace qu'il demandoit; mais par malheur, le domeſtique qui l'accompagnoit, & qui l'attendoit à la porte du temple, entendit le Mandiram, l'apprit par cœur, & réſolut de s'en ſervir dans quelqu'occaſion favorable. Il arrivoit ſouvent que le prince donnoit l'eſſor à ſon ame, après avoir bien recommandé à ſon confident de garder ſon corps juſqu'à ce qu'elle fût de retour. Le prince récitoit tout bas ſa prière, à l'inſtant ſon ame ſe dégageant de ſon corps, voltigeoit ça & là, & revenoit enſuite. Un jour que le domeſtique étoit en ſentinelle auprès du corps de ſon maître, il lui prit envie de réciter auſſi le mandiram, & auſſi-tôt ſon ame s'élançant de ſon corps, entra dans celui du prince. La premiere choſe que fit ce faux prince, fut de trancher la tête à ſon premier corps, afin que ſon maître ne pût pas l'animer; ainſi l'ame du véritable prince fut réduite à animer le corps d'un perroquet, avec lequel elle retourna au palais. (*Lettres Edifiantes.*)

4. Les Indiens vous diront froidement, par exemple, qu'un certain âne ne vouloit point manger de paille, & aimoit mieux ſe laiſſer mourir de faim, parce qu'il ſe reſ-

ſouvenoit que dans un autre tems il avoit été empereur, & qu'il avoit fait des repas délicieux.

Voyez NOURRITURE.

MÉTHODE.

1. Le bon goût eſt un amour habituel de l'ordre. Il s'étend ſur les mœurs, auſſi-bien que ſur les ouvrages d'eſprit. La ſymmétrie des parties entr'elles & avec le tout, eſt auſſi néceſſaire dans la conduite d'une action morale que dans un tableau. Cet amour, eſt une vertu de l'ame qui ſe porte à tous les objets qui ont rapport à nous, & qui prend le nom de goût dans les choſes d'agrément, & retient celui de vertu lorſqu'il s'agit des mœurs. Quand cette partie eſt négligée dans l'âge le plus tendre, on ſent aſſez quelles en doivent être les ſuites.

2. L'arrangement le plus favorable à l'étude de l'Hiſtoire Naturelle ſeroit l'ordre méthodique, qui diſtribue les choſes qu'elle comprend, en claſſes, en genres, & en eſpèces; ainſi les animaux, les végétaux & les minéraux ſeroient exactement ſéparés les uns des autres, chaque règne auroit un quartier à part. Le même ordre ſubſiſteroit entre les genres & les eſpèces: on placeroit les individus d'une même eſpèce, les uns auprès des autres, ſans qu'il fût jamais permis de les éloigner; on verroit les

eſpèces dans leurs genres, & les genres dans leurs claſſes. Tel eſt l'arrangement qu'indiquent les principes que l'on a imaginés pour faciliter l'étude de l'Hiſtoire Naturelle; tel eſt l'ordre qui ſeul peut les réaliſer. Tout en effet y devient inſtructif; à chaque coup-d'œil, non-ſeulement on prend une connoiſſance réelle de l'objet que l'on conſidere, mais on y découvre encore les rapports qu'il peut avoir avec ceux qui l'environnent. Les reſſemblances indiquent le genre, les différences marquent l'eſpèce : ces caractères plus ou moins reſſemblans, plus ou moins différens, & tous comparés enſemble, préſentent à l'eſprit, & gravent dans la mémoire l'image de la nature. En la ſuivant ainſi dans les variétés de ſes productions, on paſſe inſenſiblement d'un regne à un autre; les dégradations nous préparent peu-à-peu à ce grand changement, qui n'eſt ſenſible dans ſon entier que par la comparaiſon des deux extrêmes. Les objets de l'Hiſtoire Naturelle, étant préſentés dans cet ordre, nous occupent aſſez pour nous intéreſſer par leurs rapports ſans nous fatiguer, & même ſans nous donner le dégoût qui vient ordinairement de la confuſion & du déſordre.....

Les plus grands cabinets ne ſuffiroient pas ſi on vouloit imiter les diſpoſitions & les progreſſions naturelles; on eſt donc obligé, afin d'éviter la confuſion, d'employer

ployer un peu d'art pour faire de la ſymmétrie ou du contraſte.

Tant que l'on augmente un cabinet d'hiſtoire naturelle, on n'y peut maintenir l'ordre qu'en déplaçant continuellement tout ce qui y eſt; par exemple, lorſqu'on veut faire entrer dans une ſuite une eſpèce qui y manque, ſi cette eſpèce appartient au premier genre, il faut que tout le reſte de la ſuite ſoit déplacé pour que la nouvelle eſpèce ſoit miſe en ſon lieu.

3. L'eſprit géométrique, qui de nos jours s'eſt emparé des belles-lettres, a encore été un nouveau frein pour la Poëſie.

Notre nation regardée comme ſi légère par des étrangers qui ne jugent de nous que par nos petits-maîtres, eſt de toutes les nations la plus ſage, la plume à la main.

La méthode eſt la qualité dominante de nos écrivains: on cherche le vrai en tout, on préfère l'hiſtoire au roman.

4. Me ſeroit-il permis de dire ce que je penſe ſur l'origine de ces différentes méthodes, & ſur les cauſes qui les ont multipliées au point qu'actuellement la botanique elle-même eſt plus aiſée à apprendre que la nomenclature, qui n'en eſt que la langue? Me ſeroit-il permis de dire qu'un homme auroit plutôt fait de graver dans ſa mémoire les figures de toutes les plantes, & d'en avoir des idées nettes, ce qui eſt la vraie botanique, que de retenir

tous les noms que les différentes méthodes donnent à ces plantes, & que par conſéquent la langue eſt devenue plus difficile que la ſcience ?

Voyez RÈGLES.

MÉTIS.

On ne peut pas douter qu'il n'y ait pluſieurs races d'hommes, comme de chiens; car les hommes blancs, les noirs ayant de la laine ou de longs cheveux, les Tartares & les Chinois aux petits yeux, les Américains imberbes, &, ſans parler de beaucoup d'autres, les habitans de la nouvelle Zemble, qui ont la peau jaune & huileuſe, ont entr'eux des différences auſſi ſpécifiques, quoique compris ſous une même dénomination, que les mâtins, les épagneuls, les dogues, & la race de ma petite Diane (je demande pardon de la comparaiſon) : ainſi, comme les mélanges divers de ces animaux produiſent des métis, les hommes ont auſſi leurs métis diviſés & ſubdiviſés en une infinité de claſſes ; nous en avons ici mille preuves tous les jours : on remarque ſouvent dans le même individu, la perfidie Grecque, la défiance Italienne, l'arrogance Eſpagnole, la loquacité Françoiſe, & tout d'un coup on le voit ſaiſi d'un accès de rêverie Angloiſe, tenant un peu à cette ſtupidité que pluſieurs de mes compatriotes ont héritée de leurs an-

cêtres Saxons. Mais de toutes ces combinaiſons ſingulières, celle qui me plaît le plus à conſidérer, c'eſt le produit de la conjonction biſarre d'un Hollandois, avec une Grecque ; comme ces deux natures préſentent les deux extrêmes oppoſés, il y a du plaiſir à voir comment les atômes diſcordans dont ils ſont compoſés, ſe combattent perpétuellement dans les enfans, au point de produire des effets même viſibles dans leur forme extérieure : ils ont les grands yeux noirs du pays, avec la chair blanche, graſſe & poiſſonneuſe de la hollande, & un air vif, bigarré de ſtupidité, &c.

(*Milady* MONTAGUT)

MINES D'OR.

Le commerce des Eſclaves, & tout celui qu'on fait en Afrique, ſe détruit lui-même inſenſiblement. La côte d'or méritoit ce nom il y a 50 ou 60 ans : mais elle ne produit plus autant aujourd'hui ; des millions d'hommes ont péri ; pluſieurs peuples ont été détruits, & la nation d'Akim, qui s'entendoit le mieux à exploiter les mines, a été chaſſée de ſon pays.

Il ne faut pas s'en fier à *Boſman*, ſur ce qu'il dit de la façon de tirer l'or des matières auxquelles il eſt mêlé. Il eſt vrai que les femmes eſclaves raſſemblent avec grand ſoin le ſable & la pouſſiere qu'on balaye des appartemens, parce qu'on détache l'or des

grains de ſable, en le foulant aux pieds. Il eſt encore vrai, qu'après la ſaiſon de pluies, on trouve dans les ruiſſeaux deſſéchés un ſable riche, & quelquefois des morceaux d'or pur, peſant une demi-once; mais tout cela eſt peu de choſe, en comparaiſon de celui que les Nègres tirent du ſein de la terre, en laiſſant de trois en trois pieds des marches pour y deſcendre. Quand ils ſont parvenus à trouver une bonne mine, les uns détachent le ſable à droite, à gauche & au fond; les autres le mettent dans des baquets; on lave en haut le minéral, qui eſt d'ordinaire ſi riche, que chaque travailleur en tire par jour pour la valeur de 16 à 20 rixdales. Cependant ils ne connoiſſent pas encore nos machines, nos hutes, nos fournaux, nos étais, notre métallurgie; auſſi il arrive ſouvent que la terre ſe détache & étouffe quelquefois juſqu'à une cinquantaine de perſonnes. Les mines, dont ils n'ont jamais ſoin de couvrir l'ouverture, ſe rempliſſent par la pluie, & l'on eſt obligé de les abandonner, quelque riches qu'elles ſoient. Ils ont la ſotte délicateſſe de ne pas enlever les grands morceaux d'or; ceux, par exemple, qui péſent juſqu'à deux onces, ſans ſacrifier au même endroit quelque animal, pour appaiſer, diſent-ils, le Dieu de la terre. Les Eſclaves de Frempung pouſſent plus loin leur ſcrupule; ayant une fois rencontré un roc d'or maſſif, il fut

délibéré qu'il ne falloit pas l'arracher, parce que vraiſemblablement c'étoit la mere des petits morceaux qu'on trouvoit diſperſés : les pluies étant ſurvenues après la délibération, le tréſor fut enfoui de nouveau.

MINISTÈRE.

1. Les citoyens d'une ville bien policée jouiſſent de l'ordre qui y eſt établi, ſans ſonger combien il en coûte de peine à ceux qui l'établiſſent ou qui le conſervent; à-peu-près comme tous les hommes jouiſſent de la régularité des mouvemens céleſtes ſans en avoir aucune connoiſſance; & même plus l'ordre d'une police reſſemble par ſon uniformité à celui des corps céleſtes, plus il eſt inſenſible; &, par conſéquent, il eſt toujours d'autant plus ignoré qu'il eſt plus parfait. (*FONTENELLE.*)

Il avoit mérité que, dans certaines occaſions importantes, l'autorité ſouveraine & indépendante appuyât ſes démarches; car la juſtice ſeroit quelquefois hors d'état d'agir, ſi elle n'oſoit jamais ſe débarraſſer de tant de ſages liens dont elle s'eſt chargée elle-même.

2. La police, ſuivant M. de Harlai, n'a que trois objets : ſûreté, netteté, bon marché. Elle demande un magiſtrat revêtu d'une grande autorité; là où elle finit, commence celle de la juſtice civile; on ne

voit des ſorciers, aſtrologues & devins que dans les pays où le magiſtrat n'eſt pas trop ſorcier. La police de campagne eſt moins compliquée que dans les villes, & n'eſt pas moins néceſſaire.

3. Il fut arrêté à Londres qu'on s'enquerroit de la conduite des derniers Miniſtres. On fit le procès à l'amiral Bing : il fut condamné & mis à mort. Le procès des autres fut différé ; à la fin on y travailla, non pour ſçavoir s'ils étoient coupables, mais pour déterminer s'ils ſeroient de nouveau miniſtres ou non. Si l'amiral Bing, exécuté, eût vécu, il auroit pu même entrer dans le miniſtère.

(*Papiers Anglois*).

Voyez GUERRE CIVILE.

MINISTRES.

1. Je doute fort que ceux qui attribuent aux miniſtres toutes les révolutions odieuſes, ſoient bien informés d'où elles viennent ; ou plutôt, je crois que l'on bat la ſelle, parce qu'on n'oſe pas battre le cheval.

2. S'il eſt facile de faire un miniſtre, rien n'eſt plus difficile que de faire un homme d'État.

3. Plutarque partageoit en trois âges la vie des hommes d'État, des hommes deſtinés à gouverner : il vouloit que dans le premier ils s'inſtruiſiſſent des principes du

gouvernement, que dans le ſecond ils les miſſent en pratique, & que dans le dernier, ils en inſtruiſiſſent les autres.

4. Dans une aſſemblée du parlement à Londres, Mylord Carteret fit l'éloge du cardinal de Fleury. Un des partiſans de la cour ſouſcrivit à ces louanges, mais il dit que ce miniſtre, quel qu'il fût, n'étoit pas immortel. Un troiſiéme, qui n'eſt pas moins connu par ſon eſprit que par ſon oppoſition à M. Walpole, répartit à celui-ci, & convint qu'en effet le miniſtre de France n'étoit pas immortel. Mais, dit-il, ſon ſucceſſeur ne le ſera pas non plus, ni celui par qui ſon ſucceſſeur ſera remplacé; & c'eſt une choſe triſte pour l'Angleterre, ſi elle eſt obligée d'entretenir de nombreuſes armées, parce que les miniſtres de France ne ſont pas immortels.

(*M. l'Abbé* LE BLANC).

A la mort de Louvois le roi ne ſentit pas qu'il avoit perdu un grand miniſtre, parce que juſqu'à la paix de Riſwick, il ſuivit conſtamment le plan de Louvois. Mais Louvois n'en avoit point pour la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, & l'on s'apperçut qu'il n'étoit plus. On ne trouva dans aucun des ſujets qu'on eſſaya depuis, cet eſprit de détail, qui ne nuiſoit point à la grandeur des vues; cette prompte exécution malgré la multiplicité des reſſorts; cette fermeté à maintenir la diſcipline mi-

litaire ; ce profond ſecret qui avoit fait paſſer de ſi cruelles nuits à l'ombrageux Guillaume ; ces inſtructions ſçavantes qui dirigeoient un général & qui ne gênoient que Turenne ; cette connoiſſance des hommes qui les démêloit & les employoit à propos. On ne retrouva plus cet enfant de Machiavel, moitié courtiſan, moitié citoyen, né, ce me ſemble, pour l'oppreſſion & pour la gloire de ſa patrie. Louvois laiſſa des biens immenſes à ſa famille ; jamais miniſtre ne fut plus noblement récompenſé. Il arrondit ſes vaſtes domaines ſans faire la moindre contrainte à perſonne : trait remarquable dans un homme de ſon caractère & de ſon rang.

(*M. DE LA BAUMELLE.*)

En effet, que lui reſtoit-il * ? que pouvoit-on deſirer en lui ? Naiſſance illuſtre, port majeſtueux, gracieux maintien, phyſionomie noble & heureuſe, air impoſant, accueil flatteur, grand eſprit, bel eſprit, eſprit ſublime, connoiſſances diverſes & profondes, habitude de s'exprimer juſte & ſur le champ ſur toutes ſortes de ſujets, goût ſûr, éclairé, délicat ; éloquence naturelle, aiſée, victorieuſe ; adreſſe, ſagacité, diſcrétion à l'épreuve d'un feu véhément ; art de ſonder, de diſcerner, de pénétrer les génies, de ſe prévaloir de ſes ſubtiles

* M. le Cardinal de Polignac.

découvertes, pour s'insinuer imperceptiblement dans les secrets les plus cachés & les plus profonds; d'écarter, de ramener, de diviser, de réunir les esprits, de se transformer en eux pour s'en emparer : que dis-je ? de toucher, d'entraîner les cœurs même de ceux qui se tenoient en garde contre ses lumières, & qui redoutoient sa supériorité; de rendre aisées les affaires les plus épineuses; de les entamer, de les conduire, de les amener à ses fins, d'un air simple, gracieux, naturel; écartant ces apparences mystérieures qu'affectent les ministres vulgaires, qui, pour se faire regarder comme des hommes expérimentés, éminens, comme des négociateurs subtils, impénétrables, n'ont point d'autre science que celle de multiplier les obstacles, au-lieu de les éloigner, de les applanir, de les vaincre, par cet art conciliant, sous qui l'art se cache, & que votre illustre prédécesseur, initié dans tous les mystères du cœur humain, a si souvent & si heureusement mis en œuvre.

Eh ! comment résister aux puissans efforts d'un génie si fertile & si varié; à ces dehors ouverts & prévenans; à ces discours touchans & pathétiques; à ces expressions tantôt claires & précises, tantôt circonspectes & ménagées; à cette abondance de moyens & d'expédiens; à ces insinuations adroites & pressantes; à cette fermeté

mâle & vigoureuſe, dont il s'armoit contre la hauteur & la dureté; enfin, à cette admirable facilité de ſe prêter & de ſe plier, de menacer & de foudroyer, de s'adoucir & de ſe rendre, toujours à propos, toujours de concert avec la prudence, maîtreſſe abſolue de tous ſes mouvemens, guide infaillible de toutes ſes démarches? Grand Dieu! quel homme nous avons perdu! Quel homme l'État doit regretter avec nous! (*DESTOUCHES.*)

1626. En ce tems-là, dit Nani, l'Europe comptoit entre ſes malheurs la rencontre de trois jeunes rois, dont elle avoit à dépendre abſolument; tous trois très-puiſſans, très-ambitieux, & très-contraires en intérêts, mais conformes en cela ſeulement, qu'ils laiſſoient toute la direction de leurs affaires à la diſcrétion de leurs miniſtres; Richelieu gouvernoit la France; Olivarès, l'Eſpagne; & Buckingham, la Grande-Bretagne.

(*M. le Préſident HÉNAULT.*)

Voyez BIENFAITEURS.

MIRACLES.

1. Je ne puis reconnoître pour ſurnaturel, que ce qui tient du miracle; c'eſt-à-dire, non ce qui eſt moins poſſible, ou plus difficile à Dieu, mais ce qui n'eſt pas ſelon l'ordre qui ſubſiſte actuellement, & qui régle les événemens du monde.

De tous les effets poſſibles, aucun n'eſt en ſoi plus naturel qu'un autre, parce que tous ſont également faciles au ſouverain agent : on doit appeller naturels, ceux qui ſont une ſuite de l'ordre uniforme & des loix conſtantes qui règlent la marche des parties du Monde : on doit, au contraire, appeller miracle, ce qui eſt une exception à cet ordre, quoiqu'il appartienne à un ordre ſupérieur, mais moins connu, parce qu'il ne tombe pas ſous les ſens. En effet, comme remarque S. Auguſtin, les prodiges les plus étonnans dont parlent les écritures, ceſſeroient d'être prodiges, s'ils arrivoient communément ſelon le cours ordinaire des choſes viſibles.

2. Pour être témoin digne de foi ſur des événemens ſurnaturels, il n'eſt pas néceſſaire, ni qu'on ſoit perſuadé des faits qu'on rapporte, ni qu'ils exiſtent réellement, ni même qu'ils ſoient poſſibles : il ſuffit que l'on ne forge pas de ſa tête ce qu'on avance.

3. Joannis Ferrandi, Jéſuite, (*diſquiſition, reliquiaria,*) ſoutient que, lorſqu'il ſe trouve pluſieurs corps du même ſaint dans différentes égliſes, c'eſt la Divinité qui les a reproduits miraculeuſement pour entretenir la dévotion des fidéles.

4. En 884, ſaint Bénigne de Dijon donnoit des convulſions à ceux qui prioient ſur

ſon tombeau, comme fait aujourd'hui le Diacre Paris : voilà une étrange ſainteté, qui eſtropie ceux qui ont recours à elle : il me ſemble que les miracles devroient être faits pour guérir les maladies, & non pour en donner.

5. Saint Chriſtophe avertit Dagus, roi de Syrie, de ſe frotter de ſon ſang les yeux qu'il venoit de perdre, & Dagus recouvra la vue.

(*LA MARTINIERE.*)

6. Une poule chérie de ſa maitreſſe fut pourſuivie par un enfant qui prenoit plaiſir à l'effaroucher, elle tomba dans un puits, & fut noyée. L'enfant, crainte d'être maltraité par ſa mere, pouſſa des cris horribles. D'autres enfans accoururent, & ayant appris le motif de ſes larmes, ils ſe mirent à crier : ſaint Ignace, rendez la vie à la poule! Ce qui fut fait ſur le champ; mais la poule vécut en religieuſe, éloignée des autres, & ſur-tout des coqs. La ville de Manrèze, où s'eſt fait ce miracle, en célèbre la mémoire tous les ans.

(*Hiſt. de D. INIGO DE GUIPUSCOA.*)

7. Dans l'abbaye de ſaint Guilain on voit un tableau, où ce ſaint diſpute avec le diable à qui des deux aura l'ame d'une maquerelle. Le diable la veut avoir à cauſe de ſes péchés; le ſaint la veut mettre au ciel à cauſe de ſa pénitence. Ils tirent au ſort à

qui l'aura ; le diable amene rafle de ſix, & ſaint Guillain, rafle de ſept.

(*Lettr. Galant. de M.* DESNOYERS.)

Voyez PRÉSAGES, MONSTRES.

MISANTHROPES.

1. Un ſi ſauvage mélancolique ne doit jamais ſonger à ſortir de ſa retraite ; & le plaiſir qu'il goûte à mépriſer tout, lui doit ôter l'envie d'être quelque choſe.

2. Je n'ai point encore trouvé de femme, dit au roi le maréchal d'Huxelles, dont je vouluſſe être le mari, ni d'homme dont je vouluſſe être le pere.

(*Me.* DE MAINTENON.)

Les plus ſatyriques & les plus miſanthropes ſont aſſez maîtres de leur bile pour ſe ménager adroitement des Protecteurs.

(FONTENELLE.)

Les places éminentes, une brillante fortune, ne ſont que les dehors de l'homme. Autant de motifs qui conſolent un miſanthrope de l'obſcurité de ſa vie.

3. La vie d'un miſanthrope, ſi fort au-deſſus de l'uſage ordinaire, fait croire qu'il eſt fort au-deſſus des deux autres hommes, ou fort au-deſſous.

4. Loin de m'arrêter au ſentiment farouche, qui m'auroit porté volontiers à rompre tout commerce avec les hommes, je conçus qu'il ne pouvoit venir que d'une coupable indolence, qui fait fuir la peine

de ſe rendre utile aux autres par la force des leçons & des exemples ; ou d'une défiance outrée de ſoi-même, qui fait renoncer au mérite du combat pour ſe mettre lâchement à couvert du danger.

5. J'ai voulu parcourir les rues pleines de monde : c'eſt une fête délicieuſe pour un miſanthrope, que le ſpectacle d'un ſi grand nombre d'hommes raſſemblés ; c'eſt le tems de ſa récolte d'idées. Cette innombrable quantité d'eſpèces de mouvemens, forme à ſes yeux un caractère générique. A la fin, tant de ſujets ſe réduiſent en un : ce ne ſont plus des hommes différens qu'il contemple ; c'eſt l'homme repréſenté dans pluſieurs mille.

(*MARIVAUX.*)

6. Il y a une philoſophie auſtère & ſauvage, dont je ne fais aucun cas. Elle n'aime la ſageſſe que par rapport à cette ſévérité chagrine qui l'accompagne. Elle tire l'homme du commerce de la vie, pour le plonger dans des ſpéculations chimériques. Tout ce qui eſt ſimple & naturel, lui déplaît : la vérité même perd chez elle une partie de ſon mérite. C'eſt une eſpèce de philoſophie qui a été le partage des plus fameux miſanthropes de l'antiquité. A force de diſcuſſions & de recherches épineuſes, ils ſe ſont trouvés au-delà du vrai. On arrive ſouvent à la folie par le même chemin qui devoit conduire à la ſageſſe. Il

faut un jugement bien délicat pour ne s'y point méprendre. Rendons là-dessus justice à Epicure : personne n'a mieux sçu que lui rendre la volupté raisonnable. C'est un art charmant, que celui de sçavoir jouir avec délicatesse des mêmes plaisirs que le vulgaire goûte grossièrement.
(*Réflex. sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant.*)

MODE.

1. Le frivole honneur d'acquérir le renom d'homme à la mode, a fait hasarder mille fois, & perdre peut-être aussi souvent la gloire solide de devenir homme vertueux.

2. Il est des modes pour tout, & on voit jusqu'à des mœurs à la mode.

3. Quantité d'artisans passent les jours & les nuits à travailler pour eux, & au bout du compte, un quart-d'heure suffit pour les dégoûter de l'objet de leur passion.

4. Ils apperçurent dans une boutique, une grande quantité de lunettes pour ne point voir, ou n'être point vûs : les grands seigneurs en achetoient beaucoup.
(*Amelot de la Houssaye. Trad. de* GRACIAN.)
Belle invention, s'écria-t-il, que celle de faire des gants pour toutes sortes de tems ! c'est une contenance, en les mettant, ou en les ôtant souvent.

5. Car une magnificence des Muguétiens,

eſt de ſe racourcir la vue pour augmenter le nombre de leurs bijoux, par l'acquiſition d'une lorgnette.

(*NERAÏR ET MELHOÉ*).

Il n'y a pas de minute où le corps d'un petit-maître ne paye un tribut à la mode.

6. Cet eſprit de mode, (il faut l'eſpérer,) que nous voudrions inſinuer à chacun, gagnera bientôt toute l'Europe. Déja quelques nations du nord commencent à ſe chatouiller pour rire, & à prononcer le joli mot de volupté. On n'eſt plus tant étonné des ſaillies de l'imagination, & l'on ne regarde plus, chez les Allemands, que comme un demi-fou, quiconque badine agréablement.

7. Je trouve qu'on a bien fait d'imaginer les modes. Il n'y a plus que cela qui nous diſtingue des animaux; qui, toujours uniformes & toujours monotones, ſe logent, ſe nourriſſent, & ſifflent, ou crient de la même maniere.

8. On ne peut faire une mode de vertus, dit M. de Fontenelle, parce que dans cent ans il naît, tout au plus, une douzaine de ſages; & ce nombre n'eſt pas ſuffiſant pour donner le ton.

9. La mode étant univerſelle, elle influe ſur le culte; on change de croyance comme de papillotes.

10. Il n'y a rien d'impoſſible en genre de mode.

11. Ceux qui mettent leur argent à des ornemens

ornemens qui ne leur ſont pas propres, achettent une incommodité précieuſe.

12. Meſſieurs, nous dit un mauvais plaiſant Anglois, il faut que votre pays ſoit bien pauvre, puiſque tant de gens ſont obligés de le quitter pour chercher à vivre en celui-ci. C'eſt vous qui nous fourniſſez de maîtres-à-danſer, de perruquiers, de tailleurs, & de valets de-chambre; & nous vous devons rendre cette juſtice, que, pour la friſure ou pour le menuet, les François l'emportent ſur toutes les autres nations. Je ne comprends pas comment on aime ſi fort la danſe dans un pays où l'on a ſi peu ſujet de rire. N'eſt-il pas triſte, par exemple, de ne cultiver vos vignes que pour nous? nos guinées ont pour vous de grands appas. Je m'imagine que le bon vin eſt auſſi rare en France que l'argent; & je conſeillerois aux François qui l'aiment, de venir en Angleterre pour en boire.

Monſieur, avec votre permiſſion, lui répondit M. du Fays, vous êtes dans l'erreur. L'eſpèce de vin dont vous nous enlevez la plus grande partie, n'eſt pas de notre goût: il bleſſe notre palais, autant qu'il flatte le vôtre: il n'eſt connu que dans nos provinces maritimes, & l'on n'en fait venir à Paris que ce qu'il en faut pour la conſommation des Anglois qui y vivent.

Si vous trouvez à Londres tant de François pour vous ſervir, c'eſt que vos gens

du bel-air ont la manie de vouloir être habillés, friſés, & poudrés comme nous. Ils ſont entêtés de nos modes, & ils paient fort cher ceux qui leur apprennent à ſe parer de nos ridicules.

(*M. l'Abbé* LE BLANC.)

Quelle utilité que celle de la mode! Elle a débarraſſé l'art militaire de tout ce fatras de fortifications, de tous les termes de tactique & de géométrie, & de toute la rubrique géographique, pour former un général dans un moment : elle a tenu quitte le magiſtrat de toute la routine du barreau, le médecin de tous les aphoriſmes, & le théologien même de la connoiſſance de la morale & des dogmes, pour faire tout-à-coup des avocats, des docteurs, & des hommes d'Egliſe. On n'a jamais tant agi dans la bonne-foi : on ſuppoſe aujourd'hui tous les talens poſſibles dans les perſonnes qu'on veut avancer, & l'on ne demande pour garantie de leur ſçavoir-faire, qu'une tête bien poudrée, que quelques manchettes à double rang, que quelques mouchoirs réguliérement imbibés d'eau d'ambre, ou de lavande, que quelques jolis mots nouveaux, tandis qu'il falloit autrefois des certificats ſignés & contreſignés.

13. L'homme de bien eſt un athlete qui ſe plaît à combattre nud ; il mépriſe tous ces vils ornemens qui gêneroient l'uſage

de ſes forces, & dont la plûpart n'ont été inventés que pour cacher quelques difformités.

14. Il s'agiroit de renouveller les maladies, & même d'en imaginer dont on n'ait jamais eu d'idée. On trouva les vapeurs au commencement de ce ſiècle; & combien de médecins cette jolie maladie n'a-t-elle pas enrichis! Il y a des milliers d'années qu'on meurt de paralyſie, d'apoplexie & de fièvres. A la fin cela devient ennuyeux. Pourquoi ne pas mourir d'infidélité, de déſeſpoir, de chagrin d'avoir perdu un chien, ou d'avoir briſé une magnifique tabatière? L'antimoine a fini avec le ſiècle dernier, & le mercure a pris ſa place. Il n'y a plus de potion ni de pilulle où l'on ne gliſſe du mercure. Comment donner à d'aimables dames, & à de jolis meſſieurs, dont la délicateſſe eſt exceſſive, des breuvages d'un noir à faire peur? Toujours de la manne. Faut-il donc empoiſonner par des remèdes des perſonnes qui le ſont déja par les maladies. Je voudrois que l'on compoſât des remèdes de tout ce que la nature a de plus délicieux: on ſe purgeroit alors par plaiſir; au lieu que nos femmes ne ſe purgent que par ennui, & pour varier leurs journées.

15. C'eſt, dit un auteur Anglois, un trait de politique dans les François, que de tenir les Anglois dans leur dépendance

pour les modes. Quelque peu d'attention que certaines gens faſſent à cet abus, il nous en coûte tous les ans pluſieurs millions, & il diminue ſenſiblement notre commerce avec les nations étrangères.

16. C'eſt une triſte diſtinction, & un malheureux talent pour un peuple, que d'être, par ſon habileté à entretenir le luxe, le corrupteur de tous ſes voiſins.

17. Dans le douzième ſiècle, & les trois ſuivans, les François étoient habillés d'une eſpèce de ſoutane qui leur deſcendoit juſqu'aux pieds. La nobleſſe portoit par-deſſus cette ſoutane un manteau ou caſaque, dont les manches très-larges & très-amples, ſe rattachoient par-devant ſur le pli du bras, & pendoient par derrière juſqu'aux jarrêts. Un chaperon, eſpèce de capuchon, qui avoit un bourrelet au haut, & une queue pendante par derriere, ſervoit à couvrir la tête. Ce chaperon, qui recevoit différentes fourrures & divers ornemens, eſt devenu depuis l'épitoge des préſidens à mortier, l'aumuſſe des chanoines, & la chauſſe des conſeillers, avocats, docteurs & profeſſeurs de l'Univerſité.

18. Sous François II, les hommes trouvèrent qu'un gros ventre donnoit un air de majeſté, & les femmes imaginèrent auſſi-tôt qu'il en étoit de même d'un gros cul; on avoit de gros ventres & de gros culs poſtiches, & cette ridicule mode dura trois

ou quatre ans. Ce qu'il y eut encore de ſingulier, c'eſt que, lorſqu'elle commença, les femmes parurent ne ſe plus ſoucier de leur viſage, & commençèrent à le cacher; elles prirent un loup, eſpèce de maſque, & n'alloient plus que maſquées dans les rues, aux promenades, en viſite, & même à l'Egliſe.

(*Eſſais hiſt. ſur Paris.*)

19. Sous Charles V, on imagina les habits blaſonnés ou chamarrés de toutes les piéces armoriales de l'écu. On vit paroître enſuite ſous Charles VI l'*habit mi-parti*, tel qu'eſt encore celui de la plûpart des échevins & des bedeaux. Du tems de François I on quitta l'habit long pour donner dans l'extrémité oppoſée. L'habillement de ce tems, eſt un pourpoint à petites baſques, & un caleçon tout d'une pièce avec les bas. Cet habit ſerroit de ſi près, & prenoit ſi bien la taille, qu'il en étoit indécent. Les gens graves prirent le large haut-de-chauſſe à la Suiſſe; les jeunes gens imaginèrent les *trouſſes*, eſpèce de haut-de-chauſſe court & relevé, qui ne venoit qu'à la moitié des cuiſſes, & que l'on couvroit d'une demi-jupe. Cette mode, qui ſubſiſta juſqu'à Louis XIII, fit place à celle qui règne aujourd'hui.

20. Les femmes étoient coëffées ſous le règne de Charles VI d'un haut bonnet en pain-de-ſucre; elles attachoient au haut de

ce bonnet, un voile qui pendoit plus ou moins, ſelon la qualité de la perſonne. Elles prirent, ſous le règne de François I & de Henri II, de petits chapeaux avec une plume. Depuis Henri II juſqu'à la fin du règne de Henri IV, elles portèrent de petits bonnets avec une aigrette.

21. Du tems de Philippe-Auguſte, les femmes portoient des robes très longues, taillées derrière elles en queue de couleuvre. Les guerres interminables qui ravageoient la France dans les tems de Philippe-de-Valois & de Charles VI, n'empêchèrent pas les nobles & les roturiers de ſacrifier aux modes les plus extravagantes. On tiroit de chez l'étranger les étoffes & les draps les plus riches; & rien n'eſt plus vrai que, dès ce tems là, comme dans le ſiècle où nous ſommes, le François eſt plus content & plus heureux d'avoir ſa poche vuide, pourvu qu'elle ſoit à la mode, qu'un Anglois avec ſa bourſe pleine d'or.

Voyez VOL.

MODÈLES.

Mais comme il s'agit bien plus d'imiter la nature, que de la copier, il faut étudier ſur-tout les peintres excellens qui l'ont ſaiſie le plus heureuſement, ſans pourtant s'attacher ſervilement à leur *manière*, parce qu'alors, comme dit un grand maître dans

le ſtyle du *Dante*, on ſeroit le deſcendant, & non le fils de la nature.

Raphaël doit être à la tête de tous vos modèles. La nobleſſe & la convenance de ſes compoſitions, la pureté de ſon deſſin, & la fineſſe de ſon expreſſion, ſans parler de cette grace inexprimable qu'il donne à la beauté, lui ont mérité le ſurnom de *divin*.

Le *Correge* & le *Parmeſan* ont été ſes rivaux dans l'empire des Graces; mais celui-ci a ſouvent violé les régles & la ſymmétrie, & l'autre manque de correction, quoique ſes figures parlent & reſpirent.

Pour la profondeur du deſſin, & la manière terrible, étudiez *Michel-Ange*; *le Titien*, pour la belle nature & l'intelligence du coloris; *Carravage*, pour la magie des ombres; *Paul-Véronèſe*, pour la richeſſe de l'invention, & pour les ſurfaces aëriennes.

(*Comte* ALGAROTTI.)

On pourroit douter ſi les cinq belles filles que *Zeuxis* choiſit pour former le portrait d'*Hélene*, étoient chacune plus belle que celles qu'il ne choiſit point. La raiſon de ce doute eſt qu'il ne vouloit que raſſembler en un corps les beautés qui ſe trouvoient ſéparément dans ces cinq filles: pour cela, il n'étoit pas beſoin qu'elles fuſſent toutes fort belles; il ſuffiſoit que les unes

euſſent les beautés qui manquoient aux autres. Or, qui peut nier qu'il n'y ait des femmes d'une beauté fort médiocre, qui, à ne comparer que quelque partie à quelque partie, ſurpaſſent les grandes beautés. Ainſi on ne voit pas que Cicéron, ni les poëtes dont il parle, aient été néceſſairement bien fondés à préférer les cinq filles de Crotone choiſies par le peintre d'*Helène*, à celles qu'il renvoya. Peut être en renvoya-t-il auſquelles il ne manquoit que peu de choſe, pour être parfaitement belles; mais qui ne ſervoient de rien à ſon but, parce que les mêmes beautés dont elles étoient pourvues, ſe trouvoient en un degré plus exquis dans l'une des cinq : après quoi il ſuffiſoit qu'une autre des cinq, médiocrement jolie d'ailleurs, eût ce peu de choſe qui manquoit à celles qu'il renvoya. Il n'y a rien de parfait en ce monde; cela eſt ſurtout véritable en matière de beauté : je m'en rapporte à la critique que les belles femmes font les unes des autres; & ſi, ne voient elles pas tout, comme *Zeuxis* voulut faire. (*BAYLE.*)

Voyez TABLEAUX.

MODESTIE.

1. La modeſtie tient bon contre les impreſſions de la flatterie, mais elle ſe déconcerte par les impreſſions de l'outrage. L'orgueil ſe rend maître de ſa joie & de ſa ſa-

tisfaction ; mais il ne peut commander à ſa douleur & à ſon reſſentiment.

2. Les belles actions cachées ſont les plus eſtimables. Quand j'en vois quelques-unes dans l hiſtoire, elles me plaiſent fort. Mais enfin elles n'ont pas été tout-à fait cachées, puiſqu'elles ont été ſçues : & ce peu par où elles ont paru, en diminue le mérite ; car c'eſt-là le beau, de les avoir voulu cacher. (*PASCAL.*)

Il faut qu'un grand homme ſe méconnoiſſe pour juger bien de ſoi.

3. Et je ſoutiens toujours qu'à une fille bien née, il eſt plus facile de faire perdre la vertu, que la modeſtie.

4. Si je ne deviens pas ſçavant, j'aurai au moins une légère teinture de beaucoup de choſes. J'ai une place d'écoutant dans toutes leurs aſſemblées, & je me ſers ſouvent de votre méthode : une grande modeſtie, point de démangeaiſon de parler. Quand la balle me vient bien naturellement, & que je me ſens inſtruit à fond de la choſe dont il s'agit, alors je me laiſſe forcer, & je parle à demi-bas ; modeſte dans le ton de la voix auſſi bien que dans les paroles. Cela fait un effet admirable : & ſouvent quand je ne dis mot, on croit que je ne veux pas parler ; au lieu que la bonne raiſon de mon ſilence eſt une ignorance profonde, qu'il eſt bon de cacher aux yeux des mortels. (*Abbé DE CHOISY.*)

Il faut bien écouter, parler peu, éviter les airs de grand ſeigneur, qui ne conviennent pas même aux Rois, & prendre cet air de modeſtie & de ſimplicité qui va ſi bien aux particuliers.

(*Mᵉ. de* MAINTENON.)

Embarraſſé de ſa gloire, il ſembloit par une ſorte de connivence bien rare ſe concerter avec ſes détracteurs; il les encourageoit, il les aidoit par un ſilence abſolu: & ce ſilence n'étoit pas celui de la philoſophie, c'étoit le ſilence de l'humilité. Ainſi il parvint à triompher en partie de ſa réputation; mais tandis qu'il ſe flattoit d'en avoir arrêté les progrès, elle recevoit malgré lui de nouveaux accroiſſemens. N'ayant pu ſe faire méconnoître, il voulut ſe faire oublier.

(*Diſcours à l'Académie Françoiſe.*)

Zénon a défini la modeſtie, la ſcience du mouvement décent. La modeſtie qui ſemble jetter un voile ſur les plus belles actions, & qui n'eſt attentive qu'à les couvrir, ſert malgré elle à les relever davantage, & à leur donner un luſtre qui les rend plus éclatantes.

(ROLLIN.)

Il y a une ſorte de modeſtie vicieuſe, qui rend un homme honteux de ſa perſonne, de ſa naiſſance, de ſa profeſſion, de ſa pauvreté, ou de telles autres infor-

tunes, qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de prévenir, & auſquelles il ne ſçauroit remédier. Si quelqu'un devient ridicule par-là, il l'eſt beaucoup plus s'il a honte de l'état où la providence l'a mis. Il devroit plutôt en prendre occaſion de faire éclater une noble ardeur, & de pallier ces défauts qui ne dépendent pas de lui, par l'acquiſition des bonnes qualités qui ſont en quelque manière en ſon pouvoir; & qu'il imite Céſar, qui, parce qu'il étoit chauve, avoit grand ſoin de s'orner la tête de lauriers.

5. Vous dites qu'il faut être modeſte, les gens bien nés ne demandent pas mieux: faites ſeulement que les hommes n'empiétent pas ſur ceux qui cédent par modeſtie, & ne briſent pas ceux qui plient.

6. Il y a pourtant une modeſtie de langage, qui eſt d'une obligation indiſpenſable; mais elle conſiſte plutôt à ne ſe point louer qu'à ſe rabaiſſer. Elle conſiſte comme la prudence, dont elle fait partie, en un ſens, à taire ce qu'il ne convient pas de dire, & non pas à mentir. Le menſonge produiroit même un effet oppoſé à celui qu'on auroit en vue; il eſt toujours ſuſpect de fauſſe modeſtie.

Celui qui cache l'orgueil que lui inſpire ſon mérite, n'a qu'une modeſtie extérieure: s'il le cache par bonté de cœur, par égard pour les autres, par le ſentiment de l'injuſtice de cet orgueil, c'eſt vertu: s'il

ne veut, par cette conduite, que ſe faire eſtimer davantage, ſa modeſtie n'eſt qu'un orgueil rafiné, & qu'il ſeroit d'autant plus dangereux de laiſſer appercevoir.

On peut donc diſtinguer pluſieurs ſortes de fauſſes modeſties; & je ne les appelle fauſſes que parce qu'on les confond aſſez ſouvent avec la modeſtie proprement dite. Celle qui n'eſt que ſimplicité, pure ignorance de ce que l'on eſt & de ce que l'on vaut, eſt bien aimable, & même bien eſtimable, quand elle ne vient que d'un défaut de réflexion ſur ſoi-même, de ce qu'on ne ſonge point à ſe comparer à autrui, à s'apprécier. Telle étoit la modeſtie de la Fontaine par rapport à ſes Fables.

Quelquefois auſſi la fauſſe modeſtie vient d'un défaut de lumière & de diſcernement, qui fait qu'on juge mal des autres; & alors c'eſt une borne du mérite même, plutôt qu'un nouveau degré de mérite; c'eſt un défaut dans l'eſprit, plutôt qu'une bonne qualité dans le cœur.

7. Le jeune gentilhomme, parmi toutes ſes bonnes qualités, étoit encore doué de cette défiance de ſoi-même, que l'on traite aſſez vulgairement de modeſtie, & qui naît communément d'un fond d'orgueil mêlé avec le ſentiment intérieur de notre inſuffiſance.

8. Je la remerciai de ſon joli compliment par une ſimple révérence: je n'op-

poſe jamais rien aux civilités de cette nature ; ce ſeroit faire entendre qu'on les croit ſincères, ou même qu'on s'en croit digne, & qu'on cherche le plaiſir de ſe les faire répéter : & quoi qu'en diſe M. Greville, on n'eſt pas toujours ſecourue par cette jolie confuſion, par cette rougeur d'un moment, qu'il prétend que les femmes ont comme à la main, lorſqu'elles affectent de rejetter les louanges qu'on leur donne. (*GRANDISSON.*)

Voyez TIMIDITÉ.

MŒURS.

1. Sans compter qu'il eſt plus facile à un Aſiatique de s'inſtruire des mœurs des François dans un an, qu'il ne l'eſt à un François de s'inſtruire des mœurs des Aſiatiques dans quatre ; parce que les uns ſe livrent autant que les autres ſe communiquent peu. (*MONTESQUIEU.*)

On voit au livre 22 de l'Iliade, qu'après qu'Hector mort eut été dépouillé de ſes armes, » les Grecs accourent en foule ; » ils ne peuvent tous ſe laſſer d'admirer » la taille & la beauté merveilleuſe d'Hec» tor : chacun ſe pique de lui faire une » nouvelle bleſſure, & ils ſe diſent les uns » aux autres : grands Dieux ! on peut donc » préſentement approcher d'Hector avec » moins de danger que le jour qu'il met-

» roit tout à feu & à ſang ſur nos navi-
» res ; & chacune de ces paroles eſt accom-
» pagnée d'un coup de pique ou de jave-
» lot. » Tous les Grecs reſſemblent au Moron de la comédie, qui vient donner des coups à la bête quand elle eſt à terre. On a beau dire, pour juſtifier Homère ſur ce point, & ſur d'autres ſemblables, que c'étoient-là les mœurs de ſon tems, & qu'il peint les hommes tels qu'ils étoient : cela ne ſuffit pas ; car outre qu'Ariſtote, poët. 2, dit qu'Homère a rendu les hommes meilleurs, c'eſt-à-dire, en langage de raiſon, qu'il a dû les rendre tels ; d'ailleurs, on doit fort diſtinguer, dans les poëtes, les coutumes d'avec les mœurs. Les coutumes ſont des pratiques extérieures & civiles, indifférentes par elles-mêmes, ou qui n'ayant d'autre bonne ou d'autre mauvaiſe qualité que d'être élégantes ou groſſières, ne rendent les hommes ni meilleurs ni pires. Mais les mœurs ſont une ſuite ou une habitude d'actions, qui, ſans égard à l'uſage qui les autoriſe, doivent être appellées bonnes ou mauvaiſes, à proportion qu'elles ſont plus ou moins conformes aux idées naturelles & primitives du bien & du mal, & aux régles de la juſtice. Il étoit permis à Homère de ſuivre dans ſes deſcriptions, les coutumes de ſon tems pour les habillemens, pour les repas, & autres choſes de même nature ; il étoit

même difficile qu'il fît autrement, & il nous expoſe moins les coutumes de ſa nation comme peintre, qu'il ne ſe donne lui-même en exemple de la groſſiereté de ſon ſiécle : mais il lui étoit défendu d'autoriſer, comme il a fait, par des peintures avantageuſes, ou du moins équivoques, l'avarice, la vengeance, l'inhumanité des hommes de ſon tems ; il devoit, au contraire, en qualité de poëte moral, leur faire honte de leur propre conduite, ſoit en la condamnant en termes formels, ſoit en imaginant des exemples tout oppoſés, que l'équité naturelle, empreinte en leur ame, leur auroit fait admirer d'abord, & peut-être imiter enſuite : car enfin, ſi tous les auteurs s'en étoient tenus aux mœurs de leurs tems, la morale même ne ſe ſeroit jamais perfectionnée d'autre part : auſſi il y a une véritable injuſtice dans le reproche qu'on nous fait de mépriſer & de condamner la ſimplicité des premiers tems, en ce qu'elle pouvoit avoir de bon. Télémaque ne la préſente-t-il pas dans tout ſon jour ? candeur, frugalité, hoſpitalité ; tout nous charme dans les héros de cet incomparable poëme : pourquoi donc nous révoltons-nous contre ceux d'Homère ? C'eſt parce qu'ils ne ſont antiques que pour être inſenſés, brutaux, groſſiers, menteurs ; les plus vicieux enfin

de tous les hommes, & pour le cœur & pour l'eſprit. (*Abbé* TERRASSON.)

2. Aux Anglois, les grands ſervices; aux François, les égards; aux Italiens, les façons.

3. Or qu'eſt-ce que les bonnes mœurs? C'eſt une conduite réglée ſur la connoiſſance & l'amour de la vertu. Je dis la connoiſſance & l'amour; car faute de connoître la vertu, on n'a que les mœurs du peuple; & faute de l'aimer, on n'a que les mœurs des grands, c'eſt-à-dire, qu'on n'en a point. Il faut la connoître pour l'aimer; & quand on l'aime, on la pratique.

4. Un des plus ſûrs moyens de connoître les véritables mœurs d'un peuple, eſt de les conſidérer dans les états les plus nombreux, & dans cette partie de la nation qui a le moins d'intérêt à ſe déguiſer. Tranſportez-vous à la Chine, & conſidérez deux crocheteurs qui ſe rencontrent dans une rue étroite; ils mettent bas leurs charges, ſe font mille excuſes pour l'embarras qu'ils ſe cauſent, & ſe demandent pardon à genoux.

5. Ne jugez pas des mœurs d'un poëte par les ſujets qu'il a traités; vous pourriez vous tromper: mais jugez-en par la manière dont il les traite, & vous ne vous tromperez jamais. Le ſujet peut ſe commander; mais la manière de le traiter ne

ſe

ſe commande pas. Corneille & Racine ont travaillé tous deux ſur le même ſujet : la Bérénice de l'un prouve qu'il avoit des maitreſſes ; celle de l'autre eſt un bon garant qu'il n'étoit nullement propre à en avoir.

6. Les Thraces gardent exactement leurs femmes, & donnent toute liberté à leurs filles ; mais quand à leur tour elles ſont mariées, il faut, de force ou de gré, qu'elles ſoient ſages. Il en eſt à-peu-près de même en Angleterre & en Allemagne. Il eſt à préſumer que chez toutes ces nations, on aime mieux ſa femme que ſon enfant, & ſi l'on voit en Europe quelque nation aſſez polie pour donner à une femme autant de priviléges qu'à ſa fille, il eſt indubitable que le mari ne les aime ni l'une, ni l'autre.

Voyez PROGRÈS, CARACTÈRES.

MOINES.

1. Ratchis, roi des Lombards, met le ſiége devant Pérouſe, ville du duché de Rome, l'an 1491. Allarmé de cette entrepriſe, le pape Zacharie va trouver le roi Lombard, & fait tant, par ſes préſens & par ſes prières, qu'il l'engage à ſe retirer. Il fait plus : il lui peint, ſous des couleurs ſi vives, la vanité des biens terreſtres, & la réalité des biens éternels, que ce prince renonce, dès ce moment, au monde ; &, quelque tems après, abdique la couronne.

Suivi de ſa femme Taſie, & de Ratrude ſa fille, il alla demander au pape l'habit monaſtique, & ſe retira au mont Caſſin. Les princeſſes fondèrent un monaſtère de religieuſes, pour y finir leurs jours. Tel étoit l'eſprit de ces ſiécles : il n'étoit pas rare alors de voir des ſouverains paſſer ſubitement du trône dans le cloître, & pieuſement abandonner à la Providence leurs États & leurs peuples.

2. Un moine qu'une trop longue abſtinence impatientoit, faiſoit cuire, dans ſa cellule, un œuf à la flamme de ſa lampe. Le prieur l'ayant vu à travers de la ſerrure, entra ſubitement & le menaça d'une correction. » C'eſt le Diable qui m'a tenté, » reprit le moine, un peu friand. *Tu en as menti*, dit le Diable en paroiſſant; *ce tour n'eſt pas de mon invention : c'eſt toi qui viens de me l'apprendre.*

3. Un homme avoit quitté la ſociété des Derviches, & s'étoit retiré dans celle des ſages. Quelle différence, lui diſoit on un jour, trouvez-vous entre un ſage & un Derviche ? Il répondit : tous deux traverſent un grand fleuve à la nâge avec pluſieurs de leurs freres; le Derviche s'écarte de la troupe, pour nâger plus commodément, & arriver ſeul au rivage; le ſage, au contraire, nâge avec la troupe, & tend quelquefois la main à ſes freres.

Henri IV voyant deux monaſtères de religieux & de religieuſes, contigus l'un à l'autre, dit : les batteurs ſont bien près de la grange.

Voyez HÔPITAUX, FOURBERIE, PERMISSION

MOLÉCULES ORGANIQUES.

La même matière qui ſert à nous nourrir, lorſqu'elle eſt dans ſon état naturel, doit nous détruire, lorſqu'elle eſt corrompue : on le voit par la comparaiſon du bon bled & du bled ergoté, qui fait tomber en gangrène les membres des animaux & des hommes qui veulent s'en nourrir ; on le voit par la comparaiſon de cette matière qui s'attache à nos dents, qui n'eſt qu'un réſidu de nourriture qui n'eſt pas corrompue, & de celle de la dent de la vipère, ou du chien enragé, qui n'eſt que cette même matière trop exaltée & corrompue au dernier degré.

Lorſque cette matière organique & productive ſe trouve raſſemblée en grande quantité dans quelques parties de l'animal, où elle eſt obligée de ſéjourner, elle y forme des êtres vivans, que nous avons toujours regardés comme des animaux ; le Tænia, les Aſcarides, tous les vers qu'on trouve dans les veines, dans le foie, &c. Tous ceux qu'on tire des plaies, la plûpart de ceux qui ſe forment dans les chairs cor-

rompues, dans le pus, n'ont pas d'autre origine; les anguilles de la colle de farine, celles du vinaigre, tous les prétendus animaux microſcopiques ne ſont que des formes différentes que prend d'elle-même, & ſuivant les circonſtances, cette matière toujours active, & qui ne tend qu'à l'organiſation.

Il n'y a donc point de germes préexiſtans, point de germes contenus à l'infini les uns dans les autres : mais il y a une matière organique toujours active, toujours prête à ſe mouler, à s'aſſimiler, & à produire des êtres ſemblables à ceux qui la reçoivent : les eſpèces d'animaux ou de végétaux ne peuvent donc jamais s'épuiſer d'elles-mêmes; tant qu'il ſubſiſtera des individus, l'eſpèce ſera toujours toute neuve : elle l'eſt autant aujourd'hui qu'elle l'étoit il y a trois mille ans; toutes ſubſiſteront d'elles-mêmes, tant qu'elles ne ſeront pas anéanties par la volonté du Créateur.

MOLLESSE.

1. Leur ame incapable de ſentir les plaiſirs, ſemble n'avoir de délicateſſe que pour les peines.

Ils paſſent leur vie ſur des ſiéges renverſés, ſur leſquels ils ſont obligés de ſe repoſer tout le jour, ſans s'être fatigués; ils ſont briſés quand ils vont languir ailleurs.

Incapables de porter le poids des armes, timides devant leurs concitoyens, lâches devant les étrangers, ils ſont des eſclaves tout prêts pour le premier maître.

Bien loin que la multiplicité des plaiſirs donne aux Sibarites plus de délicateſſe, ils ne peuvent plus diſtinguer un ſentiment d'avec un ſentiment.

Tous ces eſclaves de la molleſſe ſont faits pour vivre dans leur patrie, & moi pour la quitter.

On ne met point, dans Sibaris, de différence entre les voluptés & les beſoins. Les femmes ſe livrent au lieu de ſe rendre.

(*MONTESQUIEU.*)

Nos yeux ne ſe repoſent jamais que ſur des objets ſéduiſans; & nos doigts ne rencontrent que des choſes pluchées, veloutées, ſatinées : ailleurs la nature eſt art, ici l'art eſt nature.

2. Malheur en effet à la nation où règne cette criminelle politique, qui voit avec ſatisfaction le citoyen languir dans la molleſſe, le pontife s'avilir, tous les corps s'énerver, parce qu'elle en attend moins de réſiſtance, & qui ſemble ne vouloir remuer que des morts enſevelis les uns après les autres. O citoyens, citoyens! cherchez premièrement la vertu; & vous, prince, excitez-la par des récompenſes, faites que l'honneur & l'eſtime ſoient toujours ſon partage. Dès que le vice opulent oſe lan-

cer les traits du ridicule ſur la pauvreté vertueuſe, & que le mérite eſt forcé à rougir du noble déſintéreſſement, c'en eſt fait d'un État, tous ſes fondemens s'écroulent, & s'il ſubſiſte ſi près de l'abîme, c'eſt que ſes vices s'étendent, qu'ils paſſent chez ſes voiſins, & qu'ils affoibliſſent tout ce qui l'environne. Staniſlas connut ce rapport des mœurs avec la proſpérité des Empires.

(Le P. ELISÉE.)

La molleſſe perdra toujours les nations dans les villes, & enſuite les guerriers dans les camps. Pourquoi Alexandre, Tamerlan, Gengiskan ont-ils fait tant de conquêtes? C'eſt qu'une vie efféminée avoit affoibli leurs ennemis. La molleſſe eſt plus redoutable que les armes. (*La Ratomanie.*)

Voyez CONTRASTES.

MOMIES.

1. Tous les corps étoient embaumés en Egypte, & les Egyptiens ſçavoient ſi bien faire les embaumemens que l'on trouve dans leurs tombeaux des corps qui y ont été conſervés depuis plus de deux mille ans.

Il étoit aſſez naturel, après la mort des perſonnes que l'on chériſſoit, ou de celles qui avoient été célèbres ou fameuſes, de chercher les moyens de conſerver leurs triſtes reſtes; une momie chez les Egyptiens, ou des cendres dans une urne chez

les Romains, étoient un objet d'affection ou de reſpect ; chacun devoit même être flatté dans l'eſpérance qu'il reſteroit après ſa mort quelques parties de ſon propre corps, qui conſerveroient le ſouvenir de ſon exiſtence, & qui entretiendroient en quelque façon les ſentimens qu'il auroit mérités des autres hommes. L'embaumement étoit le moyen le plus facile, pour préſerver les corps de la corruption : auſſi cet uſage eſt-il le plus ancien qui ait jamais été pratiqué dans les funérailles ; il a été reçu par la plûpart des nations, & il eſt encore en uſage aujourd'hui pour les rois & pour les grands.

L'uſage étoit de mettre quarante jours à l'embaumement des corps. Garcilaſſo ne ſçachant rien de certain ſur les embaumemens des Péruviens, tâche d'en découvrir les moyens par quelques inductions ; il prétend que l'air eſt ſi ſec & ſi froid à Cuſco, que la chair s'y deſſeche comme du bois ſans ſe corrompre, & il croit que l'on faiſoit deſſécher les corps dans la neige avant que d'y appliquer le bitume dont parle le pere Acoſta ; il ajoûte que du tems des Incas on expoſoit à l'air les viandes qui étoient deſtinées pour les proviſions de guerre, & que lorſqu'elles avoient perdu leur humidité, on pouvoit les garder ſans les ſaler & ſans aucune autre préparation.

2. On dit qu'au pays de Spitſberg, qui eſt à 79 & 80 degrés de latitude ; & par conſéquent dans un climat extrêmement froid, il n'arrive preſqu'aucune altération apparente aux cadavres qui ſont enſevelis depuis trente ans ; rien ne ſe pourrit ni ne ſe corrompt dans ce pays : les bois qui ont été employés pour bâtir les huttes où on fait cuire les graiſſes de baleines, paroiſſent auſſi frais que lorſqu'ils ont été coupés.

Si le grand froid préſerve les cadavres de la corruption, comme on peut le voir par les faits que je viens de citer, il n'eſt pas moins certain que la ſéchereſſe qui eſt cauſée par la grande chaleur, fait auſſi le même effet. On ſçait que les hommes & les animaux qui ſont enterrés dans les ſables de l'Arabie, ſe deſſechent promptement, & ſe conſervent pendant pluſieurs ſiecles, comme s'ils avoient été embaumés.

La corruption des cadavres n'étant cauſée que par la fermentation des humeurs, tout ce qui eſt capable d'empêcher ou de retarder cette fermentation, contribue à leur conſervation.

Le froid & le chaud, quoique contraires, produiſent le même effet à cet égard par le deſſéchement qu'ils cauſent, le froid en condenſant & en épaiſſiſſant les humeurs du corps, & la chaleur en les ra-

réfiant & en accélérant leur évaporation avant qu'ils puiſſent fermenter & agir ſur les parties ſolides : mais il faut que ces deux extrêmes ſoient conſtamment les mêmes, car s'il y avoit une viciſſitude du chaud au froid, & de la ſéchereſſe à l'humidité, comme il ſe fait d'ordinaire, la corruption arriveroit néceſſairement. Cependant il y a dans les climats tempérés des cauſes naturelles qui peuvent conſerver les cadavres; telles ſont les qualités de la terre dans laquelle on les enferme ; ſi elle eſt deſſéchante & aſtringente, elle s'imbibe de l'humidité du corps ; c'eſt ainſi, à ce que je crois, que les cadavres ſe conſervent aux cordeliers de Toulouſe : ils s'y deſſéchent au point qu'on peut aiſément les ſoulever d'une main.

Les Egyptiens entouroient de bandelettes les cadavres embaumés, & les renfermoient dans des cercueils; peut être qu'avec toutes ces précautions ils ne ſe ſeroient pas conſervés pendant tant de ſiécles, ſi les cavaux ou les puits dans leſquels on les enfetmoit, n'avoient pas été dans un ſol de matière bolaire & crétacée, qui n'étoit pas ſuſceptible d'humidité, & qui d'ailleurs étoit recouvert de ſable aride de pluſieurs pieds de hauteur.

Dans ces ſépulchres, il y a des momies qui ont ſur l'eſtomac des bandes avec des figures hyéroglyphiques d'or, d'argent, ou

de terre verte, & de petites idoles de leurs dieux tutélaires, & d'autres figures de jaſpe ou d'autre matière dans la poitrine : on leur trouve auſſi aſſez ordinairement ſous la langue une pièce d'or qui vaut environ deux piſtoles ; c'eſt pour avoir cette pièce que les Arabes gâtent toutes les momies qu'ils peuvent rencontrer.

(*M.* DE *BUFFON.*)

Voyez MONUMENS, INJECTIONS.

MONDE.

1. Le monde eſt le théâtre, les hommes ſont les comédiens, les haſards compoſent la pièce, la fortune diſtribue les rôles, les muftis gouvernent les machines, & les philoſophes ſont les ſpectateurs. Les riches occupent les loges, les puiſſans l'amphithéâtre, & le parterre eſt pour les malheureux : les femmes portent les rafraîchiſſemens par ci par-là, & les ſots mouchent les chandelles ; la folie bat la meſure, & le tems tire le rideau. La pièce a pour titre : *le Monde veut être trompé ; ergò, il eſt trompé.* L'ouverture de la comédie commence par des larmes & des ſoupirs ; le premier acte repréſente les projets chimériques, les inſenſés frappent des mains, & les ſages ſifflent la piéce. On y voit des géants qui tout d'un coup deviennent pigmées, & des nains qui tout d'un coup deviennent géants. Les hommes y prennent toutes les

meſures imaginables qui peuvent les détourner du bonheur qu'ils cherchent. Telle eſt la comédie de ce monde. Celui qui veut en profiter, n'a qu'à ſe tenir dans un coin, pour s'en moquer comme elle le mérite.

2. Dans le monde toutes choſes périſſent ſans pouvoir finir.

3. Le monde, ſuivant le ſentiment des pères, fut créé le 25 Mars. La lune, dit Bede, étoit alors dans ſon plein. Un concile tenu en Paleſtine, l'an 198, établit encore cette opinion.

4. Abdalla, premier Caliphe, & ſurnommé Abubecre, interrogé quelle étoit la plus petite choſe que Dieu eût créée, il répondit : c'eſt le monde. Selon l'Alcoran il ne pèſe pas plus aux yeux de Dieu, que l'aîle d'un moucheron; & il ajoûta : celui qui le recherche & qui l'eſtime, eſt encore plus petit & plus léger que lui.

(*GULISTAN.*)

Voyez CONTRAIRES, RUSE, AGE.

MONNOIES.

1. Jamais les monnoies de France n'avoient été ſi belles qu'elles le furent ſous Henri II, à cauſe du balancier qu'on inventa pour les fabriquer. Depuis la fin du régne de Charles VII, on n'avoit fabriqué en France pour monnoies d'or, que des écus : mais en 1549, on fit une nouvelle

eſpèce qu'on nomma Henris, du nom du roi, dont elle portoit la figure. On fit des doubles Henris en 1551, & des demi-Henris en 1553. Cette nouvelle eſpèce étoit de poids & de titre différens des écus: il y en avoit 63 au marc. L'ordonnance de 1549 introduiſit dans les monnoies deux uſages qu'on a toujours obſervés depuis; l'un, de marquer l'année de leur fabrication; l'autre, de faire connoître par des chiffres, ſi le roi, dont elles portoient l'image, étoit le premier, le ſecond, &c. du même nom. Il eſt étonnant qu'on s'en ſoit aviſé ſi tard...

En 1519, l'écu d'or valoit 36 ſols 3 deniers; mais comme toutes ſortes de monnoies étrangères avoient cours en France, & qu'étant aiſé aux étrangers de les altérer, cela leur facilitoit le moyen d'enlever les bonnes eſpèces du royaume, on mit l'écu d'or en 1619, à 40 ſols, & on l'augmenta en 1532, juſqu'à 45 ſols. Toutes les monnoies que François I fit faire en Italie, furent de même poids & de même alloi que celles de France. On augmenta auſſi en proportion le prix des teſtons & de toutes les autres eſpèces d'or & d'argent; mais cela ne guériſſoit point le mal. On n'empêchera jamais le tranſport des monnoies d'un Etat, à moins qu'on n'y défende le cours des étrangères, & qu'on ne garde une même proportion entre l'or & l'argent,

ou preſqu'égale à la proportion qu'ils ont dans les pays voiſins.

Sous le régne de Henri II, les écus d'or continuèrent ſur le même pied juſqu'en 1549, que le marc d'or ayant été augmenté de 6 livres 12 ſols 6 deniers, & valant 172 livres, l'écu d'or fut augmenté d'un ſol, & valut, par conſéquent, 46 ſols. Le marc d'argent fut auſſi augmenté de 10 ſols, & valut 15 livres : de ſorte que le teſton, qui auparavant valoit 11 ſols, fut mis à 11 ſols 4 deniers. Ce prix du marc d'or & d'argent, & ce cours des monnoies dura juſques ſous Charles IX en 1561; car juſqu'alors on fabriqua toujours les monnoies ſous les fers de Henri II : c'eſt une choſe remarquable que François II, ſon fils aîné, ayant régné un an & près de cinq mois, on ne fabriqua point de monnoie en ſon nom.

2. La mine étoit à Athènes une piéce de monnoie : la drachme, autre petite piéce de monnoie, dont il falloit cent à Athènes pour faire une mine.

Le talent attique valoit ſoixante mines attiques, une dragme ſix oboles : le talent attique valoit quelque ſix cents écus de notre monnoie.

On ne peut rien déterminer de fixe ſur la valeur du talent, parce qu'elle étoit différente chez différentes nations.

Le talent attique ſuivant Rhemnius Fau-

nius valoit ſoixante mines, ou ſix mille dragmes; la dragme valoit environ huit ſols de notre monnoie, miſe à ſa juſte valeur; ainſi le talent d'argent pouvoit valoir 2500 livres de la monnoie de France. Le talent d'or hauſſoit à proportion de la différence de l'or à l'argent.

Il y avoit des petits talens, ainſi qu'on le peut voir dans Homère, lorſqu'Achille propoſa des prix à ceux qui vaincroient aux jeux funèbres qu'il faiſoit célébrer au tombeau de Patrocle : il ordonna deux talens d'or pour quatrième prix : le ſecond n'étant que d'une cavale avec ſon poulain, fait juger que les deux talens d'or n'étoient pas une ſomme auſſi conſidérable qu'on le pourroit croire par le calcul qu'on vient de faire.

Les différens poids dont uſoient les diverſes nations de Grèce & d'Aſie ont fait apparemment cette diverſité qu'on remarque dans la valeur du talent.

Le talent étoit d'une valeur différente chez tous les peuples de l'Orient.

Le talent Romain valoit ſoixante mille écus.

Le ſeſtertius étoit une monnoie en eſpèce; & le ſeſtertium, une ſomme valant mille piéces de cette monnoie, & non pas une eſpèce comme le ſeſtertius.

A eſtimer les ſeſtertius par leurs poids, car il eſt venu juſqu'à nous des pièces de

cette monnoie; ce qui eſt, ſans doute, la manière la plus ſûre de l'évaluer; elle valoit un ſol dix deniers & demi de celle de France. Sur ce pied-là le ſeſtertium valoit 93 livres 15 ſols.

L'opinion commune ne met les ſeſtertius qu'à un ſol, ou tout au plus à un ſol & demi.

3. Le ſeſterce étoit une petite monnoie d'argent, qui valoit le quart du denier Romain, ou deux as & demi.

Ce n'étoit que par le ſujet qu'on pouvoit reconnoître s'il s'agiſſoit de grands ou de petits ſeſterces, & les uns & les autres s'exprimoient par cette marque *H S*; le ſeſtertius, parce qu'il valoit deux as & demi, & le ſeſtertium, parce qu'il valoit deux livres & demi d'argent.

4. La monnoie Turque ne porte aucune figure : on n'y voit que le nom du Sultan en fort beaux caractères.

Les ſeules villes où l'on bat monnoie au nom du grand ſeigneur, ſont Conſtantinople, le Caire & Smyrne. Lorſqu'il eſt en campagne, on porte à ſa ſuite un balancier, & ſi l'on en fait uſage, la monnoie prend cette inſcription : *Dans les tentes du Très-Haut.*

Le Cham de la Tartarie Crimée a obtenu la permiſſion de battre monnoie en ſon propre nom.

5. Thierry III, en 680, accorde à En-

gilbert, évêque du Mans, le droit de faire battre monnoie au Mans. Pluſieurs évêques & abbés ont obtenu ce droit ſous les rois de la première race.

6. Vers l'an 779, on établit la manière de compter par livres, ſols & deniers, telle qu'elle eſt encore aujourd'hui ; mais alors la livre étoit réelle, & du poids de douze onces : elle n'eſt plus que numéraire.

7. Le pape Sixte IV, qui ſiégeoit en 1484, du tems de Charles VIII, paſſe pour être le premier qui ait mis ſon buſte ſur la monnoie ; & la première monnoie qui ait eu un buſte en France, c'eſt celle que la ville de Lyon fit frapper pour Charles VIII & pour Anne de Bretagne.

8. La livre numéraire de France doit ſon inſtitution à Charlemagne : ce fut lui qui fit tailler dans une livre d'argent vingt pièces, qu'on nomme *ſols ;* & dans un de ces ſols, douze pièces, qu'on nomme *deniers :* en ſorte que la livre alors, comme celle d'aujourd'hui, étoit compoſée de deux cent quarante deniers....

On prétend que Charlemagne étoit auſſi riche avec un million, que Louis XV avec ſoixante & dix : vingt-quatre livres de pain blanc coûtoient un denier, ſous le régne de Charlemagne ; ce denier étoit d'argent fin ſans alliage. On peut voir par la valeur qu'il auroit dans ce tems-ci, ſi le pain & les

les autres denrées étoient plus ou moins chères alors qu'à préſent. Douze livres, du tems de Louis-le-Gros, feroient environ douze fois trente-quatre livres de ce tems-ci. (*Eſſais hiſt. ſur Paris.*)

9. Sous le régne de Charles-le-Chauve, en 864, la livre numéraire répondoit au poids réel d'une livre, ou de deux marcs. Le marc a toujours été eſtimé une demi-livre; mais il a varié ſelon les différens poids de la livre. Il y avoit en France quatre poids différens; celui de Troyes, dont on ſe ſervoit dans les foires de Champagne; celui de Limoges; celui de la Rochelle, & celui de Tours. Celui de Tours devint le plus commun; & c'eſt d'où eſt venue la livre tournois.

La livre de douze onces a été plus communément en uſage pour peſer l'or & l'argent. Une livre, ou deux marcs peſant d'argent, ne ſe tailloit dans le commencement de la *Monarchie* qu'en vingt; & c'eſt la raiſon pourquoi on a nommé une livre la ſomme de vingt ſols.

Charlemagne ordonna, en 753, que l'on fît vingt-deux ſols d'une livre peſant d'argent. Un ſol vaudroit aujourd'hui trois livres ſept ſols de notre monnoie. Le denier étoit la douzième partie du ſol, & l'obole la moitié du denier.

10. C'eſt au règne de Philippe I, dans le tems de la première croiſade, qu'on

fixe l'époque de la première diminution des eſpèces d'argent, de toutes les différentes dénominations des monnoies dont on ſe ſervoit dans les paiemens : il ne nous en reſte plus que le franc, monnoie réelle dans ſon origine, de la valeur de vingt ſols, frappé pour la première fois, ſous le roi Jean. Le nom ſeul en eſt reſté pour exprimer vingt ſols modernes.

Lorſque Hugues-Capet parvint à la couronne, il y avoit plus de 150 monnoies différentes, dont la plûpart s'excluoient réciproquement, de manière que le commerce de province en province devenoit preſque impoſſible ; & ce ne fut que ſous S. Louis, que la monnoie royale fut reçue dans tout le royaume... En 1262, ſous le même prince, il y avoit plus de quatre-vingts ſeigneurs particuliers, qui pouvoient faire battre monnoie en France ; mais il n'y avoit que le roi qui eût droit d'en fabriquer d'or & d'argent.

Les hiſtoriens nous apprennent que les monnoies de S. Louis guériſſoient de tous maux, ceux qui les portoient ſur eux ; delà vient qu'il n'en reſte preſqu'aucune qui ne ſoit percée. Il faut croire que les malades les ſuſpendoient à leur col, comme des médailles bénites.

On eſt ſurpris de voir dans notre hiſtoire, que Bérenger, évêque de Maguelone, ſous Philippe-le-Hardi, fit frapper

de la monnoie au coin de Mahomet ; c'étoient des *miralets*, qui portoient l'effigie de ce faux prophète. Comme il y avoit un grand profit à faire ſur ces eſpèces, il ſacrifia honneur & conſcience à une cupidité ſordide.

L'augmentation des monnoies étoit un moyen dont nos rois ſe ſont toujours ſervi dans les grandes néceſſités de l'État ; mais on ne la porta jamais ſi haut, que ſous le règne de Philippe-le-Bel. Ce prince, ſans changer de poids, fit donner à chaque pièce un tiers de plus de valeur, qu'elles n'avoient ſous les règnes précédens ; ce qui excita de grands murmures, tant au-dehors qu'au-dedans du Royaume. C'eſt le premier de nos rois qui ait altéré les monnoies ; c'eſt ce qui lui fit donner le nom de *faux-monnoyeur*. Ce prince fut le premier qui réduiſit les hauts ſeigneurs à vendre leur droit de battre monnoie, au moyen d'un édit, par lequel il gênoit ſi fort la fabrication qui ſe faiſoit dans leurs terres, qu'ils trouvèrent plus utile d'y renoncer.

Louis X rétablit les monnoies au même état où elles étoient ſous S. Louis ; ainſi le marc d'or fut remis à trente-huit livres, & le marc d'argent à cinquante-quatre ſols.

L'uſage du marc au poids de huit livres ne fut introduit en France, qu'entre l'an 1075, & l'an 1093 : depuis *Clovis*, juſ-

qu'à la ſeizième année du règne de *Philippe I*, on s'étoit ſervi de la livre, non de compte ou de vingt ſols; elle n'a commencé qu'avec la ſeconde race : c'étoit la livre Romaine, de douze onces. Livre & poids étoient ſynonymes, & ne pouvoient s'entendre que d'or ou d'argent en maſſe.

(*Traité des Monnoies.*)

MONOTONIE.

La monotonie eſt un obſtacle qui empêche la récitation d'être vraie. Il y a trois ſortes de monotonie; la perſévérance dans la même modulation, la reſſemblance des chûtes finales, & la répétition trop fréquente des mêmes inflexions. Le premier de ces défauts eſt également commun parmi les acteurs tragiques, & parmi les comiques. Les acteurs tragiques ſont plus ſujets que les comiques au ſecond défaut. Ils ont coutume de finir chaque phraſe à l'octave en bas. Rarement a-t-on lieu de reprocher aux acteurs comiques la troiſiéme eſpéce de monotonie; mais les tragiques ont beaucoup de peine à s'en garantir. La néceſſité dans laquelle ils ſont de tems en tems de prononcer majeſtueuſement uue longue ſuite de vers, les expoſe à cet inconvénient.

(*M. de* SAINTE ALBINE.)

MONSTRES.

1. On rapporte l'origine des monſtres de Lybie & de Barcas, au mélange des animaux de ces déſerts, qui, ſe rencontrant, dit-on, ſur le bord des ruiſſeaux, qui ſont fort rares parmi des ſables brûlans, s'accouplent quelquefois indifféremment, & produiſent de nouvelles créatures, qui ſont les premières de leur eſpéce.

2. Les monſtres ſont au-delà de la nature; les miracles ſont au-deſſus.

3. Il ne faut pas s'étonner, dit un auteur Anglois, des accidens extraordinaires qui arrivent dans les grandes villes; parce qu'il y a, dit-il, cette différence entre les monſtres de la nature & ceux de la morale, que les premiers ſe forment ordinairement dans les lieux inhabités & ſauvages, & que ceux-ci cherchent au contraire les villes les plus peuplées, comme s'ils ſe plaiſoient à naître au grand jour.

Cette penſée eſt ingénieuſe; mais elle ne fait que repréſenter ce qui arrive, ſans ſervir à l'expliquer.

4. Il eſt né à Grenoble un fœtus monſtrueux mort, mais que ſa mere avoit ſenti remuer quelque tems avant ſa naiſſance, portant ſon cœur en-dehors pendu au cou comme une médaille, de ſorte qu'il pouvoit ſe promener ſur la poitrine. Ce cœur étoit ſans péricarde, attaché à ſes gros vaiſ-

ſeaux qui lui tenoient lieu de cordon : ils avoient un paſſage du dedans au dehors par la partie antérieure du cou. Ce fait a été atteſté par pluſieurs médecins & chirurgiens de Grenoble.

5. Un pauvre payſan, de ſept enfans qu'il avoit eus, ne put parvenir à élever qu'une fille de la figure la plus hideuſe. Un meneur d'ours paſſant dans le village où elle demeuroit, la vit, & la demande en mariage. Le payſan, honnête-homme, lui dit : vous n'avez donc pas remarqué que ma fille eſt aſſez mal tournée, & vous ne ſçavez pas que je n'ai rien à lui donner en la mariant. — *Beau-pere*, répondit l'autre : *ce n'eſt pas-là ce qui m'inquiette.* — Mais elle eſt boſſue par devant & par derrière. — *Voilà juſtement ce que je demande.* — Sa peau reſſemble à du chagrin. — *J'en ſuis bien-aiſe.* — On ne lui voit point de nez. — *Fort bien.* — Elle n'a guères que trois pieds de haut. — *Encore mieux.* — Elle a les jambes en faucille, & les talons en devant. — *Cela eſt bien heureux.* — Elle eſt preſque muette & tout-à-fait ſourde. — *Eſt-il poſſible ? Vous me raviſſez.* Je ne vous comprends pas, interrompit le payſan ; que voulez-vous faire d'une femme ſi laide, ſi... — *Ce que j'en veux faire ! Je roule continuellement le pays, & gagne ma vie à montrer des monſtres : ſi j'épouſe ta fille, ma fortune eſt faite.*

Voyez MIRACLES, FŒTUS, CONCEPTION.

MONUMENS.

1. M. le chancelier Voiſin écrivoit à madame de Maintenon : J'ai cru que vous auriez quelque ſatisfaction de lire la traduction & l'explication d'un mauſolée que l'empereur a érigé à Vienne en l'honneur du feu roi. Rien ne marque mieux à quel point ſa mémoire eſt en vénération chez les nations étrangères, & combien ſes rares vertus & ſes éminentes qualités ſont reſpectées par les puiſſances mêmes qui étoient les plus jalouſes de ſa gloire, pendant qu'il vivoit. La ſeule choſe qui me peine dans ce témoignage glorieux, eſt de voir & ſentir que la nation Allemande ait en cela quelque avantage ſur la nôtre.

2. Les ſçavans connoiſſent la lettre de Pierre Ange Bargée *de Privatorum publicorumque ædificiorum urbis Romæ everſoribus ;* dans laquelle il s'efforce de prouver que ce ne ſont point les Goths, les Vandales, ou autres nations barbares, qui ont renverſé les théâtres, les bains, & les temples magnifiques de l'ancienne Rome, & une infinité d'idoles ; mais que ce ſont les pontifes de Rome, & ſingulièrement ſaint Grégoire le Grand, & les autres fidèles qui les ont abattus, afin d'anéantir tout ce qui pourroit conſerver la mémoire de l'idolâtrie, & porter à la ſuperſtition. Mais quoi

qu'il en ſoit de la juſteſſe de ce ſentiment, il s'eſt trouvé récemment un écrivain qui a pris la peine de compoſer un traité plein de recherches ſur les reſtes d'édifices conſtruits autrefois par les payens pour des uſages profanes & ſuperſtitieux, qui ont été employés depuis à bâtir & décorer les égliſes; à quoi il ajoûte les noms & le nombre des Egliſes fondées & élevées ſur les temples profanes des nations, qu'on voit encore à préſent dans Rome.

3. Le coloſſe de Rhodes étoit une ſtatue de bronze, repréſentant Apollon, & qui avoit coûté à Charès douze ans de travail; elle avoit ſoixante-dix coudées de hauteur par-deſſus les deux rocs qui la ſoutenoient & lui ſervoient de baſe; ſon pouce étoit ſi gros, qu'un homme auroit eu peine à l'embraſſer; ſes deux pieds étoient poſés ſur les deux rocs à cinq cents pas de diſtance l'un de l'autre; les plus gros vaiſſeaux pouvoient aiſément paſſer à voiles déployées entre les jambes du coloſſe pour entrer dans le port. Cinquante-ſix ans après qu'il eût été élevé, il fut renverſé par un tremblement de terre, & briſé en tant de morceaux, qu'un roi d'Egypte en chargea neuf cents chameaux.

4. Artémiſe, femme de Mauſole, roi de Carie, n'eut la force de ſurvivre à ſon mari que deux ans. Encore les lui conſacra-t-elle fidèlement, & n'eut jamais d'autre

ſoin ni d'autre conſolation que de bâtir dans Halicarnaſſe le ſuperbe mauſolée qu'on mit au rang des ſept merveilles du monde, ſoit pour la magnificence de l'ouvrage, ſoit pour la rareté du fait.

5. Les Egyptiens étoient perſuadés que la mort ne ſéparoit point l'ame du corps, & qu'elle y reſtoit unie auſſi long-tems qu'il demeuroit dans ſon entier. C'eſt d'après cette idée que ces peuples prenoient tant de précautions pour préſerver leurs cadavres de la corruption, & les garantir de tous les accidens qui en auroient pû occaſionner la deſtruction. De là ces ſoins qu'on ſe donnoit; & ces dépenſes qu'on faiſoit pour embaumer les corps, & les dépoſer dans des lieux où ils fuſſent à couvert de toute inſulte. Dans cette vue ils imaginèrent de les placer dans des édifices dont rien ne pût altérer la ſolidité. Les architectes Egyptiens choiſirent pour cet effet la forme pyramidale, plus propre qu'aucune autre par ſa ſtructure, à braver l'injure des tems.

6. Le pont du *Gard*, qui n'eſt pas loin de la ville de Nîmes, & que l'on croit, ainſi que les arênes de Nîmes, avoir été bâti par l'empereur Antonin & ſon ſucceſſeur, pour marquer leur bienveillance à une ville dont ils étoient originaires, eſt une des plus belles antiquités du monde,

& l'ouvrage le plus hardi qu'on ait jamais pû imaginer. Il ſervoit en même tems d'*aqueduc* pour conduire les eaux de la fontaine d'*Eure*, depuis *Uzès*, juſqu'à Nîmes, en les faiſant paſſer ſur la riviere du *Gardon*, d'une montagne à l'autre, à la hauteur de vingt-cinq toiſes.

Cet ouvrage eſt compoſé de trois rangs d'arcades, à plein cintre, les uns ſur les autres. L'*aqueduc*, qui eſt au-deſſus du troiſiéme pont, & qui en fait le couronnement, a quatre pieds de large, & cinq de haut dans œuvre. On ne ſçait pas préciſément quel uſage on faiſoit des eaux que cet aqueduc conduiſoit à Nîmes; les uns veulent qu'elles étoient pour l'uſage du temple de *Diane*, d'autres pour des bains, ou qu'elles ſervoient à la boiſſon des habitans de la ville de Nîmes, qui étoit regardée alors comme une ſeconde Rome.

Voyez SPECTACLES, CONQUÉRANS, BATAILLES, THÉATRES, COURTISANNES, RENOMMÉE, SERMENT.

MORALE.

1. Les philoſophes ſe croient bien fins d'avoir renfermé toute leur morale ſous certaines diviſions : la nature a renfermé tous les préceptes l'un dans l'autre : ainſi toutes ces diviſions & ces mots n'ont guère

d'autre utilité que d'aider la mémoire, & de ſervir d'adreſſe pour trouver ce qu'ils renferment. (*PASCAL.*)

On ne répand la morale en diſcours que pour ſe diſpenſer de la mettre en action.

2. La morale elle-même n'eſt pas moins incertaine ; les idées qu'on ſe forme de la vertu & du vice, du bien & du mal, ne ſont pas d'une aſſez grande juſteſſe, pour qu'on ne puiſſe faire naître des doutes qui arrêteront tous ceux que les préjugés n'empêchent pas d'écouter la raiſon. Une même action peut être également & louable & digne de blâme : pour être bonne, elle doit être tout ce qu'il y a de meilleur dans les circonſtances où l'on ſe trouve. Or, qui déterminera ce meilleur ?

3. Il faut oppoſer la raiſon aux paſſions, le courage à la fortune, & la nature aux coutumes.

4. Quoique la morale ſoit une, il y a deux méthodes générales de l'enſeigner : la méthode des légiſlateurs, & celle des philoſophes. Les légiſlateurs preſcrivent impérieuſement les règles de nos actions, ſans s'aſtreindre à rendre toujours raiſon de leurs établiſſemens : l'autorité de celui qui les propoſe, les peines & les récompenſes attachées à l'obſervation ou à l'infraction de leurs loix, ſont les ſeuls garants qui en aſſurent la validité ; c'eſt ſuivant cette mé-

thode que les livres ſaints & les prédicateurs évangéliques enſeignent la morale. Les philoſophes ſuivent une route toute contraire; ils commencent par montrer clairement le but auquel tous les hommes doivent tendre; ils recherchent enſuite les moyens les plus ſûrs pour y arriver; ils avertiſſent des obſtacles qui peuvent nous arrêter; ils nous encouragent à les vaincre; mais ils ne donnent que des conſeils, & laiſſent une pleine liberté à ceux qui les écoutent, de les contredire, & de ſe frayer eux-mêmes de nouveaux ſentiers, s'ils en ont l'adreſſe & le courage.

5. La vertu morale eſt néceſſaire à tout homme; on la nomme encore prudence: c'eſt une même choſe ſous deux noms. Elle ſuit en chaque action, qui doit toujours avoir une bonne fin, ce qui eſt juſte, modéré, à propos. Lorſqu'elle ſe régle ſur le paſſé pour ſe conduire à l'avenir, on l'appelle prudence; quand elle rend à chacun ce qui lui appartient, on l'appelle juſtice; quand elle modere les emportemens de l'appétit concupiſcible ou des ſens, on la nomme tempérance; & quand elle réprime ceux de l'iraſcible ou de la colère, on la nomme force.

Voyez SENS, ARTS, CAUSES.

MORT.

1. Je n'ai rien vu de ſi touchant que ce viſage-là, ſur lequel, cependant, l'image de la mort étoit peinte; mais c'en étoit une image qui attendriſſoit, & qui n'effrayoit pas.

En voyant cette jeune perſonne, on eût plutôt dit, elle ne vit plus, qu'on n'eût dit, elle eſt morte. Je ne puis vous repréſenter l'impreſſion qu'elle faiſoit, qu'en vous priant de diſtinguer les deux façons de parler, qui paroiſſent ſignifier la même choſe: & qui dans le ſentiment, pourtant, en ſignifient de différentes. Cette expreſſion, elle ne vit plus, ne lui ôtoit que la vie, & ne lui donnoit pas les laideurs de la mort. (*MARIVAUX.*)

Cet état, mon cher Aza, n'eſt pas ſi fâcheux que l'on croit: de loin il nous effraie, parce que nous y penſons de toutes nos forces; quand il eſt arrivé, affoibli par les gradations de douleurs qui nous y conduiſent, le moment déciſif ne paroît que celui du repos.

(*Me. DE GRAFFIGNI.*)

Je tombai aſſez malade pour eſpérer de mourir: je fus trompée dans mon attente; on ne meurt jamais à propos.

(*Me. STALL.*)

Accoutumez-vous à croire que la mort n'eſt rien, ou, ſi c'eſt quelque choſe, cette choſe ne nous regarde ni ne nous touche en aucune façon; car le bien & le mal conſiſtent dans le ſentiment : or la mort eſt la privation du ſentiment; donc elle ne nous touche point; & l'unique moyen de jouir de la vie, eſt de ſe convaincre de cette vérité : je vis, & je jouis des biens que la vie m'apporte : je ne les perdrai jamais, parce que je les aurai tant que je ſerai, & que ce qui n'eſt plus rien ne perd plus rien; car pour perdre il faut être : tant que je ſuis, la mort n'eſt point; & d'abord que la mort ſera, je ne ſerai plus : que m'importe donc la mort, puiſque c'eſt une choſe qui ne me touche & ne me regarde point? Il n'y a donc rien de plus vain que de craindre la mort, c'eſt-à-dire, être tourmenté, non par un mal preſſant, mais par l'opinion d'un mal qui ne ſera jamais; car ſuppoſé que la mort fût un mal, quel eſt le moment où je ſentirai ce mal? Pour ſentir, il faut être; &, la mort venant à moi, je ceſſe abſolument d'être, je ne ſuis plus rien. (*DESCARTES.*)

M. Suſſmilch expoſe ainſi l'ordre de mortalité pour les grandes villes : ſelon lui il meurt annuellement, des perſonnes âgées de 20 ans, 1 de 96; de celles de 30, 1 de 57; de celles de 40, 1 de 43; de

celles de 50, 1 de 30; & de celles de 60, 1 de 20. Les domeſtiques ſont aſſujettis comme les maîtres à ces règles; la mort ne fait ni grace, ni exception, ni diſtinction. On ne ſçauroit donc tirer, de cet ordre de perſonnes, aucune conſidération qui détruiſe les principes de notre auteur, ainſi que l'a prétendu M. Juſti.

2. La mort, dit Lucréce, ne nous regarde en rien; je ſçais qu'elle n'eſt rien en ſoi, & que la douleur eſt tout; mais la mort nous prive de tous les ſentimens que je chéris: ſon idée m'eſt affreuſe. Loin d'ici, trop affligeante image, je ne puis vous regarder fixement: non, je ne me réſoudrai jamais à ceſſer de ſentir; je ceſſe même d'être, en quelque ſorte, toutes les fois que je penſe que je ne ſerai plus.

3. Toute la vie des philoſophes eſt une étude de la mort: ils s'en vanteront tant qu'il leur plaira; mais il m'eſt avis que c'eſt bien le bout, non pourtant le but de la vie: c'eſt ſa fin, ſon extrémité, non pourtant ſon objet.

4. Ce qu'il y a de certain dans la mort, eſt un peu adouci par ce qui s'y trouve d'incertain: c'eſt un indéfini dans le tems, qui tient quelque choſe de l'infini, & de ce qu'on appelle éternité.

5. Ce qui me ſurprend, au reſte, c'eſt que la nature, ſi ſage, ſelon vous, que

la ſageſſe humaine conſiſte à lui obéir, ait pu mettre en moi deux choſes ſi contraires, la néceſſité inévitable de mourir, & le penchant invincible à l'immortalité.

6. Nos yeux, prêts de ſe fermer pour toujours, ſemblent alors s'ouvrir davantage : le dernier de nos jours éclaire les autres.

7. Ce n'eſt pas contre la mort que nous nous préparons, c'eſt choſe trop momentanée : nous nous préparons contre les préparations de la mort. (*MONTAIGNE.*)

Les hommes ſont mortels chacun à part, & en général immortels.

8. Ce qui précéde la mort eſt plus fâcheux que la mort même; mais la mort eſt plus tolérable que ce qui la ſuit.

9. Les ifs, les picéas, les ſapins, les cyprès étant coupés, ne renaiſſent plus, comme les autres arbres, & étoient regardés par les anciens, comme le ſymbole de la mort des hommes.

Voyez MALADES, CORPS, DETTES, LAIDEUR, BONHEUR, PATRIOTISME, ASSASSINS.

MOUVEMENT.

1. Quand les phyſiciens géomètres parlent des forces & de leur meſure, ils calculent un effet; mais la vraie force, c'eſt la cauſe immatérielle qui imprime le mouvement. Si vous employez le mot *force* dans un

un autre ſens, vous parlez d'une choſe dont Dieu ne m'a point donné l'idée.

2. L'on n'apperçoit pas les mouvemens fort lents, parce que ces changemens de ſituation ſe font avec tant de lenteur, qu'ils ne peuvent exciter de nouvelles idées qu'après des intervalles aſſez longs. Les corps qui ſe meuvent rapidement, n'excitent pas des idées plus fréquentes; l'impreſſion que fait leur mouvement rapide ſur nos ſens, n'eſt pas aſſez diſtincte pour produire dans notre eſprit une ſuite d'idées ſucceſſives. Un corps qui ſe meut en rond en moins de tems qu'il n'en faut à nos idées pour ſe ſuccéder les unes aux autres, ne paroît pas en mouvement, mais reſſemble à un cercle parfait.

3. Les animaux ne gardent pas dans leurs mouvemens les loix de la méchanique; dès-là ils ne ſont point automates. (*Dict. Phyſique du P. PAULIAN.*)

4. Archimède ne demandoit qu'un point fixe & un levier pour remuer l'Univers : *Da punctum, & terram movebo.*

Voyez CŒUR, MATIÈRE, FORME, RÉSISTANCE, DENSITÉ, VIBRATION, ÉLASTICITÉ DE L'AIR.

MUSIQUE.

1. Pardonnons aux ſourds qui parlent contre la muſique, aux aveugles qui haïſſent la beauté; ce ſont moins des ennemis

de la ſociété, conjurés pour en détruire la conſolation & le charme, que des malheureux à qui la nature a refuſé des organes.

(*M. de* VOLTAIRE.)

Avant Rameau perſonne n'avoit diſtingué les nuances délicates qui ſéparent le tendre du voluptueux ; le voluptueux, du paſſionné ; le paſſionné, du laſcif.

2. Boëce dit que les anciens avoient trouvé l'art d'écrire en notes la ſimple déclamation, avant que de trouver l'art d'écrire en notes la muſique.

Le premier étoit plus facile que l'autre, & la raiſon porte à croire que, de deux arts qui ont à-peu-près le même objet, celui dont la pratique eſt la plus aiſée, a été trouvé le premier.

(*M. l'Abbé* DU BOS.)

Les beaux arts ont une deſtinée commune, qui les fait marcher d'un pas à-peu-près égal, ſuivant le génie des ſiècles qui les cultivent. Ainſi les progrès de la muſique ont toujours ſuivi parmi nous ceux de la peinture & de la poëſie. Nouveaux harmoniſtes, *grands marieurs* de ſons *l'un de l'autre etonnés*, on vous doit ce contraſte heureux de votre art, qui fait paſſer les mouvemens de la ſymphonie dans le chant, & rarement le goût du chant dans la ſymphonie.

La facilité, le beau naturel, & la vérité de l'expreſſion, formoient avant vous le

froid caractère de notre muſique. On laiſſoit aux goſiers italiques, ou à ceux des oiſeaux, encore plus légers, cette volubilité de ſons qui frappe l'oreille, ſans rien peindre à l'intelligence. Pitoyable goût de nos peres! Le difficile ne s'offroit point à Lulli, parce qu'il ne daignoit pas le chercher. Il travailloit pour des oreilles timides. La muſique moderne, bien plus ſçavante, unit le chant Aſiatique avec la ſymphonie Tudeſque. Elle nous rappelle ces beaux chants des Bardes qui faiſoient le charme des peuples dont nous ſommes les ſucceſſeurs.

3. Les anciens comptoient quatre modes en muſique, le lydien, le phrygien, le dorien & le mixolydien; mais ils mettoient le dorique au-deſſus de tous les autres.

4. L'opera Italien, à proprement parler, n'eſt qu'un concert; & un concert de trois heures eſt trop long pour ceux qui n'en entendent pas la langue. Les charmes de la muſique ne ſont pas faits uniquement pour l'oreille, ils doivent toucher le cœur. L'expreſſion que les ſons donnent aux paroles, ne peut être bien ſentie que dans la langue qui nous eſt naturelle. Jugeons-en par le récitatif de Lulli, qui nous plaît ſi fort à nous autres François, & qui fait rire les Anglois & les Italiens. Les uns & les autres ne ſongent pas que ce n'eſt point aſſez de connoître tous les mots d'une

langue, & qu'il faut la parler & l'entendre facilement, pour être affecté de la muſique qui l'exprime. M. Addiſſon a judicieuſement remarqué que, quand les Anglois diſent que notre muſique ne vaut rien, ils ne prouvent autre choſe, ſinon qu'elle n'eſt pas de leur goût.

(*M. l'abbé* LE BLANC.)

Albert Krantius rapporte que Henri IV, roi de Danemarck, ayant voulu éprouver, en ſa perſonne, ſi un muſicien qui ſe vantoit de faire dormir les gens, de les chagriner, de les divertir, & de les mettre en fureur, diſoit vrai, en fit ſi bien l'expérience, que, lorſque le muſicien en fut à la fureur, le roi tua à coups de poing quelqu'un de ſes courtiſans.

6. Un caſtrat en Italie, qui a une belle voix, peut ſe flatter d'une fortune conſidérable. Le célèbre Farinelli, revenant de Madrid, où ſa voix lui avoit procuré la fortune la plus brillante, faiſoit à Benoît XIV le détail des biens, des emplois, des honneurs dont il avoit été comblé; c'eſt-à-dire, lui dit le pape, lorſqu'il eut fini, que vous avez trouvé là ce que vous aviez laiſſé ici.

Voyez OPERA, NOMBRES.

De l'Imprimerie de la Veuve SIMON, imprimeur de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, & de l'Archevêché, rue des Mathurins, 1770.

584500